

## Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - histoire civilisation patrimoine

Parcours - cultures de l'écrit et de l'image

# LIRE ET SALIR

Une archéologie des missels lyonnais  
imprimés dans le premier XVI<sup>e</sup> siècle

**Justine PAUL**

Sous la direction de Malcom Walsby

Professeur des universités – École nationale supérieure des sciences  
de l'information et des bibliothèques

## **Remerciements**

*J'adresse mes plus sincères remerciements à mon directeur de recherches, Malcom Walsby, pour son écoute attentive et ses précieux conseils. Son ouverture d'esprit et ses encouragements ont levé bien des obstacles sur mon parcours ces deux dernières années.*

*Je salue également chaleureusement Margriet Hoogvliet qui m'a envoyé sans hésitation des ressources passionnantes sur les encriers portatifs et ses transcriptions des inventaires après-décès conservés aux Archives de la Somme, qu'elle m'a autorisée à reprendre dans cette étude. Merci pour ton intérêt pour mon travail et pour nos échanges qui l'ont enrichi. Mes pensées vont aussi à l'équipe des collections anciennes et spécialisées de la Bibliothèque municipale de Lyon que j'ai hantée durant de longues après-midis d'hiver.*

*Un grand merci enfin à ma famille pour le mécénat, à celles et ceux qui ont répondu sans trop poser de questions à des demandes aussi étranges que : « visitez des églises et envoyez-moi des photos dès que vous voyez un livre qui traîne ! », ainsi qu'aux ami·e·s qui ont plus ou moins bien fait semblant de s'intéresser à la géographie de la crasse dans les livres liturgiques du début du XVI<sup>e</sup> siècle.*

## **Résumé**

Cette étude porte, dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie du livre ancien, sur les pratiques quotidiennes associées à la lecture des livres liturgiques au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle repose sur l'observation attentive d'un corpus de sept éditions de missels imprimés à Lyon entre 1501 et 1519 pour un total de onze exemplaires. La comparaison des données archéologiques récoltées permet de mettre en lumière et d'identifier des phénomènes qui caractérisent les conditions de production, d'usage et de conservation de ces livres. Ce travail a donc pour objectif de cerner des profils de lecteurs et des contextes d'utilisation au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'heure où la production imprimée commence à s'implanter durablement à Lyon, mais également dans les siècles suivants, à mesure que les ouvrages changent de propriétaires et de fonctions.

**Descripteurs :** *bibliographie matérielle – archéologie du livre ancien – missels imprimés – liturgie romaine – post-incunables – pratiques de lecture et d'usage – XVI<sup>e</sup> siècle*

## **Abstract**

In the field of the history and archaeology of ancient books, this study focuses on the everyday practices of reading liturgical books in the early 16<sup>th</sup> century. It is based on the close observation of a corpus of seven missals printed in Lyon between 1501 and 1519, for a total of eleven copies. By comparing the archaeological data collected, we highlight and identify phenomena that characterise the conditions of production, use and conservation of these books through centuries, as they change owners and contexts in their handlings.

**Keywords:** *material bibliography – ancient books archaeology – printed missals – Roman liturgy – post-incunabula – reading and use practices – 16<sup>th</sup> century*

## *Droits d'auteur*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France » disponible en  
ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à  
Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.



# Sommaire

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION .....                                                                  | 10 |
| CADRE DE L'ÉTUDE.....                                                               | 10 |
| Définition du sujet.....                                                            | 10 |
| Présentation du cadre spatio-temporel .....                                         | 12 |
| Mise en contexte .....                                                              | 14 |
| HISTORIOGRAPHIES.....                                                               | 18 |
| Histoire du fait religieux .....                                                    | 18 |
| Histoire culturelle et intellectuelle .....                                         | 21 |
| Bibliographie matérielle.....                                                       | 24 |
| PRÉSENTATION DU CORPUS DE SOURCES .....                                             | 28 |
| Typologie des sources.....                                                          | 28 |
| Explication des choix.....                                                          | 29 |
| Critique du corpus.....                                                             | 30 |
| PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE.....                                       | 32 |
| PROBLÉMATIQUES.....                                                                 | 37 |
| ANNONCE DU PLAN .....                                                               | 38 |
| LE MISSEL AU DÉBUT DU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE : PENSER, IMPRIMER, VENDRE.....       | 39 |
| INTRODUCTION .....                                                                  | 39 |
| LE DIOCÈSE DE LYON AU DÉBUT DU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE : UN CONTEXTE FAVORABLE..... | 41 |
| La « petite réforme » liturgique lyonnaise .....                                    | 41 |
| Lyon et la production imprimée de livres liturgiques .....                          | 45 |
| L'imprimé au service de l'unification liturgique .....                              | 49 |
| IMPRIMER ET VENDRE DES MISSELS À LYON AU DÉBUT DU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE.....      | 52 |
| L'offre et la demande, le commanditaire et l'imprimeur : quel équilibre ?.....      | 52 |

|                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------|-----|
| Une religion de l'image .....                                        | 55  |
| Profils d'imprimeurs .....                                           | 66  |
| PORTRAIT DU MISSEL DE LYON AU DÉBUT DU XVI <sup>E</sup> SIÈCLE ..... | 69  |
| Organisation et mise en page du texte .....                          | 69  |
| Manuscrits et imprimés : quelles interférences ? .....               | 72  |
| Des innovations techniques au service de la liturgie .....           | 74  |
| CONCLUSION.....                                                      | 78  |
| LIVRE PERSONNEL, LIVRE COLLECTIF : PERSONNALISER, PRIER, ANNOTER.... | 79  |
| INTRODUCTION .....                                                   | 79  |
| <i>LEGO ERGO SUM</i> .....                                           | 83  |
| Revendiquer une propriété.....                                       | 83  |
| Exprimer une individualité .....                                     | 89  |
| Transmettre un état émotionnel .....                                 | 96  |
| UNE COMMUNAUTÉ DE LECTEURS SILENCIEUX .....                          | 102 |
| Une pluralité de lecteurs-auditeurs .....                            | 102 |
| La pédagogie liturgique .....                                        | 106 |
| Le rôle social du missel.....                                        | 111 |
| LA PLUME À LA MAIN : LE LIVRE ET L'ÉTUDE .....                       | 118 |
| Considérations sur l'activité de lecture.....                        | 118 |
| Les implications de la « lecture active » .....                      | 125 |
| La nature des textes.....                                            | 130 |
| CONCLUSION.....                                                      | 135 |
| L'OBJET « VÉCU » : TOUCHER, TACHER, RANGER .....                     | 136 |
| INTRODUCTION .....                                                   | 136 |
| TACHES ET ACCIDENTS : LE LIVRE DANS SON CONTEXTE.....                | 138 |
| Lieux et gestes de lecture .....                                     | 138 |

|                                                                                     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Ranger le missel.....                                                               | 147 |
| USURE : MESURER UNE INTENSITÉ D’UTILISATION .....                                   | 150 |
| « <i>Great injury is done so often as they are touched by unclean hands</i> » ..... | 150 |
| La question de la restauration .....                                                | 154 |
| ÉMOTION ET SACRALITÉ.....                                                           | 160 |
| L’objet sacré, du manuscrit à l’imprimé .....                                       | 160 |
| Sortir le missel de l’église.....                                                   | 172 |
| CONCLUSION.....                                                                     | 176 |
| CONCLUSION.....                                                                     | 177 |
| SOURCES ET ANNEXES .....                                                            | 180 |
| CORPUS DE MISSELS .....                                                             | 180 |
| ÉDITION 1 .....                                                                     | 181 |
| Exemplaire .....                                                                    | 182 |
| Annexes.....                                                                        | 183 |
| ÉDITION 2 .....                                                                     | 186 |
| Exemplaire .....                                                                    | 187 |
| Annexes.....                                                                        | 188 |
| ÉDITION 3 .....                                                                     | 191 |
| Exemplaire A .....                                                                  | 192 |
| Annexes.....                                                                        | 193 |
| Exemplaire B .....                                                                  | 196 |
| Annexes.....                                                                        | 197 |
| ÉDITION 4 .....                                                                     | 200 |
| Exemplaire .....                                                                    | 201 |
| Annexes.....                                                                        | 202 |
| ÉDITION 5 .....                                                                     | 205 |

|                                                                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Exemplaire .....                                                                                                                | 206 |
| Annexes.....                                                                                                                    | 207 |
| ÉDITION 6 .....                                                                                                                 | 210 |
| Exemplaire A .....                                                                                                              | 211 |
| Annexes.....                                                                                                                    | 212 |
| Exemplaire B .....                                                                                                              | 215 |
| Annexes.....                                                                                                                    | 216 |
| Exemplaire C .....                                                                                                              | 219 |
| Annexes.....                                                                                                                    | 220 |
| Exemplaire D .....                                                                                                              | 223 |
| Annexes.....                                                                                                                    | 224 |
| ÉDITION 7 .....                                                                                                                 | 227 |
| Exemplaire .....                                                                                                                | 228 |
| Annexes.....                                                                                                                    | 229 |
| ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES D’AMIENS .....                                                                           | 232 |
| Série FF – archives anciennes (antérieures à 1790) – justice, procédures, police .....                                          | 232 |
| BIBLIOGRAPHIE.....                                                                                                              | 233 |
| OUVRAGES ET ARTICLES .....                                                                                                      | 233 |
| INVENTAIRES D’ARCHIVES ET INDEX.....                                                                                            | 243 |
| NOTICES EN LIGNE DES LIVRES ET DES IMAGES .....                                                                                 | 244 |
| BASES D’ILLUSTRATIONS ET D’IMAGES NUMERISEES .....                                                                              | 246 |
| BASES DE MÉTADONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES ET BASE DE DONNÉES BIOGRAPHIQUES,<br>CATALOGUE EN LIGNE ET BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES ..... | 247 |
| TABLE DES ILLUSTRATIONS .....                                                                                                   | 248 |

## ***Sigles et abréviations***

BmL : Bibliothèque municipale de Lyon

BnF : Bibliothèque nationale de France

Ms / Mss : manuscrit / manuscrits

USTC : Universal Short Title Catalogue

VIAF : Virtual International Authority File

EPHE : École Pratiques des Hautes Études

**Note à propos des signatures** : certains cahiers sont signés de caractères spéciaux qui ne sont pas reproductibles sur un logiciel de traitement de texte ou ne survivent pas à la conversion en format PDF. Par conséquent, nous avons choisi la lettre de notre alphabet qui s'en rapprochait le plus, précédée de « ~ ».

# INTRODUCTION

---

## CADRE DE L'ÉTUDE

### Définition du sujet

Aujourd'hui, les bibliothèques patrimoniales françaises sont confrontées à une invisibilisation de leurs corpus de livres religieux. Bien souvent, ils en ont constitué le fonds d'origine à la suite des saisies révolutionnaires, dans le cadre des premières politiques de création et de développement des bibliothèques municipales. Patrimonialisés au hasard, mal signalés et peu étudiés, la démarche de revalorisation de ces fonds passe en partie par la recherche qui permet de faire exister et vivre des livres jusque-là endormis, certains depuis des siècles. Notre étude ne prétend pas initier la réflexion sur le sujet ni lancer un mouvement déjà entrepris par d'autres auparavant mais participer à notre échelle à faire connaître un patrimoine de la richesse duquel peu ont conscience, négligeant ce qu'il peut apporter à notre connaissance du passé.

Nous avons pour ambition de retracer l'histoire des missels imprimés à Lyon entre 1500 et 1520 et de dessiner en creux le portrait des lecteurs<sup>1</sup> qui ont laissé une trace de leur présence entre les pages, parfois imperceptiblement, pour mettre en lumière une partie de l'histoire de l'imprimerie, de la liturgie et de la lecture à Lyon. Si nous avons choisi de nous pencher sur les livres liturgiques, et en particulier les missels, davantage que sur d'autres types d'ouvrages, c'est parce qu'ils recueillent de nombreuses données archéologiques. En effet, ils font partie des livres les plus lus, mais également les plus ordinaires. Par ailleurs, leur valeur financière

---

<sup>1</sup> Il est bien entendu probable qu'au cours de leur vie ces missels soient passés entre les mains de lectrices. Néanmoins, compte tenu de leur contexte d'utilisation et du lectorat visé, cela a été invisibilisé et nous ne pouvons en apporter aucune preuve (ce qui n'est pas le cas pour les nombreux ex-libris d'hommes). Aussi pour des raisons de lisibilité, nous utiliserons la terminaison et l'accord au masculin pour référer à l'ensemble des personnes qui ont eu accès aux missels. Pour les mêmes questions de lisibilité, nous avons à regret fait le choix de renoncer à l'écriture inclusive lorsque nous évoquons le travail d'historiennes et d'historiens contemporain.e.s. Ce parti-pris ne reflète pas notre opinion et ne doit pas contribuer à passer au second plan le travail essentiel réalisé par les chercheuses dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie du livre.

est faible et ce ne sont *a priori* pas des livres disposés à être traités avec un très grand soin, au contraire de leurs cousins manuscrits.

L'histoire du missel remonte aux campagnes de christianisation de l'Occident durant le haut Moyen Âge. Dès son origine, le missel est un livre liturgique utilisé pour la célébration de la messe, et dont l'étymologie est dérivée du latin *missalis liber*<sup>2</sup>. Les principales cérémonies, formalisées dès l'ère paléochrétienne, se déroulent selon des rituels définitivement fixés au Moyen Âge, notamment grâce à l'essor du recours aux *codices* liturgiques qui regroupent les textes nécessaires à leur bon déroulement tout au long de l'année et selon le calendrier chrétien<sup>3</sup>. Cette entreprise prend forme dès le règne de Charlemagne à l'heure où le missel se codifie et s'impose comme un livre incontournable des bibliothèques religieuses, quelle que soit leur taille<sup>4</sup>. Il participe ainsi à l'unification liturgique de l'Église et devient un outil de lutte contre les déviances. Il guide le desservant dans les messes quotidiennes, dominicales ou encore les grands messes à travers tous les temps du calendrier liturgique. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il cristallise un pan des querelles entre les catholiques et les protestants qui revendiquent de leur côté une messe plus accessible, en français, et qui remettent en cause l'importance donnée à certaines célébrations<sup>5</sup>. Néanmoins, ce n'est pas le seul texte conçu par l'Église pour encadrer et normaliser les pratiques religieuses car il est accompagné du bréviaire, de l'antiphonaire ou du rituel, entre autres. Encore au XVI<sup>e</sup> siècle, ce sont des livres destinés aux clercs desservants. Si les laïcs s'en emparent par la suite et que les missels sont adaptés à ce nouveau lectorat, il est peu probable qu'ils en aient eu entre les mains pour leur usage personnel avant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et surtout le XVII<sup>e</sup> siècle où ils sont détournés pour devenir des outils d'expression de la piété personnelle et où ils se mettent peu à peu à remplacer les livres d'heures<sup>6</sup>.

Les textes contenus dans le missel reposent sur un tronc commun établi au VIII<sup>e</sup> siècle à partir du sacramentaire gélasien, du *Sacramentarium Gregorianum Hadrianum* et de textes de Saint-Benoît d'Aniane<sup>7</sup>. Néanmoins, lorsque les pouvoirs ecclésiastiques locaux s'en sont emparés pour parachever la christianisation de l'Occident, il a rapidement été enrichi de textes

---

<sup>2</sup> ALBARIC Michel, *Histoire du missel français*, Paris, Brepols, 1986, p. 12.

<sup>3</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts. Volume 1: officials and their books*, Cambridge, Open Book Publishers, 2023 (DOI : <https://doi.org/10.11647/OBP.0337> ; consulté le 4 août 2025), p. 86.

<sup>4</sup> AMIET Robert, *Les manuscrits liturgiques du Diocèse de Lyon : description et analyse*, Paris, CNRS, 1998, p. 9.

<sup>5</sup> ALBARIC Michel, *Ibid.*, p. 35.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>7</sup> AMIET Robert, *Ibid.*

faisant référence à des particularismes locaux qui permettaient d'acculturer plus efficacement les populations, même christianisées depuis longtemps. Ainsi, sur le rite romain se sont greffées des célébrations de saints autochtones et des festivités rattachées à un terroir, ce qui permettait de fédérer une communauté tout en orientant les croyances locales, survivances d'un héritage païen, vers Dieu. Cependant, ces changements n'ont pas fondamentalement modifié le tronc commun fixé par le pouvoir pontifical, même si les variations entre les lieux, les époques et les mentalités peuvent fortement influencer la forme d'un missel<sup>8</sup>.

À Lyon, cette hybridation a donné naissance au rite lyonnais, encore pratiqué au XVI<sup>e</sup> siècle, qui se matérialise dans des paroles, des fêtes et des gestes particuliers. Par exemple, le calendrier liturgique local est marqué par la fête de Saint-Pothin, premier évêque de Lyon, et de ses compagnons, morts en martyrs et célébrés chaque année le 2 juin. Cette forte tradition liturgique lyonnaise et la singularité de ce *corpus lithurgicum* proprement lyonnais s'expliquent par le fort pouvoir des chanoines-comtes de Lyon jusqu'au bas Moyen Âge et l'influence qu'ils conservent par la suite dans la capitale des Gaules au sein des collégiales de la ville (Saint-Just, Saint-Nizier, Saint-Paul, Saint-Irénée, Fourvière)<sup>9</sup>. Cette question nous intéresse tout particulièrement pour le XVI<sup>e</sup> siècle alors que le pouvoir pontifical cherche à réduire les particularismes locaux pour imposer le missel romain et manifester l'unité de l'Église. La présence de missels romains et lyonnais dans notre corpus nous permettra de les comparer sur la Lettre et la Forme.

## Présentation du cadre spatio-temporel

Cette étude porte sur une période traditionnellement identifiée par l'historiographie comme celle des « post-incunables ». En histoire du livre ancien, cette appellation sert à désigner un moment charnière de transition entre l'enfance de l'imprimerie à caractères mobiles jusqu'en 1500 et la fin de la décennie 1540 lorsque les techniques d'impression arrivent à maturité et ne connaissent pas d'innovations fondamentales pour les deux prochains siècles<sup>10</sup>. C'est au cours de cette période que d'un côté le monde de l'imprimerie est soumis à

---

<sup>8</sup> AMIET Robert, *op. cit.*, p. 9.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>10</sup> WALSBY Malcolm et Graeme KEMP (ed.), *The book triumphant: print in transition in the sixteenth and seventeenth centuries*, Leiden, Boston, Brill, 2011, p. viii.

d'importants progrès techniques et que de l'autre les lecteurs se familiarisent avec cette nouvelle forme de livre. Elle correspond à un moment « d'acculturation », de l'imprimé à la société et de la société à l'imprimé, qui bouleverse ensuite durablement l'histoire des sociétés occidentales. Bien que cette dénomination ait été forgée *a posteriori* par l'historiographie, elle reflète néanmoins des phénomènes propres au monde de l'imprimé de l'époque qu'elle permet de mettre en lumière et qu'il est possible d'observer dans les livres eux-mêmes<sup>11</sup>.

Les formes qu'adoptent les supports de l'écrit conditionnent les approches qu'en ont les lecteurs. C'est ce que réalisent les grands imprimeurs de l'époque et cela participe à l'émergence d'un contexte d'émulation dans la façon de penser et de concevoir le livre. C'est, par exemple, à ce moment-là qu'apparaît et que se structure la page de titre dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui<sup>12</sup>. La mise en page est travaillée pour permettre l'intégration d'illustrations, de lettrines et d'ornements. Il en est de même pour l'impression de la musique : laborieuse au début du siècle, elle ne donne plus de fil à retordre aux imprimeurs un demi-siècle plus tard. Entre l'année 1501 et l'année 1540, les techniques d'impression se sont perfectionnées et l'imprimerie à caractères mobiles a atteint une maturité qui ne sera pas véritablement remise en cause avant l'invention des rotatives au XIX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, en raison du nombre de missels conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) pour les années 1501-1540 et des contraintes temporelles auxquelles est soumise cette étude, elle est pour le moment concentrée sur les deux premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle qui sont particulièrement significatives.

Pour mener cette étude, le choix de Lyon se justifie à bien des égards. L'importance du fonds patrimonial conservé à la BmL permet la constitution d'un corpus assez conséquent pour mener l'enquête. En effet, la BmL conserve plus de 250 000 livres anciens, ce qui la classe juste après la Bibliothèque nationale de France (BnF) et fait d'elle une institution qui a un véritable rôle à jouer dans la conservation et la valorisation du patrimoine écrit et graphique<sup>13</sup>. De plus, la longue tradition de recherche sur le développement de l'imprimerie lyonnaise est à l'origine d'une documentation scientifique solide sur les imprimeurs, les libraires et la vie

---

<sup>11</sup> PETIT Nicolas, « Les incunables ou les livres imprimés au XV<sup>e</sup> siècle », *Les Essentiels*, BnF (en ligne : <https://essentiels.bnf.fr/fr/livres-et-ecritures/histoire-du-livre-occidental/586fe06a-d438-4788-b994-c5b78c61634e-invention-imprimerie-15e-siecle/article/f560fb99-94d3-4630-b0c3-c56393174652-incunables> ; consulté le 10 juin 2024).

<sup>12</sup> WALSBY Malcolm et Graeme KEMP (ed.), *op. cit.*, p. viii.

<sup>13</sup> COLLECTIF, « Une brève histoire de la bibliothèque », dans *Florus. Nouvelles du patrimoine de la BmL*, n°1, juin 2023, p. 31-34.

religieuse dans la capitale des Gaules. Par ailleurs, le choix ne s'est en réalité pas totalement limité à Lyon mais a été étendu à Vienne pour un missel de 1519... l'occasion de comparer des éditions pour deux diocèses différents.

En outre, Lyon devient le deuxième plus grand centre d'imprimerie en Europe après Paris au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est un lieu de production et d'échanges incontournable en Europe, notamment pour l'Église. Sa situation géopolitique et son emplacement limitrophe, à la confluence des routes fluviales du Rhône et de la Saône, carrefour entre la France, l'Italie et Genève, sont également primordiaux pour comprendre la place qu'il occupe dans cet Occident qui met en réseau marchandises, courants de pensée et inventions techniques. C'est alors une importante place bancaire, une ville de négoce et la rue Mercière est un lieu d'effervescence où s'installent typographes, imprimeurs et libraires dès 1473, réunis en 1539 au sein de la Grande Compagnie des Libraires de Lyon<sup>14</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville accueille de grands noms comme Sébastien Gryphe, Etienne Dolet ou Claude Nourry.

Pour ce qui est de l'Église, à l'heure où le premier livre imprimé en Europe grâce aux caractères mobiles de Gutenberg est une Bible, elle occupe une place prépondérante dans l'économie du livre en Occident. Une grande partie de la production imprimée est contrôlée par elle et orientée pour répondre à ses besoins. Cette influence se manifeste par le nombre d'éditions de textes religieux en Europe entre les années 1470 et 1540 et même après, mais également par la mainmise des institutions religieuses, notamment l'Index, sur le marché du livre à cette époque-là.

## Mise en contexte

En Occident, le début du XVI<sup>e</sup> siècle est marqué, dans le champ des idées, par l'Humanisme, un courant de pensée qui séduit les érudits français depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et qui est alors en partie incarné par la figure du théologien Jacques Lefèvre d'Étaples. Ce dernier est également l'un des grands représentants de l'esprit de réforme qui anime une partie des élites cléricales de l'époque pour faire face à l'inculture du bas clergé et aux vices qui se glissent bien

---

<sup>14</sup> MACLEAN Ian, « Concurrence ou collaboration ? Sébastien Gryphe et ses confrères lyonnais (1528-1556) », dans Raphaële MOUREN (dir.), *Quid novi ? : Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450<sup>e</sup> anniversaire de sa mort*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2008, p.21.

souvent dans les cérémonies<sup>15</sup>. En 1507, il fait la rencontre de l'évêque de Lodève, Guillaume Briçonnet, nommé par la suite évêque de Meaux en 1516 et conseiller de François I<sup>er</sup>. L'entourage du prince nourrit une véritable émulation intellectuelle autour de l'idée de réforme qui se cristallise dans l'expérience du cénacle de Meaux en 1521 sous la protection du roi et de sa sœur Marguerite de Navarre dont Guillaume Briçonnet est le confesseur<sup>16</sup>.

Dans le même temps, le domaine germanique est en proie à une ébullition religieuse qui se propage bientôt en France. En 1517, Martin Luther placarde ses quatre-vingt-quinze thèses sur l'église de Wittemberg pour dénoncer le système des indulgences et énonce de manière virulente la nécessité d'une réforme. Ses idées sont proches de celles des membres du cercle de Meaux, dont certains prendront par la suite le chemin du protestantisme, et le roi de France n'est lui-même pas insensible à la pensée de Luther à l'heure du concordat de Bologne de 1516<sup>17</sup>. La crispation entre catholiques et protestants dans le royaume de France n'intervient réellement qu'à l'occasion de la double affaire des placards en 1534 et 1535 qui en faisant pression sur le roi l'entraîne sur le chemin de la répression active<sup>18</sup>.

C'est dans ce contexte qu'a lieu notre étude sur les missels. Avant que la répression ne prenne le pas sur les débats, il faut prendre en considération ce cadre intellectuel favorable à la réforme, notamment à Lyon qui a intégré le royaume au début du XIV<sup>e</sup> siècle et où le pouvoir épiscopal reste très puissant. Avant la rupture de 1517, l'Église est déjà en proie à des réflexions internes pour repenser la formation des clercs et le rapport des fidèles à la foi. La question de la langue à adopter lors des messes et des cérémonies religieuses est déjà posée, mais si elle est résolue dans le monde protestant, elle reste l'objet de controverses catholiques jusqu'au concile de Vatican II (1962-1965). Néanmoins, la pénétration sur le terrain de ces idées est loin d'être effective pour notre période. Ces réflexions ont pu abordées dans les paroisses urbaines les plus puissantes, comme l'église-mère de Saint-Jean à Lyon, mais il faut attendre le concile de Trente, la réception de ses canons en France et les évêques zélés du Siècle des saints pour que

---

<sup>15</sup> POUILLOUX Jean-Yves, « LEFÈVRE D'ÉTAPLES JACQUES (1450 env.-1537) », sur *Encyclopædia Universalis*, s.d. (en ligne : <https://www-universalis-edu-com.docelec.enssib.fr/encyclopedia/jacques-lefevre-d-etaples/> ; consulté le 12 août 2025).

<sup>16</sup> POUILLOUX Jean-Yves, « BRIÇONNET GUILLAUME (1472 env.-1534) », sur *Encyclopædia Universalis*, s.d. (en ligne : <https://www.universalis.fr/encyclopedia/guillaume-briconnet/> ; consulté le 12 août 2025).

<sup>17</sup> *Ibid*

<sup>18</sup> JOUANNA Arlette, « TALLON Alain, La France et le concile de Trente (1518-1563) » [compte-rendu], dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55<sup>e</sup> année, n°2, 2000. p. 481-484, (en ligne : [www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_2000\\_num\\_55\\_2\\_279855\\_t1\\_0481\\_0000\\_3](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_2000_num_55_2_279855_t1_0481_0000_3) ; consulté le 5 mai 2024), p. 482.

la pensée d'une réforme pénètre le tissu diocésain uniformément<sup>19</sup>. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, au début du XVI<sup>e</sup> siècle les variantes locales persistent et l'Église est loin de réussir son ambition d'unité liturgique fondée sur un rite romain imposé à l'ensemble de la chrétienté, sur l'unification des récits et sur la formation des clercs<sup>20</sup>.

À l'heure du XVI<sup>e</sup> siècle catholique où la parole du prêtre est performative et où pour l'immense majorité des croyants faire, c'est croire, la messe matérialise théoriquement l'acmé de la vie quotidienne des fidèles. Elle correspond au moment où s'exprime le mieux la foi, dans l'intimité et en public, et c'est dans ce cadre qu'intervient le missel. Ce dernier doit être un symbole assez puissant, ce qui pourrait expliquer son appropriation par les fidèles au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours. Ainsi, au « théâtre » de la messe<sup>21</sup>, quelle place ce support liturgique essentiel occupe-t-il dans une mise en scène qui renouvelle le sacrifice de Jésus et permet au croyant d'y accéder<sup>22</sup> ?

La messe est également l'occasion de mettre en scène le rassemblement d'une communauté autour de croyances partagées, inscrites architecturalement dans le paysage par le clocher. Elle permet l'expression d'une identité collective et fédératrice attachée à un terroir et des traditions<sup>23</sup>. Les offices ont donc une fonction sociale mais également politique alors que l'assemblée villageoise se tient volontiers sur le parvis de l'église. Ainsi, les prêtres desservants sont chargés de maintenir le mystère de la messe mais aussi de favoriser la conscience et l'identité communautaires lors des cérémonies<sup>24</sup>. Le respect du calendrier liturgique local en est un des leviers les plus puissants. C'est pourquoi il occupe une place si particulière dans les missels observés : il est souvent annoté, enrichi de fêtes de saints locaux, retiré et recopié à la main avec soin, etc. Ainsi, le moment de la messe répond à des attentes collectives et véhicule

---

<sup>19</sup> BARBICHE Bernard et Ségolène DAINVILLE- BARBICHE, « La diplomatie pontificale à l'épreuve de la réception du concile de Trente en France (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », dans ARABEYRE Patrick et Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET (dir.), *Les clercs et les princes*, Paris, École des chartes, 2013, (DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enc.394> ; consulté le 4 mai 2024), p. 297-298.

<sup>20</sup> MARTIN Philippe, *Histoire de la messe : le théâtre divin, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS, 2016, p. 4.

<sup>21</sup> Expression empruntée au titre de MARTIN Philippe, *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>24</sup> MUTH Olivier, « BONZON Anne, L'esprit de clocher : prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais (1535-1650) » [compte-rendu], dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 159, livraison 1, 2001, p. 300-301, (en ligne : [www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_2001\\_num\\_159\\_1\\_463068\\_t1\\_0300\\_0000\\_1](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2001_num_159_1_463068_t1_0300_0000_1) ; consulté le 3 mai 2024), p. 301.

des idées, des croyances et des émotions partagées par le groupe et matérialisées par le missel, ce qui justifie l'attachement des fidèles au livre.

Notre étude se propose donc de mettre en lumière la production des missels imprimés à Lyon au début du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le but d'en définir certains aspects et de caractériser des profils d'acteurs. Il s'agit également d'identifier des phénomènes, récurrents ou non, qui permettent ensuite de qualifier des habitudes de lecture et d'utilisation des missels, ainsi que de retracer leur histoire pour mettre en lumière un processus de patrimonialisation, entre volonté et hasard, loin d'être évident.

# HISTORIOGRAPHIES

Notre étude est au croisement de grands axes historiographiques et recoupe des traditions et des concepts forgés au cours du temps et particulièrement au XX<sup>e</sup> siècle avec la nouvelle école historique française des Annales, dont les historiens d'aujourd'hui sont en partie les héritiers. Les courants de pensée auxquels elle a donné naissance ont contribué à modifier les réflexions et les perspectives pour chacun des champs historiographiques concernés par notre étude. Néanmoins, dans le domaine français, les sciences historiques se sont également construites au regard des autres écoles européennes et les débats ont fait écho à ceux de nos voisins. La recherche a ainsi évolué, donnant lieu à une historiographie complexe qui repose sur un échange entre les disciplines des sciences sociales, les pays et les traditions historiques.

## Histoire du fait religieux

Dès le début du Moyen Âge, l'écriture de l'histoire a reposé entre les mains des clercs. Par la suite, le champ de l'histoire religieuse a été d'autant plus ardemment investi au XVI<sup>e</sup> siècle dans une France déchirée par les conflits confessionnels entre protestants et catholiques<sup>25</sup>. En effet, après la Réforme, les théologiens et controversistes des deux religions rivales se sont emparés, entre autres, de l'histoire en remontant à l'Antiquité et aux premiers chrétiens. Cette quête de légitimité a été le terreau d'une émulation et l'occasion pour les érudits de développer une rhétorique fondée sur une démarche scientifique, tandis que la faute, l'erreur et l'approximation étaient l'apanage de l'hérésie. C'est dans ce contexte militant que la religion reprend les récits hagiographiques et se dote d'un discours historique sur ses institutions. Ce mouvement est encouragé par les Mauristes, sous l'égide de Dom Mabillon<sup>26</sup>, qui entreprennent un travail d'authentification de sources fondé sur des études précises étayées de citations et de références, aujourd'hui au fondement du travail scientifique de l'historien<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup> DELACROIX Christian, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies I. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2023, p. 269.

<sup>26</sup> Cette démarche est présentée dans son *Traité des études monastiques* (1691) qui présente les intérêts de l'histoire lorsqu'elle est écrite au service de la religion.

<sup>27</sup> HUREL Daniel-Odon, « Les Bénédictins de Saint-Maur et l'Histoire au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Littératures classiques*, n°30, printemps 1997, p. 33-50, (DOI : <https://doi.org/10.3406/licla.1997.2613> ; consulté le 1<sup>er</sup> juin 2024), p. 38.

L'histoire religieuse se déconfessionnalise dès lors qu'elle s'échappe de ce que Jérémie Foa nomme son « carcan clérical »<sup>28</sup>. La question est à l'origine de nouvelles crispations à l'aune de la politique anticléricale menée par la Troisième République. En effet, la création de la section « sciences religieuses » de l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) a pour objectif d'étudier le sujet dans une perspective laïque qui amorce une histoire sociale du fait religieux<sup>29</sup>. C'est de cette longue tradition de controverse que vient la croyance que le protestantisme est la religion du livre et le catholicisme la religion du rite, ce qui aujourd'hui encore continue de nourrir de fausses idées sur l'alphabétisation et la lecture dans le monde catholique. Si c'est ce que prétendent déjà les Réformés au XVI<sup>e</sup> siècle, cette idée continue toujours d'être diffusée en 1880 : c'est dire si elle est tenace et ancrée dans les imaginaires. En effet, Albert Réville, protestant, premier titulaire de la chaire d'histoire comparée des religions au Collège de France et président de la section des sciences religieuses à l'EPHE, maintient dans *Prolégomènes à l'histoire des religions* cette opposition entre « religion de l'esprit » et « ritualisme » catholique<sup>30</sup>.

Néanmoins, avec la fondation de la *Revue d'Histoire de l'Église de France* dans les années 1910, l'histoire ecclésiastique commence à se départir de sa dimension militante et apologétique et les travaux de Gabriel Le Bras « l'acclimate » au monde universitaire (*Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, 1942 et 1945)<sup>31</sup>. En effet, l'histoire de l'Eglise n'est plus écrite par elle-même. Toutefois, ce n'est qu'avec le recul du paradigme socio-économique incarné par Ernest Labrousse dans les années 1960 que peut à nouveau s'affirmer l'histoire religieuse locale avec les thèses géographiques des années 1960-1970 (pensons à Jean Delumeau, Michel Vovelle, Jacques Le Goff, Denis Pelletier, Pierre Goubert ou Anne Bonzon par exemple<sup>32</sup>) puis l'histoire religieuse des mentalités dans les années 1970<sup>33</sup>. Cette migration de l'histoire religieuse de l'Église à l'Université a permis d'en faire aujourd'hui l'un des champs les plus dynamiques de l'historiographie contemporaine. Par

---

<sup>28</sup> DELACROIX Christian, *op. cit.*, p. 258.

<sup>29</sup> JULIA Dominique, « L'historiographie religieuse en France depuis la Révolution française », dans BÜTTGEN Philippe et Christophe DUHAMELLE (dir.), *Religion ou confession*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2010, (en ligne ; <https://doi.org/10.4000/books.editionsmslh.14167> ; consulté le 1<sup>er</sup> juin 2024), § 24.

<sup>30</sup> DELACROIX Christian, *Ibid.*, p. 273.

<sup>31</sup> DURAND Jean-Dominique, « L'histoire religieuse en France », dans DURAND Jean-Dominique, *Le monde de l'histoire religieuse*, LARHRA, 2012, (en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.larhra.2367> ; consulté le 1<sup>er</sup> juin 2024), § 8.

<sup>32</sup> *Ibid.*, § 20.

<sup>33</sup> JULIA Dominique, *Ibid.*, § 39.

ailleurs, cet élan a été entretenu par le développement de l'histoire du livre en France qui a permis, grâce à l'exploitation de nouvelles sources jusque-là peu utilisées en histoire religieuse, l'étude des livres religieux (en particulier des Bibles), de leur contexte de production, de réception et de leurs lecteurs<sup>34</sup>.

Ce glissement a également subi les influences persistantes de l'école des Annales qui, dans la perspective marxisante qui a été la sienne à la fin de la Seconde Guerre mondiale, a éloigné l'individu de l'étude historique pour se concentrer sur les groupes sociaux, les manifestations et les représentations collectives. Aussi les historiens ont-ils délaissé les biographies et l'histoire institutionnelle de l'Église pour se concentrer sur une religion « vécue », c'est-à-dire la manifestation du groupe par la pratique collective de rituels, de gestes et la croyance partagée comme un marqueur d'identité. Cette vision s'inscrit également dans un contexte de déchristianisation accrue de la société française après la fin de la Seconde Guerre mondiale, processus qui se cristallise dans les événements de Mai 1968<sup>35</sup>. Néanmoins, l'historiographie des deux dernières décennies tend à revenir à une histoire plus institutionnelle. Les historiens s'emparent à nouveau de ce champ délaissé à la faveur des études sociales et anthropologiques sur les croyants. Il n'est plus abandonné aux clercs érudits, théologiens et spécialistes du droit canon. Néanmoins, la persistance de l'histoire des mentalités et des représentations continue d'influencer la façon dont les historiens considèrent les formes que prend la religion, notamment les pratiques liturgiques.

L'influence de cette historiographie est perceptible dans notre étude qui, sur les sujets proprement religieux et liturgiques, s'appuie sur deux types de sources secondaires marquées par une importante éclipse entre la fin des années 1930 et le début des années 1990. Précocement, quelques ouvrages paraissent dès la fin des années 1970 mais sont alors encore majoritairement écrits de la main de gens d'Église. Le glissement s'opère au tournant des années 1990 et les universitaires s'emparent de la question en se réappropriant les thèmes de l'histoire religieuse par le prisme des réformes protestante et tridentine, des conflits confessionnels et de la liturgie. Sur ces sujets, nous pouvons nous référer principalement à des ouvrages généraux sur la liturgie catholique, parmi lesquels : l'*Histoire du missel français* de Michel Albaric et l'*Histoire de la messe : le théâtre divin (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)* de Philippe Martin.

---

<sup>34</sup> JULIA Dominique, *op. cit.*, § 40.

<sup>35</sup> *Ibid.*, § 42.

L'article de Jean-Baptiste Lebigue (*Initiation aux manuscrits liturgiques*) a été d'une grande utilité pour comprendre l'organisation du missel et les méthodes d'adaptation du texte au calendrier chrétien. Les volumes sur l'*Histoire des diocèses de France*, et en particulier sur celui de Lyon, dirigés par Jacques Gadille ont également été l'occasion de saisir le contexte religieux dans lequel s'inscrit notre corpus. En revanche sur l'histoire des institutions religieuses, des pratiques liturgiques, en particulier en lien avec le livre, et des célébrations du point de vue des clercs, la bibliographie reste lacunaire, notamment parce que le renouvellement historiographique n'est pas achevé et de nombreuses références, si elles restent excellentes, commencent à accuser les décennies. Preuve étant que certains de ces livres sont aujourd'hui difficiles à trouver en bibliothèque.

## Histoire culturelle et intellectuelle

Surtout considérée comme une sous-discipline, l'histoire culturelle n'acquiert véritablement ses lettres de noblesse qu'à partir des années 1980, notamment à l'initiative de Roger Chartier et Pascal Ory<sup>36</sup>. Elle émerge avec les problématiques culturelles de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le recul de l'histoire économique héritée des Annales de Labrousse et est corrélée à l'essor des liens entre les sciences sociales et historiques après Mai 1968. Au regard des travaux produits dans ce domaine, la fin du Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle ont passionné de grands chercheurs, à l'instar de Pierre Chaunu, Jean Delumeau, Philippe Hamon ou Arlette Jouanna. Sous la plume de Daniel Roche, elle a pris rapidement la forme d'une « histoire sociale de l'objet matériel », un concept dont nous pouvons en partie nous emparer pour notre étude<sup>37</sup>. De plus, s'y ajoute un autre pan de l'historiographie : l'histoire intellectuelle, qui repose sur l'histoire des idées, intimement liée à celle des mentalités et des sensibilités<sup>38</sup>. Leurs apports mettent en évidence les liens entre acteurs, contexte et œuvre pour éclairer la diversité des constructions culturelles, des pratiques socialement différenciées et des formes d'appropriation de la lecture<sup>39</sup>. Ainsi, la plasticité de la notion d'histoire culturelle nous

---

<sup>36</sup> DELACROIX Christian, *op. cit.*, p. 185.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>38</sup> Sur la question, les travaux d'Alain Corbin font office de référence. *Les Cloches de la terre : paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle* publié en 1994 en est un exemple.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 380.

intéresse puisque nous voulons, caché derrière son livre, mettre en lumière le sujet, sa culture, son statut social, son éducation, son rôle dans la hiérarchie de l'Église.

En France, Lucien Febvre et Henri-Jean Martin (*L'apparition du livre*, 1958) font office de précurseurs dans le domaine de l'histoire du livre et de la lecture dès la fin des années 1950 et posent les premiers jalons de la discipline. On observe ensuite une certaine latence jusqu'à la toute fin des années 1960 où Henri-Jean Martin se met à nouveau à publier ses recherches sur le sujet mais poursuit sur l'axe ouvert en 1958, c'est-à-dire sur l'histoire du livre. Il est rejoint par Frédéric Barbier dont le travail est davantage tourné vers les réseaux européens d'échanges et de négoce des « gens du livre » (*L'Europe et le Livre : réseaux et pratiques du négoce de librairie. XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, 1996). En réalité, c'est avec l'entreprise de Roger Chartier que l'histoire du livre prend un nouveau tournant à la publication de *Lecture et lecteurs dans la France d'Ancien Régime* (1987) car il se propose non plus d'étudier le livre et ses circuits mais les pratiques qui l'entourent et les conséquences de l'arrivée de l'imprimé sur le rapport des hommes et des femmes à la lecture. Le point de vue qu'il adopte se singularise des précédentes recherches et peut se prêter à une histoire à l'échelle des individus, qui nous intéresse davantage ici. Dans le domaine, les travaux du prêtre et historien Michel de Certeau (*L'invention du quotidien*, 1980), sur le « braconnage culturel » ont également permis de qualifier les ruses et les stratégies des lecteurs pour s'approprier une œuvre qui leur est imposée par les autorités commerciales, politiques ou religieuses<sup>40</sup>.

Dans le reste de l'Europe, les historiens se sont également emparés du sujet et ont mené d'importants chantiers de recherches parfois pilotés à l'échelle nationale, en lien étroit avec l'archéologie du livre. Les Pays-Bas, en partie sous l'impulsion de la bibliothèque nationale et l'université d'Utrecht, ont fortement investi le champ de l'histoire culturelle, en lien avec la forte concentration de grands centres d'imprimerie qui ont irrigué l'Europe durant la majeure partie de l'époque moderne<sup>41</sup>. Au Royaume-Uni, nous pouvons compter sur les travaux généraux de Peter Burke sur la « *Cultural History* » (« *What is Cultural History ?* », 2004)<sup>42</sup> et

---

<sup>40</sup> CERTEAU Michel DE, *L'invention du quotidien. 1 : Arts de faire. 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1980.

<sup>41</sup> Ce projet d'envergure en témoigne : KB, NATIONAL LIBRARY OF THE NETHERLANDS et CONSORTIUM OF EUROPEAN RESEARCH LIBRARIES (CERL), *Short-Title Catalogue Netherlands (STCN). The Dutch National Bibliography up to 1801*, mis en ligne en 2022 (en ligne : [https://data.cerl.org/stcn/\\_search](https://data.cerl.org/stcn/_search) ; consulté le 12 août 2025).

<sup>42</sup> GESLOT Jean-Charles, « Peter BURKE, Qu'est-ce que l'histoire culturelle ? », *Revue d'histoire culturelle*, 6, 2023, (DOI : <https://doi.org/10.4000/rhc.3520> ; consulté le 2 juin 2024).

plus particulièrement sur les recherches qui se sont développées autour d'un axe bibliographique avec la naissance de projets comme l'*Universal Short Title Catalogue* dirigé par Andrew Pettegree<sup>43</sup>. Enfin, les bibliothèques européennes ont pris la mesure du travail à accomplir, ce qui a donné lieu à la naissance du *Consortium of European Research Libraries* depuis 1992. Cette émulation scientifique favorise l'écriture d'une histoire européenne du livre et a préparé le terrain de projets transnationaux sur le sujet<sup>44</sup>.

Sur l'histoire générale du livre et de la lecture, nous nous référons à des travaux fondateurs que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer. Ils permettent d'acquérir des notions fondamentales sur la culture de la lecture et les pratiques qui y sont associées à l'époque moderne, avec une concentration sur le XVI<sup>e</sup> siècle. Nous y trouvons entre autres *L'apparition du livre* de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *A Potencie of Life: Books in Society. The Clark Lectures 1986-1987* de Nicolas Barker, *L'imprimé en Europe occidentale (1470-1680)* de Malcolm Walsby ou encore *Society and Culture in Early Modern France: Eight Essays* de Natalie Zemon Davis. Pour comprendre l'arrivée de l'imprimerie à Lyon et ses conséquences à l'échelle des institutions religieuses, la thèse de Jean-Benoît Krumenacker sur le sujet est particulièrement utile : *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*.

Sur le lien particulier entre religion et imprimé, quelques ouvrages nous renseignent plus précisément sur les rapports des hommes du clergé aux livres religieux et sur leurs pratiques de lecture qui ont tendance à se singulariser en raison de leur statut dans la société et dans l'Église. Pour nous repérer, citons quelques références : *Livres, éducation et religion dans l'espace franco-belge, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles : actes de la journée d'étude du 29 février 2008 [...]* d'Isabelle Parmentier, l'article de Marie-Thérèse Lorcin dans *Cahiers d'histoire* (« Des commandes pour les orfèvres : la visite pastorale du diocèse de Lyon en 1469 ») ou encore celui de Micol Long, « Monastic Practices of Shared Reading as Means of Learning », dans *The Annotated Book in the Early Middle Ages* dirigé par Mariken Teeuwen et Irene van Renswoude.

---

<sup>43</sup> UNIVERSITY OF ST-ANDREWS, *Universal Short Title Catalogue (USTC)*, mis en ligne en 2011, (en ligne : <https://www.ustc.ac.uk/> ; consulté le 4 août 2025).

<sup>44</sup> Citons par exemple le projet de la BRITISH LIBRARY, *Incunabula Short Title Catalogue (ISTC)*, mis en ligne en 2016 (en ligne : [https://data.cerl.org/istc/\\_search](https://data.cerl.org/istc/_search) ; consulté le 4 août 2025).

## Bibliographie matérielle

Le livre dans sa dimension matérielle a échappé à l'historien pendant longtemps. Victime d'une approche tantôt internaliste tantôt externaliste, il était vu comme le réceptacle d'une œuvre qui s'explique soit exclusivement par son texte, soit uniquement par son contexte<sup>45</sup>. Les historiens de l'art ont quant à eux préféré ne considérer que les « beaux » livres. Néanmoins, aucune de ces approches n'est satisfaisante : la matérialité de l'objet est rarement prise en compte. Aussi le sujet a-t-il longtemps été abandonné aux collectionneurs et aux premiers bibliographes qui ont œuvré à la publication de grandes sommes. Ces dernières restent aujourd'hui des références, comme la *Bibliographie lyonnaise* de Henri et Julien Baudrier, bien que leur démarche se soit souvent limitée à une étude au cas par cas.

Mais bientôt, ce qui a longtemps été considéré comme une sous-catégorie des études historiques suscite la curiosité de quelques chercheurs. C'est dans ce cadre qu'ont commencé les premiers travaux sur le sujet en Angleterre. L'intérêt outre-manche pour la bibliographie s'est développé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle mais elle ne s'est érigée en véritable discipline qu'à la faveur de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des études sur le théâtre élisabéthain et les éditions des œuvres de Shakespeare. Cette école de *New Bibliography* menée par McKerrow produit les premiers manuels sur le sujet et a pour ambition d'étudier les livres à travers le prisme de leur matérialité<sup>46</sup>.

Elle est rejointe par l'école américaine de bibliographie après la Seconde Guerre mondiale sous l'impulsion de Fredson Bowers et sa revue *Studies in Bibliography*<sup>47</sup>. Au même moment, Charlton Hinman se penche à nouveau sur Shakespeare et produit une étude poussée de son *First Folio* en comparant tous les exemplaires de la Shakespeare Folger Library de Washington<sup>48</sup>. Dans les années 1970, le sujet suscite à nouveau l'enthousiasme du monde britannique. Gaskell fait paraître *A New Introduction to Bibliography* et McKenzie pense les fondements de ce qu'est aujourd'hui la bibliographie matérielle. Il réintroduit le sujet dans le

---

<sup>45</sup> DELACROIX Christian, *op. cit.*, p. 379.

<sup>46</sup> VARRY Dominique, « La bibliographie matérielle : renaissance d'une discipline », dans *50 ans d'histoire du livre*, Presses de l'Enssib, 2014 (DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.2685> ; consulté le 10 juin 2024), § 3.

<sup>47</sup> *Ibid.*, § 7.

<sup>48</sup> *Ibid.*, § 6.

processus de production et de transmission du livre et il éclaire le rôle des imprimeurs en se penchant sur leurs archives<sup>49</sup>.

Cette étude s'inscrit donc dans le changement de perspective historiographique des années 1980-1990, connu sous le nom de *Material Turn*. Les chercheurs se mettent à s'intéresser au livre comme objet matériel et à la lecture comme pratique contextualisée. Un glissement du texte au support, de l'auteur au lecteur, de l'idée à l'usage s'effectue. Cet état des lieux est dressé dans un volume entièrement consacré à l'histoire du livre publié par la Modern Language Association of America en 2006, particulièrement dans l'introduction de Leah Price, « Introduction : Reading Matter »<sup>50</sup>. Abandonnant l'accent sur la position surplombante de l'éditeur, une nouvelle attention est portée au circuit économique du livre<sup>51</sup>. Cette idée met davantage en valeur les échanges et l'horizontalité des relations entre les acteurs. C'est un premier pas vers l'étude du livre sous l'angle des pratiques de lecture et d'utilisation<sup>52</sup>. Dans la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, le mouvement *New Historicism* participe aussi à ce nouvel enthousiasme autour du texte et de sa matérialité et les mécaniques socio-culturelles à l'œuvre derrière les pratiques la lecture<sup>53</sup>.

Mal enseignée dans les écoles centrales du XIX<sup>e</sup> siècle, la France est longtemps en retard dans cette discipline qui reste secondaire. Certains historiens français sont néanmoins en contact avec des chercheurs en archéologie du livre issus du monde anglophone, comme l'australien Wallace Kirsop qui entretient des liens étroits avec Roger Chartier, Roger Laufer, Henri-Jean Martin et Jeanne Veyrin-Forrer qui publie un premier *Manuel de bibliologie* en 1971<sup>54</sup>. La pénétration des études bibliographiques en France a été en partie favorisée par la mise en série des données historiques et la modélisation alors que l'histoire-récit n'est plus en

---

<sup>49</sup> VARRY Dominique, *op. cit.*, § 10.

<sup>50</sup> PRICE Leah, « Introduction: Reading Matter », *Special Topic: The History of the Book and the Idea of Literature*, Modern Language Association of America, Vol. 121, Issue 1, janv. 2006, published online by Cambridge University Press: 23 oct. 2020, p. 9-16.

<sup>51</sup> ADAMS Thomas R. et Nicolas BARKER, « A New Model for the Study of the Book », dans BARKER Nicolas (ed.), *A Potencie of Life: Books in Society. The Clark Lectures 1986-1987*, London, The British Library and Oak Knoll Press, 2001, p. 11-14.

À ce sujet, les schémas « The Communications Circuit » et « The Whole Socio-Economic Conjuncture » proposés dans cet ouvrage sont particulièrement éclairants.

<sup>52</sup> BARKER Nicolas, « Marginalia », *The Book Collector*, vol. 52, n° 1, Spring 2003, p. 16-17.

<sup>53</sup> BRAYMAN Hackel Heidi, « Introduction », dans BRAYMAN-HACKEL Heidi, Jesse M. LANDER et Zachary LESSER (ed.), *The book in history, the book as history: new intersections of the material text*, New Haven and London, Yale University Press, 2016, p.10.

<sup>54</sup> Tiré du témoignage de Wallace Kirsop rapporté par Patrick Spedding, « *Book history at Monash in the 1960s* », 19 juillet 2012, (en ligne : <https://patrickspedding.blogspot.com/2012/07/book-history-at-monash-in-1960s.html> ; consulté le 10 juin 2024).

vogue dans les années 1960<sup>55</sup>. Dans le champ de l'histoire du livre, ce nouveau paradigme scientifique est à l'origine des grandes études menées sur les bibliothèques de l'époque moderne, notamment religieuses. En bibliographie, cette méthode, bien que critiquée, permet de faire apparaître des schémas dans la production des livres et dans les pratiques qui leur sont par la suite associées (selon la nature de l'ouvrage, l'édition, le bassin géographique, la réception, les différents acteurs, leurs origines culturelles, sociales ou linguistiques, etc)<sup>56</sup>.

Malgré tout, la bibliographie matérielle reste une discipline qui peine parfois à se détacher d'un imaginaire collectif qui associe patrimoine avec beauté ou grandeur. Aussi, si, dans le domaine de l'imprimerie, l'étude des grandes œuvres littéraires et des incunables sont choses répandues, il en va différemment pour les livres du quotidien, les livres populaires, d'auteurs aujourd'hui inconnus, à faible valeur esthétique ou devenus difficilement lisibles par la mise en page ou la typographie. Ne parlons pas des livres religieux tombés en désuétude, souvent patrimonialisés par hasard et largement détruits ou disparus. Toutefois, depuis quelques années la bibliographie matérielle suscite un nouvel engouement et les travaux se multiplient. Le sujet inspire des études, mémoires et thèses. Ce mouvement est encouragé par l'essor du poids des livres anciens sur le marché de l'art – et par conséquent des faux qui nécessitent des expertises et des enquêtes sur les provenances et la matérialité des ouvrages. De nombreux articles sur la question fleurissent et les catalogues d'exposition des bibliothèques et des musées permettent de remettre le patrimoine écrit au cœur de la recherche scientifique.

Ma bibliographie repose surtout sur la lecture des sommes suivantes, souvent incomplètes mais qui permettent de se saisir du contexte de production de notre corpus et qui restent à ce jour inégalées pour le domaine français : *Les manuscrits liturgiques du diocèse de Lyon : description et analyse* de Robert Amiet, la *Bibliographie der Breviere* de Hans Bohatta ou encore la *Bibliographie lyonnaise* en douze tomes de Henri et Julien Baudrier (1895-1921). Ces références offrent des connaissances quelquefois très pointues et précieuses sur les éditions et les imprimeurs qu'elles citent, notamment grâce à la reproduction de marques typographiques, de gravures ou d'ornements. Enfin, nous n'avons trouvé aucune étude

---

<sup>55</sup> DELACROIX Christian, *op. cit.*, p. 415.

<sup>56</sup> Sur la question, l'étude de HEDGES S. Blair, « Wormholes record species history in space and time », *Biology Letters*, vol. 9, n° 1, 23 février 2013 (DOI : <https://doi.org/10.1098/rsbl.2012.0926> ; consulté le 15 mai 2024) est un bon exemple.

bibliographique à ce jour portant sur les missels imprimés, ni sur les livres liturgiques plus généralement, du XVI<sup>e</sup> siècle français. Les interactions intellectuelles et *marginalia* ont été étudiées dans les travaux de Heather J. Jackson (*Marginalia : Readers Writing in Books*) et William H. Sherman (*Used Books. Marking Readers in Renaissance England*) qui introduit le concept de « *clean book* » assimilant l'annotation à un processus « d'empowerment » des lecteurs<sup>57</sup>. Pour la France, citons les travaux de Christine Bénévent, comme son article intitulé « Du bon usage de l'annotation manuscrite » publié dans le *Bulletin du bibliophile*. Par comparaison, les signes d'interactions involontaires, comme les taches et l'usure, ont fait l'objet de relativement peu de publications. Les travaux de Kathryn Rudy (*Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts* ou *Piety in Pieces: How Medieval Readers Customized their Manuscripts* par exemple) ou de David Ganz (« Touching Books, Touching Art: Tactile Dimensions of Sacred Books in the Medieval West ») sur les traces d'usure et de saleté dans les manuscrits religieux médiévaux, ainsi que les recherches d'Eric Kwakkel qu'il publie depuis plus de quinze ans sur son blog ont été fondamentaux pour définir, caractériser et comparer les traces retrouvées dans nos missels.

Finalement, le livre est au croisement de toutes ces historiographies et matérialise un point de rencontre entre tous ces domaines de recherches, de l'histoire religieuse à la bibliographie matérielle en passant par l'histoire culturelle et l'histoire de l'imprimé et de la lecture. La place du missel dans ces histoires fait émerger des questions auxquelles nous tenterons de répondre. De même, notre étude se propose de recouper les méthodologies appliquées à ces champs de recherches en se plaçant dans la continuité des mouvements historiographiques des dernières décennies.

---

<sup>57</sup> SHERMAN William, « “Rather Soiled By Use”: Attitudes Toward Readers' Marks », *The Book Collector*, vol. 52, n° 4, Winter 2003, p. 474-475.

# PRÉSENTATION DU CORPUS DE SOURCES

## Typologie des sources

Notre corpus est constitué de sept éditions de missels publiées entre 1501 et 1519 pour un total de onze exemplaires. Ils ont été choisis dans le catalogue de la BmL sur un critère temporel au départ, avant que la grille de sélection ne s'étoffe au gré de la progression de notre réflexion. La matérialité du livre a parfois dû nous contraindre à faire des choix.

Ont ainsi été finalement retenues les éditions suivantes<sup>58</sup> :

| Édition                                         | Date | Imprimeur           | Éditeur(s)                              | Exemplaire(s)                                            |
|-------------------------------------------------|------|---------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <i>Missale ad vsum<br/>romane ecclesie</i>      | 1501 | Claude Davost       |                                         | Rés A 491938                                             |
| <i>Missale ad vsum<br/>Lugdunem</i>             | 1502 | Claude Davost       | Jean Huguetan<br>et Étienne<br>Gueynard | Rés 317133                                               |
| <i>Missale ad usum<br/>ecclesie Lugdunensis</i> | 1503 | Janon Carcan        |                                         | Rés 155217<br>Rés 156140                                 |
| <i>Missale ad vsum<br/>romane ecclesie</i>      | 1504 | Nicolas<br>Benedict | Jacques<br>Huguetan                     | Rés 317271                                               |
| <i>Missale ad usum<br/>romane ecclesie</i>      | 1505 | Étienne Baland      | Corrigée par<br>Étienne Pariset         | Rés 155318                                               |
| <i>Missale ad usum<br/>Lugdunensis ecclesie</i> | 1510 | Claude Davost       | Jean Huguetan                           | Rés 317139<br>Rés 317071<br>Rés A 486753<br>Rés B 493008 |

<sup>58</sup> Ces livres font l'objet de notices et de fiches d'identité plus détaillées dans la partie consacrée aux sources. L'orthographe des noms propres provient des propositions du Fichier d'Autorité International Virtuel (VIAF) pour le domaine français, employées par la BnF.

|                                                           |      |                     |  |            |
|-----------------------------------------------------------|------|---------------------|--|------------|
| <i>Missale ad usum<br/>sancte Viennensis<br/>ecclesie</i> | 1519 | Bernard<br>Lescuyer |  | Rés 134997 |
|-----------------------------------------------------------|------|---------------------|--|------------|

## Explication des choix

L'intérêt des livres de messe c'est qu'ils ont une utilité pratique et quotidienne pour un lectorat déjà en partie ciblé. Ils ont l'avantage d'être souvent très marqués par leurs lecteurs et l'observation, même rapide, des traces archéologiques qu'ils comportent suffisent à témoigner d'usages différenciés que l'on peut en partie caractériser au regard de nos propres usages du livre : lecture préparatoire, lecture à voix haute, lecture d'étude, en intérieur ou en extérieur, debout ou assis, par exemple. Nous avons exclu les bréviaires pour nous concentrer sur les missels et réduire un corpus qui devenait trop important à traiter.

De même, après avoir limité le cadre temporel aux deux premières décennies de la période post-incunable, nous avons réalisé l'intérêt de rester dans le domaine français et de resserrer notre corpus autour des missels imprimés à Lyon (en excluant ceux issus du fonds jésuite des Fontaines<sup>59</sup>). En effet, l'état de dégradation d'un missel de Genève dont le dos était particulièrement abîmé ne permettait pas une consultation aisée. De plus, il ne présentait pas dans son organisation les mêmes caractéristiques que les missels lyonnais jusque-là étudiés, ce qui ne facilitait pas la comparaison parce que les conditions d'analyse n'étaient pas remplies. Une fois cette édition écartée, il ne restait plus qu'un missel imprimé à Paris, à usage de Cluny. La question s'est alors posée de conserver une forme d'unité, en particulier géographique, et nous avons pris la décision de nous restreindre à Lyon pour le contexte d'édition.

Quant au missel de 1519 imprimé à Lyon par Bernard Lescuyer à usage de Vienne, il sert en quelque sorte d'élément de comparaison. De plus, bien que relevant de sa propre juridiction diocésaine, la ville de Vienne, par sa proximité avec l'Église primatiale, s'intègre à un bassin géographique dominé, dans cette partie de la vallée du Rhône, par Lyon. L'étude de

<sup>59</sup> Ce choix se justifie par le fait que la collection ne relève pas des mêmes logiques de constitution et d'acquisition.

ce livre permet donc, dans une certaine mesure, d'observer les influences entre des diocèses géographiquement proches mais d'importance différente, sur le plan liturgique comme sur le plan de la production imprimée.

## Critique du corpus

Les choix qui ont mené à la formation de ce corpus peuvent toutefois faire l'objet de critiques à plusieurs égards. La première repose sur la proportion de missels qui subsistent aujourd'hui à la BmL par rapport à la masse de livres qu'ils représentaient au début du XVI<sup>e</sup> siècle. On peut imaginer à quelle fréquence des livres utilisés de façon quotidienne, parfois plusieurs fois par jour, dans des conditions de conservation précaires, soumis à la flamme des bougies ou à l'humidité des églises, ont besoin d'être remplacés<sup>60</sup>. De plus, dans un diocèse comme celui de Lyon qui compte 944 paroisses, le nombre de chanoines, curés, simples desservants ayant l'obligation d'avoir un missel (en propre ou emprunté dans la bibliothèque de l'église) devait nécessiter la monopolisation de véritables réseaux de production de livres liturgiques pour entretenir les bibliothèques religieuses. Les missels étaient sûrement imprimés en plusieurs milliers d'exemplaires pour chaque nouvelle édition.

Aujourd'hui, nous n'avons plus accès qu'à une portion congrue de cette production. Cet échantillon est en partie dû au caractère périssable du missel conditionné par l'usage qu'en font les clercs. Le missel, une fois trop usé, n'est pas destiné à être conservé et le plus souvent il est simplement jeté. Cependant, c'est aussi la conséquence du faible intérêt patrimonial que ces collections ont suscité lors des saisies révolutionnaires. Après le décret du 2 novembre 1789, ils deviennent des biens nationaux et les livres des bibliothèques religieuses (souvent les mêmes d'une bibliothèque à une autre) représentent alors l'immense majorité des dépôts, à une époque où ils ne sont pas la priorité des gouvernements révolutionnaires et où ils sont jugés illisibles et appartenant au passé. À la faveur des accidents et des piètres conditions de conservation, certains dépôts sont complètement ou en partie détruits. Beaucoup de livres liturgiques parfois anciens mais dont les agents de l'État estiment mal la valeur patrimoniale (à cause de l'ampleur de leur tâche et de leur manque de qualifications dans le domaine) disparaissent à ce moment-là. Ainsi, ils n'ont acquis une dimension patrimoniale qu'au hasard de leur parcours et la

---

<sup>60</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle, il pouvait y avoir plus de vingt-cinq messes par jour dans l'église de Fourvière.

majeure partie de ceux qui subsistent aujourd'hui, en tout cas dans le fonds étudié, sont issus de bibliothèques privées. Quelques-uns n'ont enfin intégré la bibliothèque municipale qu'à la faveur de la loi de 1905, comme l'indiquent les sceaux des institutions religieuses apposés et datés à ce moment-là. Aussi le corpus étudié est-il loin d'être représentatif du nombre de missels produits et/ou en circulation entre 1500 et 1520 ; il témoigne plutôt d'un processus de patrimonialisation bien loin d'être linéaire et évident.

## PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Nous l'avons vu, le missel est un livre fondamental pour les célébrations catholiques puisqu'il guide le desservant dans les hautes et grands messes comme dans les messes quotidiennes. Il est donc très rapidement marqué par des traces d'utilisation involontaires : usure, petits accidents (taches de cire et d'encre), humidité, terre. Mais en tant que principal outil du curé, il fait également l'objet de modifications plus ou moins intrusives, à la convenance de son propriétaire dont les habitudes de lecture sont visibles : ajout ou retrait de cahiers ou feuillets imprimés ou manuscrits, d'illustrations ou d'ornements, de notes, de corrections ou de prières, de manicules, de signets, biffure de certains passages, restaurations de papier, etc.

Ces observations découlent d'une démarche empirique fondée sur le recensement de toutes les données visibles sur chaque page de chaque missel selon une grille d'analyse qui prend en compte la présence de taches, d'usure, d'annotations manuscrites, de provenances, d'illustrations et d'opérations de restauration, cela quelle que soit la période à laquelle ces éléments sont apparus (avant 1960 lorsque c'est possible de l'estimer). Un champ est laissé pour d'éventuelles remarques et des observations sur des caractéristiques relevant de la phase d'impression des livres (taches d'encre typographique, erreurs de foliotation ou de signatures, etc). Cette méthode doit permettre de schématiser des phénomènes récurrents ou particuliers en ayant recours à une mise en graphique des données<sup>61</sup>.

Une forte tension s'exprime entre trois dimensions que revêt le missel. C'est à la fois un objet collectif qui appartient à une communauté pour la pratique de rituels codifiés et partagés ; mais aussi un livre de travail qui s'enrichit et est complété tout au long de sa vie, parfois jusqu'à trois siècles après sa publication ; et enfin c'est un objet personnalisé par lequel s'exprime l'individualité d'un lecteur. Ces trois aspects sont présents d'une manière ou d'une autre dans tous les cas observés et agissent en système. Il est, par conséquent, difficile d'associer clairement certaines traces archéologiques à l'un ou aux autres. Les cloisons sont fines entre les catégories d'interactions et la plupart peuvent refléter au moins deux logiques

---

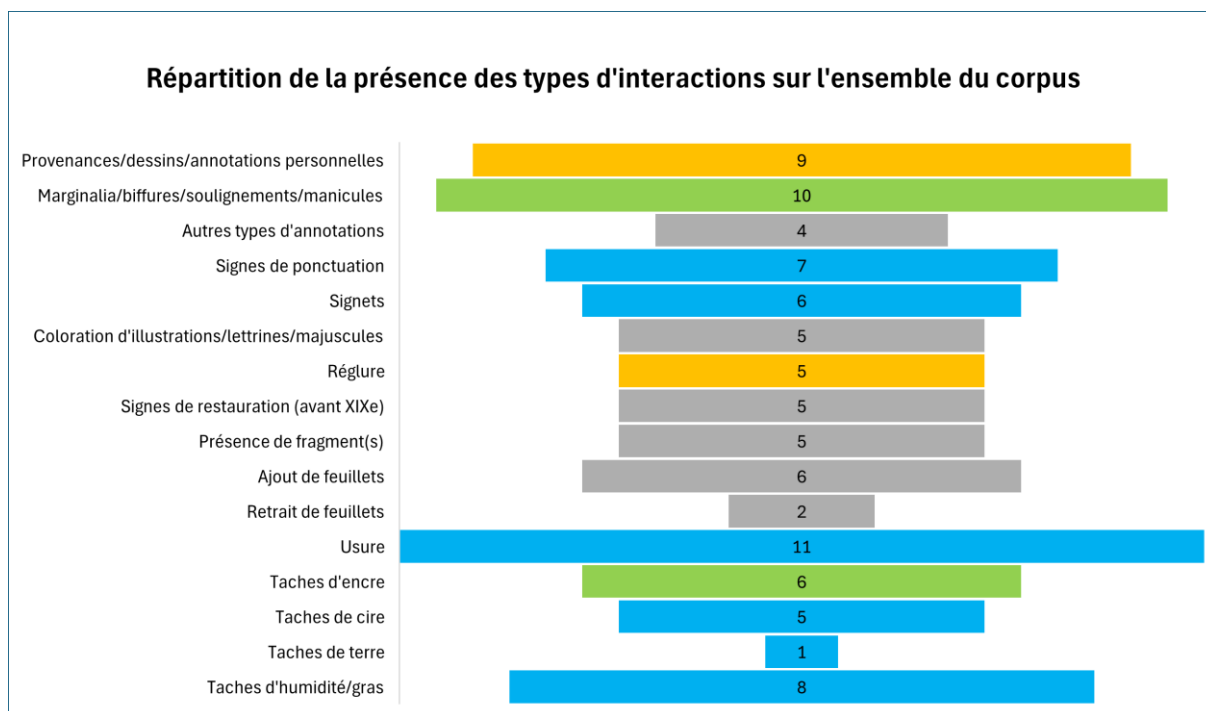
<sup>61</sup> Ces graphiques décomposés, pour plus de clarté, en « données issues d'interactions volontaires » et « données issues d'interactions involontaires » sont à retrouver dans les annexes.

différentes. Cela s'explique par le fait que cette distinction n'a jamais été pensée et établie en ces termes à l'époque où les livres étaient encore en usage.

Le graphique suivant (fig. 1) permet de visualiser efficacement cette idée. Après étude du corpus, il présente une synthèse des types d'interactions caractérisées et leur répartition. Par exemple, 100% des ouvrages comportent des signes d'usure liée à leur manipulation ; au contraire, seul un livre porte des traces de terre. On notera par ailleurs que l'ensemble des livres ont été parcourus et ont réellement été utilisés. Les couleurs permettent déjà de regrouper les données et de les catégoriser, selon le contexte d'utilisation des ouvrages et la fonction qu'ils remplissent. Cependant, ce graphique permet aussi de rendre compte de cette zone grise où l'association avec l'une ou l'autre des catégories est beaucoup moins évidente. Prenons l'exemple de l'ajout de feuillets, il relève du choix d'un possesseur qui, par ce biais, exprime ses préférences et ses habitudes. Néanmoins, ce choix est commandé par la fonction même du desservant qui a en tête le déroulé de la messe et la place qu'y occupe le livre ; il est guidé par une réflexion sur l'effet qu'il souhaite avoir sur le spectateur et des considérations pratiques de manipulation. Enfin, le remplacement ou l'ajout d'un ou de plusieurs feuillets peut également être le résultat d'une volonté de corriger ou de compléter le texte<sup>62</sup>. Nous aurons évidemment l'occasion de revenir sur cette question et de fournir des exemples, ainsi que de détailler et justifier la typologie.

---

<sup>62</sup> À ce propos, bien que cela ne corresponde pas tout à fait à la définition d'un feuillet, nous avons compté dans cette catégorie les feuilles ajoutées ou collées dans la tranche *a posteriori* de la reliure de l'ouvrage parce qu'il nous semblait qu'ici l'intention primait sur la forme. Le lecteur a cherché à respecter et imiter les feuillets du livre, tout en n'ayant peut-être pas les moyens de le faire relier à nouveau. Par ailleurs, pour les mêmes raisons ces feuillets dépassent la catégorie des marginalia et des simples annotations.



|                                            |  |
|--------------------------------------------|--|
| Eléments liés à une forte personnalisation |  |
| Eléments liés à l'activité liturgique      |  |
| Eléments liés à l'activité intellectuelle  |  |
| Eléments liés aux trois contextes          |  |

*fig. 1 - Présence et répartition des données collectées*

En réalité, beaucoup d'analyses et d'idées peuvent être déduites de l'observation de notre propre bibliothèque, de nos pratiques de lecture contemporaines et de celles que l'on peut observer chez les autres : la façon dont nous rangeons ou ne rangeons pas nos livres, dont nous lisons en mangeant, dans les transports en commun, assis à une table, allongés dans la pénombre, l'état dans lequel nous rendons ou récupérons les livres prêtés, le conflit entre ceux qui annotent les livres et ceux qui ont cette pratique en horreur, la variété de nos marque-pages, les larmes que nous versons sur les pages, le texte que nous suivons du doigt, le livre qui nous accompagne toute une année universitaire dans le fond du cartable, etc. C'est pourquoi une partie des signes visibles sur le livre n'est pas particulièrement difficile à identifier. L'eau, la cire, le gras... nous reconnaissons leurs effets sur le papier (qu'il soit fait de chiffons ou de bois). Ce sont donc bien souvent leurs causes que nous avons plus de mal à cerner car elles peuvent être multiples et résulter d'une combinaison d'interactions. Enfin, dans certains cas,

l'absence de données archéologiques renseigne autant que leur présence. Une partie dont les feuillets sont plus intacts que ceux qui les précèdent ou les suivent soulève presque autant de questions qu'une page très usée.

Dans ce contexte, la datation est un véritable enjeu. Si l'on peut imaginer que la plupart de ces traces ont été faites alors que l'ouvrage était encore en usage dans son contexte liturgique, ce sont également des livres qui, en raison-même de ce contexte, s'abîment fortement et sont amenés à être renouvelés fréquemment<sup>63</sup>. Après un certain nombre d'années, ils sont rangés dans la bibliothèque du chapitre, de l'évêché ou dans des collections privées avant d'échouer dans les bibliothèques municipales après la Révolution. Cette temporalité est particulièrement difficile à saisir, notamment du fait que certains livres sont toujours annotés jusque dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>. Nous pourrions donc être amenée à limiter certains aspects de notre étude à un terminus *post quem*, lorsque le missel cesse d'intervenir dans le contexte liturgique pour lequel il était initialement conçu. Il convient aussi de noter que nous avons décidé de ne pas nous appesantir sur les reliures (époque, matériaux, techniques) puisqu'elles sont très rarement d'origine et que la plupart datent probablement du XVIII<sup>e</sup> siècle ou plus tard, lorsque les ouvrages ont été à nouveau reliés avant d'intégrer des collections particulières. Elles portent très peu de traces d'usure liées à l'activité liturgique et nous avons plutôt préféré nous concentrer sur les interventions dans l'organisation du codex (feuillets, cahiers, fragments de restauration).

Néanmoins, cette méthodologie pose certains problèmes. Tout d'abord, la mise en série tend à gommer les particularismes de chaque exemplaire et la schématisation a tendance à simplifier des phénomènes complexes et difficiles à résumer. Ensuite, elle n'empêche pas les biais qui influencent le regard porté sur la matérialité du livre, en particulier les conditions de luminosité et la fatigue visuelle. De même, pour une fréquence d'utilisation similaire, tous les papiers, en raison de leur qualité, ne marquent pas de la même façon et l'usure n'a pas toujours le même aspect d'un livre à l'autre. Si ces paramètres ont l'air infimes, ils peuvent, ajoutés les uns aux autres, imperceptiblement modifier notre perception d'un livre ancien.

---

<sup>63</sup> Une nouvelle édition tous les deux ans en moyenne (se référer à notre propos sur l'offre et la demande dans la partie I, chapitre II, p. 54-57).

<sup>64</sup> Voir l'exemple du Missel Rés 317133 dont le dernier feuillet porte une annotation datée du 18 septembre 1766.

C'est pourquoi il est nécessaire de compléter notre étude par des recherches documentaires approfondies sur l'histoire de ces ouvrages. La compréhension des données archéologiques passe en effet en partie par une étude du contexte de production et de vente des livres liturgiques dans le diocèse de Lyon ainsi que le récit de leur parcours et de leur transmission de lecteur en lecteur. De plus, il faut veiller à toujours critiquer les informations brutes présentes entre les pages des missels. En effet, le propriétaire du missel n'en est pas forcément le lecteur et inversement. Les éléments sont parfois difficiles à identifier, à décrire et à dater et il faut prendre garde à ne pas lisser l'histoire de ces ouvrages en invisibilisant certains acteurs de son parcours qui n'auraient laissé aucun ex-libris par exemple. En réalité, il s'agit de trouver un équilibre entre mettre en évidence et recouper des phénomènes pour formuler des hypothèses sur le missel à Lyon entre 1501 et 1519 et traduire de réalités protéiformes et singulières, propres à chaque objet.

## PROBLÉMATIQUES

Le corpus étudié soulève des problématiques qui sont principalement liées aux comportements adoptés pour s'emparer et s'approprier le livre imprimé et l'influence de ce dernier sur les pratiques liturgiques à l'échelle du diocèse de Lyon et de l'Église dans un contexte d'émergence de l'idée de réforme. Notre réflexion est donc orientée autour de grandes questions et nous défendrons les raisons pour lesquelles elles méritent d'être posées.

À l'heure du perfectionnement des techniques d'impression et de la structuration européenne du marché du livre autour de grands pôles de production, que nous disent ces livres de l'imprimerie lyonnaise et des interactions entre les différents acteurs de l'imprimé et les institutions religieuses au début du XVI<sup>e</sup> siècle ? Par ailleurs, dans quelle mesure les missels imprimés font-ils émerger des profils de lecteurs et de propriétaires et permettent-ils de définir un peu plus les pratiques de lecture à Lyon au début du XVI<sup>e</sup> siècle ?

Cette question nous pousse à nous interroger sur la diversité des contextes de lecture et le caractère protéiforme du missel. Si nous le définissons à l'origine comme un livre liturgique utilisé lors des messes catholiques, au vu des traces que nous y trouvons la réalité semble bien plus complexe. Le missel est un objet collectif qui appartient à une communauté (l'institution ecclésiale, voire par extension la communauté des croyants) mais il est également le lieu de l'expression de la personnalité d'un individu. Or, au cours des siècles concernés par notre étude, le missel est progressivement investi par les laïcs et devient un livre de piété personnelle dans la sphère privée (que ce soit pour les clercs ou les laïcs). Quel rôle joue donc l'arrivée de l'imprimé dans ce processus « d'habitation » au livre et dans ce glissement d'un paradigme à un autre ? N'assisterait-on pas à une progressive désacralisation du missel dans sa forme imprimée ?

## ANNONCE DU PLAN

Ce corpus soulève de grandes problématiques qui s'articulent autour de trois principaux axes de réflexion. La première partie est consacrée à l'étude des conditions d'impression et d'édition du missel à Lyon. Elle définit le cadre intellectuel, théologique, artisanal, économique, social et géographique dans lequel s'inscrit la production liturgique lyonnaise. Elle permet de cerner les acteurs de ce système et les interactions entre pouvoir religieux (commanditaire), pouvoir artisanal (imprimeur) et pouvoir marchand (libraire), lorsqu'ils sont présents et perceptibles dans la chaîne de production. De plus, grâce à une observation de la structure de la mise en page et de l'organisation textuelle, cette partie nous amène à brosser un portrait du missel de l'époque en mettant en regard des missels romains, des missels lyonnais et un missel viennois qui nous renseignent sur la diversité des pratiques liturgiques et la part de liberté prise par chaque desservant lors des offices.

Le deuxième axe repose sur l'observation des interactions volontaires entre le lecteur et son missel. Il est dédié à l'étude du livre comme un espace de lectures différenciées inscrites dans des temporalités et des objectifs singuliers. Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur ses modalités d'utilisation et les conditions dans lesquelles il est lu. Ici, le livre est resitué dans son contexte : lors des cérémonies et dans le cadre d'un travail sur le texte. Cela permettra de mettre en évidence des comportements et des attitudes et d'identifier des profils de lecteurs pour cerner un peu plus la place du missel dans la vie religieuse des individus et des communautés.

La dernière partie sera l'occasion de nous pencher davantage sur les informations implicites que nous livrent ces ouvrages. Grâce à l'étude des interactions involontaires entre le livre et son environnement extérieur (usure, taches, brûlures, humidité...), nous pourrons alors nous interroger sur leurs conditions de conservation. Dans cette ultime partie, le livre est considéré comme un objet « vécu » qui porte les traces de toutes les vies qu'il a connues. En tentant de reconstruire les gestes de la lecture, nous pénétrons davantage dans l'expérience réelle et intime qu'en avaient les contemporains lorsqu'ils manipulaient le missel et la dimension émotionnelle, voire sacrée, qu'il pouvait revêtir.

# LE MISSEL AU DÉBUT DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE : PENSER, IMPRIMER, VENDRE

---

## INTRODUCTION

Cette première partie est consacrée à l'étude du projet intellectuel et éditorial à l'origine du processus de production d'un missel et tente de mettre en lumière les interconnexions entre les acteurs du marché du livre liturgique lyonnais. Il s'agit de dévoiler la germination et la réalisation d'une idée, d'un programme liturgique et théologique imbriqués dans les considérations commerciales des imprimeurs et des libraires qui agissent au sein d'un système de production implanté durablement à Lyon<sup>65</sup>. Il se propose également d'étudier les liens entre les mondes de l'imprimé et du manuscrit, les innovations et les survivances au temps des post-incunables, les avancées et les résistances techniques et intellectuelles face à l'arrivée massive des missels imprimés dans l'économie des objets liturgiques traditionnels. Cette réflexion doit permettre d'expliquer des phénomènes observés en amont du moment de lecture et desquels découle en partie le conditionnement du lecteur face au livre.

Au Moyen Âge et à l'époque moderne, le diocèse de Lyon ne couvre pas moins de 18 000 m<sup>2</sup> et son archevêque bénéficie depuis le II<sup>e</sup> siècle du titre de Primat des Gaules qu'il porte encore aujourd'hui et qui lui confère une place particulière au sein de la chrétienté, principalement honorifique<sup>66</sup>. Entre 1444 et 1488, c'est Charles de Bourbon qui occupe la fonction d'archevêque de Lyon après la mort d'Amédée de Talaru et une courte querelle entre le pape Eugène IV et le roi Louis XI. Lui succèdent Hugues II de Talaru (1488-1499), André d'Espinay (1499-1500) et François II de Rohan pour la période qui nous intéresse (1501-1536). À la fin de l'ère médiévale, le diocèse de Lyon recouvre aux alentours de 944 paroisses pourvues d'un ou plusieurs prêtres, 20 collégiales séculières, 297 prieurés et 28 abbayes, ce qui

---

<sup>65</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, thèse de doctorat, Université de Lyon, 2019, p. 386.

<sup>66</sup> AMIET Robert, *op. cit.*, p. 9.

fait autant de bibliothèques ecclésiastiques et autant de missels, bréviaires, rituels, antiphonaires, etc<sup>67</sup>.

Ces bibliothèques ont besoin d'être alimentées régulièrement à cause de l'usure rapide des ouvrages dont les prêtres ont un usage quotidien et c'est dans ce cadre qu'intervient et que peut s'épanouir la production imprimée car elle permet la diffusion d'un texte uniformisé par les autorités religieuses aux quatre coins du territoire. De plus, le commerce de livres liturgiques fait vivre tout un pan des acteurs du livre, surtout de petites imprimeries mais également des libraires plus importants. Ce besoin régulier et prévisible permet en effet de faire fonctionner les presses de petits artisans lorsque la demande dans d'autres domaines diminue puisque le lectorat, bien que restreint, est ciblé, la concurrence sur une production à échelle locale est réduite et l'écoulement de la production plus aisé. Il stimule également le marché car, grâce à l'expression de besoins spécifiques liés à l'usage auquel sont destinés ces ouvrages, le missel participe aux transformations de l'imprimé et aux perfectionnements techniques. Ce sont ces mécanismes que nous nous proposons d'analyser au regard de notre corpus.

---

<sup>67</sup> AMIET Robert, *op. cit.*, p. 11.

# LE DIOCÈSE DE LYON AU DÉBUT DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE :

## UN CONTEXTE FAVORABLE

### La « petite réforme » liturgique lyonnaise

Dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la durée de l'épiscopat de Charles de Bourbon et son zèle pendant un peu moins d'un demi-siècle (excepté les périodes de régence administrative du diocèse lorsqu'il était encore trop jeune pour en avoir la charge) ont favorisé la mise en place de politiques sur le long cours. Si cet homme a gravité bien plus près du roi et de sa cour que dans les églises de Lyon, il a su s'entourer d'administrateurs, vicaires et chanoines, capables de les administrer en son absence<sup>68</sup>. À la fin du Moyen Âge, ceux-ci dressent le constat d'un engourdissement liturgique des paroisses<sup>69</sup>. La messe devient parfois un automatisme et certains curés abandonnent leur gravité et leur attitude exemplaire pour une posture dans laquelle ressurgit l'habitude, voire la lassitude. L'émotion qui doit être au cœur des paroles du canon et faire ressentir aux fidèles la vérité du culte est remplacée par des gestes mécaniques qui déteignent sur les paroissiens qui ne vont plus à la messe que pour abolir leurs péchés et vivent davantage leur foi comme une relation contractuelle avec Dieu<sup>70</sup>. Les autorités religieuses se livrent à ces observations et commencent à penser la réformation de leur clergé. La question de l'éducation des clercs se pose déjà mais surtout, à l'époque, celle des moyens dont ils disposent pour dire l'office et lui rendre son caractère solennel.

C'est pourquoi l'archevêque commande en 1469 une enquête d'un an sous la direction de l'évêque Étienne de la Chassagne qui administre le diocèse en son nom accompagné de quatre vicaires généraux, d'un official ordinaire et d'un official des excès, ainsi que d'un théologien et du secrétaire de Charles de Bourbon<sup>71</sup>. Les procès-verbaux font état de 804 églises visitées dans le diocèse, c'est-à-dire plus de 85% des paroisses. Ils soulignent que dans 20 cas le missel ou le bréviaire sont absents ; dans 31 cas ce sont d'autres livres également nécessaires

---

<sup>68</sup> GADILLE Jacques (dir.), *Le diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, p. 106.

<sup>69</sup> MARTIN Philippe, *op. cit.*, p. 89.

<sup>70</sup> MARTIN Philippe, *Ibid.*, p. 117.

<sup>71</sup> GADILLE Jacques, *op. cit.*, p. 106.

à la liturgie, mais dans une moindre mesure, qui manquent (psautiers et responsoriums)<sup>72</sup>. La vérification des bibliothèques ecclésiastiques est systématique et les agents de l'évêque rendent compte de l'état matériel des livres afin de dresser un tableau général de l'équipement liturgique des paroisses<sup>73</sup>. Cet attachement à la description traduit de l'esprit de rigueur qui commande les élites cléricales dans un diocèse où les pouvoirs religieux sont concentrés dans le tissu urbain alors que le territoire administré s'étend sur l'ensemble du Lyonnais et du Forez<sup>74</sup>. Mais les institutions intra-muros ou péri-urbaines, bien que mieux tenues, font aussi l'objet de critiques concernant leurs missels parfois déchirés ; occasionnellement, les commissaires épiscopaux déplorent qu'ils ne soient pas « à usage de Lyon », comme à Vaise<sup>75</sup>. Seules les collégiales et les grandes églises de Saint-Nizier, Saint-Paul, Saint-Irénée, Saint-Just, Saint-Laurent et Ainay sont exemptes de reproches, notamment parce que ces dernières possèdent des doubles ou disposent de davantage de ressources pour faire réparer leurs livres avant qu'ils ne s'abîment trop<sup>76</sup>.

Les résultats obtenus par Étienne de Chassagne permettent d'établir que 272 livres liturgiques devaient être acquis ou remplacés. Moins de 10% des églises possèdent déjà une bibliothèque suffisante dans laquelle aucun livre n'a besoin d'être remplacé (missels, bréviaires, psautiers)<sup>77</sup>. De même, la très grande majorité des paroisses ont intégré les fêtes nouvelles récemment ajoutées au calendrier liturgique, comme celle de la Transfiguration (1457) présente dans 93.5% des textes<sup>78</sup>. À partir de ce qui a été défini par l'évêque et ses commissaires, Jean-Benoît Krumenacker évalue le nombre de livres liturgiques qui doivent être présents dans les bibliothèques des institutions ecclésiastiques de l'ensemble du diocèse entre 4 600 et 5 600 manuscrits<sup>79</sup>. L'arrivée de l'imprimerie dans la ville amorce forcément des changements puisqu'elle rend disponible un grand nombre de missels dans un temps plus court, à moindre coût et accessible à plus de lecteurs.

---

<sup>72</sup> GADILLE Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 107.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 108.

<sup>76</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *op. cit.*, p. 163.

<sup>77</sup> LORCIN Marie-Thérèse, « Des commandes pour les orfèvres : la visite pastorale du diocèse de Lyon en 1469 », *Cahiers d'histoire*, 1979, XXIV, p. 21-44.

<sup>78</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Ibid.*, p. 154

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 155.

Aussi cette enquête permet-elle d'établir un bilan des besoins observés dans chacune des églises visitées pour définir les axes d'une politique de réforme et les moyens financiers à mettre à disposition pour répondre aux nécessités exprimées. En effet, la présence et l'état des livres sont un objet de préoccupation discret mais perceptible dans les actes capitulaires de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècles puisqu'entre 1470 et 1520, le sujet est évoqué à sept reprises (en 1483, 1485, 1488, 1489, 1499, 1511 et 1513) et dans six cas il s'agit de souligner le manque de corrections des ouvrages<sup>80</sup>. L'occurrence de 1511 nous intéresse particulièrement puisqu'elle concerne les missels de l'église de Saint-Étienne qui sont *a priori* en mauvais état et commande une visite ; mais les sources sont succinctes et ne nous permettent pas d'en connaître les conditions et les effets. Par ailleurs, la visite a-t-elle réellement eu lieu ? Si oui, les observations ont-elles pu être à l'origine d'un projet éditorial dont nous n'avons aucune trace et qui comblerait le vide observé entre 1510 et 1524 pour les éditions de missels ?

Ainsi, le souffle réformateur de l'Église de Lyon passe en grande partie par une étude du mobilier liturgique du diocèse qui nous livre des informations sur l'état des bibliothèques ecclésiastiques vues par les autorités religieuses. Ces considérations sur les livres qui les composent, leur absence, leur matérialité, la présence ou l'absence de corrections ou de nouveaux textes ont pu nourrir la réflexion des chanoines du chapitre cathédral et à terme faire naître le projet d'utiliser le nouvel outil inventé par Gutenberg quelques années auparavant pour produire des textes capables de répondre de manière contrôlée, unifiée et en grand nombre aux besoins liturgiques du diocèse. Cette enquête est primordiale car c'est une des rares sources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour définir les besoins en livres liturgiques au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle et ainsi comprendre les modalités d'acculturation de l'imprimé à ces réalités.

En outre, cet élan se concrétise sous la forme d'un projet éditorial lancé par Charles de Bourbon confié à Jean Neumeister sous la direction scientifique du chapitre de Saint-Jean et en particulier du chanoine Pierre Jacquet chargé d'y apporter toutes les corrections nécessaires<sup>81</sup>. Cette première édition d'un missel lyonnais en 1487 est le résultat d'un long travail d'uniformisation de la forme et du texte du missel à usage de Lyon mené par les

---

<sup>80</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *op. cit.*, p. 72.

<sup>81</sup> Sur la question, consulter le travail de DELATTRE Corentin sur le processus éditorial du missel lyonnais de 1487 (mémoire de Master 1 à l'Enssib, juin 2024, non publié).

chanoines de la ville qui proposent une version qui réconcilie les débats théologiques<sup>82</sup>. Il est précédé quelques années auparavant du *Directorium Lugdunense* chez Guillaume Le Roy, premier bréviaire lyonnais en 1485.

Après l'édition de 1487 et la mort de Charles de Bourbon en 1488, le missel ne connaît plus de nouvelle édition avant celle de Pierre Hongre en 1500 et les actes capitulaires qui évoquent ce sujet diminuent : si on en compte quatre dans la seule décennie 1480, on en dénombre seulement un entre 1490 et 1510, peut-être en partie parce que les sources, éphémères, ont été perdues mais sûrement aussi parce qu'elles ont été moins importantes. L'archevêché est alors en proie à d'autres préoccupations, notamment le conflit entre Hugues II de Talaru et André d'Espinay pour le titre de Primat des Gaules.

Après 1500, le diocèse semble tomber dans un certain engourdissement liturgique : le texte du missel a été fixé et diffusé à l'ensemble des paroisses. Il est à présent entre les mains des libraires et des imprimeurs qui s'occupent de réguler le marché et de le rééditer si nécessaire. François de Rohan, élu archevêque par le chapitre primatial de 1500 à 1536, bénéficie de la réputation d'un bon prélat mais ne s'est pas distingué par un souci particulier des livres liturgiques<sup>83</sup>. En 1506, il commande une visite générale, rédige des statuts synodaux et procède à une révision de l'antiphonaire et du graduel. Il organise également en 1528 un concile provincial dans lequel il exprime son ambition de réformer son clergé et de lutter contre les Réformés. Ce zèle intervient alors qu'en 1524, Lyon accueille les premières prédications du dominicain Aimé Maigret qui avait déjà attiré l'attention à Paris et profite de la présence de la cour et en particulier de Marguerite de Navarre dans la ville pour multiplier les sermons<sup>84</sup>.

Dix ans plus tard, alors que les contemporains assistent aux premières exécutions de protestants et à la mort de François de Rohan, Lyon est en proie à une effervescence intellectuelle et artistique qu'encouragent les nombreux séjours de la cour à l'occasion des campagnes d'Italie<sup>85</sup>. À sa suite, Jean de Lorraine ne s'inscrit pas dans la continuité des politiques qu'avaient pu mener ses prédécesseurs, à l'heure où les imprimeurs et les libraires

---

<sup>82</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur l'originalité formelle du premier missel imprimé à Lyon et ses conséquences dans le troisième chapitre.

<sup>83</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *op. cit.*, p. 493.

<sup>84</sup> IMBART DE LA TOUR Pierre, « Les débuts de la Réforme française (1521-1525) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 5, n° 26, 1914, p. 145-181, (DOI : <https://doi.org/10.3406/rhef.1914.2103> ; consulté le 03 juillet 2025). p. 177.

<sup>85</sup> GADILLE Jacques, *op. cit.*, p. 123.

lyonnais participent en grande partie à la diffusion de la parole réformée<sup>86</sup>. Ces éléments de contexte nous permettent de saisir le climat dans lequel étaient produits nos missels, même si ces événements dépassent les bornes chronologiques de notre corpus.

## **Lyon et la production imprimée de livres liturgiques**

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Lyon s'impose comme un des plus grands centres de production imprimée, à l'échelle nationale et bientôt européenne. Pourtant, l'invention de Gutenberg a mis quelques temps avant d'arriver dans la capitale des Gaules et surtout avant de servir à l'impression du missel par rapport à d'autres villes, comme Milan où le premier missel à l'usage du diocèse est imprimé dès 1470 ou Paris en 1481<sup>87</sup>. Ce retard pourrait en partie s'expliquer par l'absence d'université ou de parlement, ce qui a pu dans un premier temps défavoriser l'implantation de libraires et d'imprimeurs qui avaient plus de mal à trouver leur place dans le paysage économique et social de la ville. Néanmoins, la production se bipolarise rapidement entre Paris et Lyon qui disposent de leur propre zone géographique d'influence. L'impression des livres liturgiques n'échappe pas à cette logique de monopoles et c'est à Paris ou à Lyon que sont édités la majorité des missels à l'usage des divers diocèses du royaume de France<sup>88</sup>.

À partir de *l'Universal Short Title Catalogue (USTC)* qui a pour projet de référencer tous les livres édités dans les premiers temps de l'imprimerie à caractères mobiles après 1500, nous avons cherché à mettre en lumière la place de Lyon et du missel dans la production imprimée à l'échelle nationale. Pour commencer, entre 1501 et 1519, on dénombre 420 éditions de missels en Europe, dont 204 sont imprimées en France. La France, en assurant près de la moitié de la production, s'impose donc comme une actrice importante du marché du livre liturgique destiné aux diocèses du royaume mais aussi à l'exportation. Pour la même période, environ 20% de cette production est assurée par Lyon. Le volume de missels issus des presses lyonnaises est donc loin d'être insignifiant et ces dernières irriguent de manière importante les réseaux commerciaux à l'échelle locale mais également régionale, voire européenne.

---

<sup>86</sup> GADILLE Jacques, *op. cit.*, p. 125.

<sup>87</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, « Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie », dans MARTIN Philippe (dir.), *Produire et vendre des livres religieux : Europe occidentale, fin XV<sup>e</sup>-fin XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022, p. 19.

<sup>88</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Ibid.*

Nous pouvons également compléter ces données avec une comparaison qui permet de mesurer le poids des livres liturgiques par rapport à la production imprimée lyonnaise (tous sujets et types de livres confondus) sur ces années-là. En effet, si on prend en considération les 1 828 éditions lyonnaises référencées par l'USTC, 3.2% concernent des missels ou des bréviaires ayant survécu tant bien que mal jusqu'à nos jours dans des conditions de conservation précaires. Cela correspond à une estimation basse mais déjà significative de la proportion d'imprimés liturgiques en circulation. Ce pourcentage répond aux besoins réels plus ou moins explicitement exprimés par les institutions religieuses puisque ce sont des livres qui ne sont pas *a priori* produits de manière spéculative. Ainsi, ce n'est pas une production qui occupe en majorité les presses mais elle peut représenter, de manière ponctuelle, un apport financier non négligeable.

Observons à présent la production de missels sur l'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle pour la comparer à notre période et ainsi qualifier plus précisément le volume produit entre 1501 et 1519 au regard de l'ensemble du siècle. Sur 112 éditions de missels imprimés à Lyon entre 1501 et 1601, 36.6% le sont entre 1501 et 1519. Pour moins de deux décennies, ce chiffre est assez marquant pour être souligné : le début du XVI<sup>e</sup> siècle se distingue par l'importance de sa production par rapport aux décennies suivantes. On en est encore aux débuts de l'imprimerie lyonnaise et cela n'est pas sans soulever des hypothèses pour expliquer ce pourcentage plutôt élevé : l'essor de la demande, un certain enthousiasme, peut-être, suscité par l'arrivée des imprimés sur le marché du livre, la nécessité d'en rendre disponible le plus possible pour répondre aux besoins immédiats, une familiarisation et une évolution progressives des habitudes au contact de cette nouvelle forme de livre qui s'est répandue depuis le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, etc. Puis, le marché atteint naturellement un palier de saturation et la production stagne, ce qui a pu également être le cas entre les éditions de 1487 et de 1500. Cette inégalité de répartition sur le siècle pourrait également s'expliquer par le renversement huguenot de la ville à partir de 1560 qui se traduit dans le monde de l'imprimerie par une baisse de la production de livres pour la liturgie catholique, matérialisée par le missel vilipendé par les Réformés.

En outre, Lyon ne se distingue pas seulement dans un contexte national mais aussi à une échelle internationale. L'USTC nous permet là aussi de déterminer la place d'un des plus grands centres de l'imprimerie dans l'économie de la production de livres liturgiques locaux entre 1501 et 1519.

| Usages <sup>89</sup> | Nombre d'éditions (USTC) |
|----------------------|--------------------------|
| Rome                 | 23                       |
| Lyon                 | 5                        |
| Ordres religieux     | 3                        |
| Vienne               | 2                        |
| Le Puy-en-Velay      | 2                        |
| Nîmes                | 2                        |
| Toulouse             | 1                        |
| Embrun               | 1                        |
| Belley               | 1                        |
| Braga                | 1                        |
| TOTAL                | 41                       |

Selon l'USTC, les missels à usage de Lyon ne sont imprimés nulle part ailleurs qu'à Lyon ; de même, on n'y imprime aucun livre pour aucun diocèse situé au nord de la capitale des Gaules. Ce tableau met en évidence le monopole d'une ville qui capte les commandes dans un bassin géographique étendu au sud du royaume<sup>90</sup>. Si le missel romain est le plus répandu, c'est bien parce qu'il peut être revendu partout et qu'il n'est pas cantonné à une zone géographique. Toutefois, c'est aussi parce qu'il concurrence les missels locaux et propose une version uniformisée des textes liturgiques, dans une ambition perpétuelle d'unification<sup>91</sup>. Ensuite, l'impression de missels locaux pour d'autres diocèses que celui de Lyon manifeste un certain déséquilibre culturel, économique, religieux et technique entre ce pôle et les villes qui font appel à ses artisans<sup>92</sup>. Même si des imprimeurs locaux existent, comme à Toulouse ou au

<sup>89</sup> Le diocèse dont le missel est à usage est habituellement introduit par la formule « *ad usum* », « *secundum ritum ecclesie* » ou tout simplement par le nom de l'Église auquel il est dédié.

<sup>90</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, *op. cit.*, p. 577.

<sup>91</sup> Nous aborderons ultérieurement la question des interférences entre missels romains et missels lyonnais.

<sup>92</sup> GADILLE Jacques (dir.), *op. cit.*, p. 120.

Puy-en-Velay, il arrive que les diocèses passent commande auprès des imprimeurs lyonnais plutôt qu'ils encouragent la chaîne locale, fragilisant le tissu des petits imprimeurs qui ont besoin de ce type de commande pour occuper leurs presses<sup>93</sup>.

Ces éditions peuvent nous étonner puisqu'elles couvrent un bassin géographique, qui s'il est en partie concentré sur les territoires périphériques du diocèse lyonnais (Vienne, Belley, voire le Puy-en-Velay), s'étend en réalité bien au-delà de ses espaces limitrophes, au-delà des Alpes avec Embrun et dans tout l'espace méridional avec Toulouse et Nîmes. De même, on note la présence d'une édition à usage de Braga, une ville du Portugal à plus de 1 500 kilomètres de Lyon. Ceci n'est certainement pas le fruit d'un projet éditorial farfelu mais doit potentiellement reposer sur la réputation des ou d'un imprimeur(s) lyonnais et sur des réseaux d'échanges capable d'acheminer la commande de part et d'autres des Pyrénées. Ainsi, Lyon domine la partie sud du royaume et bénéficie d'un rayonnement culturel qui lui permet de capter le marché des livres liturgiques.

Cependant, il faut souligner que l'USTC permet, dans ce cas, de mettre en valeur des tendances mais comporte des failles. Cet outil nous permet seulement d'imaginer la complexité et l'envergure de la réalité grâce aux éditions retrouvées ou dont on connaît l'existence. Aussi ces chiffres sont-ils significatifs mais nous donnent-ils une vision incomplète de la situation éditoriale pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle. De même, nous avons uniquement pris des intervalles de temps qui semblaient pertinents pour notre étude mais il faudrait élargir la périodicité observée pour pouvoir comparer et étayer les hypothèses avancées.

Il serait tentant de dire que l'imprimerie est au service de la religion par opportunisme. Les lecteurs de missels correspondent à une clientèle durablement identifiée, la production répond en conséquence à une demande ponctuelle cernée par les institutions religieuses, les libraires ou les imprimeurs eux-mêmes et *a priori* le libraire ne redoute pas d'échouer à vendre son stock<sup>94</sup>. Les missels s'inscrivent dans une loi du marché qui est propre aux ouvrages liturgiques. En effet, les imprimeurs et les artisans doivent prendre en compte que le marché est saturé par les manuscrits qui ne sont remplacés que lorsqu'ils sont fortement usés. Or, ils se reposent sur l'idée que la production imprimée pourrait susciter une forme de

---

<sup>93</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, « Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie », *op. cit.*, p. 19.

<sup>94</sup> MARTIN Philippe (dir.), *Produire et vendre des livres religieux : Europe occidentale, fin XV<sup>e</sup>-fin XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022, p. 8.

« surconsommation » du missel : les clercs en profitent pour acheter leur propre exemplaire ou avoir des doubles en réserve<sup>95</sup>. Cependant, cette perspective n'est envisageable qu'en ville où la concentration d'hommes d'Église est plus importante. En effet, le marché reste contraint par un bassin géographique que les imprimeurs peuvent contourner en produisant davantage de missels romains. Cependant, dans une France toujours marquée par un attachement aux rites locaux où l'unification liturgique rêvée par le Saint-Siège n'est pas parachevée, cet enjeu territorial reste une composante essentielle qui réduit la proportion d'acheteurs et les réseaux de commercialisation à une échelle diocésaine<sup>96</sup>.

## **L'imprimé au service de l'unification liturgique**

Nous avons vu dans le tableau précédent que le nombre de missels romains (23) surpassait largement le nombre de missels lyonnais (5)<sup>97</sup>. Comment expliquer ce résultat ? Peut-on l'inscrire dans une tendance ? C'est dans ce contexte à la fois d'élan réformateur et de diffusion de l'invention de Gutenberg à Lyon que peut se réaliser plus facilement le mythe d'une Église unie par des rites qu'elle partage entièrement d'un bout à l'autre de la chrétienté. En effet, si la religion chrétienne est la religion du livre alors l'imprimerie constitue une véritable révolution en permettant la reproduction d'ouvrages identiques en grand nombre, à moindre coût et en un temps réduit, capables de circuler ensuite par le biais de réseaux commerciaux déjà existants dans toute l'Europe. On peut imaginer que favorisé par le développement de l'imprimerie, le missel romain commence à s'imposer. De plus, comme énoncé précédemment, les imprimeurs et libraires y trouvent un avantage économique certain puisque le missel romain peut être vendu dans des bassins géographiques et linguistiques plus étendus, voire dans toute l'Europe. Reste à savoir s'il est plus rentable de produire un missel à usage local dont on a plus ou moins la certitude qu'il se vendra mais en volume limité plutôt qu'un missel romain en plus grande quantité destiné à une commercialisation à plus grande échelle mais dont la vente est moins garantie. Dans tous les cas, le missel imprimé sert l'unification liturgique de l'Église, que ce soit celle de Rome ou celle de Lyon.

---

<sup>95</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, "Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie", *op. cit.*, p. 20.

<sup>96</sup> *Ibid.*

<sup>97</sup> Se référer au tableau p. 47.

La liturgie du diocèse de Lyon est en effet particulière et se distingue de celle appliquée par le pape. Elle se conforme au rite lyonnais issu d'une longue tradition qui remonte à l'époque carolingienne et à l'épiscopat de Leidrade et intègre le rite romain acculturé à certaines pratiques franques<sup>98</sup>. Dans le domaine de la liturgie, l'imprimerie est à l'origine d'un phénomène de « cristallisation » du rite puisqu'elle forge une version plus définitive du texte qui est corrigible tandis que le manuscrit est davantage soumis à la multiplication des erreurs lorsque les fautes des copistes sont répercutées d'ouvrage en ouvrage<sup>99</sup>. Ce phénomène se traduit dans l'évolution de l'organisation des missels à usage de Lyon. En effet, si les manuscrits ne proposent jamais une organisation semblable d'un livre à l'autre et que les parties consacrées au temporel et au sanctoral sont très souvent enchâssées, l'édition de 1487 établit la forme textuelle du missel et son organisation pour les prochaines décennies<sup>100</sup>. Cette première édition qui tranche les querelles doctrinales permet la perpétuation des pratiques et fêtes liées au rite lyonnais et l'impose uniformément à l'ensemble du diocèse comme le modèle à respecter.

Pour que le missel romain s'impose davantage comme la référence utilisée de manière quotidienne dans le diocèse (et non un modèle, certes, mais auquel on préférera le plus souvent la version locale), il faut attendre le concile de Trente qui réaffirme les principes de la messe catholique (l'usage du latin, l'importance de la médiation du prêtre, etc), et les fondamentaux du culte en produisant une version revue du missel avec la constitution *Quo primum tempore* de 1570<sup>101</sup>. Cette décision conciliaire donne lieu à de nouvelles éditions du missel romain en France. Néanmoins, le fait que le missel romain bien que présent auparavant ne commence véritablement à s'imposer que dans le contexte d'une Église militante, nous amène à réfléchir à la place du missel romain dans les bibliothèques ecclésiastiques au début du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, de quelle liberté disposaient les clercs des paroisses du diocèse de Lyon dans l'utilisation de tel ou tel missel ?

---

<sup>98</sup> COLLECTIF, « La liturgie lyonnaise », dans COLLÉGIALE SAINT-JUST, « *Communicantes* », *Bulletin de la Fraternité de Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon*, n°108, juin/juillet/août 2017, p. 4.

<sup>99</sup> AMIET Robert, *op. cit.*, p. 12.

<sup>100</sup> Robert Amiet, dans son *Inventaire général*, a mis en évidence la structure textuelle des livres qu'il a observé, ce qui nous permet de la comparer avec celle des missels après 1487.

<sup>101</sup> GUÉRANGER P., *Annexe III. Constitutions Quod a nobis sur le bréviaire (1568) et Quo primum tempore sur le missel (1570)*, dans Vincent PETIT, *Église et Nation. La question liturgique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2019, (en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pur.110168> ; consulté le 03 juillet 2025).

Cette question nous pousse à revenir à notre période pour interroger notre propre corpus. Entre 1512 et 1524, les éditions à usage de Lyon se tarissent mais pendant ce temps la production de missels « *secundum ritum sancte Romane ecclesie* » ne diminue pas<sup>102</sup>. Cet écart pourrait être justifié par une forme de saturation du marché local. La première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle a vu plusieurs éditions du missel lyonnais sur une courte période avant un recul de la production dans la deuxième décennie avec une reprise au milieu des années 1520. À l'origine de ce phénomène nous pourrions faire l'hypothèse que la demande locale s'est tarie tandis que le missel romain continue d'être produit puisqu'il répond à une demande qui ne se limite pas au diocèse et est ainsi destiné à l'exportation. En effet, aujourd'hui les missels romains sont davantage disséminés dans les bibliothèques européennes, ce qui induit des usages et des lecteurs différenciés à l'époque de leur diffusion via les réseaux commerciaux qui sillonnaient l'Europe. Ainsi, on peut déduire de ces observations que le missel romain était peut-être davantage conçu de manière spéculative pour œuvrer à unifier les rites chrétiens à l'échelle de l'Europe tandis que le missel lyonnais est destiné au maintien de la liturgie locale.

---

<sup>102</sup> D'après les données fournies par l'USTC.

# IMPRIMER ET VENDRE DES MISSELS À LYON AU DÉBUT DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

## L'offre et la demande, le commanditaire et l'imprimeur : quel équilibre ?

Nous l'avons vu, le besoin en livres est évalué lors des visites paroissiales. À cette occasion, un phénomène d'usure accentuée est constaté pour ces livres manipulés quotidiennement par le matriculaire et les prêtres desservants et exposés à la flamme des bougies, aux nuisibles, à l'humidité, aux vols et, à intervalles très réguliers, à la main de l'homme qui en polit les pages, les déchire et ainsi les fragilise. À l'ère du manuscrit, on évalue le besoin en missel à une dizaine par an mais avec l'arrivée de l'imprimerie la réponse apportée aux besoins du diocèse en livres liturgiques est beaucoup plus rapide<sup>103</sup>. L'engouement de l'Église pour cette invention se comprend donc en partie à l'aune de ce qu'elle permet de réaliser : la production et la diffusion à l'échelle souhaitée d'un texte normé et corrigé par les autorités religieuses.

Si nous nous penchons plus précisément sur les besoins du diocèse de Lyon en livres liturgiques, nous constatons que la chaîne des acteurs du livre est très à l'écoute de la demande. Au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, l'offre est conditionnée par la demande et ne semble pas la devancer. En effet, l'enquête de 1469 nous a révélé que si certaines églises accusaient l'absence de missels ou que ceux-ci devaient être remplacés, cette situation était loin de concerner la majorité des paroisses. Aussi le besoin était-il parfois urgent et appelait-il une réponse immédiate mais restait-il cantonné à une minorité d'églises. L'édition de 1487, près de dix-huit ans plus tard, remet sur le marché un volume conséquent de missels qui semble suffire pendant les treize années suivantes jusqu'en 1500. Ainsi, on en déduit qu'aucune nouvelle édition n'était nécessaire ou que les besoins étaient trop ponctuels pour justifier un nouveau projet éditorial ; le nombre de livres liturgiques contenus dans les bibliothèques ecclésiastiques était assez important pour maintenir un vivier d'ouvrages nécessaire aux offices quotidiens. On peut aussi imaginer que les curés ont alors toujours recours à la commande de manuscrits si une

---

<sup>103</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, « Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie », *op. cit.*, p. 155.

soudaine nécessité l'impose. De même, le recours à la restauration des livres ou à l'impression de quelques cahiers (calendrier liturgique ou canon par exemple) devait être plus répandu.

Cependant, à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, la situation évolue et une première pierre est posée par Pierre Hongre et son édition du missel lyonnais en 1500. Le recours à l'imprimé devient plus systématique et l'offre suit cette demande modelée par les changements d'habitudes qu'ont provoqué la diffusion de l'imprimerie en Europe et l'augmentation de la production. En effet, les lecteurs et, dans ce contexte, les hommes d'Église, se sont familiarisés avec la forme imprimée et la recherchent pour ses caractéristiques qui répondent mieux à des besoins qui ont évolué, notamment lorsqu'ils veulent posséder leur propre exemplaire du missel ou réduire l'usure de leurs livres en accroissant leur bibliothèque<sup>104</sup>. Ce changement de paradigme s'observe dans le raccourcissement de l'intervalle temporelle entre deux éditions de missels, que ce soit à usage de l'Église romaine ou de l'Église lyonnaise. Tandis que treize ans se sont écoulés entre la première et la deuxième édition du missel lyonnais, l'écart moyen entre deux éditions est de 3.3 ans entre 1501 et 1519.

Pour le missel romain imprimé à Lyon pour la première fois en 1491, l'écart moyen est de 1.3 an entre 1491 et 1500 puis on passe à une moyenne de 2 éditions par an<sup>105</sup>. Cette périodicité n'est reflétée que dans une moindre mesure dans le corpus étudié qui est limité aux éditions conservées à la BmL. Néanmoins, ces observations, qui manifestent l'augmentation substantielle d'éditions, ne traduisent pas seulement d'une hausse de la demande motivée par l'essor du recours à l'imprimé dans tous les domaines, ou du projet d'une Église unificatrice mais également du poids croissant de l'imprimé dans la transformation des attentes des lecteurs par rapport au livre.

Le missel imprimé n'est en effet pas uniquement une réponse à une demande exprimée en amont du passage des feuilles sous les presses. Il participe à créer de nouveaux besoins qu'il modèle. On l'a dit, le missel lyonnais est *a priori* rarement produit et mis sur le marché dans une démarche spéculative, à la différence du missel romain dont la cadence de production indique qu'il est diffusé à une échelle plus grande que le seul diocèse lyonnais. Or, aucun changement liturgique majeur après 1487 ne justifie une augmentation de la production de

---

<sup>104</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, op. cit., p. 490.

<sup>105</sup> Ces résultats ont été obtenus à partir des données référencées dans l'USTC.

missels lyonnais<sup>106</sup>. C'est bien qu'elle est motivée par d'autres facteurs. Si le contenu ne subit pas de profondes modifications, c'est que la matérialité du livre joue un rôle autrement plus important qui pourrait justifier que les lecteurs basculent progressivement du manuscrit à l'imprimé avec le siècle, bien qu'il n'y ait à aucun moment de rupture brutale et que les clercs n'abandonnent pas la lecture et l'utilisation des manuscrits à cette période. Ainsi, le regard des lecteurs s'est peu à peu habitué à lire la typographie et la mise en page du missel imprimé qui a lui-même été pensé pour son lectorat en intégrant les codes du manuscrit. L'acculturation s'est ainsi faite et a assuré à l'imprimé sa pérennité. Elle a permis, entre autres, aux clercs de se constituer plus facilement une petite bibliothèque personnelle et de garantir davantage de roulement entre les livres au sein d'une bibliothèque ecclésiastique. Cette disponibilité du livre imprimé par rapport au manuscrit a peut-être été l'occasion pour les contemporains de créer un attachement plus personnel au livre. C'est pourquoi les missels ne dépendent pas uniquement de l'expression d'une demande mais participe à la formuler en des termes que les acteurs du monde de l'imprimé ont eux-mêmes définis.

Au croisement de l'offre et de la demande se trouvent les commanditaires et, surtout, les moyens qu'ils sont prêts à allouer pour soutenir ce marché. En effet, l'évêque et/ou des chanoines du chapitre cathédral interviennent dans les premières éditions de livres liturgiques<sup>107</sup>. Pour l'édition de 1487, nous avons déjà eu l'occasion de mettre en valeur la participation intellectuelle et sûrement financière du chapitre par le biais de Pierre Jacquet. Il fixe un texte qui est ensuite repris dans les éditions ultérieures, agrémentées de messes nouvelles dont la liste précède le colophon à la fin de l'ouvrage. Entre imprimeurs et autorités commanditaires, le libraire incarne parfois un personnage d'intermédiaire<sup>108</sup>. Lorsque ce cas de figure se présente, cette collaboration garantit aux imprimeurs qu'ils pourront écouler leur production par le biais d'un libraire. Le commanditaire joue le rôle d'autorité. La mention de cette autorité devient progressivement un argument de vente, de même que la mention des messes ajoutées qui « augmente » (physiquement et symboliquement) le volume.

Sur cette question, les colophons nous éclairent. Par exemple, dans le *Missel à usage de Lyon* imprimé par Claude Davost en 1502, le colophon précise le patronage de l'archevêché

<sup>106</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, op. cit., p. 71.

<sup>107</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, « Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie », op. cit., p. 22-23.

<sup>108</sup> C'est le cas dans trois des sept éditions étudiées, ce qui signifie que c'est une situation plutôt fréquente.

et du chapitre cathédral<sup>109</sup>. Les chanoines de Saint-Jean ne sont probablement pas à l'origine de cette nouvelle édition<sup>110</sup> mais ils constituent l'autorité indiscutable qui a fixé le texte et sur laquelle Claude Davost fait porter la responsabilité du contenu de son missel, ce qui ne l'empêche pas de l'augmenter de quelques messes nouvelles. Enfin, pour les éditions qui nous concernent, il ne semble pas y avoir eu de nouveau patronage du chapitre qui a réalisé son ambition de produire une version purifiée du missel à reprendre dans les éditions suivantes.

## Une religion de l'image

Tous les missels que nous avons rencontrés comportent des illustrations qui ponctuent le texte à des endroits stratégiques. Celles-ci peuvent être des compositions et/ou des images pleine page. On retrouve dans tous les cas une crucifixion qui précède le canon, parfois accompagnée du Christ en majesté. Dans les éditions de 1501 et 1502, la page de titre est accompagnée de la figure d'un Christ debout, faisant le geste de l'*ad locutio* et tenant l'*orbis terrarum* au centre d'une composition qui reprend des figures de saints et des motifs floraux. Les éditions de 1510 et 1519 sont les seules à présenter régulièrement des compositions (images seules ou texte et images) au début de certaines parties du missel (Avent, Noël, Canon, Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu) et au sein du sanctoral pour les saints les plus importants (saint Michel, la vierge Marie, etc). Certaines illustrations qui devaient exister à l'origine sont absentes et ont parfois été remplacées au gré du parcours de chaque exemplaire. C'est le cas, pour un exemplaire de l'édition de 1510<sup>111</sup> dont le premier cahier a été remplacé par des feuillets qui présentent deux illustrations réalisées grâce à une technique de taille douce (fig. 2 et 3). Les gravures sur bois originales, que l'on retrouve conservées dans l'un des trois autres exemplaires<sup>112</sup>, y ont été remplacées par ces nouvelles images.

---

<sup>109</sup> BmL, Rés 317133.

<sup>110</sup> Pour le moment aucune source ne fait état d'une quelconque commande ou participation.

<sup>111</sup> BmL, Rés 317071.

<sup>112</sup> BmL, Rés A486753.

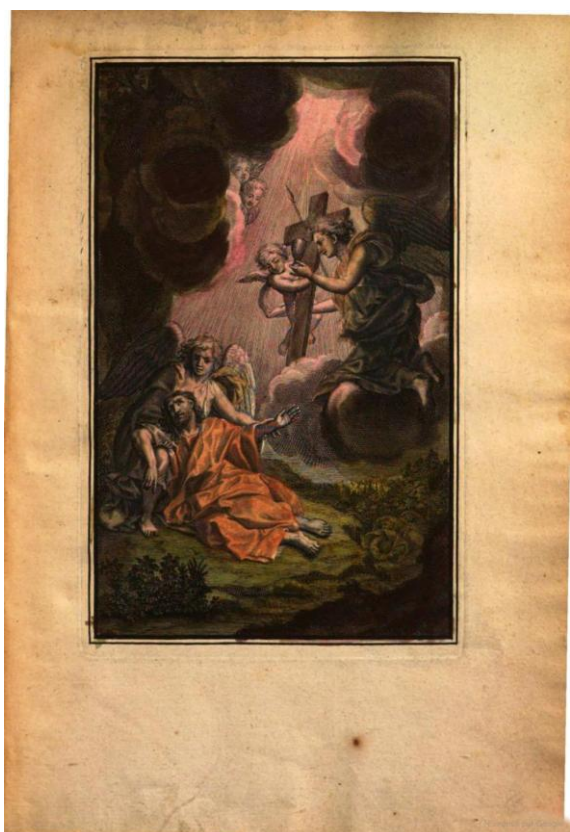


fig. 2 - Rés 317071

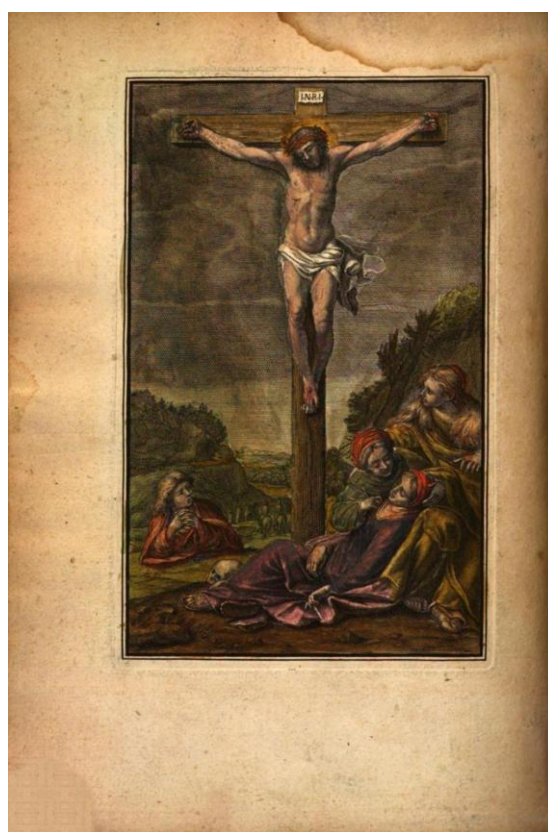


fig. 3 - Rés 317071

Outre les informations qu'elles livrent sur la trajectoire de ces livres et sur leurs propriétaires, la présence et la réception de ces images (retraits, ajouts, remplacements, coloration) manifestent leur importance. En effet, il ne faut pas oublier que les rituels de la liturgie chrétienne reposent sur l'ostentation et le missel participe pleinement à ces mises en scène. À l'heure où la messe est dite en latin, l'image est un moyen de figurer les paroles du prêtre<sup>113</sup>. Ces illustrations participent ainsi à une « pédagogie de l'image » et elles sont destinées à être montrées aux croyants<sup>114</sup>. C'est pourquoi les imprimeurs font le choix de la pleine page et que certains desservants ont pu les colorer ou y ajouter des éléments visuels frappants. Nous pensons ici aux gouttes rouges qui s'échappent des stigmates de Jésus, ajoutées à la main et censées renvoyer à une vision doloriste du Christ saignant<sup>115</sup>. Il s'agit de stimuler

<sup>113</sup> BOSSY John et Marie-Solange WANE-TOUZEAU, « Essai de sociographie de la messe, 1200-1700 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 36<sup>e</sup> année, N. 1, 1981. p. 44-70, (DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1981.282715> ; consulté le 24.01.2024), p. 47.

<sup>114</sup> GADILLE Jacques, *op. cit.*, p. 116.

<sup>115</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur les interventions des lecteurs sur les images..

les dévotions, de frapper les imaginations grâce, entre autres, au spectacle de la crucifixion ou de la résurrection. Cette utilisation particulière de l'image repose sur une idée qui associe l'instruction des fidèles au rôle positif de la représentation, enracinée par le *topos* de la Bible des illettrés<sup>116</sup>.

En outre, l'image fait exister ce qui ne peut être vu grâce à la force de la suggestion. Dans cette idée, les gravures représentant la croix sans le Christ dont on relève plusieurs occurrences dans les premières pages de nos livres sont très utiles puisqu'elles mettent en scène le Mystère et l'attitude que le fidèle doit adopter. Elle suscite également l'émotion qui ne se résume pas aux plus ignorants et touche également ceux qui entendent le latin mais qui lui préfère à bien des occasions la représentation, à l'instar du jésuite Antoine Girard : « la langue parle à l'oreille mais la peinture parle à l'œil, et fait bien plus d'impression au cœur, que tous les discours de la langue, comme la vue de l'image du crucifix touche ordinairement bien davantage que la lecture du crucifiement » (*Peintures sacrées sur la Bible*)<sup>117</sup>. Ainsi, l'image relève d'une pastorale visuelle qui permet d'intérioriser le spectacle de la Passion, de revivre cet épisode en se projetant dans les douleurs figurées du Christ et de provoquer par ce biais l'empathie du fidèle<sup>118</sup>.

Néanmoins, l'insertion de gravures au sein du texte ne sert pas ce seul objectif. Au didactisme et à l'esthétisme s'ajoute la valeur pratique des illustrations. En effet, elles permettent de structurer le texte et de mettre en évidence son organisation et surtout ses ruptures de manière plus appuyée que la rubrication<sup>119</sup>. Tout comme la crucifixion marque très nettement le passage au canon, ce qui permet de se retrouver rapidement qu'importe le missel que l'on a entre les mains et qu'importe son édition, le développement progressif de l'illustration au début des parties les plus importantes des livres liturgiques répond au moins en partie à ce besoin de repères et correspond à une forme de mise en chapitres du missel.

---

<sup>116</sup> CHATELAIN Jean-Marc et Laurent PINON, « IV. L'intervention de l'image et ses rapports avec le texte à la Renaissance », dans Henri-Jean MARTIN (dir.), *La naissance du livre moderne. Mise en page et mise en texte du livre français (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Le Cercle de la Librairie, 2000, p. 237.

<sup>117</sup> Cité dans CHATELAIN Jean-Marc et Laurent PINON, *Ibid.*, p. 238.

<sup>118</sup> KLEIN Alice, « Images de la vie du Christ imprimées à Strasbourg à la veille de la Réforme », dans Philippe MARTIN (dir.), *Produire et vendre des livres religieux (Europe occidentale, fin XV<sup>e</sup>-fin XVII<sup>e</sup> siècle)*, op. cit., p. 103.

<sup>119</sup> CHATELAIN Jean-Marc et Laurent PINON, *Ibid.*, p. 244.

À l'échelle de ces parties, les lettrines assument une fonction semblable. Les imprimeurs travaillent à rendre l'ensemble texte-image cohérent (fig. 4) mais parfois la logique d'agencement de la page échappe à la logique du rapport de l'image à son contexte. Cela donne lieu à des effets de structuration rigoureux de la page mais à une mauvaise illustration du texte où le contenu de la lettrine ne correspond plus au contenu du texte<sup>120</sup>. Cet effet est courant puisque les lettrines ne peuvent être personnalisées pour s'adapter à chaque page et qu'elles existent en quantité limitée. Néanmoins, elles entraînent la mémoire visuelle en favorisant indirectement la récitation de mémoire et l'apprentissage du prêtre<sup>121</sup>. Ces considérations sur l'utilité de l'image dans la structuration de la page permettent de mettre en valeur d'autres opérations de ce type, comme la coloration des lettrines et des majuscules, qui visent toutes à la création de repères visuels afin de faciliter la lecture, de la rendre plus agréable et fluide.



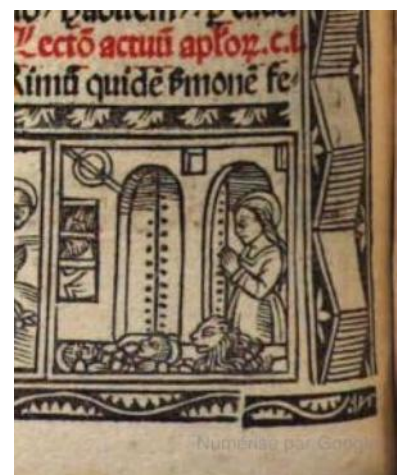
fig. 4 et détail – Rés 486753, m7v. Le texte de l'Ascension s'ouvre sur une image qui la représente. Il y a une véritable continuité entre la gravure et la lettrine.

<sup>120</sup> CHATELAIN Jean-Marc et Laurent PINON, *op. cit.*, p. 244.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 239.

En réalité, les imprimeurs n'ont pas le choix que de produire des missels illustrés puisque certaines représentations, comme la crucifixion et la *majestas*, doivent être obligatoirement présentes pour les missels à usage de Lyon sur décision de l'archevêque<sup>122</sup>. De plus, l'impression de gravures s'est largement répandue depuis les incunables. En fait, l'intégration de bois dans la composition des livres liturgiques à Lyon relève déjà de l'habitude puisque les premiers illustrés sont sortis des presses lyonnaises dès 1478 et qu'elle est également appliquée aux ouvrages à destination d'autres diocèses<sup>123</sup>. Cependant, les compositions à partir de plusieurs bois et de passages de texte révèlent l'évolution et le perfectionnement des techniques d'assemblage de la page au cours du temps. En effet, avec les éditions de 1510 et 1519, les illustrations se sont multipliées et complexifiées par rapport aux pleines pages des premiers missels. Elles rythment plus régulièrement la lecture et mélangent ornements, lettrines, images et texte, imprimés lors du même passage sous la presse (fig. 4).

Outre l'aspect pratique qu'y trouve le lecteur et que nous avons pu évoquer précédemment, ces compositions permettent de fournir un cadre, fait de vignettes historiées, à l'image que l'on veut mettre en valeur et de concentrer le regard au centre de la page<sup>124</sup>. Néanmoins, ces illustrations ne remplissent pas tout à fait la même fonction que celles qui figurent pleine page puisqu'elles sont moins visibles de loin. Elles participent tout de même à réhausser la qualité esthétique de l'ouvrage. Cependant, l'aspect « bricolé » que peuvent avoir certaines compositions assemblées à partir de bois divers (détail de la fig. 4) produit un rendu pas toujours très net, ce qui suggère que la phase de perfectionnement n'est pas achevée.



Détail de la fig. 4.

<sup>122</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, op. cit., p. 81.

<sup>123</sup> CHATELAIN Jean-Marc et Laurent PINON, op. cit., p. 236.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 243.

C'est pourquoi en parallèle, certains propriétaires de missels font le choix de la peinture, dans une tradition purement médiévale. Cette préférence manifeste un attachement à la fois au livre mais également à son contenu et aux habitudes visuelles et esthétiques héritées du Moyen Âge auxquelles les prêtres du début du XVI<sup>e</sup> siècle sont toujours confrontés puisque de nombreuses bibliothèques ecclésiastiques conservent, lorsqu'elles ne les utilisent pas, des manuscrits liturgiques. De même, leur présence nous renseigne sur les moyens que sont prêts à déployer certaines institutions dans le but de faire enluminer leurs imprimés. Cette démarche relève à la fois de la pastorale visuelle, comme d'un certain goût pour des codes iconographiques qui ne disparaissent pas avec l'arrivée de l'imprimé. En témoigne un exemplaire de l'édition de 1510 imprimée par Étienne Baland pour lequel le propriétaire a fait, à un moment donné, relier son livre pour y intégrer un canon manuscrit imitant la gothique imprimée, précédé d'une peinture pleine page de la crucifixion de style Renaissance (fig. 5). Le canon imprimé précédé d'une gravure de la crucifixion a été déplacé au début du livre avant la page de titre. Cet exemple témoigne de la coexistence de l'imprimé avec l'univers du manuscrit.



*fig. 5 - Rés 155318, cahier ajouté entre L8 et M1. Peinture sur vélin. Artiste inconnu, vraisemblablement XVI<sup>e</sup> siècle.*

Ces observations nous amènent à nous pencher sur un cas particulier qui témoigne de certains phénomènes difficiles à caractériser sans sources pour les éclairer. Nous avons montré que ces images reprenaient à chaque fois peu ou prou les mêmes codes visuels hérités d'une culture des représentations bibliques pluriséculaire<sup>125</sup>. De même, les imprimeurs ont pu avoir tendance à reprendre les mêmes bois d'une édition à l'autre mais ce n'est pas une règle générale pour notre corpus et il faudrait comparer à plus grande échelle la production d'un seul imprimeur pour étayer davantage cette hypothèse. Toutefois, Claude Davost, dit de Troyes, a réutilisé les mêmes bois entre les éditions de 1501 et 1502 pour la page de titre (et les mêmes lettrines) mais pas pour la crucifixion où son Christ est plus sanguinolent dans la seconde édition, ni pour celle de 1510 où la mise en page des illustrations est repensée. Dans son cas, la réutilisation de pages de titre de la première édition imprimées en surplus est exclue puisque la composition de la page diverge légèrement et que la lettrine présente de nouvelles cassures (fig. 6 et 7). Il semble également que les imprimeurs s'influencent mutuellement ou qu'ils dépendent du même graveur pour leurs lettrines. Ainsi, les lettrines de Nicolas Benedict ressemblent fortement à celles de Claude Davost sans pour autant être les mêmes (fig. 8 et 9).

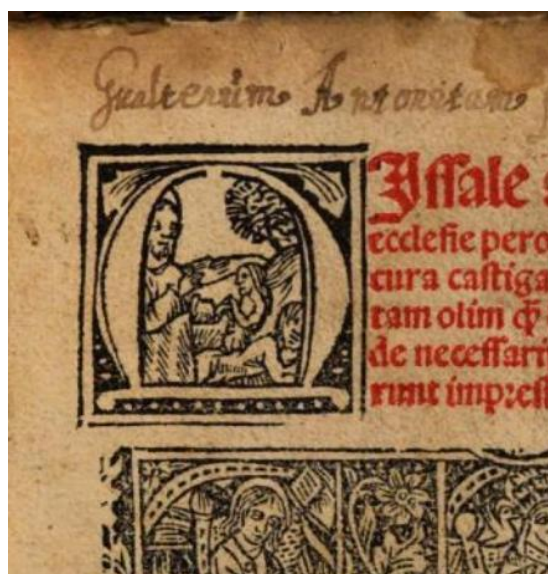


fig. 7 - Rés A 491938, \*1r 1ere édition (1501).

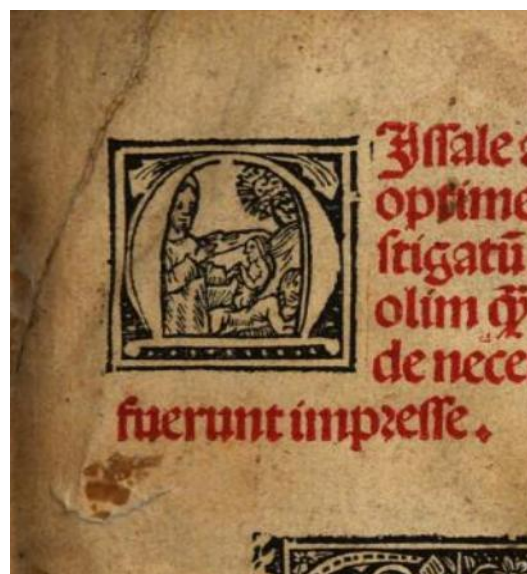


fig. 6 - Rés 317133, \*1r. 2e édition (1502).

<sup>125</sup> Sur la question, la référence suivante est éclairante : STONES Alison, « L'illustration des Livres Liturgiques français au Moyen Âge », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques*, 139, 2008, mis en ligne le 05 janvier 2009, (DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.288> ; consulté le 10 juin 2024).



fig. 9 - Rés A 491938, a1r. C. Davost, 1501.



fig. 8 - Rés 317271, a1r. N. Benedict, 1504.

Néanmoins, ce qui nous a particulièrement frappé, c'est l'utilisation des mêmes bois (crucifixion et *majestas*) et des mêmes lettrines dans l'édition de Janon Carcan (1503) et l'édition d'Étienne Baland (1505). Ces gravures sont également présentes dans le *Missel à usage du Puy-en-Velay* de 1511 imprimé par Baland, ce qui laisse penser que leur utilisation n'est pas seulement ponctuelle et qu'elles illustrent peut-être aussi les cinq autres missels qu'il a produit entre 1504 et 1515<sup>126</sup>. Comment expliquer leur présence chez deux imprimeurs différents ? D'abord, retraçons leur parcours. Le Christ sur la croix est vraisemblablement issu de l'atelier de Guillaume Leroy puisqu'on retrouve la même illustration dans le *Doctrinal de Sapience* de Guy de Roye imprimé dans son officine en 1485. Il a été réalisé par l'un des premiers artistes au service des imprimeurs et libraires lyonnais, le maître de l'*Artes moriendi*<sup>127</sup>. En 1503, le bois comporte des cassures mais il nous est difficile de dire s'il date de 1485 ou s'il a été regravé depuis. Pour la figure du Dieu en majesté, nous savons qu'il s'agit

<sup>126</sup> BAUDRIER Henri, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de Lettres de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle*. Volume XI, Paris, F. de Nobele, 1964, p. 1.

<sup>127</sup> *Ibid.*

de l'œuvre du maître au nombril identifié tardivement comme étant Guillaume II Leroy (actif entre 1485 et 1528), le fils du premier imprimeur lyonnais et du producteur du *Doctrinal de Sapience*<sup>128</sup>. Ce dernier a également réalisé la crucifixion qui figure dans l'édition de Nicolas Benedict où l'on reconnaît son trait caractéristique : il fend le nombril de ces personnages, ce qui lui a valu son surnom<sup>129</sup>. Après 1515, ces bois n'apparaissent plus dans aucune édition.

La question qui nous occupe est de savoir comment ils sont arrivés en possession de Janon Carcan et surtout d'Étienne Baland. Ces bois ont-ils été récupérés dans l'atelier des Leroy ? Janon Carcan, qui était bien intégré dans les réseaux du monde du livre lyonnais<sup>130</sup>, était-il en contact avec Guillaume II Leroy dont il a obtenu les bois pour la *majestas* ? Les a-t-il tout simplement fait regraver à partir du modèle du *Doctrinal de Sapience* pour la crucifixion<sup>131</sup> ? Ces deux dernières hypothèses nous paraissent les plus probables sans pour autant pouvoir trancher sur l'acquisition en premier lieu de ces bois par Janon Carcan et de ses relations avec l'atelier des Leroy. Toutefois, Étienne Baland semble réutiliser les bois de Janon Carcan alors que ce dernier est toujours en activité jusqu'en 1513. En effet, nous avons pu comparer les illustrations présentes dans les deux exemplaires en les superposant et en arriver à la conclusion que c'était nécessairement le même matériel (fig. 11, 12, 13 et 14). Reste à savoir comment le passage d'un possesseur à un autre s'est fait.

---

<sup>128</sup> DUMONT Bérangère, *Guillaume II Leroy, graveur et enlumineur à Lyon au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Diplôme d'études approfondies, Université de Lyon, 2005, p. 14.

<sup>129</sup> Sa paternité a été identifiée par le rédacteur de la notice de l'ouvrage à la BmL.

<sup>130</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, *op. cit.*, p. 472.

<sup>131</sup> À ce propos, la comparaison avec cet ouvrage aurait pu nous éclairer mais nous n'avons pas pu accéder à un exemplaire de l'édition de 1485.



fig. 10 - Rés 156140, 12v. Édition de Carcan.

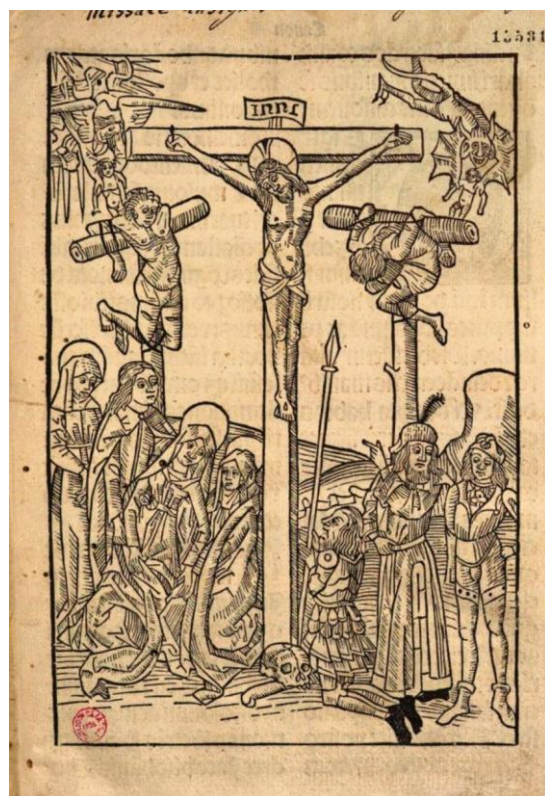


fig. 11 - Rés 155318, 1er feuillet. Édition de Baland.



fig. 13 - Rés 156140, 13r. Édition de Carcan.



fig. 12 - Rés 155318, 18v. Édition de Baland.

À ce sujet plusieurs hypothèses sont à suggérer en prenant en compte la situation précaire que Baudrier attribue à Étienne Baland, mais sans réussir à véritablement trancher en l'absence d'autres sources que ces deux éditions. Janon Carcan a pu vendre ou prêter ses bois à Étienne Baland (l'inverse est peu probable puisqu'on ne lui connaît pas de projet éditorial avant 1504) ; ou bien ils collaborent et les bois leur appartiennent communément. L'autre possibilité est qu'ils appartiennent à un éditeur qui leur commande de les utiliser et le leur prête. Dans le cas de Janon Carcan, il n'est pas fait mention de libraire, de commanditaire ou d'éditeur scientifique mais nous connaissons ses liens étroits avec le chapitre de Saint-Jean<sup>132</sup> qui a pu lui commander un missel sans que trace ne subsiste de cet échange. Pour Étienne Baland, on connaît un éditeur scientifique en la personne de Stéphane Pariset, maître en théologie, sur lequel nous n'avons que très peu d'informations. Néanmoins, il est possible que les relations de ces deux imprimeurs avec l'archevêché, davantage que des liens personnels et/ou professionnels, ait donné lieu à cette situation : les autorités ecclésiastiques ont pu commander des bois pour de nouvelles éditions de missels qu'elles prêtaient ensuite aux imprimeurs.

Enfin, une dernière théorie, peut-être la plus plausible, subsiste. Dans l'édition d'Étienne Baland, la *majestas* est intégrée à un cahier (L) au cœur de l'ouvrage dont les signatures sont cohérentes avec le reste mais la crucifixion appartient à un cahier qui a vraisemblablement été ajouté *a posteriori*, et qui ne semblait pas inclus dans le processus original de production dans l'atelier de Baland. Le livre ne semble pas avoir été conçu pour avoir deux canons dont l'un avant la page de titre. Les signatures nous mettent sur cette voie puisqu'il est signé \* ce qui s'accorde mal avec le feuillet liminaire qui le suit, également signé \*. Plusieurs nouvelles hypothèses s'offrent à nous, en complément des précédentes. Ces images sont imprimées dans un autre atelier qui fournit Janon Carcan et Étienne Baland. Étienne Baland n'a récupéré que le bois de la *majestas* et au moment de la vente est proposé à l'acheteur d'ajouter un feuillet provenant de l'officine de Carcan. En tout cas, la tentative de réparation de la cassure dans le bois nous indique que ce n'est pas seulement un feuillet que Baland ou l'acheteur du livre aurait récupéré de l'édition de 1503 de Carcan mais bien une nouvelle impression. Le feuillet pourrait également être ajouté bien après par un lecteur qui ferait relier son livre mais cela n'explique pas la présence de la *majestas* qui nous indique qu'il existe forcément un lien entre ces deux imprimeurs au moment de la production. Ainsi, l'observation

---

<sup>132</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, op. cit., p. 472.

des images d'une édition à l'autre ou au sein d'une même édition révèle bien des informations sur le processus de conception du livre mais pose parfois plus de questions qu'elle n'en résout.

## Profils d'imprimeurs

L'ouverture du marché de l'imprimé à Lyon à partir de 1478 est à l'origine de l'installation d'une nouvelle catégorie socio-professionnelle composée d'artisans imprimeurs qui cherchent à trouver leur place en intégrant les réseaux de production et de commerce existants ou à en créer de nouveaux. La demande en livres liturgiques est souvent l'occasion de s'installer et de profiter d'un premier marché cadré ; c'est une entreprise moins risquée que pour d'autres types de productions. De nombreux petits imprimeurs sont donc dépendants de ce besoin régulier et composent un maillage dense mais instable. Au contraire, les plus gros imprimeurs de la ville se concentrent majoritairement sur des opérations spéculatives, plus risquées mais qui rapportent davantage à long terme<sup>133</sup>. C'est une situation que l'on retrouve dans beaucoup d'officines qui impriment des missels au début du XVI<sup>e</sup> siècle, même s'il existe des exceptions, comme Nicolas Benedict.

Ces petits imprimeurs représentent 30 à 50% du volume de production d'imprimés à Lyon et restent en moyenne entre cinq et dix ans en activité. Ainsi, même si à leur échelle ils impriment peu d'éditions et que l'investissement est limité, leur force de production réunie est largement supérieure aux quelques individus qui dominent cette économie<sup>134</sup>. Néanmoins, cette production est orientée pour répondre au mieux aux attentes du lectorat par des acteurs qui ont une vision d'ensemble du marché et disposent des relations et des canaux de distribution nécessaires à l'écoulement de la production. Pour près de la moitié des éditions de notre corpus, nous avons remarqué la présence d'un libraire à destination duquel étaient imprimés les ouvrages. C'est l'époque durant laquelle ceux-ci commencent à s'imposer, incarnés par de grandes figures de la librairie lyonnaise comme Jean et Jacques Huguetan ou Étienne Gueynard. On les a vu coopérer autour de certaines éditions, comme celle du *Missel à usage de Lyon* imprimé par Claude Davost en 1502. Ainsi, certains des plus importants libraires de l'époque, membres de la compagnie des libraires constituée en 1509, ont pu veiller à la

---

<sup>133</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, « Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie », *op. cit.*, p. 15.

<sup>134</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, *op. cit.*, p. 81.

production et la commercialisation de nos missels<sup>135</sup>. Dans les trois cas, on note l'intervention de Jean Huguetan et Jacques Huguetan, dont dans un cas la collaboration entre Jean Huguetan et Étienne Gueynard<sup>136</sup>.

Dans notre corpus, nous sommes à plusieurs reprises confrontée aux mêmes personnages ou à des profils semblables. Claude Davost, dit de Troyes, est l'imprimeur que l'on retrouve le plus fréquemment, à trois reprises en 1502, 1503 et 1510. Il renouvelle, pour chaque édition, son travail sur la forme et la mise en page des ouvrages<sup>137</sup>. Plus de 69 éditions lui sont attribuées par l'USTC, étalées sur une période qui s'étend de 1500 à 1517, dont 38 portent sur des sujets liés à la religion (livres liturgiques, hagiographies, sermons, bibles, etc) pour lesquelles il a travaillé à plusieurs reprises pour Jean et Jacques Huguetan et Étienne Gueynard<sup>138</sup>. Son officine était située à quelques encablures de la rue Mercière, cœur du monde l'imprimé, en plein centre de Lyon. Quatre exemplaires de son édition de 1510 à usage de Lyon sont aujourd'hui conservés à la BmL.

Le second imprimeur qui nous intéresse est Janon Carcan qui a sorti de ses presses un missel lyonnais en 1503. Également prolifique, l'USTC lui attribue 47 éditions dont 24 sur des sujets religieux. Il est suivi en 1504 par Nicolas Benedict avec un missel romain qui a l'un des ateliers les plus productifs de la ville entre 1496 et 1536 avec un pic d'activité dans la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle. Sur 128 éditions, 38% de sa production est orientée sur des sujets religieux. Nous avons déjà eu l'occasion de nous pencher sur le cas d'Étienne Baland et de souligner son état de pauvreté puisqu'il emprunte son matériel d'imprimerie à un autre<sup>139</sup>. Son atelier se trouve non loin de celui de Claude Davost et il est actif à son compte entre 1503 et 1515/1523 avec une production qui s'élève à 56 éditions dont un peu moins de la moitié (mais la part la plus significative) tourne autour de la religion. Bernard Lescuyer se singularise quelque peu puisque, dans notre corpus, il est le seul à avoir imprimé un missel à usage de

---

<sup>135</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l'imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, op. cit., p. 390-392.

<sup>136</sup> BmL, Rés 317133.

<sup>137</sup> Ainsi que nous avons pu le constater dans la partie consacrée à l'illustration du missel.

<sup>138</sup> Données récupérées à partir de l'USTC.

<sup>139</sup> BAUDRIER Henri, op. cit., p. 1.

Vienne, et que seules 29 éditions lui sont attribuées par l'USTC, principalement à destination de libraires étrangers, pour une courte période d'activité à Lyon, de 1513 et 1519<sup>140</sup>.

L'observation de ces profils permet de mettre en évidence l'orientation de la production vers l'Église, en particulier parce que c'est l'institution qui offre le plus de débouchés au marché de l'imprimé. Sa tradition d'acheter des livres est plus ancienne et la demande ne s'arrête pour ainsi dire jamais. On constate également que la production ajoutée de tous ces imprimeurs constitue un volume de livres qui donne une indication sur les besoins réels de l'Église en matière de livres.

---

<sup>140</sup> BAUDRIER Henri, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de Lettres de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle. Volume II*, Paris, F. de Nobele, 1964, p. 251.

# PORTRAIT DU MISSEL DE LYON AU DÉBUT DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

## Organisation et mise en page du texte

Au fur et à mesure des nouvelles éditions, les colophons mettent en avant les ajouts de messes et les corrections, comme celles de Stéphane Pariset pour Étienne Baland en 1505. Les imprimeurs sont informés des nouveautés liturgiques, qui, si elles ne sont pas assez conséquentes pour justifier la réédition scientifique du missel, modifient généralement sa forme à la marge. De même, ils disposent d'une liberté dans l'organisation du texte ; cette dernière est mise en évidence lorsque l'on observe l'ordre et l'agencement des messes, en particulier dans la partie consacrée au sanctoral. Les textes complémentaires et les actualisations qui avaient tendance à être produits à part sont intégrés directement au livre grâce à l'imprimé, par le biais de la reliure de cahiers ajoutés<sup>141</sup>.

Nous avons pu constater, en comparant les éditions de Neumeister et de Claude Davost, que le texte était rigoureusement repris. Les colophons en témoignent puisqu'entre les éditions de 1487, 1502 et 1510 ils sont identiques. Néanmoins, l'imprimeur a pris soin de dresser la liste des nouvelles messes qu'il y a introduit. Ainsi, les imprimeurs jouent sur deux tableaux pour mettre en avant leur production grâce à un savant mélange de renvoi aux origines et de prétention à la nouveauté. En effet, le retour à la première édition et aux autorités qui l'ont émise confèrent une légitimité au texte qui ne peut être discuté mais les encarts qui suivent souvent de près le colophon permettent de publiciser la démarche présentée comme « nouvelle » ou « renouvelée » dans une édition « augmentée » (fig. 14).

---

<sup>141</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts. Volume 1: officials and their books*, Cambridge, Open Book Publishers, 2023 (DOI : <https://doi.org/10.11647/OBP.0337> ; consulté le 4 août 2025), p. 86.

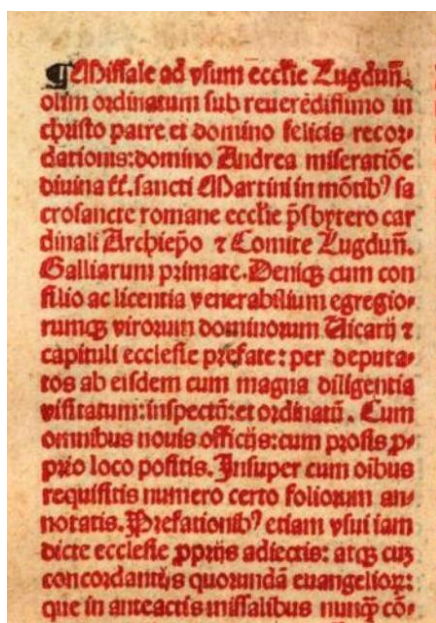
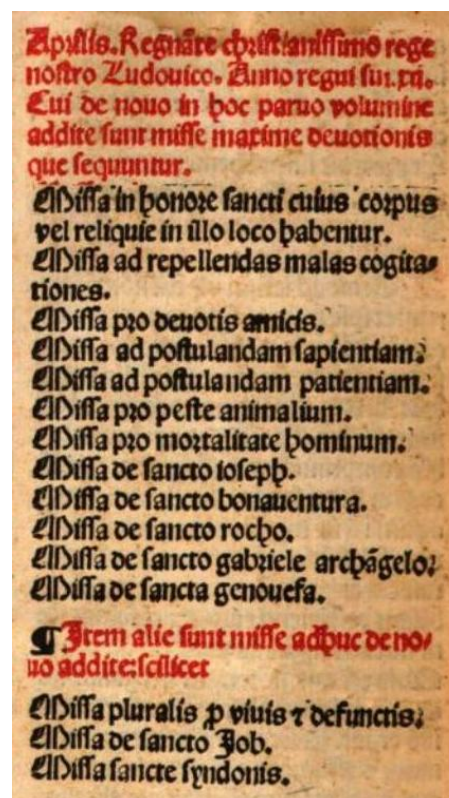


fig. 14 - Rés 317071, [-q]5v. Détails du colophon.



Ainsi, les objectifs commerciaux que poursuivent imprimeurs et/ou libraires participent à modifier la mise en page et la mise en texte du missel. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, ces changements sont encore infimes mais dénotent une première tendance qui s'accroît avec la progressive structuration de la page de titre. Ce processus est en cours dès notre période mais est à peine perceptible à l'échelle de deux décennies, ce qui montre qu'il est loin d'être linéaire et uniforme dans toutes les officines. Toutefois, Claude Davost fait déjà apparaître des informations commerciales sur la page de titre de son édition de 1510, certainement à la demande du libraire Jean Huguetan, où il indique assez précisément le lieu où de potentiels acheteurs peuvent venir le trouver (fig. 15). Surtout, peut-être que cette innovation ne concerne pas en premier lieu les missels : il n'y a pas particulièrement besoin de mettre en avant des informations sur la façon dont les contemporains peuvent se les procurer et ce qu'ils contiennent puisqu'il vise un public *a priori* averti. Néanmoins, l'imprimerie joue plus facilement que le manuscrit sur l'attrait de la nouveauté et le missel participe à son échelle à créer cette attente chez le lecteur, à l'origine d'une habitude de consommation du livre.



fig. 15 et détail - Rés A 486753, \*1r. Apparition d'informations « publicitaires » sur la page de titre.

De surcroît, le passage du manuscrit à l'imprimé a des conséquences sur la façon dont le clergé appréhende le missel. Changer la forme du missel, c'est changer la façon de dire la messe, le rapport au livre, créer de nouvelles habitudes. Or, ce changement répondait-il à un besoin particulier exprimé par le clergé dont les usages ne correspondaient plus à la forme que le missel adoptait jusque-là dans les manuscrits ? Ou au contraire provient-il d'une réformation du missel imposée par le haut, bouleversant les habitudes quotidiennes des desservants qui ont dû se réapproprier leurs livres ? Autrement dit, de quelle manière le livre influence-t-il la vie quotidienne des clercs ?

Concrètement, ce qui a changé par rapport à l'ère manuscrite c'est l'organisation des temps liturgiques et l'imbrication du temporel et du sanctoral. Premièrement, l'imprimé propose une uniformisation, à la fois textuelle, mais aussi physique du missel qui se découpe en parties distinctes suivant le calendrier de l'année chrétienne : l'Avent et Noël (qui ouvrent et ferment le cycle de Noël), un temps ordinaire après l'octave de l'Épiphanie, la Septuagésime (qui ouvre le cycle de Pâques), le Carême, le temps pascal, l'Ascension et la Pentecôte (qui ferme le cycle de Pâques), suivis du temps ordinaire après l'octave de la Pentecôte qui marque les dimanches jusqu'à l'ouverture du prochain cycle de Noël. Ces temps constituent le temporel. Le Canon (et ce qui lui est rattaché, en particulier la musique) est inséré au cœur du

cycle pascal, après le Carême et avant Pâques. L'imbrication du temporel et du sanctoral avait pour avantage de proposer une lecture plus aisée, qui suit le déroulement des temps liturgiques : à l'Avent sont associés les saints du mois de décembre par exemple. Cependant, une séparation plus nette permet de regrouper tous les saints au même endroit et d'uniformiser le livre. Son organisation est plus claire mais cela oblige les aller-retours.

Le sanctoral est ainsi séparé de ce calendrier des messes et vient à la suite du temporel à la suite du 24<sup>e</sup> dimanche après l'octave de la Pentecôte. Cette transformation a dû modifier les habitudes des prêtres puisqu'il faut se reporter plus souvent au calendrier pour intégrer au cours de la messe les fêtes des saints du jour. L'opération est moins naturelle, plus artificielle mais permet de réaffirmer la prédominance des messes quotidiennes sur celles des saints. En effet, il avait pu y avoir des incidents lorsque des messes importantes n'étaient pas ou peu célébrées car la fête d'un saint local majeur tombait le même jour : les fêtes les plus importantes sont donc mises en valeur et non plus noyées dans la masse du nombre de saints que peut comporter un mois. Cela nécessite une forme de préparation en amont puisque le desservant ne peut plus tout simplement ouvrir son missel et lire la messe du jour ; il doit se référer au calendrier pour retrouver le saint fêté avant de le chercher ensuite dans le sanctoral. Par ailleurs, ce dernier suit également une logique chronologique. Aussi, les premiers saints du sanctoral sont-ils ceux de janvier. Cette bipartition permet enfin de faire durer le missel plus longtemps puisque seul le calendrier des fêtes mobiles est actualisé et il n'est plus gêné par la présence de célébrations de saints qui sont des fêtes fixes au cœur du temporel.

## **Manuscrits et imprimés : quelles interférences ?**

Nos observations sur le bouleversement de l'organisation textuelle du missel nous poussent à penser que ce n'est là ni le fruit du hasard, ni une lubie d'imprimeur. C'est bien le résultat des conflits dogmatiques qui animaient les chanoines dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et qui ont été résolus grâce à l'édition de Neumeister en 1487. Il semble que ce soit le chapitre primatial de Saint-Jean qui ait véritablement tranché sur la question, donnant ainsi un

modèle de texte pour les décennies à venir et, à première vue, jusqu'à l'édition du nouveau missel romain post-tridentin en 1570 à Paris<sup>142</sup>.

Tout d'abord, Robert Amiet dresse une liste de 43 missels manuscrits à usage de Lyon pour le XV<sup>e</sup> siècle. Mais 4 seulement présentent dans leur organisation des caractéristiques semblables à l'édition de 1487 (c'est à dire la structure suivante : temporal - canon - temporal - sanctoral), dont un vraisemblablement rédigé par le copiste Beaujardin après l'édition de 1487 dont il s'inspire en partie<sup>143</sup>. Néanmoins, il conserve une partie du temporal (vigile de Noël et Epiphanie) au début du sanctoral, peut-être à la demande de son commanditaire, ce qui manifeste un certain attachement à la tradition manuscrite mais une résistance, tout de même réduite, au changement. L'acculturation du clergé à l'imprimé, et surtout à la nouvelle forme du missel qu'il apportait avec lui, s'est opéré de cette manière, dans cet entre-deux qui repose sur une conciliation entre la volonté des élites qui émettent une forme et un texte normés et un attachement à une organisation plus personnalisée où le goût du commanditaire est pris en compte, plus caractéristique de la forme manuscrite.

Il est également intéressant de noter que les imprimeurs adoptent cette structure pour tous les autres missels produits à Lyon mais à destination d'autres diocèses ou plus généralement de l'Église romaine. C'est ainsi qu'émerge un modèle, une nouvelle norme complètement corrélée à l'arrivée de l'imprimerie et son utilisation par l'Église. Elle s'impose par le biais d'une autorité mais sa perpétuation n'est permise que parce qu'elle n'est pas à l'origine de contraintes techniques, matérielles ou temporelles particulières ou supplémentaires pour les imprimeurs. En effet, on peut imaginer que si les autres missels sont imprimés selon la même structure c'est parce que des habitudes de lecture mais aussi d'atelier s'installent. Il est également peut-être plus aisé pour un compositeur de produire le temporal et le sanctoral de manière différenciée, sans qu'ils ne se mélangent, ce qui pourrait avoir comme conséquence de réduire les erreurs et les confusions, dans la mise en page comme dans l'orthographe latine (puisque de l'un à l'autre le vocabulaire change quelque peu). Par exemple, nous imaginons qu'il est plus aisé de regrouper les textes du sanctoral dans lequel le mot *sanctus* (et ses déclinaisons) est extrêmement fréquent. Cela permettrait au compositeur de créer des habitudes puisque le mot est répété plusieurs fois par page ; trouver les lettres dans la casse devient plus

---

<sup>142</sup> AMIET Robert, *op.cit.*, p. 13.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 163-186. Ces quatre éditions en particulier sont à retrouver p. 163, 179, 183 et 186.

facile et rapide... De même, cela permet peut-être de réduire les erreurs de signature, de pagination ou de foliotation puisque la logique des titres courants est davantage mise en valeur ; ainsi, le deuxième dimanche de l'Avent suit le premier sans être interrompu par une fête de saint.

## **Des innovations techniques au service de la liturgie**

Nous l'avons vu, certains des progrès techniques qui caractérisent la période post-incunable sont en germe dans les missels du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils accompagnent la révision textuelle et concilient, pour cet objet quotidien et ordinaire, tradition médiévale et innovation. Quelques décennies plus tard, cette forme générale, qui a peu évolué, n'est plus adaptée pour répondre au contexte religieux conflictuel et aux besoins pastoraux du clergé. C'est pourquoi elle est réformée sous l'impulsion tridentine. Mais au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur le texte est surtout portée par les possibilités qu'offre l'imprimé qui adapte les codes manuscrits à ses moyens de production.

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la page de titre dont les évolutions sont encore à peine visibles dans notre corpus. Seules les deux premières éditions de Claude Davost comportent un titre rubriqué suivi d'une gravure représentant le Christ, comme pour remplir un peu plus la page, donner un aperçu immédiat du contenu de l'ouvrage ou bien placer l'imprimeur et le lecteur sous l'autorité divine représentée. Dans les autres exemplaires rencontrés, elle se limite à un titre rubriqué simple, plus ou moins bien centré sur la page, parfois en cul de lampe<sup>144</sup>. Quant à la typographie, c'est la même dans tous les missels étudiés, une gothique à la lecture de laquelle le regard, habitué au manuscrit, n'est pas entravé : les pleins sont très marqués et les déliés presque absents, les lettres sont resserrées. Elle est proche de la *textura* des Bibles à 42 lignes de Gutenberg mais plus épaisse, et de la bâtarde, attestée dans les ateliers lyonnais à cette période, mais aux angles moins prononcés (fig. 16).

---

<sup>144</sup> Voir BmL, Rés 155318.



fig. 16 - Rés 134997, \*2r. Détail de la typographie.

Les titres courants sont particulièrement intéressants parce qu'ils témoignent des réflexions et des tentatives qui ont pu être menées sur la mise en page mais aussi de la façon dont on a composé et conçu la page. En résumé ils nous livrent des informations utiles sur les conditions de fabrication dans l'atelier. Situés en haut de la page et rubriqués, ils nous renseignent brièvement sur son contenu et mettent en évidence les parties du missel. Les erreurs dans les titres courants sont ponctuelles, certaines éditions en sont à première vues exemptes tandis que dans d'autres, on en retrouve à plusieurs reprises, comme dans l'édition de 1503<sup>145</sup>. En effet, ces erreurs sont particulièrement frappantes dans les textes liturgiques dédiés au temps du Carême où on en compte quatre. Il s'agit principalement de fautes liées à la chronologie des prières : le septième jour est intitulé jour cinq par exemple (f3v). Régulièrement, nous avons observé des divergences entre des titres qui pourtant concernaient la même prière étirée sur plusieurs pages, en particulier lorsque les chiffres entrent en compte. En effet, on constate une tendance à écrire le chiffre du premier titre en toutes lettres et pour les pages suivantes à le faire apparaître en chiffres romains, comme si la casse manquait de chiffres. Toutefois, il n'y a pas de règle générale et nous pensons qu'il s'agit peut-être d'habitudes d'atelier. Il n'est pas aisé d'expliquer ces erreurs ou ces maladroites : trahissent-elles la lassitude ou la fatigue du compositeur ? Des conditions de travail plus difficiles ? Un manque de relecture ou un correcteur inattentif ? Sur la question, il faudra se contenter de soulever des hypothèses sans pour le moment pouvoir véritablement les élucider.

<sup>145</sup> Voir BmL, Rés 155217.

Enfin, la musique trahit des techniques qui évoluent sans avoir encore atteint le degré de perfectionnement qui les caractérise par la suite. Tout d’abord, soulignons la présence de signatures différentes ou d’erreurs qui collent mal avec le reste de l’ouvrage pour les parties concernant les partitions et quelquefois les parties liminaires, ce qui peut indiquer que ces feuillets ont été produits dans un autre atelier ou bien à part et attachés au reste uniquement au moment de la reliure, en particulier pour les cahiers de dix feuillets<sup>146</sup>. Tous les ateliers n’étaient peut-être alors pas en mesure d’imprimer de la musique et les livres qui sortent de ces officines se caractérisent par leur incomplétude. Le travail est peut-être réalisé par un autre imprimeur qui dispose bon du matériel. Ce qui caractérise les partitions ce sont les réglures à l’encre rouge et les notes à l’encre noire, héritées du manuscrit ; cela permettait de mettre en valeur la mise en page et de faire ressortir la musique. Or, à cette période, cette double impression des lignes en premier puis des notes, donne parfois un résultat hésitant, de même que l’insertion des paroles. On peut remarquer des décalages qui révèlent que l’organisation et l’assemblage de la page est moins aisé (fig. 17). Néanmoins, tous nos exemplaires présentent des notes de musique imprimées ce qui, au temps des incunables, n’était pas si répandu, en particulier pour les missels à usage d’autres diocèses<sup>147</sup>. Les notes étaient couramment ajoutées à la main et faisaient partie des finitions. C’est donc un véritable progrès par rapport aux éditions antérieures.



fig. 17 - Rés A 491937, n7v. La double impression, une première fois des éléments rubriqués, et une seconde fois des éléments à l’encre noire, est à l’origine de décalages, voire de superpositions du texte à la partition.

<sup>146</sup> Voir l’exemple de Rés 486753.

<sup>147</sup> KRUMENACKER Jean-Benoît, *Du manuscrit à l’imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, op. cit., p. 433.

Ainsi, à la lumière de ces éléments, nous pouvons constater que notre corpus se situe à un carrefour. On y pressent les évolutions techniques caractéristiques de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle sans qu'elles ne se déploient encore réellement. Ces éditions traduisent cette période de transition entre l'incunable et le post-incunable au cours de laquelle le livre moderne comme nous le connaissons est en germe.

## CONCLUSION

Ainsi, la production lyonnaise de missels se situe dans un contexte religieux, économique et commercial particulier au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle qui interagit avec le monde de l'imprimerie. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Lyon est en proie à une effervescence liturgique qui a donné lieu à la première édition du missel lyonnais en 1487. Mais cet élan s'est quelque peu tassé à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle alors que le siège de l'archevêché est au cœur de rivalités politiques. Pourtant, c'est en 1500 que reprend la production de missels après treize ans en suspens, à l'initiative des imprimeurs et des libraires. Certes, les chapitres continuent d'être actifs et gardent certainement à l'œil la production imprimée mais on ne trouve plus de traces d'interventions ou d'opérations de patronage, ce qui signifie que si elles existent, c'est à bien moindre envergure que lors de l'entreprise de 1487.

Cette soudaine reprise semble davantage répondre à des enjeux commerciaux qu'à une initiative des autorités religieuses. En effet, on peut imaginer qu'elle comble les nouvelles attentes d'un lectorat qui a eu le temps de se familiariser à l'imprimé. Les imprimeurs et les libraires sont sensibles à ces changements et le livre liturgique devient une marchandise qui peut être commercialisée pour un bassin géographique restreint auprès d'un public dont les besoins sont identifiés en amont ou à plus grande échelle, dans tout le royaume, voire en Europe, de manière spéculative. Le livre imprimé participe donc à définir les attentes des lecteurs puisqu'il modèle en partie le regard qu'ils vont porter sur l'objet à mesure qu'ils y sont confrontés. Mais la production est également une réponse à la demande qui doit pour être écoulée correspondre à l'idée que se font les lecteurs de leur missel.

Cette idée du livre est également en pleine évolution. Elle n'est pas fondamentalement bouleversée puisque l'imprimé s'inspire du manuscrit mais déjà, à notre époque, la forme définitive du livre imprimé commence à s'affirmer progressivement jusqu'à ce que le progrès technique atteigne un point culminant autour de la décennie 1540. Pour le missel, ces évolutions liées à la mise en page et à l'impression sont complétées par une révision de la forme textuelle qui perdure tout au long de la période post-incunable. Le missel est repensé au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, par le chapitre en premier lieu et les artisans imprimeurs ensuite, au cours d'un processus qui transparaît dans le corpus choisi.

# LIVRE PERSONNEL, LIVRE COLLECTIF : PERSONNALISER, PRIER, ANNOTER

---

## INTRODUCTION

À présent, changeons de perspective. Nous avons jusque-là considéré les missels sous l'angle de leur contexte de production : conjoncture socio-économique, situation politique et religieuse, initiatives éditoriales, innovations et adaptation au marché. Dans une certaine mesure, nous avons également étudié leur réception et comment le regard et les pratiques des lecteurs influencent les modèles de production. Néanmoins, imprimer et vendre un livre ne suffisent pas à certifier qu'il sera utilisé et encore moins lu<sup>148</sup>. N'avons-nous pas chacun de nous une petite bibliothèque de livres abandonnés et oubliés plus ou moins volontairement à peine ouverts ?

Pourtant, il faut bien l'avouer, les pratiques à cet égard ont quelque peu évolué depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Le nombre de lecteurs, la proportion de livres en notre possession et le temps que nous avons à consacrer aux loisirs, et donc potentiellement à la lecture, ont augmenté. Face à l'ampleur des possibilités, nous pouvons donc peut-être plus facilement et sans trop de scrupules renoncer à une lecture qui nous ennue, à la différence des lecteurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Ajoutons à cette considération la particularité de notre corpus. Les missels sont des livres religieux et ne sont pas seulement destinés à être lus mais aussi à être utilisés. Cette double dimension est fondamentale pour comprendre la spécificité des lecteurs et des pratiques de lecture en contexte liturgique. Ils font partie intégrante du mobilier nécessaire au rituel de la messe et participent à sa mise en scène. Ils existent en tant que texte autant qu'en tant qu'objet. Leur matérialité est donc un aspect fondamental. Alors, comment s'assurer qu'absolument toutes les personnes qui les ont eus entre les mains savaient lire le latin ou en comprendre

---

<sup>148</sup> Cette évidence qui n'en est pas une est rappelée dans BARKER Nicolas, « Marginalia », *The Book Collector*, vol. 52, n° 1, Spring 2003, p. 16.

véritablement le contenu<sup>149</sup> ? C'est, il nous semble, chose impossible. En revanche, nous pouvons dire que si, au cours de leur vie liturgique, il est arrivé qu'ils ne soient peut-être pas lus (entendons compris) au moins ont-ils été indubitablement parcourus.

Nous en apportons la preuve avec le tableau suivant (p.83) qui offre le résultat condensé des relevés archéologiques. Puisque notre réflexion découle directement de cette analyse, il nous a paru important de le placer au début de notre réflexion plutôt qu'en annexe, ce qui permet également de le présenter plus longuement. En récapitulant la majeure partie des données collectées, il offre une visualisation du profil des livres sur lesquels nous avons travaillé et l'occasion d'établir rapidement des comparaisons. Il présente de manière concise les traces sur lesquelles nous avons décidé de nous appesantir et permet de croiser les informations pour définir des caractéristiques communes ou au contraire identifier des particularités. Le choix d'afficher l'intensité des interactions sous forme de signes (o = absence de trace ; x = présence faible ; xx = présence moyenne ; xxx = présence forte) rend compte efficacement de l'aspect de chaque ouvrage, et ce sans recourir constamment à l'image. Enfin, cette mise en forme a pour principal intérêt de chiffrer les interactions. L'analyse des résultats devient par conséquent plus claire et repose moins sur l'appréciation d'une seule personne. Cela complète donc le graphique que l'on peut retrouver en introduction et qui présente ces données de manière plus succincte<sup>150</sup>.

Ce tableau met, par exemple, en avant la proportion importante de provenances et d'annotations « intellectuelles » qui vont nous intéresser dans cette partie, mais aussi le caractère systématique des traces d'usure, dont l'intensité est forte dans plus de la moitié des ouvrages, qui nous intéresseront dans la partie suivante. En revanche, il permet de souligner la

---

<sup>149</sup> Nous pensons ici aux nombreuses plaintes soulevées entre le XVI<sup>e</sup> et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècles à propos de prêtres mal éduqués, qui savent à peine lire le latin et qui récitent le canon en se trompant. Si nous pouvons espérer que cela ne concerne pas les églises urbaines de Lyon, nous n'avons aucune certitude que ces livres n'ont pas à un moment été utilisés par des officiants novices ou accusant une formation lacunaire. En atteste une lettre de l'archidiacre Boisseau à Adrien Bourdoise : « *L'ivrognerie, l'impureté, l'avarice règnent presque partout... Il y en a qui ne peuvent dire ce qu'ils font quand ils disent la messe, qui par conséquent riont aucun respect pour ce saint mystère... Les prêtres sont dans une ignorance effroyable. Il y en a qui n'entendent pas un mot de latin et d'autre qui ne savent presque pas lire. On en a trouvé un qui étant curé depuis vingt ans, ne savait pas la forme de l'absolution, ni quelle partie du corps il fallait oindre lorsqu'on donnait l'extrême onction* ». Ce témoignage est transcrit par JENNY J. et cité dans PERICARD Jacques, « Pour la « reformation des prestres et la manutention de la discipline ecclésiastique ». Les ordonnances synodales des archevêques de Bourges et des évêques de Limoges (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans AOUN Marc et Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française*, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, (DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pus.9159> ; consulté le 13 août 2025). Cet état des lieux est aussi dressé dans les canons du concile de Trente de 1563.

<sup>150</sup> À retrouver p. 34.

rareté des traces de terre et de comparer la proportion de retrait de feuillets par rapport à leur ajout. Nous pouvons ainsi déjà avancer que le missel est un livre qui s'augmente plutôt qu'il ne se diminue. Il perd rarement des feuillets au cours de sa vie et dans plus de la moitié des cas, il a même tendance à en gagner. Cela nous permet également d'opposer le Missel Rés A491938, qui comporte moins de dix types d'interactions, avec le Missel Rés 317271 qui, au contraire, en regorge (plus d'une vingtaine). Ce qui nous a paru réellement intéressant avec cette visualisation, c'est la possibilité de compléter les types d'interactions avec leur intensité car c'est seulement grâce à ce croisement que l'on peut espérer obtenir un état des lieux de la façon dont un livre a été parcouru. Ainsi, seul un ouvrage comporte moins de cinq types d'interactions différents, 45% en comportent moins de dix et 45% en comportent plus de dix. Cependant, ces chiffres ne suffisent pas à établir que le Missel Rés 156140 a été peu parcouru puisqu'au contraire la mesure de l'intensité de l'usure nous révèle qu'au moins une de ses parties a été intensivement utilisée. C'est pourquoi il est nécessaire de croiser toutes les informations contenues dans ce tableau récapitulatif pour avoir une réelle idée du corpus et des caractéristiques des ouvrages qu'il contient.

Enfin, le sujet qui nous intéresse dans cette partie est la caractérisation des figures de lecteurs en regardant seulement les traces qu'ils ont volontairement laissées dans leurs livres. Et ce n'est pas tout de pouvoir identifier un ou plusieurs lecteurs mais surtout nous cherchons à savoir dans quelle mesure ils interagissent avec leurs ouvrages dans un contexte particulier.

| Caractérisation de l'intensité des traces archéologiques |                 |         |                                                           |                                                                |                             |                          |         |                                                              |         |                            |                    |                         |       |                |                |                 |                             |                                           |                                          |                                                 |
|----------------------------------------------------------|-----------------|---------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|---------|--------------------------------------------------------------|---------|----------------------------|--------------------|-------------------------|-------|----------------|----------------|-----------------|-----------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Côte                                                     | Titre           | Édition | Provenances /<br>dessins /<br>annotations<br>personnelles | Annotations<br>intellectuelles /<br>biffures /<br>soulignement | Autre type<br>d'annotations | Signes de<br>ponctuation | Signets | Coloration<br>d'illustrations /<br>lettrines /<br>majuscules | Réglure | Présence de<br>fragment(s) | Ajout de feuillets | Retrait de<br>feuillets | Usure | Taches d'encre | Taches de cire | Traces de terre | Taches<br>d'humidité / gras | Signes de<br>restauration<br>(avant XIXe) | TOTAL<br>d'intensité des<br>interactions | TOTAL des types<br>d'interactions<br>différents |
| Rés A491938                                              | Missel romain   | 1501    | X                                                         | O                                                              | X                           | O                        | XX      | O                                                            | O       | X                          | O                  | O                       | X     | X              | O              | O               | X                           | O                                         | 8                                        | 7                                               |
| Rés 317133                                               | Missel lyonnais | 1502    | XXX                                                       | X                                                              | O                           | X                        | O       | O                                                            | X       | O                          | X                  | O                       | XX    | O              | O              | O               | XXX                         | O                                         | 12                                       | 7                                               |
| Rés 155217                                               | Missel lyonnais | 1503    | O                                                         | XXX                                                            | X                           | XX                       | X       | O                                                            | O       | O                          | X                  | O                       | XXX   | O              | XX             | O               | O                           | XX                                        | 15                                       | 8                                               |
| Rés 156140                                               | Missel lyonnais | 1503    | XX                                                        | X                                                              | O                           | O                        | O       | O                                                            | O       | O                          | O                  | O                       | XXX   | O              | XX             | ?               | O                           | O                                         | 8                                        | 4                                               |
| Rés 317271                                               | Missel romain   | 1504    | X                                                         | XXX                                                            | XXX                         | X                        | XXX     | X                                                            | X       | XX                         | XXX                | O                       | X     | XXX            | O              | O               | XXX                         | O                                         | 25                                       | 12                                              |
| Rés 155318                                               | Missel romain   | 1505    | X                                                         | XX                                                             | O                           | O                        | XXX     | XX                                                           | XX      | XX                         | XXX                | O                       | XX    | O              | O              | O               | O                           | O                                         | 17                                       | 8                                               |
| Rés 317071                                               | Missel lyonnais | 1510    | X                                                         | XX                                                             | O                           | XXX                      | O       | XXX                                                          | XX      | O                          | XXX                | O                       | X     | X              | O              | O               | X                           | XX                                        | 19                                       | 10                                              |
| Rés 317139                                               | Missel lyonnais | 1510    | XXX                                                       | XX                                                             | XX                          | XXX                      | O       | O                                                            | O       | O                          | X                  | X                       | XXX   | XXX            | X              | O               | X                           | X                                         | 21                                       | 11                                              |
| Rés A486753                                              | Missel lyonnais | 1510    | O                                                         | XXX                                                            | O                           | XXX                      | XXX     | XXX                                                          | XXX     | O                          | O                  | O                       | XX    | O              | O              | O               | XX                          | O                                         | 19                                       | 7                                               |
| Rés B493008                                              | Missel lyonnais | 1510    | XXX                                                       | X                                                              | O                           | X                        | O       | X                                                            | O       | X                          | O                  | X                       | XXX   | XXX            | XXX            | XXX             | XX                          | XX                                        | 24                                       | 12                                              |
| Rés 134997                                               | Missel viennois | 1519    | XXX                                                       | XXX                                                            | O                           | O                        | X       | O                                                            | O       | XXX                        | X                  | O                       | XXX   | X              | XXX            | O               | X                           | XXX                                       | 22                                       | 10                                              |
| TOTAL de livres<br>concernés                             | 11              |         | 9                                                         | 10                                                             | 4                           | 7                        | 6       | 5                                                            | 5       | 5                          | 6                  | 2                       | 11    | 6              | 5              | 1-2             | 8                           | 5                                         |                                          |                                                 |

fig. 18 - Évaluation de la corrélation entre la présence et l'intensité des traces archéologiques.

## ***LEGO ERGO SUM***

### **Revendiquer une propriété**

Nous l'avons rappelé, le missel est un livre à usage collectif. Par sa nature-même, il invite à une lecture orale et partagée. Et par la même occasion, il se distingue des livres de spiritualité ou de piété personnelle. Nous avons également supposé que dans la plupart des cas il n'était pas acheté par un individu mais par une institution religieuse (chapitre, église paroissiale) pour en intégrer les biens mobiliers nécessaires au bon déroulement de la messe. Par extension, c'est un bien qui appartient à la communauté des croyants, non en propre mais au moins dans les esprits. Alors, comment expliquer que dans plus de 80% des cas (c'est-à-dire neuf sur onze) on y trouve, entre ses pages, un nom, une signature, enfin la marque particulière d'un lecteur qui à un moment donné de l'histoire du livre a décidé d'immortaliser sa présence sur le papier ? On ne penserait pas aujourd'hui à écrire notre prénom dans un livre qui ne nous appartient pas personnellement. Alors, comment les lecteurs de ce type de livres appréhendent-ils la propriété ? Et pour aller plus loin, sont-ce réellement des témoignages de propriété ou ne faut-il pas chercher plus loin ?

Ces marques de provenance prennent plusieurs formes et peuvent surtout être trouvées à toutes les périodes de la vie du livre. La plupart d'entre eux se présentent sous la forme d'ex-libris manuscrits, quelquefois datés, avec le simple nom d'un possesseur, portant parfois la mention de sa fonction et plus rarement accompagnés d'un nom de lieu<sup>151</sup>. Certains se présentent sous forme de gravures sur la garde-collée (fig. 19 et fig. 20). Néanmoins, ces derniers témoignent davantage d'un processus de patrimonialisation en cours puisque c'est le signe de l'intégration de l'ouvrage à une collection privée ou bien tout simplement du phénomène de « laïcisation » du missel lorsqu'il devient un livre de dévotion personnelle dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle. Notre étude ne les concerne pas directement car comme nous

---

<sup>151</sup> En cela, les marques de provenances collectées dans le corpus correspondent assez bien à la définition donnée dans BIBLIOPAT, « Liste hiérarchisée des termes relatifs aux marques de provenance portées sur les livres », *Référentiel sur les Marques de provenance (Provenance marks)*, sans date (en ligne : [https://www.bibliopat.fr/sites/default/files/provenances/referentiel\\_2.html#17](https://www.bibliopat.fr/sites/default/files/provenances/referentiel_2.html#17) ; consulté le 13 juillet 2025).

l'avons dit en introduction, elle s'arrête lorsque l'une des trois dimensions d'usages du missel n'est plus active – ici, nous pouvons considérer que lorsqu'un missel intègre une collection particulière, qui plus est d'un laïc, alors il cesse d'intervenir dans son contexte liturgique<sup>152</sup>. Néanmoins, si seulement pour chaque interaction nous arrivions à identifier le statut de la personne qui en est responsable (clerc ou laïc), alors nous pourrions ajouter une nouvelle dimension à notre étude. En l'absence de certitude, nous partons de l'hypothèse plus probable que dans le cadre de la majorité des interventions, les missels ont appartenu à des clercs ou des personnes instruites en religion (tel qui est difficile de les différencier avec les seuls indices dont nous disposons). Par ailleurs, si nous imaginons que des familles peuvent hériter de missel à la mort d'un membre de leur entourage membre de l'Église, il est néanmoins probablement plus courant que les laïcs qui souhaitent obtenir un missel à partir du XVII<sup>e</sup> siècle se tournent vers des ouvrages plus récents.

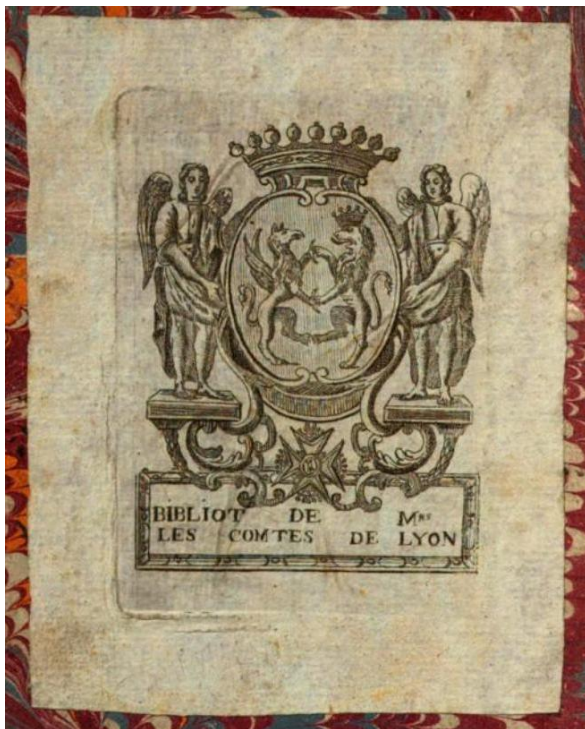


fig. 19 - Rés 317071. Ex-libris gravé.

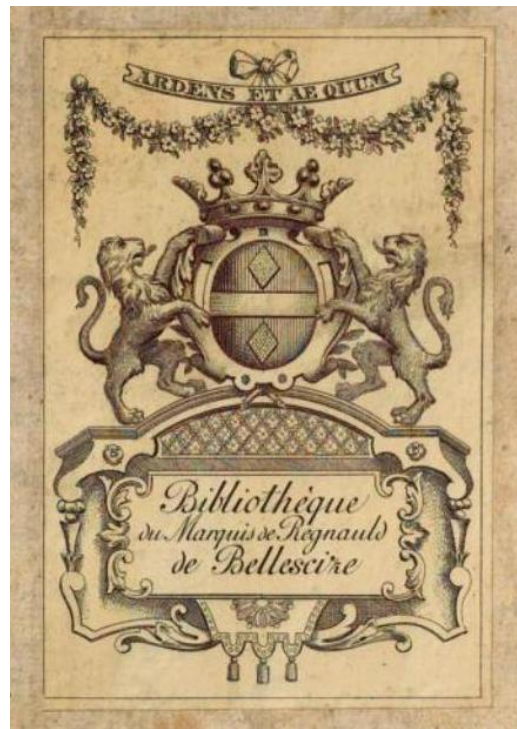


fig. 20 - Rés 134997. Ex-libris gravé.

<sup>152</sup> Dans deux autres cas, nous avons également repéré le sceau du chapitre cathédral de Lyon accompagné de l'inscription à la plume « 1905 ». Certainement apposé après le vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État et dans un contexte politique tendu, notamment autour des questions patrimoniales. Dans le cadre des saisies qui ont suivi, c'était une forme de réaffirmation du patrimoine du chapitre avant que le livre ne lui échappe.

Tout d'abord, ces marques de provenance ne se situent pas n'importe où dans le livre. Le choix de leur emplacement obéit à des logiques et relève d'habitudes ancrées depuis le Moyen Âge. Elles sont particulièrement observables sur les pages de titre, les pages de garde et dans les parties liminaires comme le début du calendrier par exemple (fig. 21)<sup>153</sup>. Pourtant il arrive parfois que leur emplacement échappe à cette logique et qu'un nom soit inscrit au sein du corps du livre, dans les marges ou dans la tranche, au début ou à la fin d'une partie, ou plus étonnant dans ce contexte estampé sur les plats. Dans ce cas, on peut s'interroger sur les raisons et l'objectif de cette variation. Pour cela, considérons les phénomènes à l'origine de ces marques de provenance.

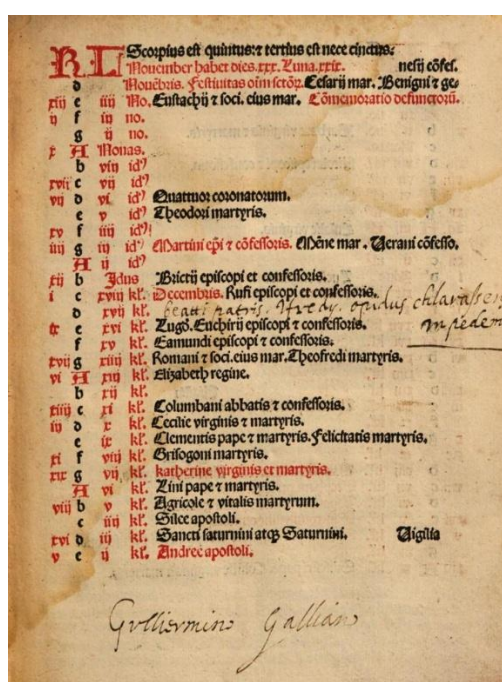


fig. 21 - Rés 317133, \*7r.

Au départ, il y a cette habitude, héritée du Moyen-Âge, d'inscrire son nom dans un ouvrage que l'on a acquis. Les scribes eux-mêmes n'hésitent pas à témoigner de leur passage par diverses formules ou en écrivant leur patronyme<sup>154</sup>. Cette tradition provient en partie du fait que produire et se procurer un manuscrit constituaient un investissement important et que, par

<sup>153</sup> SHERMAN William H., *Used books: marking readers in Renaissance England*, Philadelphia, University of Pennsylvania press, coll. « Material texts », 2008, p. 90.

<sup>154</sup> KWAKKEL Erik, « Making Books for Profit in Medieval Times », sur *medievalbooks*, 15 avril 2013 (en ligne : <https://medievalbooks.nl/2013/04/15/making-books-for-profit-in-medieval-times/> ; consulté le 13 août 2025).

conséquent, les acteurs de cette économie-là souhaitent sûrement que l'on se souvienne du rôle qu'ils ont joué. Quant à l'acheteur, nous comprenons aisément qu'il ait voulu y faire apparaître son nom ou ses armes afin de marquer sa propriété. Même chez les lecteurs moins aisés, comme la population estudiantine qui ne pouvait se permettre d'acheter des livres mais seulement de les consulter au sein de bibliothèques mises à disposition, cette pratique est courante pour signaler son passage<sup>155</sup>. Ainsi, la première hypothèse qui justifierait cette proportion d'ex-libris dans un ensemble de livres qui ne sont pas fondamentalement destinés à la propriété privée pourrait s'expliquer par la simple habitude. Le lecteur qui utilise un livre y appose presque naturellement son patronyme puisque l'on peut imaginer qu'il baigne dans cette culture et qu'il tire ses connaissances de livres qui portaient eux-mêmes des marques de provenance. Néanmoins, l'explication par l'automatisme et la reproduction ne se suffit pas à elle-même – disons plutôt que ce terreau culturel crée un contexte favorable à l'apparition d'ex-libris.

Par ailleurs, ce phénomène est renforcé dans le cas où une même personne est amenée à utiliser plusieurs fois le même livre. À cette occasion, c'est moins l'habitude que l'attachement qui entre en jeu. Nous avons vu qu'après la réforme liturgique initiée par l'épiscopat lyonnais dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et les premiers projets éditoriaux d'impressions de missels, son texte et sa forme sont fixés<sup>156</sup>. La tardive réception des canons du concile œcuménique de Trente (et le peu d'attention portée au missel dans les décisions) ne favorise pas non plus un renouvellement des corpus. Aussi, les missels peuvent-ils rester en usage pendant un certain temps, jusqu'à ce que leur état de dégradation les relègue à d'autres usages (l'étude intellectuelle peut-être). Est-il donc complètement absurde d'envisager qu'un prêtre ait pu utiliser le même livre tout au long de sa « carrière » de ministre ? Dans ce cas, nous imaginons que puisse au fur et à mesure se développer un sentiment de propriété. Un ouvrage consulté fréquemment nous est familier. Dans ce lien qui se tisse avec un livre que l'on ouvre et que l'on ferme tous les jours existe une forme d'intimité qui peut pousser un lecteur à y inscrire son nom. Ajoutons à cela le caractère religieux, voire sacré, du missel et cette relation de proximité est renforcée.

---

<sup>155</sup> Pour preuve d'exemple, voir les ex-libris dans le manuscrit Latin 15461 de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle qui a appartenu à la bibliothèque de la Sorbonne et maintenant conservé au département des manuscrits à la BnF. Lien vers la notice en ligne : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc76117r?utm> ; consultée le 7 juillet 2025.

<sup>156</sup> Se référer à la première partie.

Cependant, ce sentiment de propriété reste de l'ordre d'un rapport émotionnel rendu tangible par l'inscription de son patronyme. Mais qu'en est-il de la véritable propriété ? Nous ne pouvons totalement exclure cette possibilité. Puisqu'il est très difficile de rattacher chaque ouvrage à une institution paroissiale, il n'est pas impossible que certains livres de notre corpus aient été achetés par des clercs en leur nom propre. De même, il est possible qu'ils aient pu les récupérer lorsqu'ils n'étaient plus en usage ou en hériter. À ce moment-là, ils ont pu également décider d'y inscrire leur nom. Ce pourrait être le cas du missel Rés 134997 (fig. 22). En effet, la couverture en maroquin estampée à la Du Seuil porte le prénom « Matheus », présenté sur la garde-collée (par une main anonyme du XX<sup>e</sup> siècle) comme Mathieu Verdier, chanoine de Vienne. Cette reliure a sûrement été réalisée bien après une première période d'utilisation liturgique du livre. Elle a été commandée et elle affirme de manière immédiate le propriétaire de l'objet. Ce degré de personnalisation dépasse la simple inscription de son nom ; pour autant le livre est peut-être toujours utilisé par ce chanoine dans un contexte liturgique. Simplement, elle témoigne d'un attachement qui dépasse le cadre de l'émotion mais s'inscrit comme une marque de propriété assumée et, on peut le supposer, réelle.



*fig. 22 - Rés 134997, détail du plat supérieur.*

En réalité, possession réelle ou rêvée, c'est bien ce rapport émotionnel à l'objet que révèlent les ex-libris. Et ce sentiment de propriété n'exclue pas une pointe de possessivité, voire de jalousie. À plusieurs reprises, nous tombons sur des livres dans lesquels le même nom est écrit de nombreuses fois, comme dans le Missel Rés 317133 (fig. 23), ou bien celui des précédents lecteurs ou propriétaires est raturé de manière assez intensive. C'est le cas dans le missel Rés 134997, mais aussi dans le Missel Rés 317133 (fig. 24). Cependant, peuvent aussi coexister différents ex-libris, de différentes époques, au sein d'un même ouvrage, comme dans le Missel

Rés B493008 qui ne compte pas moins de six interventions. Dans ce cas, il semble qu'il faille trouver des stratagèmes pour se distinguer : écrire dans la tranche pour que le nom ne puisse pas être retiré en coupant les marges, signer à divers endroits du livre, répéter plusieurs fois son nom. On retrouve aussi chez l'annotateur du Missel Rés 371139 une certaine obsession à signer tous ses ajouts et ses interventions : son nom est inscrit à cinq reprises. De même, la page de garde finale semble avoir constitué une sorte de brouillon pour s'entraîner à signer. Cette caractéristique est identifiable dans d'autres missels. Se servir du missel comme brouillon permet là encore de témoigner d'un sentiment de propriété. Par conséquent, la personnalité d'un lecteur particulier s'exprime par l'apposition de son nom, ce qui *a priori* va à l'encontre de la fonction-même du missel. Cependant, cela ne suffit pas à saisir toute la complexité de la relation qui se noue entre un lecteur et son livre.

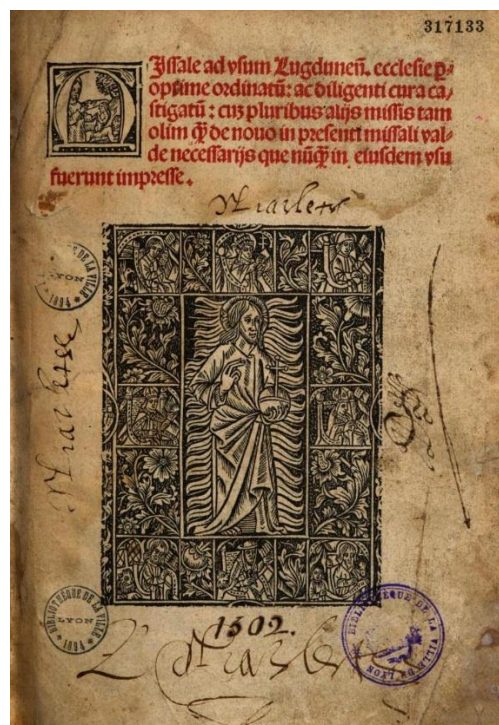


fig. 23 - Rés 317133, \*1r

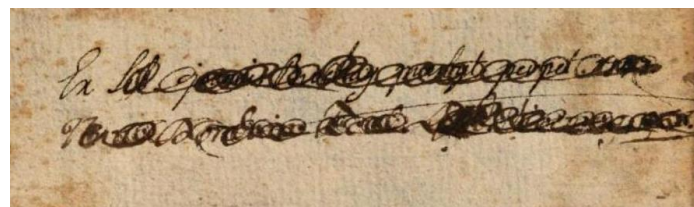


fig. 24 - Rés 317133, garde collée.

## Exprimer une individualité

La présence d'ex-libris n'est pas le seul témoignage qui permet d'identifier une figure de lecteur individualisée. En réalité, ce n'est qu'un des moyens d'expression d'une personnalité. Il est complété par une série d'autres éléments qui nous permettent de broser des portraits de lecteurs et le paysage de leurs habitudes. L'individu est discernable dans un certain nombre de choix esthétiques, réalisés hors du cadre de production, sur demande ou par action du lecteur. Nous les identifions car ils diffèrent d'un exemplaire à l'autre. Certains sont particulièrement frappants et révèlent une forte personnalisation du livre ; quant aux autres ils sont plus discrets mais constituent autant d'indices de la présence d'un lecteur régulier. Ce sont autant de phénomènes qui témoignent aussi d'un processus d'appropriation du missel. Dans certains cas, nous identifions ces traces sans pour autant trouver d'ex-libris, ce qui est particulièrement intéressant. En effet, cela témoigne que l'étude des provenances n'est réellement pas l'unique moyen d'exprimer un rapport au livre particulier et de discerner la sensibilité d'un lecteur.

D'abord, nous pouvons étudier tous les éléments qui témoignent de goûts esthétiques ainsi que de habitudes visuelles et pratiques d'un lecteur. En premier lieu, la réglure et la coloration des illustrations, des lettrines et des majuscules sont autant d'indices hérités d'une longue tradition médiévale qui facilitent la lecture de la page et de repères qui clarifient l'organisation du livre. Ces différents éléments sont présents dans cinq cas sur onze avec une forte corrélation, à la fois dans les exemplaires concernés mais également dans le degré d'intensité relevé. Leur forme varie véritablement d'un ouvrage à l'autre. Dans le cas du Missel Rés A486753, la réglure et la coloration des majuscules sont finement travaillées et sont sûrement commandées par l'acheteur dans la boutique du libraire (fig. 25). Dans d'autres cas, elle semble réalisée plus tardivement pour un autre possesseur, peut-être après la fin de l'utilisation du livre dans son contexte liturgique lors d'un projet de restauration, comme pour le Missel Rés 317071 (fig. 26, 27 et 28). Elle ne concerne parfois qu'un petit nombre de feuillets. Dans ce cas, ils sont ajoutés au cours de la vie du livre, rarement par un premier possesseur (voir le cahier blanc qui précède le canon du Missel Rés 155318). Parfois ils semblent également choisis plus ou moins aléatoirement.

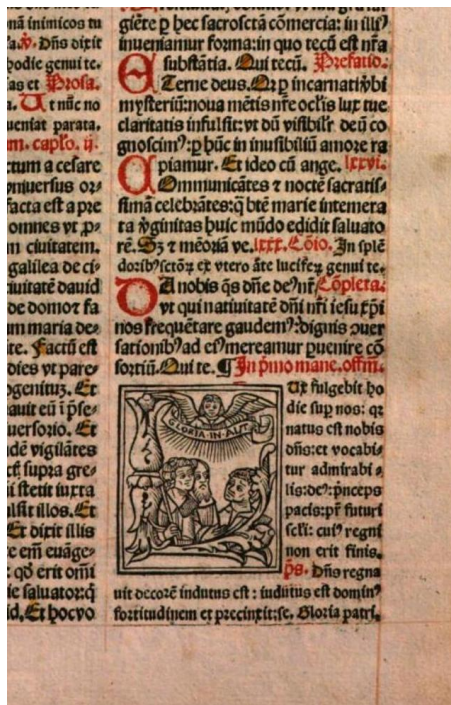


fig. 25 - Rés A 486753, a8r. Détail de la réglure et de la coloration des majuscules.

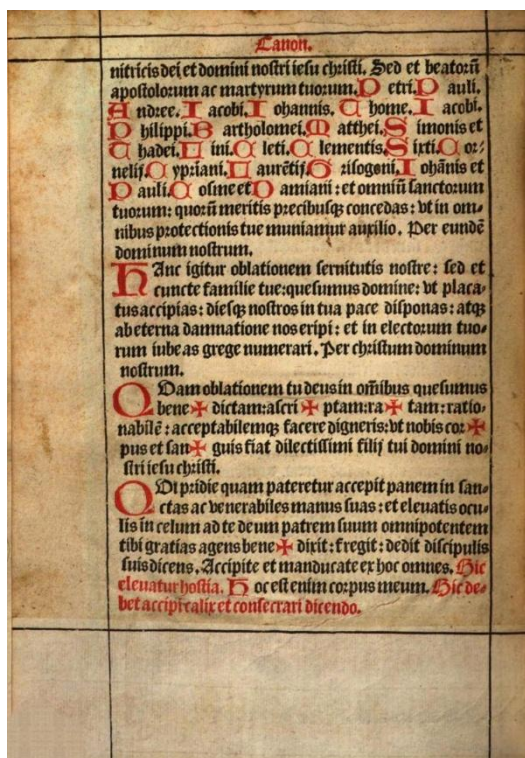


fig. 26 - Rés 317071, k8v.

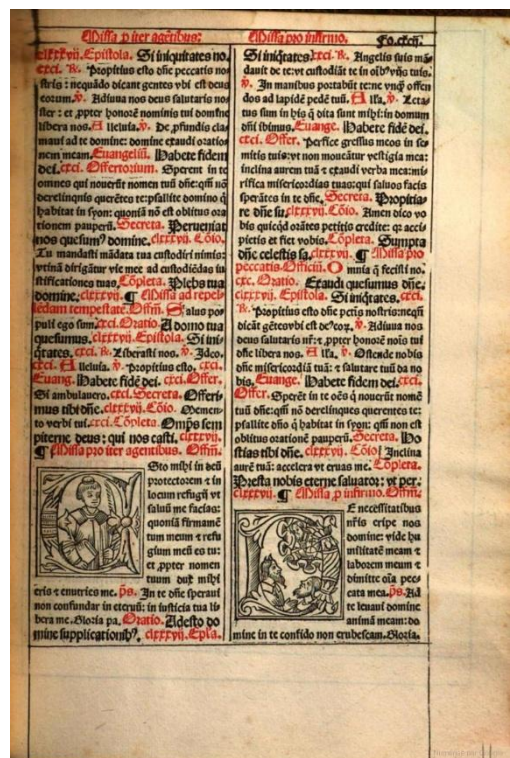


fig. 27 - Rés 317071, ~8r.

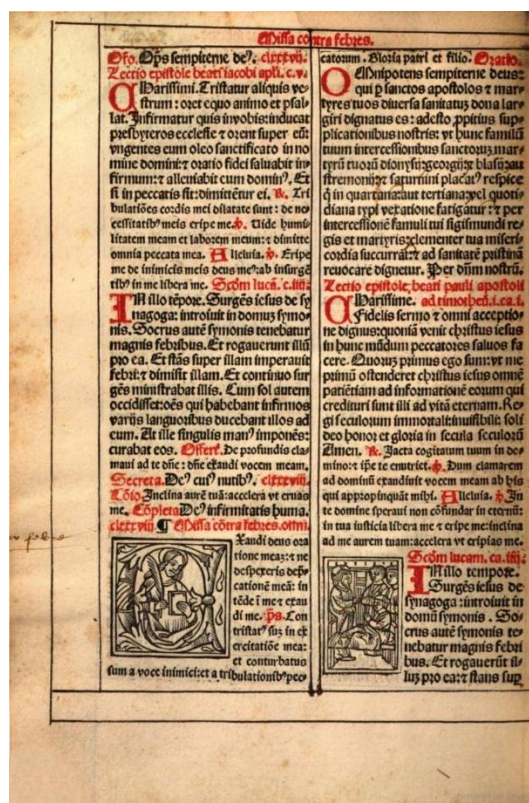


fig. 28 - Rés 317071, ~r8v

À ce propos, penchons-nous sur le cas du Missel Rés 317071. Il nous intéresse car, effectivement, à première vue nous pourrions nous dire que la réglure de certains feuillets a relevé d'un choix aléatoire. La logique du schéma nous échappe. Or, si l'on regarde plus attentivement le livre, nous pouvons peut-être espérer saisir la pensée de ce lecteur. En effet, seuls la dernière page du Cantique (k2r), les feuillets du Canon (k2r et k9v-l3r), l'office des morts (« *officium mortuorum* ») en ~r1, la messe pour l'infirme (« *missa pro infirmo* ») et la messe contre les fièvres (« *missa contra febres* ») en ~r8 et les messes communes (« *messe communes* ») en ~c4v et ~c5r sont réglés. Si le choix de régler le Canon ne nous paraît pas complètement absurde, celui de faire de même pour seulement trois feuillets qui ne se suivent même pas au sein du sanctoral est plus obscur. De plus, ce qui est le plus surprenant c'est que les traits de la réglure n'obéissent pas au même schéma d'une page à l'autre. Deux hypothèses qui ne sont pas incompatibles s'offrent alors à nous.

La première nous informe sur les habitudes et les préférences du lecteur. Ce peuvent être des pages auxquelles il se réfère très régulièrement. La réglure peut dans ce cas jouer aussi le rôle d'une sorte de signet. On notera également à quel point le texte de l'office des morts ou

de la messe contre les fièvres nous donne des indices sur le contexte liturgique auquel est confronté notre lecteur. Ce sont parmi les textes les plus importants du missel et les pages deviennent facilement repérables et identifiables lorsque l'on feuillette rapidement le livre. Cette théorie peut en partie expliquer le choix de l'encre noire et d'un trait aussi épais, ce qui ne crée pas le visuel habituel auquel on aurait tendance à s'attendre. La réglure est aussi un élément esthétique qui apporte de la structure à la page, oriente le regard en créant une sorte de focus sur le texte. Dans ce cas, c'est un outil d'aide à la lecture autant qu'une forme d'embellissement de la page. Ainsi, la première hypothèse se concentre sur la façon dont les préférences visuelles (choix et forme de la réglure) et les pratiques (choix des textes réglés) nous renseignent sur les habitudes d'un lecteur.

La seconde hypothèse interroge la différence entre les formes adoptées par notre lecteur. Nous pensons que si l'aspect de la réglure de ~r8v se distingue par exemple, c'est parce que la personne qui avait la plume en main avait pour objectif de tester cette forme. Nous supposons, pour un travail de si petite envergure, qu'il s'agit du lecteur lui-même. Rien ne nous empêche de croire qu'il ne s'est pas entraîné sur le sanctoral avant de s'attaquer au canon ou bien à un autre livre. Il existe en effet quatre à cinq façons différentes de régler les pages au sein du même ouvrage, ce qui pour un élément censé apporter une certaine cohérence visuelle et effet soigné est plutôt incongru. Il s'agit donc potentiellement d'une sorte de brouillon ou d'aperçu à taille réelle en préparation de la réglure d'un autre missel. Néanmoins, à moins de réussir à retrouver ce lecteur et d'être capable de trouver d'autres éditions lui ayant appartenues ou d'étudier un phénomène semblable dans d'autres livres, cette hypothèse en restera une.

Nous l'avons dit la réglure est complétée dans la plupart des cas par la coloration systématique des majuscules et plus rarement de l'entière ou d'une partie des lettrines et illustrations. Cela relève également d'un haut degré de personnalisation pour que le livre se conforme à un modèle (celui dans lequel on a appris par exemple) mais cet aspect n'est pas du seul ressort d'un lecteur unique puisque ces choix tiennent davantage d'un imaginaire collectif ; c'est-à-dire ce à quoi les gens de l'époque s'attendent lorsqu'ils entendent le mot « missel ». Notre thèse repose sur le fait que si ces changements sont réalisés par une personne unique, ils sont en réalité adaptés à un usage commun du livre.

Parfois le lecteur se manifeste par des signes encore plus évidents et n'hésite pas, en plus de son patronyme et d'ajustements visuels selon ses goûts, à copier dans le missel des

annotations personnelles. C'est le cas du Missel Rés 317139 dans lequel le calendrier est ponctué d'ajouts manuscrits et certaines sont complétées par un certain Mattheus Léonard, qui indique systématiquement sa fonction (fig. 29). Par ailleurs, il inscrit son nom à la suite de chacune de ses annotations comme pour certifier à chaque fois qu'il en est bien l'auteur. C'est pourquoi il ressort de ce missel une certaine frénésie dans la façon de signer de manière systématique ses interventions, comme une injonction à se souvenir de leur auteur. Et c'est bien de cela dont il semble question. En effet, à deux reprises il fait mention d'événements de son histoire familiale qu'il relie à une forme de chronique de la vie de la communauté dont il a la charge. Il a donc inscrit la mort de son père et de sa mère survenue à deux dates différentes. Il raconte en marge les événements et leurs conséquences et indique la date dans le calendrier. Par conséquent, nous pouvons penser qu'il s'agit d'un rappel qu'une messe doit être donnée. Il semble également mentionner le nombre de ses ouailles qui ont succombé de la même maladie mais il met quand même en valeur les figures de sa propre famille. Par ailleurs, il a tendance, pour certaines dates, à utiliser le calendrier liturgique de manière particulière, comme une sorte de calendrier personnel. Ainsi, mémoire personnelle et mémoire de la communauté se rencontrent dans le missel, l'une servant l'autre et inversement.

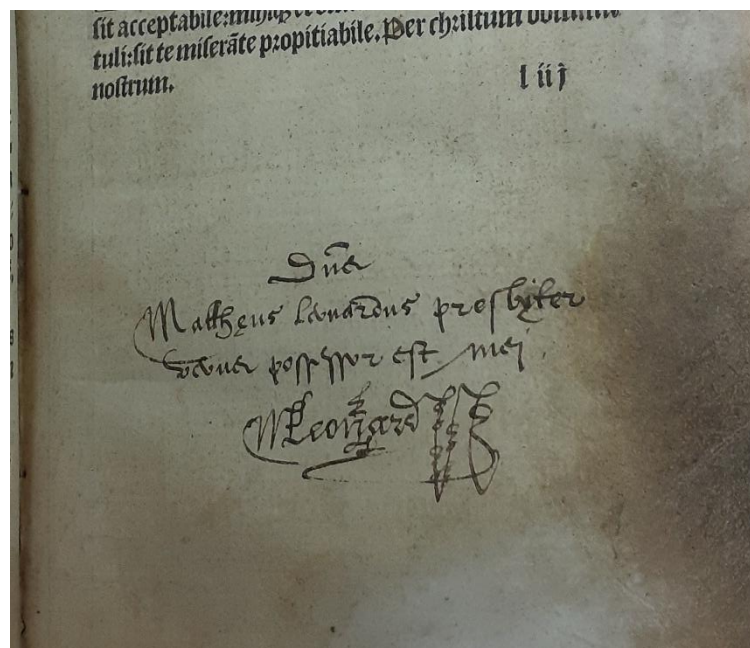


fig. 29 - Rés 317139, 13r. Ex-libris de Matthieu Léonard, inscrit à la fin du canon.

Fig. 29 - Transcription :

« Aujourdhuy est décédé mon père Jehan Leonard / 1586 »  
 « Le 28 novembre 1586 décéda Jehan Leonard mon / père, de la  
 maladie de peste, laquelle ravagea / de telle sorte ceste paroisse  
 depuis la St Jehan / Baptiste dudit an 1586 jusques à la feste Dieu de  
 l'an suyvnt 1587, qu'elle(?) emporta et ravit plus / de douze centz  
 personnes /  
 M Leonard presbiter »

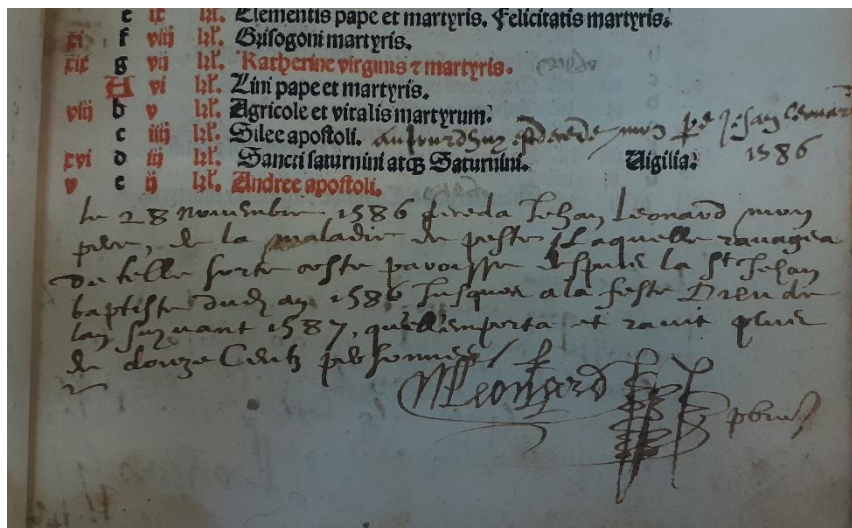


fig. 30 - Rés 317139, \*7r.

Fig. 30 - Transcription :

« Ce jourdhuy est décédée Louyse du Croz / ma mère / 1586 »  
 « Le 23 décembre 1586 est décédée Louyse / du Croz ma mère, de la  
 maladie de / peste, qui emporta et ravit de ceste / paroisse plus de  
 1200 personnes / depuis la St Jehan Baptiste dudit an / 1586, jusques  
 à la feste Dieu de l'an 1587 qu'elle dura /  
 M Leonard presbiter »

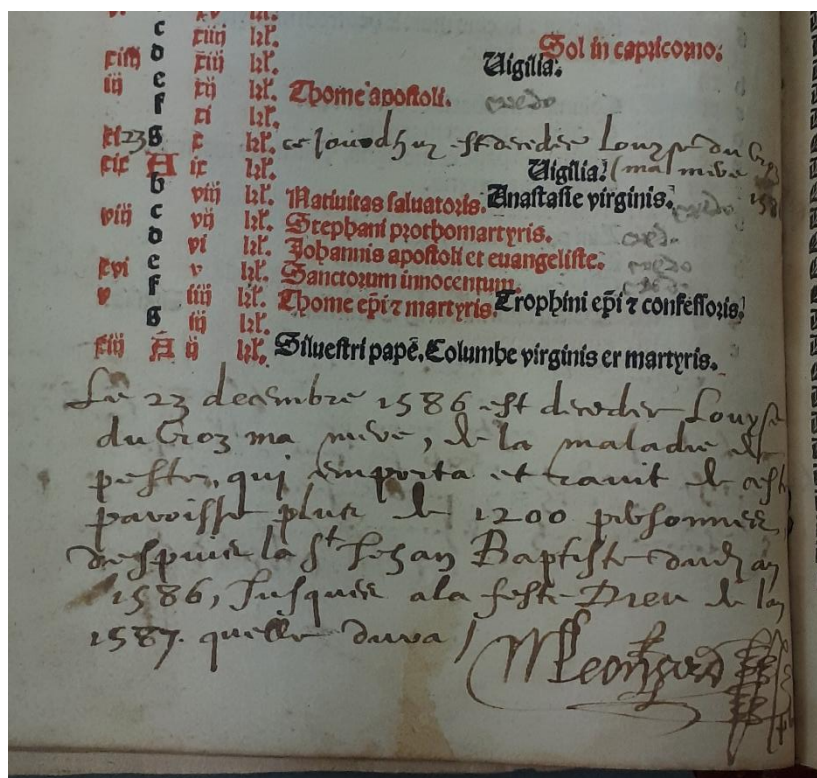


fig. 31 - Rés 317139, \*7v.

C'est un témoignage touchant de personnalisation du missel et de la sensibilité d'un homme qui s'exprime dans un livre pourtant à usage collectif. Différents phénomènes ou schémas de pensée sont à l'œuvre à ce moment-là. Nous pouvons d'abord envisager que Léonard considère son missel comme un livre sacré ou un livre de dévotion, ce qui en fait un objet particulièrement favorable à l'expression d'une piété filiale. Peut-être est-ce également le seul livre qu'il a sous la main ou le seul auquel il a véritablement accès pour consigner ces événements. Enfin, nous pouvons avancer que le missel garantit une forme d'éternité à la fois pour ses parents mais aussi pour celui qui signe. Ces annotations agissent comme une forme de recommandation de ses proches à Dieu et Léonard peut espérer continuer à exister dans le souvenir de ses successeurs, par le biais de messes ou tout simplement dans la pensée du lecteur suivant. Toutefois, ce qu'il est intéressant de noter c'est que ces inscriptions ne sont pas réalisées dans l'immédiat puisque le prêtre fait état d'une maladie de peste qui dure jusqu'à l'année suivante : a-t-il attendu la fin de l'épisode pesteux pour compter ses morts (ses proches et ses paroissiens) ? Le missel n'est-il entré en sa possession que plus tard, dans l'année 1587, voire plusieurs années après ? Ce registre de la mémoire est donc déjà convoqué au temps-

même de l'écriture. Ainsi, plus que du journal intime, le missel tient plutôt de la chronique et invite au souvenir<sup>157</sup>.

## Transmettre un état émotionnel

Cela nous mène à considérer les émotions qu'expriment plus ou moins volontairement, voire transmettent, ces lecteurs qui sont en position d'interagir directement avec le missel. Ennui, vénération, agacement, méticulosité... ces états d'âme peuvent parfois être perceptibles lorsque l'on étudie les espaces liminaires, les pages de garde et les marges où une certaine forme de liberté et de créativité se loge parfois. L'étude des brouillons, des essais de plume, des dessins et des gribouillis griffonnés que nous trouvons en petite quantité sont à la fois le témoignage d'une activité intellectuelle mais aussi le reflet de ce qui traverse l'esprit de notre lecteur au moment où il a sa plume dans la main.

Penchons-nous d'abord sur ces fameux essais de plume. C'est une habitude médiévale due à la forme de la plume dont la pointe a besoin d'être retaillée régulièrement car elle s'émousse et perd en précision. Après chaque opération, elle doit être à nouveau testée pour vérifier que la largeur du trait permet d'écrire de manière fluide et précise<sup>158</sup>. Nous trouvons des traces de ce processus dans notre corpus, même si cela intervient à moins grande échelle que dans les manuscrits où l'opération, en raison de la nature-même de l'ouvrage, doit être répétée plus souvent. Dans nos imprimés, les annotations peuvent être présentes de manière régulière sans pour autant être abondantes, ne nécessitant pas de retoucher souvent la plume qui ne s'use qu'au bout de plusieurs heures d'écriture. Ces signes se caractérisent néanmoins par des mots, commencés et jamais terminés, comme dans le Missel Rés B493008 (fig. 32), ou des traits erratiques et marginaux qui ne font pas vraiment sens, comme dans le Missel Rés 317071 (fig. 33). L'encre est parfois effacée, balayée d'un geste qui laisse une traînée sur la page. Cela reflète une certaine forme d'empressement et une absence de feuilles de brouillon disponibles à côté de l'annotateur. C'est le cas pour le Missel Rés B493008 à nouveau où la marge inter-colonnes a été remplie de traits hachés qui s'entrecroisent (fig. 34). L'encre correspond au

---

<sup>157</sup> Cet usage « mémoriel » ou « lignager » est une chose que l'on retrouve plus volontiers du côté des bibles réformées. Les formes et les implications de l'influence protestante sur le monde catholique se révèlent dans ce genre de phénomènes.

<sup>158</sup> KWAKKEL Erik, « Doodles in Medieval Manuscripts », sur *medievalbooks*, 5 octobre 2018 (en ligne : <https://medievalbooks.nl/2018/10/05/doodles-in-medieval-manuscripts/> ; consulté le 3 juillet 2025).

début d'ex-libris coupé présent en marge externe et nous supposons qu'il s'agit de la même main. Est-ce une façon de tester sa plume ? Est-ce une manière de s'accorder un temps d'inattention et de rêvasserie pendant sa lecture en gribouillant oisivement ? Difficile à dire...



fig. 32 - Rés B 493008, k5v.



fig. 33 - Rés 317071, a5v.

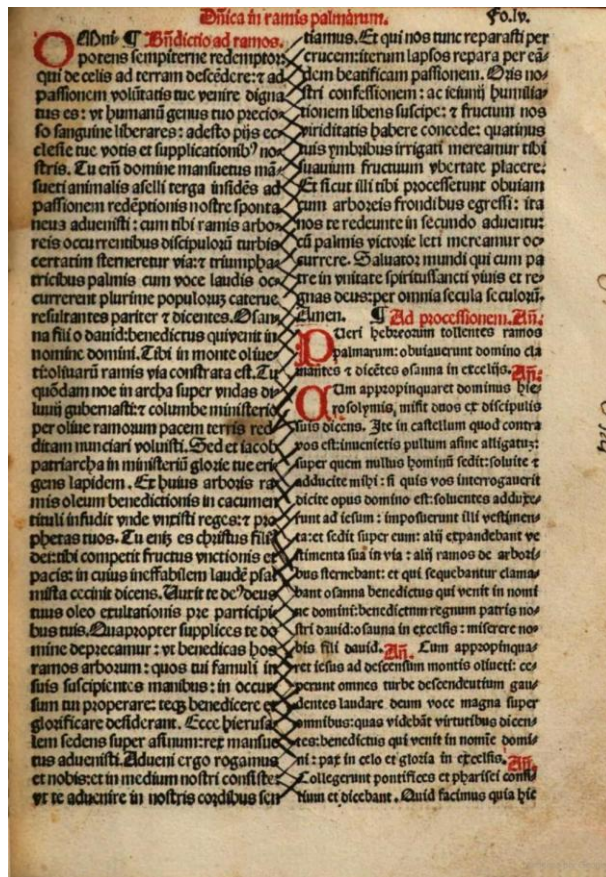


fig. 34 - Rés B 493008, g7v.

De plus, ce ne sont pas les seuls types de gribouillages que nous pouvons trouver entre les pages des livres. Ils sont complétés par des dessins plus ou moins reconnaissables. Là encore ce qui nous apparaît comme difficilement explicable, voire intelligible, tient plus souvent du registre de l'émotion, et ici de l'émotion individuelle. Pour le Missel Rés 317071 (fig. 35), ces traits sont-ils jetés au hasard sur le texte dans un moment d'ennui ? Est-ce le résultat d'un moment d'inattention : une plume qui s'échappe de la main ou qui est oubliée entre les pages du livre refermé ? Ou plus vraisemblablement du décalque d'une page de brouillon sur laquelle le scribe a essayé la pointe de sa plume lors de sa lecture ? Les marges du Canon du Missel Rés 317271 attirent le regard parce qu'elles présentent deux petits dessins griffonnés de la même encre que les annotations ajoutées directement sur le texte. Le premier (fig. 36) représente une sorte de calvaire rubriqué et peut être considérée comme une illustration du texte. Le second (fig. 37), sous forme d'ébauche, est plus difficilement identifiable mais pourrait être assimilé à une sorte de statuette en prière ; l'observateur attentif (ou imaginatif) discerne (du haut au bas de la figure) une tête ronde, des bras se finissant par des mains jointes en prière et un socle

légèrement aplati à la base. Ces dessins sont peut-être réalisés sans relation immédiate avec le texte, pour se divertir pendant la lecture mais ce serait étonnant à l'endroit du canon, alors même que l'annotateur semble préparer son texte pour une lecture orale (voir les éléments de ponctuation qui séquentent les phrases). Nous pensons qu'il pourrait également s'agir d'un guide visuel évoquant les étapes ou les instruments du rituel à ce moment-là de la messe ou de la prière : la croix et la statuette situées sur l'autel.

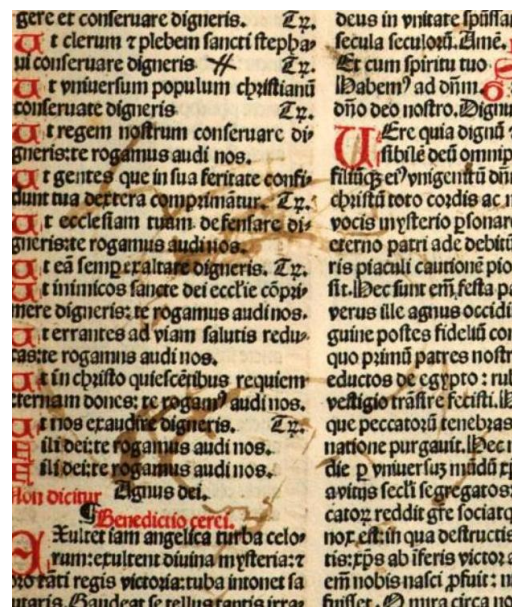


fig. 35 - Rés 317071, i6r.

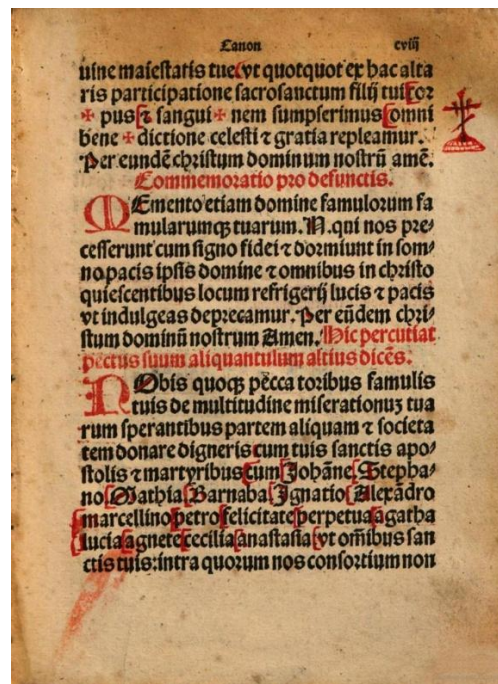


fig. 36 - Rés 317271, 04r.

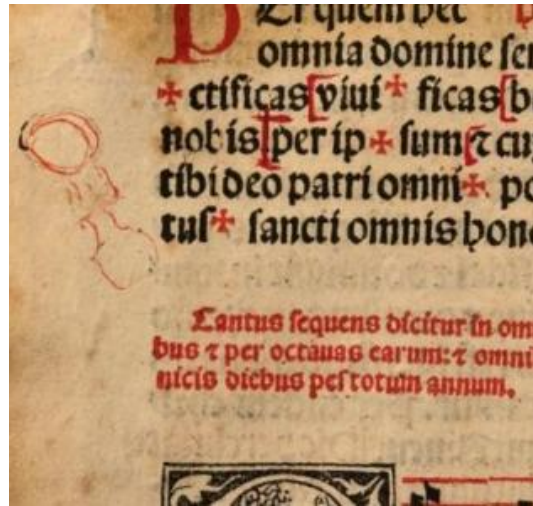


fig. 37 - Rés 317271, 04v

Ainsi, le livre est un moyen d'exprimer sa personnalité et nous donne un aperçu du profil du lecteur de missel entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles. Les parties liminaires sont des espaces d'expression qui laissent libre cours à une pensée moins formelle et à l'émotion (fig. 38). L'écriture est moins soignée, plus erratique. C'est dans ces espaces de parole que l'on ressent une forme de proximité, voire un sentiment relatif d'identification avec le lecteur. La frontière entre l'homme et sa fonction sociale et religieuse est plus floue et nous pouvons espérer discerner temporairement une personnalité<sup>159</sup>. C'est en tentant d'élucider ces traces et les phénomènes sous-jacents que l'on peut constater l'évolution des pratiques de lecture entre cette époque et la nôtre. À chacun de juger par la suite à quel point il ou elle se reconnaît dans ces figures de lecteurs plus ou moins appliqués !



fig. 38 - Rés 155318, détail de 1r.

<sup>159</sup> KWAKKEL Erik, « The Enigmatic Premodern Book », conférence filmée et enregistrée le 24 février 2020, Darwin College (en ligne : <https://sms.cam.ac.uk/media/3174479/> ; consulté le 3 juillet 2025).

Certes, nous avons commencé par étudier la figure du lecteur unique du missel parce que les marques de provenances constituent un nombre important des interactions volontaires, qu'elles sont parmi les plus évidentes et livrent un très grand nombre d'informations que nous ne pourrions soupçonner trouver dans un missel au premier abord. Cependant, n'oublions pas ce qui avant cette étude nous paraissait le plus évident : le missel est le livre du partage par excellence. S'il est un livre destiné à être lu à voix haute devant une assemblée nombreuse et réunie (plus ou moins) quotidiennement, c'est bien le missel. Serait-ce trop que d'avancer qu'après la Bible ce doit être l'un des livres les plus « entendus » de l'époque moderne ? Peut-être, car tout le monde n'assiste pas régulièrement à la messe, parce qu'on sous-estime sûrement le nombre de livres auxquels avaient accès la population et que la Réforme à laquelle une partie du royaume a adhéré a repensé la place du missel dans les célébrations religieuses. Néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de penser à sa forte dimension collective et à la masse d'auditeurs, ces lecteurs silencieux, qu'il touche.

# UNE COMMUNAUTÉ DE LECTEURS SILENCIEUX

## Une pluralité de lecteurs-auditeurs

Nous l'avons déjà rappelé le missel est lu à voix haute par l'officiant lors de la messe. Le canon est récité à chaque rituel et en compose la partie centrale puisque c'est la prière eucharistique. Les autres parties du temporal sont récitées selon le calendrier liturgique et les prières du sanctoral lors d'occasions plus ou moins particulières. La plupart du temps, le prêtre n'est donc pas véritablement seul face à son missel et il ne faut pas qu'il éclipse la masse de croyants qui, s'ils ne lisent pas directement les lignes de l'ouvrage, en sont incontestablement des usagers. Alors comment discerner leur présence alors même qu'ils n'ont pas accès sans médiation au texte du missel et qu'ils ne peuvent toucher le livre lors de la messe ? Lorsque le célébrant réintègre sa fonction sociale et religieuse, sa main devient en quelque sorte la main de tous. Il interagit avec le livre pour et au nom de la communauté des croyants assemblés qui communient grâce à la médiation du livre, incarnation de la Parole. Nous pensons donc que c'est dans certaines données archéologiques que l'on peut percevoir cette masse de « lecteurs silencieux », notamment lorsque l'annotateur agit en réalité dans un but collectif. Penchons-nous donc sur les signets et les marques de ponctuation que nous avons pu observer.

Nous regrettons l'absence de références véritablement dédiées aux sujets que nous abordons dans cette partie. Quelques articles de blogs, comme ceux d'Erik Kwakkel<sup>160</sup>, et l'étude de Lois Swales et Heather Blatt<sup>161</sup> sur les marque-pages et signets sont très intéressants mais ne traitent ni des imprimés ni véritablement des signets auxquels nous avons été confrontée. En réalité, il faut bien l'avouer, ceux que nous avons vus sont somme toute assez communs et peu originaux. Mais c'est aussi la raison pour laquelle ils sont très intéressants. Sans fioritures, assez peu élaborés, ils révèlent un certain penchant pour la simplicité et donc l'efficacité. De même, nous n'avons trouvé aucune étude qui faisait auparavant mention de ces signes qui semblent ponctuer le texte. Ils sont caractérisés par des sortes de virgules,

---

<sup>160</sup> KWAKKEL Erik, « Smart Medieval Bookmarks », sur *medievalbooks*, 22 septembre 2014 (en ligne : <https://medievalbooks.nl/2014/09/22/smart-medieval-bookmarks/> ; consulté le 3 juillet 2025).

<sup>161</sup> SWALES Lois et Heather BLATT, « Tiny Textiles Hidden In Books: Toward a Categorization of Multiple-Strand Bookmarkers », dans Robin NETHERTON et Gale R. OWEN-CROCKER (ed.), *Medieval Clothing and Textiles*, Suffolk, The Boydell Press, 2007, p. 145-180.

d'apostrophes ou même de barres manuscrites situées sur une ligne horizontale haute et directement dans le texte entre les mots et parfois directement entre des syllabes. Ces deux types d'interactions qui relèvent d'une activité à caractère liturgique sont présents dans plus de la moitié des cas, parfois en grande quantité : dans six cas pour les signets dont trois où leur présence est caractérisée par une forte intensité ; dans au moins sept cas pour les signes de ponctuation avec la même proportion d'intensité.

À propos de ce type d'annotations que nous avons appelés « signes de ponctuation du rythme », en l'absence de travaux sur le sujet il nous a fallu tenter de leur inventer une définition et une signification cohérentes avec le contexte d'utilisation du missel. D'un exemplaire à l'autre, nous retombons assez régulièrement sur la même forme, celle d'une apostrophe prononcée ou d'un « c » inversé (fig. 39 et 40). Ces traits peuvent être difficile à repérer lorsqu'ils sont finement tracés à l'encre brune sur un texte imprimé en noir. Surtout, ils apparaissent au milieu de la page avant de s'évanouir brusquement deux lignes plus loin. Après réflexion, ce ne pouvait être une simple tentative de ponctuer la page pour la rendre plus lisible puisque, d'abord, le latin est ici déjà ponctué et la rubrication courante ainsi que les changements de tailles de typographie ne devaient pas rendre la lecture très difficile pour un lecteur habitué. De plus, leur emplacement rappelle à quelques égards la façon dont s'écrivait la musique au début du XVI<sup>e</sup> siècle. N'oublions pas que nous disons d'une messe qu'elle est récitée plutôt que lue et que de nombreuses oraisons de la liturgie romaine se rapproche du chant. C'est pourquoi nous en sommes venue à la conclusion que ces signes devaient correspondre à une forme de ponctuation du rythme de diction de certains passages récités, voire chantés, à l'assemblée.

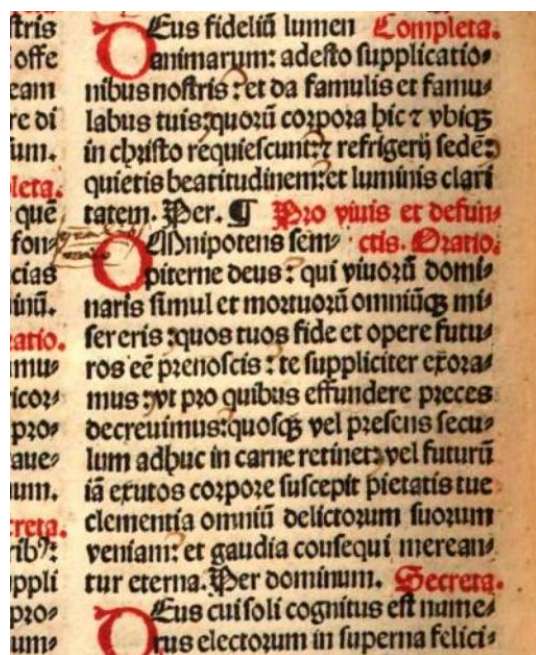


fig. 39 - Rés 317071, détail de ~r5v.

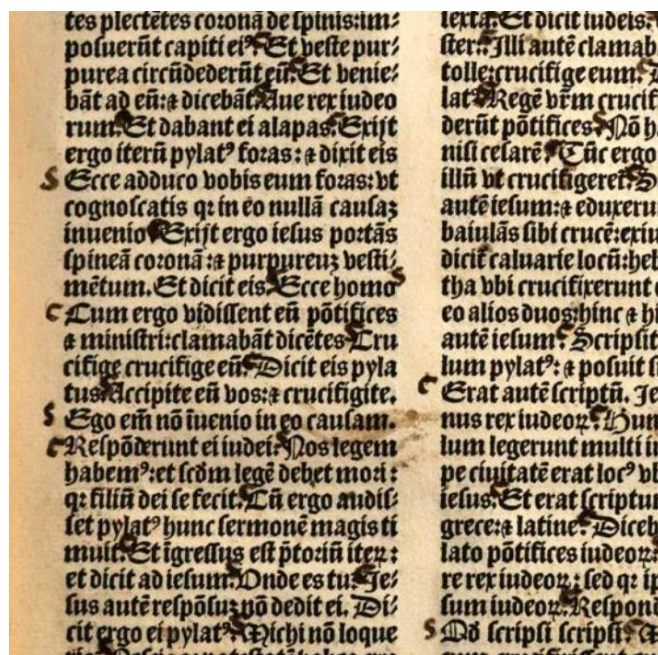


fig. 40 - Rés 155217, détail de i4r.

Complétons la dimension collective que nous leur attribuons avec l'étude des différents signets que nous avons pu trouver. Là encore, d'un exemplaire à l'autre, peu d'évolutions radicales. Nous retrouvons le même type de signets en parchemin, en papier ou en cuir et parfois faits de fragments d'imprimé ou de manuscrit, plus ou moins situés aux mêmes emplacements. Ils sont collés et parfois ils sont repliés et doublés sur le feuillet. Ils sont conçus pour dépasser sur la tranche, bien que dans de nombreux cas ils aient été coupés par la suite, au cours d'une opération de reliure ou de restauration plus tardive, ou bien lorsqu'ils ont changé de mains et que le lecteur suivant a souhaité effacer la trace de son prédécesseur et y apposer ses propres repères. C'est aussi ce qui explique qu'il y a quelquefois plusieurs signets sur une même page, comme dans le Missel Rés 317271. Certains sont quand même plus élaborés et l'aspect esthétique n'a pas été mis complètement de côté, comme dans le cas du Missel Rés A 486753 (fig. 41). La sensibilité esthétique que l'on perçoit dans le soin qui leur est apporté n'intervient pas dans un contexte neutre ; rien de surprenant dans le fait que le Missel Rés 155318 présente dans la marge d'une crucifixion richement peinte un signet en cuir doré dont les empreintes laissées alentours indiquent, par ailleurs, qu'il a dû servir souvent pour se repérer dans le livre.



fig. 41 - Rés A 486753, détail de k4r.

Cependant, dans l'ensemble, ces signets parfois faits de fragments restent d'assez mauvaise facture, ce qui montre bien qu'ils sont bricolés sur une table de travail par un lecteur principalement concentré sur l'usage liturgique qu'il aura du livre (fig. 42 et 43). Ils sont habituellement collés sur la première page des partitions musicales et du canon ou au début des différentes parties du missel. En dépassant, ils permettent de naviguer facilement dans le livre à partir de la tranche sans avoir à le feuilleter. En outre, nous pouvons souligner l'absence de marque-pages ou signets volants. Pour des raisons de contexte d'utilisation et de lecture, ces derniers sont peu pratiques puisque le missel est amené à être manipulé et ouvert souvent, ce qui implique qu'ils peuvent être facilement perdus. De même, nous n'y trouvons pas de signets à entrelacs que l'on peut facilement déplacer. Là encore nous pensons qu'il s'agit d'une question de contexte. Le missel sert à un usage précis et *a priori* les parties qui intéressent les officiants ne changent pas au cours du temps. Le signet fixe apparaît donc comme la solution à la fois la plus solide, la plus durable, et également la plus efficace pour l'usage que l'on fait du livre.

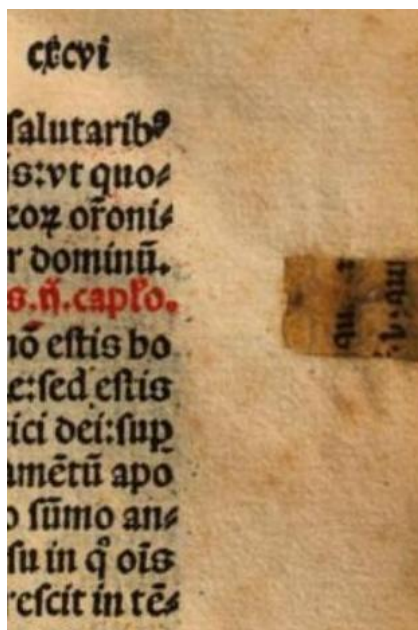


fig. 43 - Rés A 491938, détail de ~c4r.



fig. 42 - Rés A 491938, détail de o2r

À notre sens, ces deux types d'interactions témoignent donc d'une lecture orale, partagée et ritualisée. Ils sont la preuve que l'officiant ne lit pas pour lui mais pour une assemblée ; ici, l'homme s'efface derrière sa fonction. C'est donc une marque de la pluralité des figures dissimulées derrière une seule main. C'est ce que nous considérons comme une interaction indirecte de ces lecteurs-auditeurs avec le livre. Néanmoins, cette activité liturgique où les annotations et ajouts discrets d'un homme servent une lecture collective est complétée par des signes plus frappants qui relèvent non plus de la simple activité de lecture mais aussi d'une forme de pédagogie.

## La pédagogie liturgique

À bien des égards la limite est floue entre ce qui sert le collectif et ce qui sert l'individu. Dans le cadre de ce que nous appelons la pédagogie liturgique elle l'est encore davantage. Nous considérons qu'un missel comportant des éléments colorés se situe dans cet espace où il est difficile de trancher véritablement. Nous avons déjà étudié dans la partie précédente l'importance des gravures dans le processus d'impression, leur emplacement et leur signification par rapport au texte. Le christianisme est une religion où l'image et la

représentation sont au cœur d'enjeux théologiques, doctrinaux et liturgiques<sup>162</sup>. C'est pourquoi nous observons une activité archéologique particulièrement intense au niveau des illustrations : gravures ajoutées, retirées ou déplacées, usure importante directement sur l'image ou en marge, coloration, présence de signets, etc.

Ainsi, l'attention portée à l'illustration du missel ne se cantonne pas à la sphère de la production. Les utilisateurs de ces ouvrages s'emparent du sujet et adaptent l'aspect de ces images à leurs besoins et à leurs goûts. Là réside la zone d'incertitude quant aux motivations précises des modifications que nous avons observées. Néanmoins, cette tendance à l'addition de couleurs sur les images et dans le texte est généralisée et traduit d'une mode et d'habitudes que nous retrouvons typiquement dans les livres liturgiques de cette période<sup>163</sup>. Les illustrations représentent en effet des stimuli visuels courants dans les livres traitant de la foi et de sujets dévotionnels<sup>164</sup>. Elles permettent de se repérer dans l'ouvrage en jouant le rôle habituellement dévolu aux signets<sup>165</sup>. Le canon est par exemple presque toujours précédé d'une crucifixion et lorsque ce n'est pas le cas, c'est toujours en raison de l'intervention volontaire d'un lecteur. Toutefois, ce sont également des moyens mnémotechniques et didactiques d'illustrer le texte et d'assurer sa médiation<sup>166</sup>. C'est la raison pour laquelle nous pouvons supposer que ces images n'avaient pas pour seul destinataire l'officiant, surtout lorsqu'elles étaient colorées à la main ou à la frisque.

Nous trouvons un certain nombre de ces exemples dans notre corpus. Un dialogue sur plusieurs niveaux se met en place entre l'image et le texte, l'image et l'officiant, l'image et l'assemblée. Ces représentations n'étaient pas colorées pour le seul plaisir d'un lecteur unique mais que cela servait également le rituel de la messe dans plusieurs contextes : exhibition du livre à la foule lors des cérémonies ordinaires ou en comité restreint (au chevet des mourants par exemple), élément d'activation de la piété de l'officiant, exhibition sur le pupitre entre deux

---

<sup>162</sup> DUGGAN Lawrence G., « Was Art Really the 'Book of the Illiterate'? », dans Marielle HAGEMAN et Marco MOSTERT (éd.), *Reading Images and Texts, Medieval Images and Texts as Forms of Communication. Papers from the third Utrecht Symposium on Medieval Literacy, Utrecht, 7-9 December 2000*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 63-107.

<sup>163</sup> Cette tendance a été étudiée pour l'Angleterre par SHERMAN William H. dans *Used books: marking readers in Renaissance England*, op. cit., p. 91.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 106.

<sup>165</sup> RUDY Kathryn M., « Adding Images to the Book as an Afterthought », dans Dot PORTER (éd.), *Reactions: Medieval/Modern*, Philadelphia, University of Pennsylvania Libraries, 2016, p. 6.

<sup>166</sup> SHERMAN William H, *Ibid.*, p. 106.

messes. La peinture du Missel Rés 155318 (voir fig. 5, p. 62) pourrait par exemple intervenir dans tous ces contextes. Par ailleurs, dans le cas où la coloration est systématique, la dimension illustrative et l'aspect historié du missel sont renforcés : les personnages semblent prendre vie (voir fig. 2 et 3 p. 58). L'image véhicule alors des émotions, sans nécessité de médiation. Un sentiment de proximité immédiate peut se créer, ce que ne permet pas le texte. Bien sûr ce projet de mise en couleurs n'est pas sans compter quelques ratés ou opérations abandonnées en cours de chemin dont on ignore la cause (fig. 44) ou l'effet attendu.



fig. 44 - Rés B 493008, 13v.

Par conséquent, les émotions véhiculées par les images sont des leviers d'identification pour le ou les spectateur(s)<sup>167</sup>. Dans la littérature religieuse médiévale, nous retrouvons un *topos* récurrent : la contemplation de la Passion du Christ doit provoquer un sentiment de contrition et une volonté de pénitence. Les images invitent à entrer plus facilement dans un état méditatif sur les tourments du Christ sur la croix. En outre, utiliser un livre qui comporte des images les mettant en scène peut être considéré en lui-même comme un acte pénitentiel<sup>168</sup>. Aussi, mettre en valeur ces gravures en les colorant volontairement est à la fois le signe de la dévotion personnelle d'un lecteur mais aussi le témoignage des moyens qu'il déploie pour les diffuser et renforcer le caractère didactique et émotionnel des cérémonies. Cela participe ainsi à une forme de pédagogie liturgique par l'image qui incite à mobiliser plusieurs sens (la vue en plus de l'ouïe) pour entrer dans la méditation spirituelle et l'état de communion que symbolise et permet le rituel de la messe.

Illustrons ce propos avec le cas du Missel Rés 317271. Ce dernier contient la gravure d'une crucifixion précédant le canon. Il débute lui-même par une lettrine représentant à nouveau le Christ et sa présence réelle pendant la messe. Ces illustrations ont été modifiées par la plume d'un lecteur qui y a ajouté à l'encre rouge des gouttes de sang qui semblent s'échapper des stigmates du Christ (fig. 45). Il n'est pas rare de trouver des gravures qui intègrent directement cette représentation du sang qui coule mais la plupart du temps ce n'est pas le cas. Cette interaction est significative car elle souligne que le lecteur a jugé qu'il manquait quelque chose à l'image. Qu'a-t-il donc cherché à faire ? Peut-être a-t-il voulu simplement ajouter de la couleur à son missel ? Certes, mais cela ne suffit pas à expliquer car ces gravures, cet emplacement et ce qu'il a représenté, ce ne sont certainement pas des choix anodins. Cette action ressemble davantage à un moyen de frapper l'imagination et de donner à l'image un aspect plus vif (littéralement). Cela revient à mettre l'accent sur la double nature, humaine et divine, de Jésus. Ainsi, cet ajout renforce l'aspect doloriste de la représentation et le sentiment de proximité entre le croyant et celui qui s'est sacrifié pour lui. Cela permet d'inciter les démonstrations de contrition et de repentance. Il peut servir, lors des cérémonies, à activer le zèle de l'officiant chez qui le sentiment de piété est renforcé à la vue de cette image ; mais

---

<sup>167</sup> SMITH Kathryn A., *Art, Identity and Devotion in Fourteenth-century England: Three Women and Their Books of Hours*, London, The British Library, 2003, p. 165.

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 160-161.

également comme une représentation exhibée à un petit nombre de croyants lors d'occasions particulières pour inciter au recueillement, à l'attrition ou à la consolation.

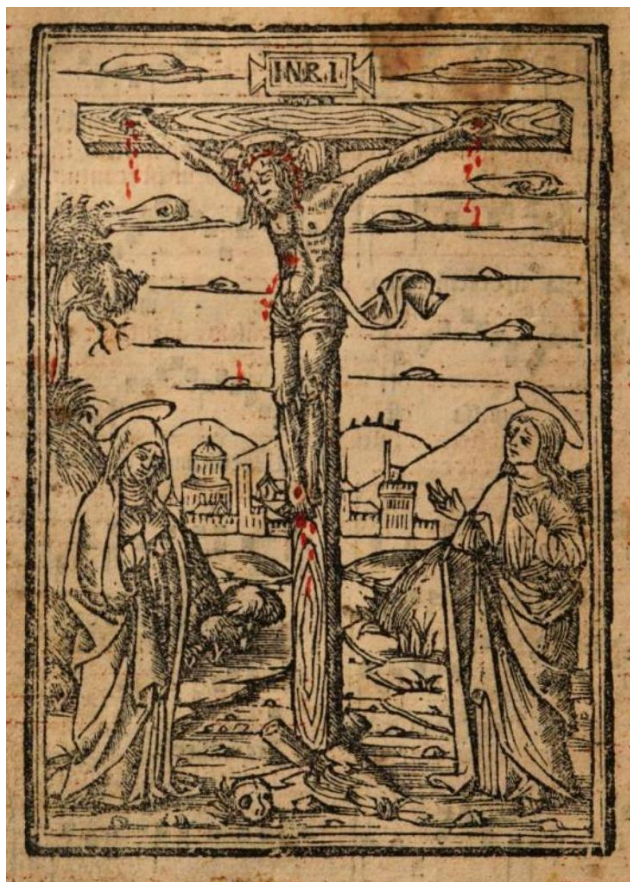


fig. 45 - Rés 317271, olv.

Par ailleurs, l'encre rouge utilisée est la même que celle qui a servi à annoter et ponctuer le texte du canon par la suite. Là encore, peut-être est-ce simplement le fait d'un concours de circonstances. Mais nous savons que cette même personne disposait également d'une encre noire à disposition, puisque certaines des interventions qui suivent sont réalisées de la même main avec cette seconde encre. Nous pensons donc que ce n'est pas le résultat d'un hasard, que ce soit un parti-pris conscient ou non. Ainsi, le lien entre l'image et le texte est accentué par cette continuité dans le choix de l'encre. Si nous allons plus loin, l'encre du missel est donc faite du sang qui s'écoule des stigmates du Christ. Pour poursuivre la métaphore, le livre est sa chair, l'encre son sang<sup>169</sup>. Nul ne peut véritablement savoir si cette acception a été partagée par la personne responsable de ces dessins. Néanmoins, le contexte d'utilisation liturgique de ce missel et le cadre spirituel et doctrinal dans lequel il s'inscrit, hérité d'un Moyen Âge qui a

<sup>169</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. ci., p. 94.

développé un imaginaire métaphorique sur la question, nous permet de penser que cette personne est pétrie de l'enseignement d'une école de pensée qui associe le texte du missel à la Parole de Dieu.

## Le rôle social du missel

La dimension collective du missel est perceptible non seulement au moment de la lecture mais elle existe également dans un type d'annotations qui ne sont, à notre sens, ni tout à fait personnelles, ni tout à fait intellectuelles. Rappelons en premier lieu que la paroisse est une cellule fondamentale de la communauté<sup>170</sup>. Le tissu social est en partie organisé autour de l'activité religieuse et la vie est rythmée par le temps chrétien. Ce sentiment d'appartenance à une communauté a été résumé sous l'expression populaire « esprit de clocher »<sup>171</sup>. Cette dimension est fondamentale pour comprendre la façon dont se pense et s'organise la société au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans un cas bien précis, nous pensons que le missel peut être le témoignage de cet esprit de corps qui cimente la communauté locale, à l'échelle d'une paroisse.

Nous l'avons dit le missel est, la plupart du temps, la propriété d'une institution (du moins tant qu'il est actif dans le contexte liturgique qui nous intéresse ici). Nous faisons le postulat qu'il représente alors un espace d'expression du sentiment collectif et joue en cela un rôle social. Parce qu'il occupe une place centrale dans les rituels les plus importants de la religion chrétienne, il peut renforcer les liens du groupe en permettant la communion. Outre cet aspect, difficile à saisir un demi-siècle après, nous avons récolté la preuve qu'il participait à entretenir une mémoire collective. En étudiant les annotations, nous nous apercevons que certains acteurs ont cherché à entretenir le souvenir des événements passés et à retracer une forme d'histoire de la communauté *a posteriori*. Ce rôle de « chroniqueurs » ou « d'archivistes » des clercs ne devrait pas nous étonner dans la mesure où l'Église a incorporé dans son fonctionnement-même cette tradition de tenir les archives de la vie de la paroisse. Bon nombre des sources que nous avons de l'époque moderne ont été émises par une institution religieuse pour la gestion des affaires locales : registres paroissiaux et fonds des officialités

---

<sup>170</sup> ZEMON DAVIS Natalie, *Society and Culture in Early Modern France: Eight Essays*, Stanford, Stanford University Press, 1975, p. 97-123.

<sup>171</sup> BONZON Anne, *L'Esprit de clocher. Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais, 1535-1650*, Paris, éditions du Cerf, 1999.

principalement<sup>172</sup>. De plus, nous savons que les livres connaissaient une variété d'utilisations au regard des lecteurs de l'époque moderne que nous avons plus ou moins perdues aujourd'hui. Aussi n'est-il pas rare de trouver dans les livres anciens toutes sortes d'interactions directement dans le livre et qui n'ont plus ou moins rien à voir avec son contenu : comptes, recettes de cuisine, listes de courses, gribouillages d'enfant, anecdotes familiales, etc<sup>173</sup>. Ces deux aspects caractéristiques à la fois du contexte d'utilisation de ces livres et du paradigme dans lequel ils étaient utilisés rend crédible notre hypothèse.

À ce propos, appuyons cette dernière sur un exemple précis recueilli dans notre corpus. Nous avons déjà étudié le cas du Missel Rés 317139 et des annotations qui par le biais du récit familial retrace également des épisodes importants de la vie de la communauté et de l'histoire locale, ici une épidémie de peste qui a ravagé la paroisse. Mais voyons plus précisément le cas du Missel Rés 317271. Dans le cahier manuscrit ajouté au début de l'ouvrage et fabriqué à partir d'un montage de coupures et de fragments de parchemin, le verso du deuxième, le verso du neuvième (fig. 46) et le recto du dixième feuillet (fig. 47) portent des annotations ajoutées à l'encre noire en bas de page. L'encre est différente de celle qui a servi pour écrire le calendrier (les jours et les fêtes) mais est semblable aux quelques annotations ajoutées postérieurement au calendrier. Les mains sont du XVI<sup>e</sup> siècle mais ne semblent pas être les mêmes (voir la forme des « p » par exemple). Par ailleurs, les ajouts à l'encre noire sont en français ; il en est de même pour les précisions apportées directement dans l'espace textuel du calendrier rédigé en latin. L'encre et la main des deux annotations semblent varier légèrement : il se peut que ce ne soit pas les mêmes et qu'elles n'aient pas été réalisées en même temps. Nous pouvons donc identifier au moins trois mains au sein même de ce calendrier ; mais rien ne nous dit que le montage n'a pas été fait par une quatrième personne, voire renforcé par une cinquième, et si nous commençons à prendre en compte les fragments manuscrits qui le composent, le nombre de personnes impliquées plus ou moins volontairement dans ce cahier de dix feuillets bricolés est exponentiel. Ce livre est donc bien dans le sens le plus littéral du terme un livre collectif.

---

<sup>172</sup> FOLLAIN Antoine, « Anne BONZON, *L'Esprit de clocher. Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais, 1535-1650*, Paris, éditions du Cerf, 1999 », Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2000 (en ligne : [https://www.persee.fr/doc/hsr\\_1254-728x\\_2000\\_num\\_13\\_1\\_1135\\_t1\\_0194\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/hsr_1254-728x_2000_num_13_1_1135_t1_0194_0000_2) ; consulté le 21 juillet 2025).

<sup>173</sup> SHERMAN William H., op. cit., p. 15.

**Fig. 46 – Transcription 1 :** « Couran l'an mille ccccc et xxxii / et le v<sup>e</sup> jour de desembre à xi heures après / midi fut brullée la ste chapelle de / Chamberi où estoit le saint-suaire »

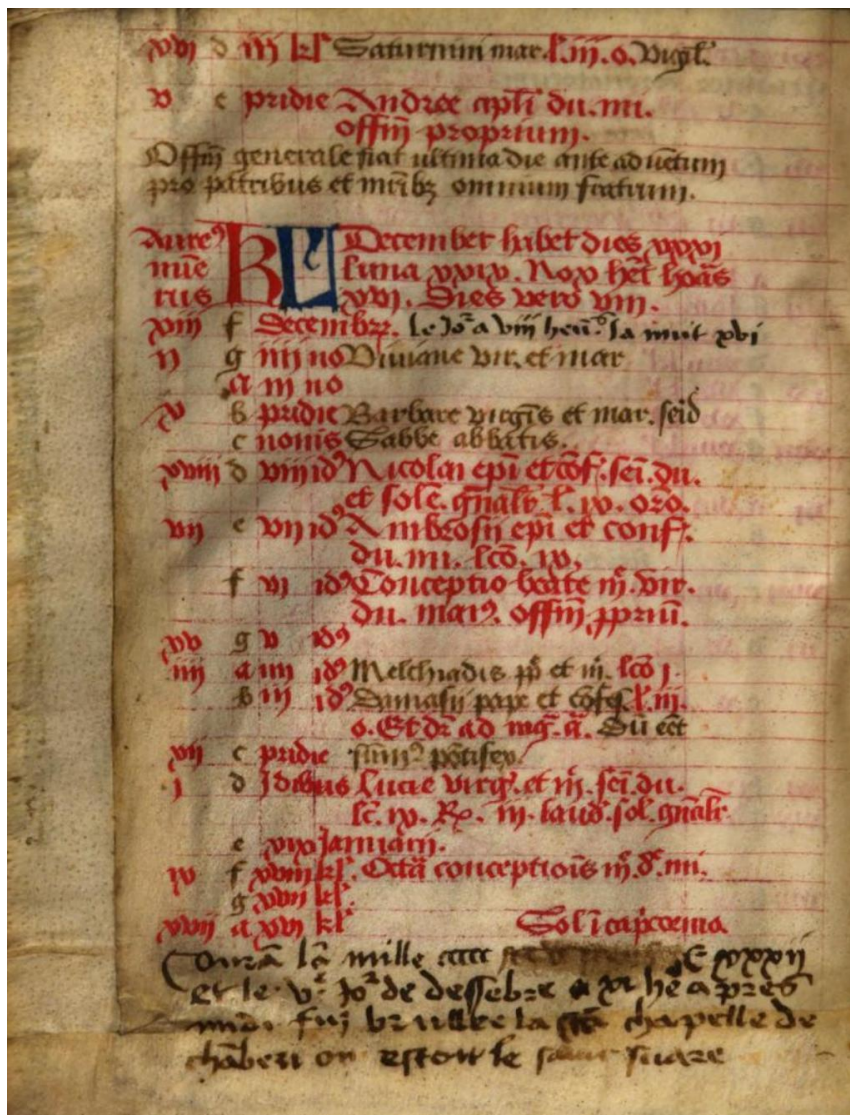


fig. 46 - Rés 317271, verso du 9<sup>e</sup> feuillet ajouté.

**Fig. 47 – Transcription 2 :** « L'an mille cccc xxxvi et le xxiiii<sup>e</sup> de setembre et la velie(veille?) de / chalande (et la v die de chalande ?)<sup>174</sup> à heure de la nuy mort ; trespasa monseigneur( ?) de / Labarre. Et le samedi d'avan trespasa monseigneur de / Chafardon et madame day franseze de passey(?) trespasa / le mercredi après. »

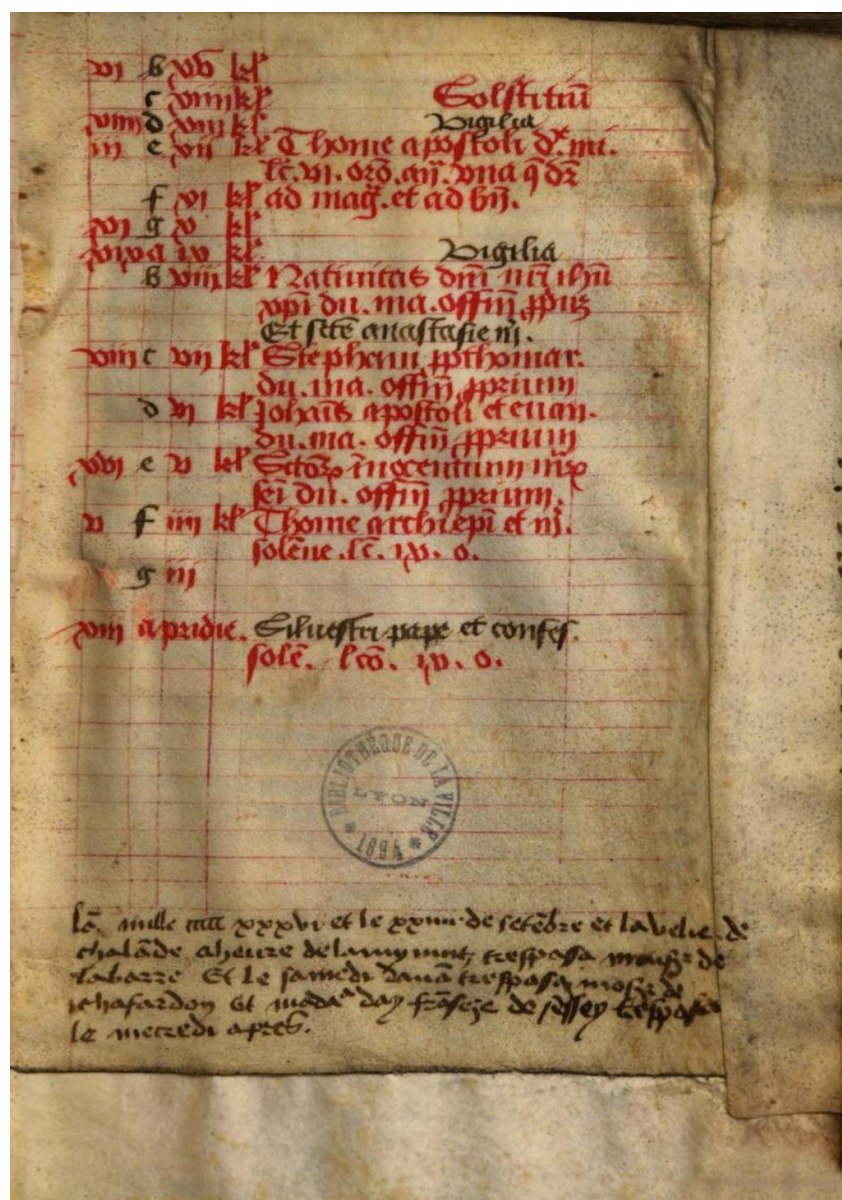


fig. 47 - Rés 317271, recto du 10<sup>e</sup> feuillet ajouté.

<sup>174</sup> La « chalande » peut renvoyer à la fête de Noël en Savoyard (peu probable au mois de septembre). Ou bien, il s'agit d'un idiome pour renvoyer au cinquième jour d'une semaine (calende).

La notice du catalogue de la BmL indique que ce missel a *a priori* appartenu aux Colettines de Chambéry. Or, bien qu'il ait fait mention de Chambéry dans les annotations, soulignons qu'il n'existe plus d'archives de couvent de Clarisses après les années 1520 et donc plus d'inventaires pour retracer la présence de notre missel. La ville n'a connu que trois couvents de clarisses : les Clarisses de Moutiers au XIII<sup>e</sup> siècle, le monastère de Sainte-Claire-en-Ville de Chambéry, fondé en 1471<sup>175</sup>, dont on garde la trace jusqu'en 1508, et le monastère de Sainte-Claire-hors-Ville de Chambéry pour lequel les archives départementales de Savoie gardent une trace jusque dans les années 1520<sup>176</sup>. La Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie de Chambéry nous éclaire puisqu'elle mentionne que les sœurs du couvent de Sainte-Claire-en-Ville ont recousu la relique qui est le sujet de la première annotation transcrite<sup>177</sup>. Nous pouvons donc supposer que si ce missel a appartenu à un couvent de Clarisses, ce serait bien celui-là. Néanmoins, le missel est revenu à Lyon au moins à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'atteste le tampon de la bibliothèque de la ville daté de 1894.

Les événements relatés dans ces inscriptions le sont *a posteriori*, donc au moins après le mois de décembre de l'année 1532 et après le mois de septembre de l'année 1534, ce qui nous permet par ailleurs de déterminer un terminus *ante quem* pour la réalisation du calendrier. Néanmoins, les mains nous laissent à penser que nous nous situons toujours au XVI<sup>e</sup> siècle et le souvenir précis des noms des personnes et des dates des décès du mois de septembre 1534 nous indique que l'annotation n'a pas dû être écrite longtemps après et est sûrement presque contemporaine des événements. Ou bien, nos annotateur·ices (puisque dans ce cas peut-être s'agissait-il de femmes) recopient-ils·elles le récit des événements plus tardivement à partir d'un autre document – théorie moins satisfaisante mais que nous ne pouvons exclure.

En outre, ce qui est intéressant c'est la teneur des propos qui sont ici tenus. La première inscription transcrite relate l'incendie de la Sainte Chapelle du château des ducs de Savoie qui survient en 1532 (fig. 48). Le fait-même que cet événement soit consigné ici à la page du mois de septembre témoigne de son importance et surtout de l'importance de s'en souvenir. Le fait

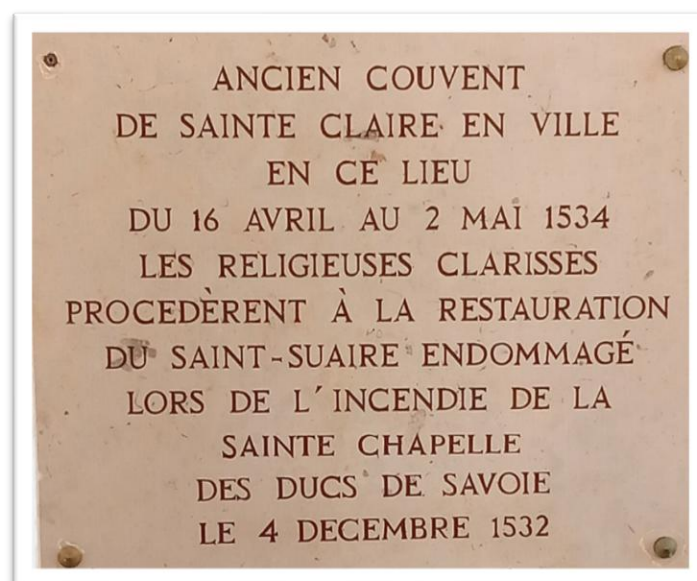
---

<sup>175</sup> LOVIE J., « L'histoire en Savoie - Chambéry », *Revue trimestrielle de culture et d'information historique éditée par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 8<sup>e</sup> année, n°31 et 32, décembre 1973 (PDF accessible en ligne : [https://www.ssha.fr/images/com\\_hikashop/pdf/gratuit/HS\\_31-32\\_chambery.pdf](https://www.ssha.fr/images/com_hikashop/pdf/gratuit/HS_31-32_chambery.pdf) ; consulté le 4 août 2025), p. 3.

<sup>176</sup> BERNARD Pierre, *Répertoire numérique de la série H (clergé régulier, ordres militaires, hôpitaux) - Archives antérieures à 1792*, Chambéry, Archives départementales de la Savoie, 1932 (PDF accessible en ligne : [https://archives-en-ligne.savoie.fr/ir\\_pdf/ANC/H/AD073\\_H\\_IR701.pdf](https://archives-en-ligne.savoie.fr/ir_pdf/ANC/H/AD073_H_IR701.pdf) ; consulté le 4 août 2025).

<sup>177</sup> LOVIE J., *Ibid.*, p. 6.

que le Saint Suaire ait déménagé peu après l'incendie à Turin pour y être conservé lorsque les ducs de Savoie y installent leur nouvelle capitale en 1563 en fait un événement d'autant plus important. Le missel est ainsi le témoin de son temps et grâce à lui nous pouvons retracer un événement et ses conséquences même 500 ans plus tard. Par ailleurs, la deuxième inscription nous évoque aujourd'hui beaucoup moins de choses mais nous renseigne sur ce que l'annotateur·ice a jugé bon de relater, voire de mettre sur le même plan que l'événement précédent. Certains de ces personnages sont identifiables si l'on se penche sur les archives de Savoie. Chafardon (ou Chaffardon), par exemple, est un fief du duché de Savoie et correspond à la seigneurie de Saint-Jean d'Arvey qui dispose d'une maison forte<sup>178</sup>. Les autres sont plus difficile à identifier, notamment parce que l'orthographe n'était pas complètement fixée. Néanmoins, nous pouvons espérer qu'ils occupent une position politique ou sociale plus ou moins équivalente au seigneur de Chafardon pour être nommé·es à son côté. En définitive, ce qui est relaté ici ce sont des événements religieux et politiques majeurs de la vie locale qui entraînent des répercussions sur le couvent et les habitants de duché.



*fig. 48 - photographie de la plaque commémorant l'incendie (rue de Boigne, Chambéry).*

Ainsi, nous pensons que le missel a pu endosser un rôle dans l'entretien d'une mémoire collective et intervenir dans cette culture de l'écriture de l'histoire locale. En cela, il participe

<sup>178</sup> ARCHIVES DE SAVOIE, *Index alphabétique des noms de lieux, de personnes & de matières*, Chambéry, Archives départementales de la Savoie, s.d., (PDF accessible en ligne : <https://kelibia.eu/arbre/images/f/c/b4e700d74c87f4b34cf.pdf> ; consulté le 14 août 2025), p. 103.

à l'expression d'une identité locale. Ainsi, nous en venons donc à pousser la question jusqu'au bout : le missel est-il le livre de la communauté par excellence ? C'est-à-dire le livre que tout le monde reconnaît, identifie et autour duquel elle se réunit aux moments les plus ordinaires tout comme les plus importants de l'année... Le missel ne serait-il donc pas le meilleur livre pour écrire l'histoire de la communauté et cultiver le souvenir, véritable ciment d'une société ? En cela, la recette manuscrite (pour l'élaboration d'un remède) datée de l'année 1514 que l'on retrouve à la fin du Missel Rés 317271 participe pleinement à cet usage partagé du missel qui sert d'aide-mémoire collectif et entretient ainsi les liens sociaux au sein de la communauté. Ces hypothèses restent théoriques puisque nous n'avons aucun moyen de certifier qu'elles ont été posées en ces termes à l'époque. De même, nous n'avons que deux exemples sur onze, ce qui ne suffit pas à en faire une preuve générale ou à systématiser notre réflexion.

Les annotations nous ont donc permis d'élaborer des hypothèses sur une lecture et un usage collectifs du missel où la main de l'individu sert la communauté par le biais de la liturgie et de la chronique des événements locaux. Néanmoins, nous ne pouvons résumer uniquement ces annotations aux aspects évoqués précédemment et risquer d'éluder ce qui revient le plus régulièrement dans le corpus (dans dix cas sur onze), c'est-à-dire les annotations qui reflètent une activité intellectuelle. Elles se distinguent des précédentes car elles mettent l'accent sur d'autres phénomènes : l'épaisseur temporelle de la lecture et la multiplicité des lecteurs uniques au cours de la vie du livre, leur niveau d'éducation, les implications des changements subis par le livre et la différence entre la correction sur le texte, l'addition d'une information supplémentaire et l'ajout de feuillets voire de cahiers entiers, etc.

# LA PLUME À LA MAIN : LE LIVRE ET L'ÉTUDE

## Considérations sur l'activité de lecture

Ce type d'interactions est peut-être celui qui a le plus intéressé les chercheurs jusqu'à présent. C'est également un des aspects les plus visibles dans le champ des traces archéologiques. De plus, la diversité des mains et des encres nous permet de discerner une pluralité de lecteurs au cours du temps et de retracer en quelque sorte le parcours du livre, notamment l'époque jusqu'à laquelle il était toujours lu. L'épaisseur temporelle du groupe de lecteurs enrichit le regard que nous portons sur des livres qui semblent avoir eu plusieurs vies. Cette impression est renforcée par le fait que certaines de ces interactions sont datées ou peuvent être rattachées à un possesseur identifié. Dans le même temps, cela densifie l'histoire et les contextes de leur utilisation et nous fait sortir du cadre de l'activité liturgique dans lequel nous placions nos missels auparavant.

La dénomination « d'annotation intellectuelle » regroupe tous les textes manuscrits ou imprimés, les mots uniques et un ensemble de signes (manicule, soulignement, astérisque, croix, encadrement, etc) qui indiquent que le lecteur a lu le texte avec une démarche réflexive et a jugé nécessaire d'interagir avec celui-ci. Ces interventions se caractérisent selon différents types : les ajouts, c'est-à-dire toutes les informations intellectuelles que le lecteur apporte en surplus du texte ; les signes, c'est-à-dire tout ce qui est utilisé par le lecteur pour mettre en valeur un mot ou un passage ; la censure, entendons toutes les formes de suppression ou d'annihilation d'une information<sup>179</sup>. Elles traduisent d'intentions différentes en rapport avec le texte : le corriger, le commenter, le compléter, l'adapter, le préciser, en désigner des passages, en condamner d'autres.

---

<sup>179</sup> Des classifications plus détaillées et étendues à l'ensemble des types d'annotations sans précision de contexte ont été établies par WHITAKER Elaine E. dans « A Collaboration of Readers : Categorization of the Annotations in Copies of Caxton's *Royal Book*. », *Text* 7, 1994, p. 235 ; et GRINDLEY Carl James dans « Reading *Piers Plowman* C-Text Annotations : Notes toward the Classification of Printed and Written Marginalia in Texts from the British Isles 1300-1641 », dans KERBY-FULTON Kathryn et Maidie HILMO (eds.), *The Medieval Professional Reader at Work : Evidence from Manuscripts of Chaucer, Langland, Kempe and Gower*, University of Victoria, English Literary Studies, 2001, p. 77-91. Leur travail est cité dans SHERMAN William H., op. cit., p. 16.

Par ailleurs, toutes ces interactions revêtent une méta-dimension à partir du moment où nous dépassons le nombre de deux lecteurs pour un même livre. Les lecteurs suivants interagissent parfois autant avec le texte qu'avec les interventions de leurs prédécesseurs, commentant le commentaire. Bien souvent, on retrouve exactement la même typologie d'interactions, en particulier les marques d'approbation (esthétisation du propos déjà existant) ou de désapprobation (rature, effacement, collage de bandes de papier pour tenter de restaurer l'état originel du livre).

Ce que nous cherchons à mettre ici en valeur c'est le processus de réflexion qui pousse un lecteur à interagir avec un livre dans un contexte d'étude du texte. Le caractère intellectuel de ce travail est essentiel. Cette classification, les formes et les enjeux de ces interactions sont présentés de manière beaucoup plus complète dans le schéma suivant (fig. 49), réalisé par nos soins à partir des spécificités de notre corpus. Ce schéma est illustré de quelques exemples sur les pages suivantes.

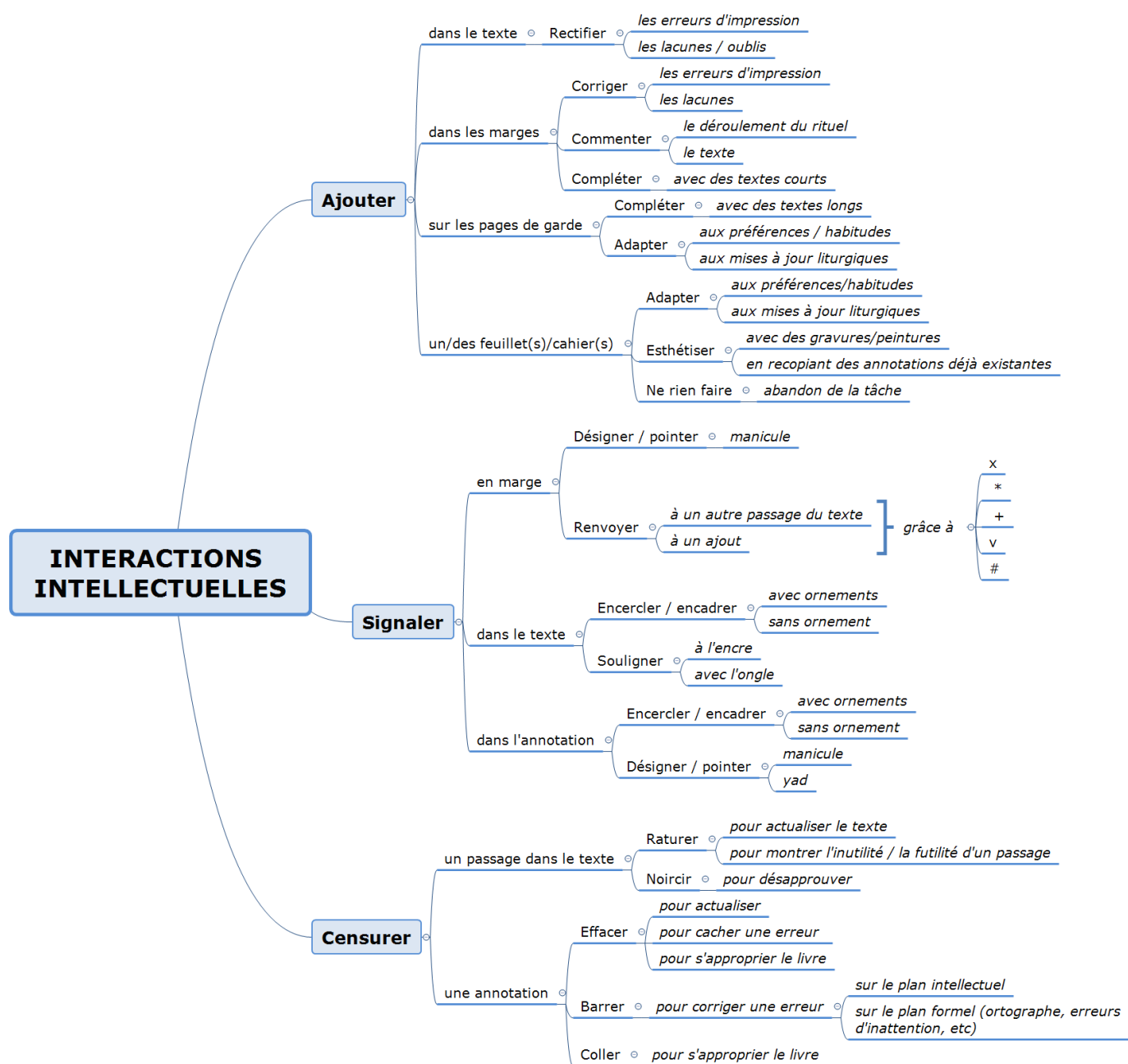


fig. 49 - Caractérisation des interactions volontaires à valeur intellectuelle.

## Quelques exemples d'ajouts



fig. 50 – Rés 155217, l3v. Texte complété par une partition manuscrite.

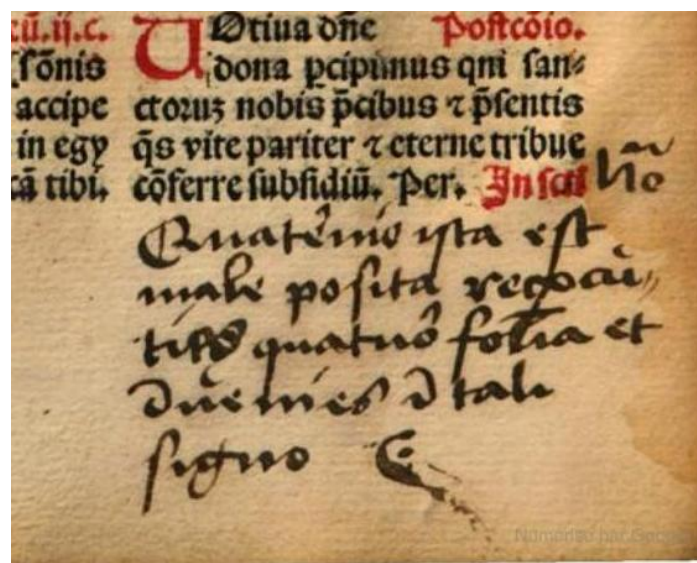


fig. 51 - Rés A 491938, b2v. Les erreurs dans la reliure des cahiers sont signalées. Le signe final renvoie au feuillet qui a été relié à la bonne place de celui-là.

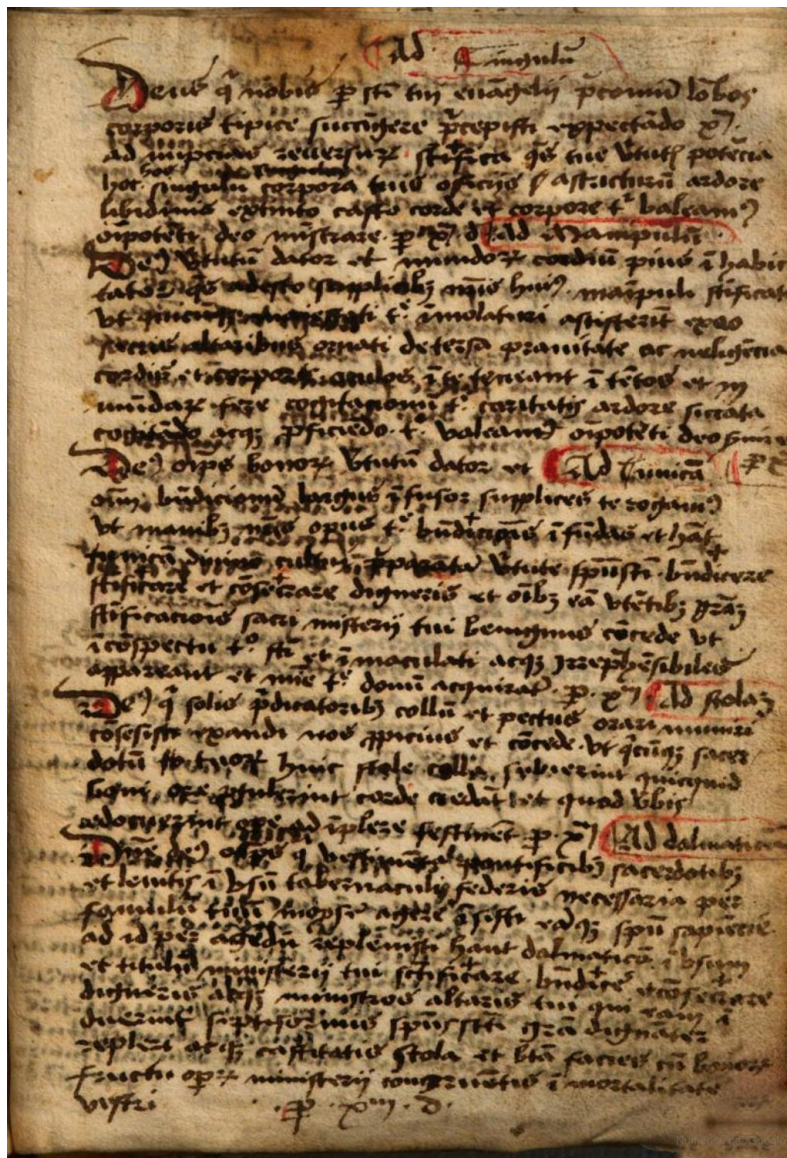


fig. 52 - Rés 317271, page de garde. Les pages de garde finales sont couvertes d'écriture manuscrite.

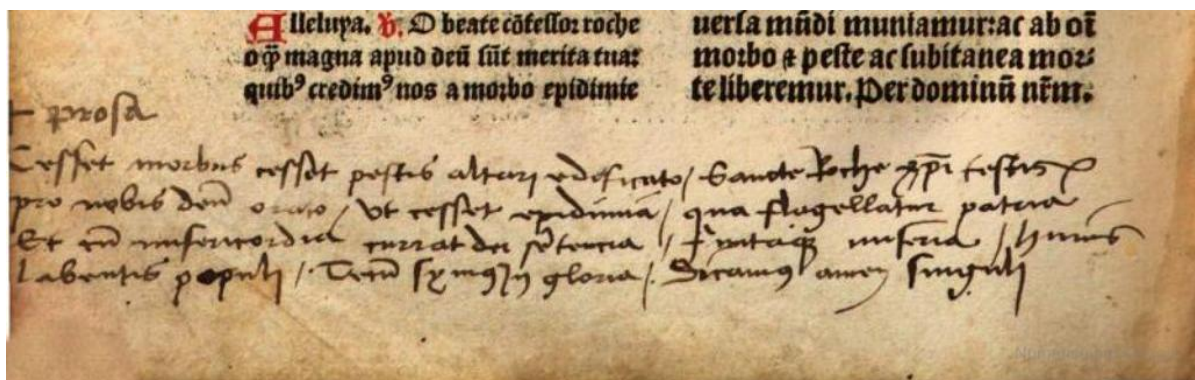


fig. 53 - Rés 156140, D2v. Un passage du texte imprimé est marqué d'une croix qui renvoie à son commentaire en bas de page.

## Quelques exemples de signes

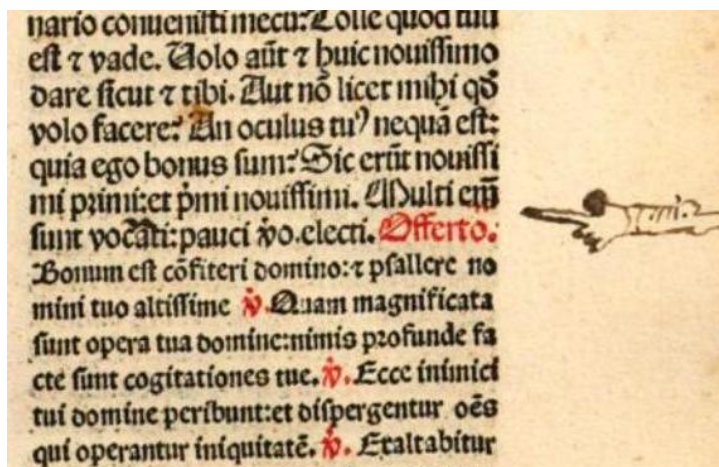


fig. 54 - Rés 317071, c5r. Manicule.

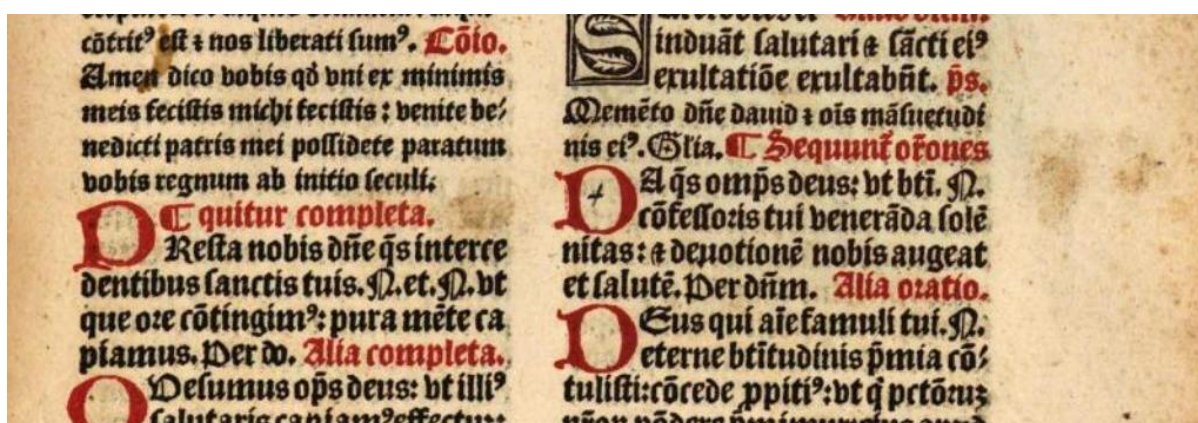


fig. 55 - Rés 156140, A3r. En l'absence de plume, frotter son doigt sur une page peut être un moyen de marquer rapidement un passage du texte.

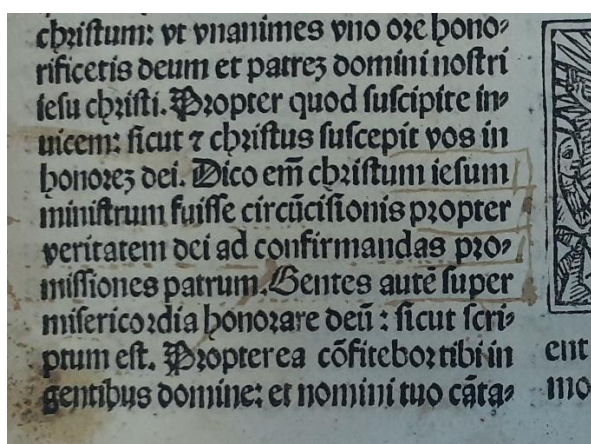


fig. 56 - Rés 317139, a2r. Passage souligné et encadré.

## Quelques exemples de formes de censure



fig. 57 - Rés 155217, C7v.

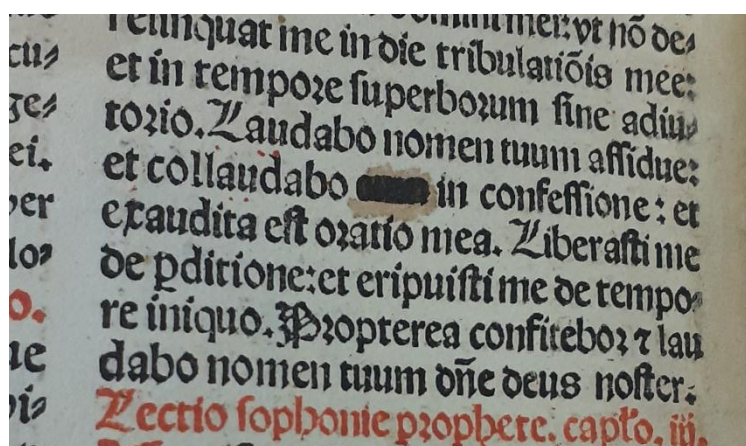


fig. 58 - Rés 155318, z2v.

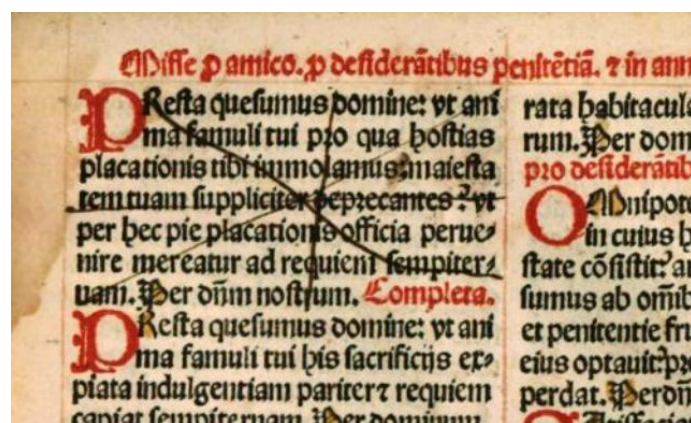


fig. 59 - Rés A 486753, ~r5r.

Premièrement, comment expliquer qu'un missel du début du XVI<sup>e</sup> siècle contienne des annotations de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Cela remet en cause notre postulat que les livres liturgiques constituent un corpus particulier qui n'obéit pas aux mêmes règles d'usage que d'autres types d'ouvrages. En raison de leur aspect physique typique de la période post-incunable (typographie gothique, mise en page hésitante), de leur contenu (sujet aux réformes) et de leur contexte d'utilisation (usage quotidien, présence d'eau, gestes rituels impliquant de toucher le livre, etc), nous pensions que ces livres avaient une durée de vie en activité limitée et qu'ils constituaient un corpus remplaçable. Or, ce que nous montre l'étude des annotations liées à l'activité intellectuelle, c'est une forme de continuité. À partir de là, il est plus difficile de savoir si ces livres sont complètement sortis de leur contexte liturgique puisque les annotations ont trait directement au contenu de l'ouvrage porteur lui-même d'un discours essentiellement liturgique. Cela reviendrait à remettre en cause la pertinence d'une distinction entre interactions liées à l'activité liturgique, interactions liées à l'activité intellectuelle et interactions liées à la personnalisation de l'ouvrage que nous avons plus ou moins établie en introduction.

Considérons tout de même que c'est un travail plutôt indépendant de la lecture liturgique, mais difficile à circonscrire à la fois dans le temps, et le type d'acteurs. Séparer, peut-être de manière un peu artificielle, ces deux aspects permet aussi de rendre compte de leurs relations d'interdépendance autant que des particularités de notre objet d'étude.

## **Les implications de la « lecture active »**

Tout d'abord, ces marginalia posent à nouveau la question de la propriété ou du sentiment de propriété. Elles ont la particularité d'être très souvent invasives dans l'économie de la page, certaines étant même signées ou datées. Elles remplissent l'espace blanc des marges et sont l'expression d'une autorité de l'annotateur. Or, cette dernière est une extension de la propriété<sup>180</sup>. Le sentiment d'intimité avec le livre est si grand que l'annotateur se permet d'y livrer ses propres considérations sur son contenu. Il peut aussi chercher à valoriser une forme de « supériorité intellectuelle »<sup>181</sup>. Par extension, annoter son livre peut aussi être un bon

---

<sup>180</sup> JACKSON H. J., *Marginalia: Readers Writing in Books*, New Haven and London, Yale University Press, 2001, p. 90.

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 95.

moyen de rester concentré sur sa lecture et de s'en rappeler plus précisément. L'annotation est donc un moyen mnémotechnique parmi d'autres qui est particulièrement utile lors du rituel où le texte est davantage récité que lu tel quel. Annoter un livre peut donc faire partie d'un processus d'apprentissage qui prend place avant le temps de l'activité liturgique. L'étude peut également se faire de manière plutôt continue pendant la phase d'activité liturgique : les erreurs, lacunes ou approximation sont signalées et corrigées, le livre est complété par d'autres textes selon les préférences et les habitudes du lecteur où à l'occasion de changements dans la liturgie : nouveaux textes, nouvelles dispositions pontificales sur des éléments du rituel, etc (fig. 60). Peut-être le desservant travaille-t-il également son prêche directement dans son missel en préparation ou alors souhaite-il en garder le souvenir après pour s'en inspirer. Enfin, les annotations s'inscrivent dans un temps long (voir la prière datée de 1766 dans le Missel 317133), bien après, imagine-t-on, la fin de l'utilisation du livre dans son contexte rituel. Il est donc bien difficile de tenter de circonscrire les temps de la lecture intellectualisée ou réflexive. En tout cas ces signes témoignent d'une lecture attentive, d'une proximité physique, d'une intimité émotionnelle avec le livre et induisent que le livre est parcouru plusieurs fois, travaillé et retravaillé<sup>182</sup>.

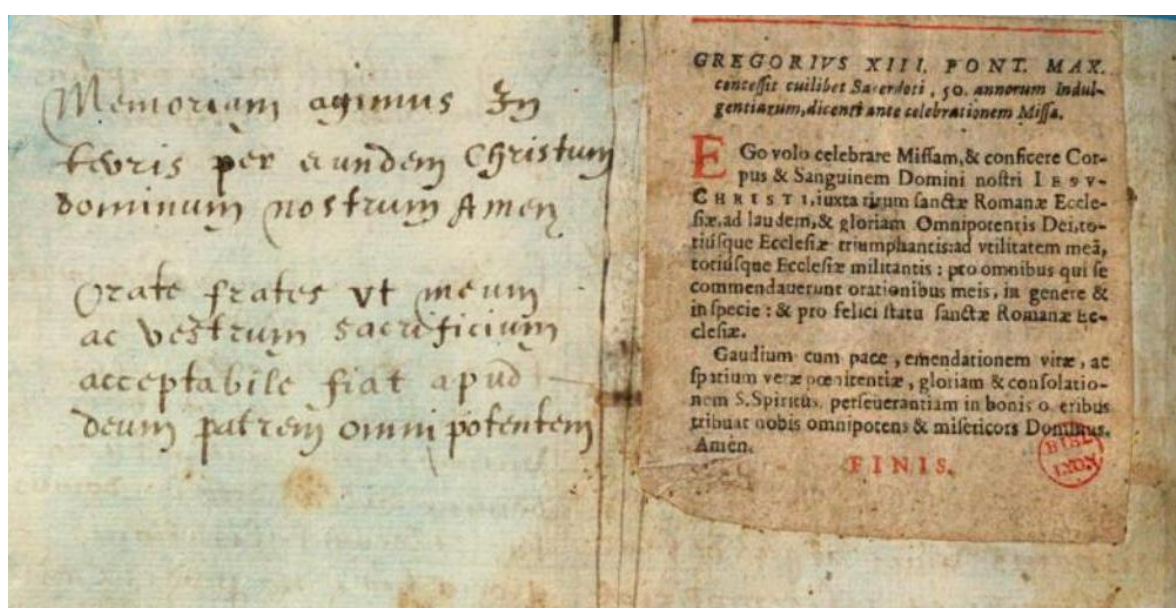


fig. 60 - Rés 134997, détail d'un feuillet ajouté. Grégoire XIII est pape entre 1572 et 1585. Cet ajout est donc forcément postérieur à 1572 qui marque un terminus ante quem.

<sup>182</sup> JACKSON H. J., *op. cit.*, p. 42.

En outre, à cela s'ajoute la multiplicité des annotateurs qui réagissent aux signes laissés par leur prédécesseurs autant qu'au texte. Nous pensons d'abord qu'il faut toujours attendre l'initiative d'un premier annotateur pour qu'une vague d'annotateurs se manifestent par la suite et qu'il doit exister une période (même courte) pendant laquelle le livre est utilisé mais non annoté. Il doit ensuite y avoir un phénomène de rupture ; c'est-à-dire qu'une fois qu'une première personne a inscrit ses pensées, un modèle est établi pour ses successeurs qui ont moins de scrupules à faire de même et à réagir à cette première intervention<sup>183</sup>. Le lecteur peut également avoir le sentiment qu'il ne travaille pas seulement pour lui mais également pour les lecteurs qui vont suivre<sup>184</sup>. Cette conscience peut être renforcée par le contexte dans lequel il travaille sur son livre : s'il agit toujours au sein d'une institution, il perçoit peut-être que le livre peut survivre à son ministère ou être tout aussi bien utilisé par d'autres clercs de son établissement. Il existe donc une forme de responsabilité dans la tâche et la fonction d'annotateur. Enfin, cet enjeu pose la question de l'adresse : pour qui écrit-elle véritablement cette figure mystérieuse et qui pourtant laisse autant de preuve de sa présence ?

Une continuité surprenante s'établit parfois entre certains annotateurs. Pensons à l'exemple de ce feuillet collé entre deux pages qui reprend les paragraphes marginaux qui s'étendent malaisément sur plusieurs bas de page (fig. 61 à 64). Au regard des mains et des encres, les deux interventions marginales sont différentes et la troisième est beaucoup plus soignée et tardive. Ce qui intéressant c'est qu'il interagit seulement avec les ajouts manuscrits et pas avec le texte imprimé. En découlent plusieurs couches de lecture. Premièrement, il semble qu'il ait jugé les précédents ajouts assez pertinents pour être recopiés et surtout associés. Deuxièmement, il n'ajoute pourtant rien de sa propre main ; il se contente de recopier. Est-ce à dire qu'il n'y a pas eu de travail intellectuel ? Rien n'est moins vrai puisqu'on peut estimer que s'il a pris la peine de les recopier c'est qu'il jugeait qu'ils avaient une valeur scientifique ou qu'ils étaient utiles. Enfin, nous pouvons imaginer à la fois le jugement de l'esprit qu'il y a derrière cette interaction mais aussi le jugement de l'émotion puisqu'à notre sens les notes manuscrites sont tout à fait lisibles dans les marges. Or, il les a recopiés et nous pensons qu'en ce sens il exprime un certain mécontentement esthétique à leur lecture, ce qui a des conséquences sur son travail intellectuel. Les recopier leur confère un surplus de valeur à la fois intellectuel (en soulignant leur pertinence) et une valeur esthétique ajoutée.

---

<sup>183</sup> RUDY Kathryn M., « Adding Images to the Book as an Afterthought », *op. cit.*, p. 10.

<sup>184</sup> JACKSON H. J., *op. cit.*, p. 94.

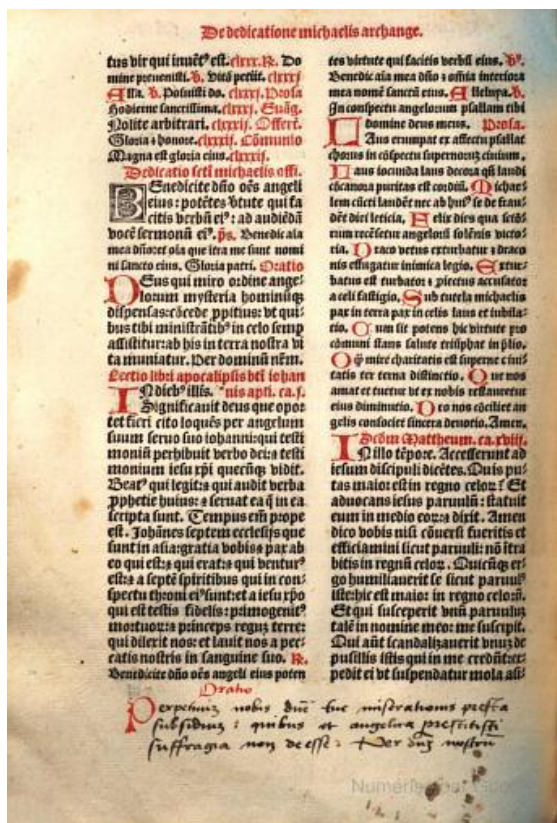


fig. 64 - Rés 155217, y3v.

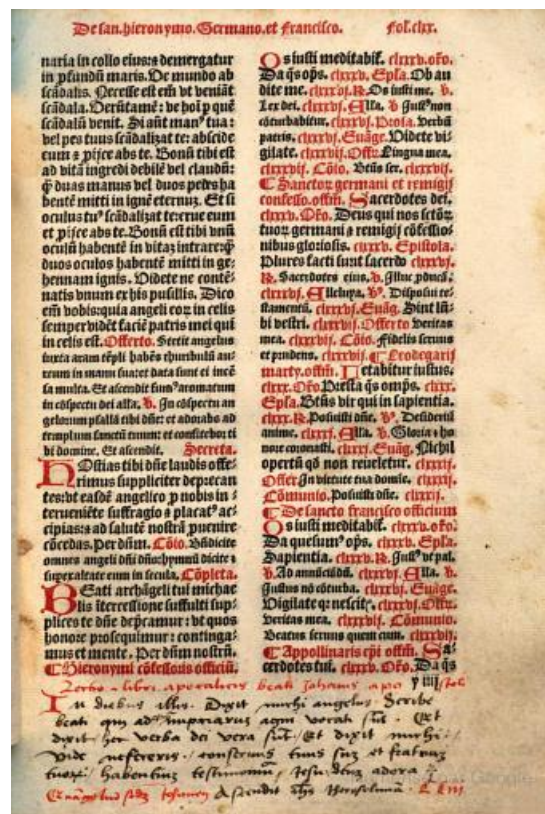


fig. 63 - Rés 155217, y4r.



fig. 62 - Rés 155217, y4v.

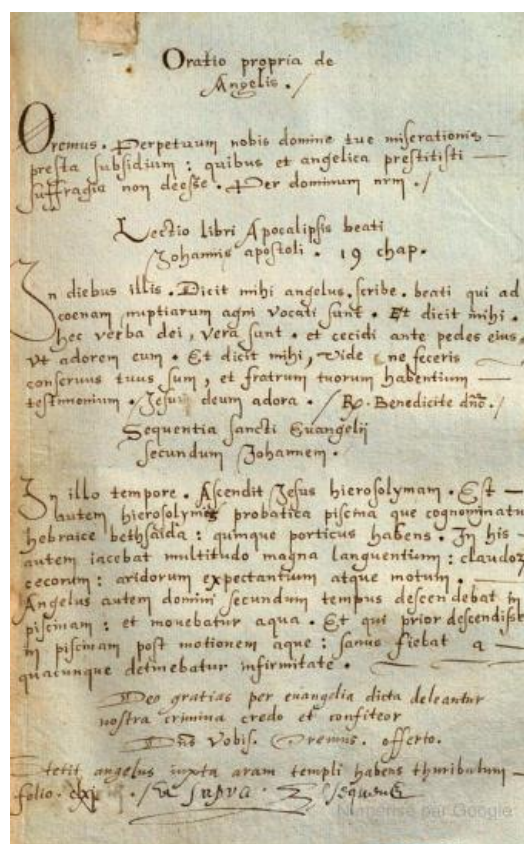


fig. 61 - Rés 155217, feuillet ajouté entre y3 et y4.

De plus, écrire dans son livre n'est pas un choix anodin. Ce geste dit quelque chose, à la fois de la légitimité auctoriale de l'annotateur à partager ses vues et enclencher un dialogue avec le livre, mais également de sa personnalité, de son éducation et de son statut<sup>185</sup>. Nous pensons que c'est pour cette raison que le nombre d'annotateurs est bien inférieur au nombre de lecteurs réels. Il faut en effet disposer d'un bagage culturel : l'immense majorité des marginalia intellectuelles sont écrites dans la même langue que le texte, en latin, à la différence des autres types d'annotations qui plus souvent sont en français. Au vu de la situation de l'éducation des prêtres dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle, nous pouvons avancer qu'il ne s'agit pas du cas de tout le clergé<sup>186</sup>. Le langage utilisé pour interagir avec le contenu de l'ouvrage est le reflet du langage de la pensée. Par ce biais, un véritable dialogue s'installe entre le lecteur et son livre<sup>187</sup>. Un cas nous a particulièrement interpellée et a donné lieu à une petite enquête non résolue pour essayer d'en saisir la signification.

Revenons à nouveau sur le cas du Missel 317271 qui décidément comporte bien des caractéristiques étonnantes. La marge externe d'une de ces pages présente ce qui ressemble à première vue à une manicule, dont la position nous intrigue, désignant une très courte inscription (fig. 65). Cette dernière n'est ni du latin, ni du français mais ressemble à de l'hébreu. Ce serait la seule trace d'hébreu dans tout notre corpus. Ceci nous invite à reconsidérer cette manicule un peu particulière. La façon dont l'index pointe vers l'annotation qui est située au-dessus est une représentation peu commune. De même, le poignet qui se prolonge et devient le début d'un bras n'est pas non plus une forme de manicule très courante. Cela nous amène à envisager qu'il pourrait s'agir d'un *yad* qui est utilisé dans la liturgie juive pour suivre plus facilement le texte lors de la lecture<sup>188</sup>. Nous sommes donc face à des références directes à la liturgie juive qui sont complètement absentes sous cette forme dans la liturgie chrétienne du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui nous laisse présager du niveau d'éducation du responsable de cette inscription. Pourquoi est-elle placée à cet endroit précisément ? De quand date-t-elle et qui en est responsable ? Et pourquoi ne trouve-t-on pas d'autre trace d'hébreu dans le reste du livre ? Faute de comprendre l'ancien hébreu et d'avoir trouvé quelqu'un capable de déchiffrer cette inscription et de confirmer notre intuition, ce *cold case* reste irrésolu....

---

<sup>185</sup> RUDY Kathryn M., « Adding Images to the Book as an Afterthought », *op. cit.*, p. 13.

<sup>186</sup> Voir la note de bas de page 151, p. 82.

<sup>187</sup> JACKSON H. J., *op. cit.*, p. 89.

<sup>188</sup> De vifs remerciements à mon amie Maëva Bellet qui m'a mise sur cette piste.

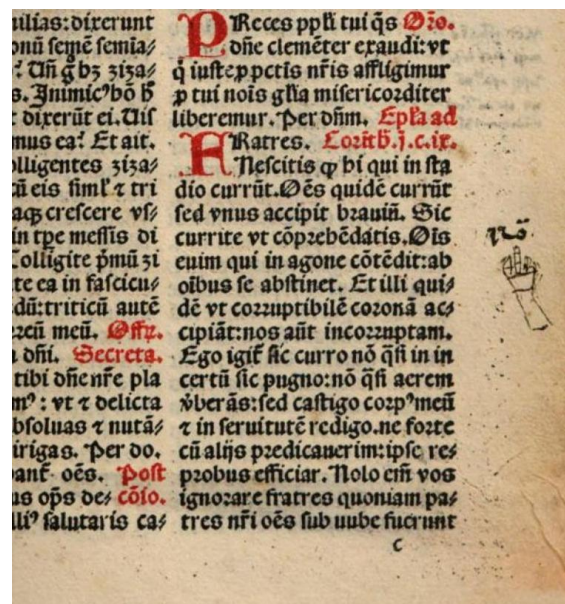


fig. 65 - Rés 317271, détail de 1r.

## La nature des textes

À ce propos, d'où viennent tous ces textes ajoutés ? Certaines annotations sont faites en simultané avec l'action de lecture et sont des réactions immédiates avec ce qui vient d'être parcouru : des corrections, des précisions, des ratures, des renvois à un passage lu peu de temps auparavant, etc. D'autres, au contraire, semblent avoir été rédigées d'un geste moins rapide ; certaines sont rubriquées ; la mise en page est soignée, ordonnée, pensée. Par ailleurs, bon nombre des textes ajoutés en complément sont des oraisons complètes. En raison de la longueur de certains ajouts et du soin qui y est apporté, il nous semble que nous pouvons écarter la thèse de textes connus par cœur et rédigés de mémoire. Il a dû y avoir des modèles : des manuscrits ou d'autres imprimés. Ces interventions inscrivent donc l'ouvrage dans une continuité formelle, esthétique et intellectuelle. Le livre existe rarement hors de ce contexte d'interaction avec les textes qui l'ont précédé.

Il faut donc imaginer le clerc à sa table ou son pupitre avec deux livres ouverts devant lui, recopiant le discours du premier dans le second en tentant de respecter la mise en page et la rubrication selon le modèle et les canons avec lesquels il a été formé. L'iconographie médiévale nous permet d'imaginer la scène (fig. 66 et 67). Le degré d'éducation s'exerce à

plusieurs niveaux : la lecture du texte, la compréhension du texte, l'appréhension des erreurs ou des passages manquants, la capacité à trouver la ressource dans laquelle aller chercher les textes à recopier, la copie de ces textes. Le processus qui se cachent derrière ses interactions est autrement plus long et complexe que le résultat ne le laisse paraître. Il en est de même pour les ajouts imprimés (moins répandus) ; il faut là encore imaginer le clerc au travail : le choix du morceau, la découpe, la préparation de la colle et le collage, le livre ouvert en attendant que la feuille sèche, etc.



fig. 66 - *Histoire des nobles princes de Hainaut, Flandre*, milieu du 15<sup>ème</sup> siècle. Paris, BnF, département des manuscrits, Français 20127, fol. 2v.<sup>189</sup>

<sup>189</sup> BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice 711758 : *Chronique* », sur *BnF Banque d'images*, s.d (en ligne : <https://images.bnf.fr/detail/711758> ; consulté le 15 août 2025).



fig. 67 – Boccace à son pupitre, Boccace, 1402-1403. Paris, BnF, département des manuscrits, Français 598, folio 4v.<sup>190</sup>

L'opération est encore plus complexe et requiert encore plus d'implication et d'application lorsqu'elle consiste en l'ajout de cahiers. Le livre est bricolé pour s'adapter à son lecteur. C'est encore le cas du Missel Rés 317271 qui présente un calendrier liturgique manuscrit sur montage de fragments de parchemin de qualité variable (fig. 68 et 69) et une messe imprimée sur un cahier final collé sur des bandes de papier qui dépassent de la tranche. Là aussi, nous retrouvons plusieurs couches d'intervenants. Du même coup, nous avons un aperçu du matériel dont disposent ces clercs dans leur étude : des livres ou textes imprimés et manuscrits (jugés de moindre valeur que le missel sur lequel ils travaillent), du papier, du parchemin, des outils pour les découper et de la colle. L'aspect que prend le missel après ces opérations renforce la dimension d'objet « vécu ».

<sup>190</sup> BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice : Boccace à son pupitre », sur *BnF Banque d'images*, s.d (en ligne : <https://images.bnf.fr/detail/657572> ; consulté le 15 août 2025).

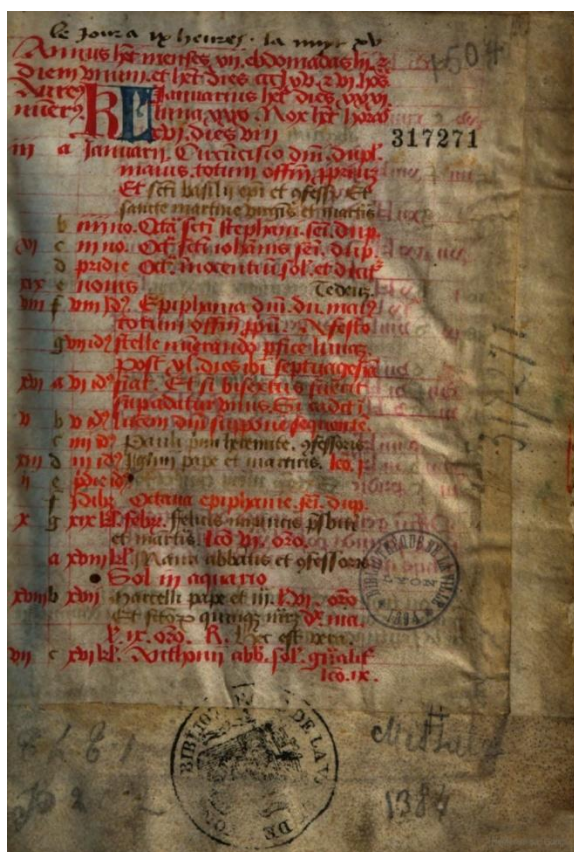


fig. 68 - Rés 317271, recto du 1<sup>er</sup> feuillet ajouté.

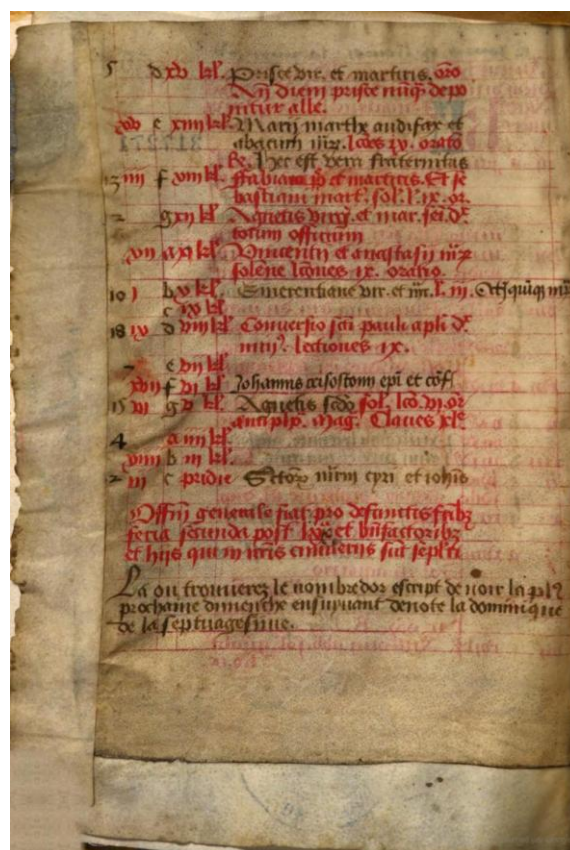


fig. 69 - Rés 317271, verso du 1<sup>er</sup> feuillet ajouté.

De plus, nous observons différents types de textes selon leurs modalités d'utilisation et leur niveau d'interaction avec le livre : les textes en réaction directe avec le contenu de la page (correction, commentaire, partitions de musique, etc) ; les textes en relation avec le contenu général de la partie où ils sont écrits (canon, prière à un saint ajouté dans le sanctoral, etc) ; et les textes en relation avec la nature du livre (calendrier liturgique, oraisons supplémentaires, etc). Cette distinction révèle que le missel continue d'être actualisé et augmenté pour répondre aux exigences à la fois personnelles et professionnelles d'un individu, lorsque le texte fixé dans sa forme imprimée est jugé insuffisant. Est-ce à dire que les besoins ont été mal appréhendés lors de la phase de production ? En dehors des erreurs d'impression qui sont parfois signalées, on ne peut pas soutenir véritablement cette idée. Les missels sont simplement retailés et enrichis selon le contexte, les goûts et besoins des lecteurs et les idées et réformes d'une époque.

Enfin, que se passe-t-il quand l'annotateur n'écrit pas ? Il reste présent dans un ensemble de signes plus ou moins discrets, parfois uniquement des feuillets réglés mais laissés blancs. Là aussi, nous pouvons graduer l'intensité de l'interaction intellectuelle : le livre contient-il uniquement certains passages soulignés ou barrés ou ses marges sont-elles couvertes d'annotations ? le geste est-il rageur ou soigné ? les manicules vaguement gribouillées ou méticuleusement dessinées ? Cela nous livre des informations sur l'état d'esprit du lecteur, son rapport émotionnel au texte et son implication, sachant qu'un lecteur concentré sur sa lecture peut être à la fois un lecteur qui engage avec le livre et fait part de son processus réflexif, tout comme un lecteur trop attentif pour prendre le temps de lever la tête et se saisir d'une plume.

## CONCLUSION

Ainsi, la lecture « intellectuelle » que dévoilent ces annotations directement liées au propos de l'ouvrage est en relation étroite avec l'activité liturgique. C'est également un autre moyen d'exprimer une individualité. Le lecteur se définit par son rapport au texte qu'il corrige, commente, critique, approuve ou augmente<sup>191</sup>. Mais aussi par ses interactions avec les autres lecteurs et les signes qu'ils ont laissé derrière eux. Le livre est le réceptacle de multiples pensées particulières, autant que l'outil d'une lecture partagée, codifiée et ritualisée dans un contexte cérémonial. Les données archéologiques nous permettent de relever différents niveaux de dialogue qui impliquent tous les acteurs de la lecture et les mettent en relation les uns avec les autres. Le livre reflète un échange de pensée et une circulation des idées et de la parole dans l'espace et dans le temps entre les individus. Une « illusion d'intimité »<sup>192</sup> se crée et encouragent les interactions volontaires où les lecteurs modifient physiquement l'aspect de la page ou de l'ouvrage. Ces interventions ont également pour but de faciliter le déroulement des cérémonies et constituent le travail préparatoire du clerc dans ses fonctions pastorales. Leur nature nous renseigne sur les émotions que le missel véhicule et ces modalités d'utilisation dans des contextes variés. À cela, il convient maintenant d'ajouter l'importante somme des interactions involontaires que nous avons laissées de côté jusqu'à présent.

---

<sup>191</sup> JACKSON H. J., *op. cit.*, p. 87.

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 84.

# L'OBJET « VÉCU » : TOUCHER, TACHER, RANGER

---

## INTRODUCTION

« *His nails are stuffed with fetid filth as black as jet, with which he marks any passage that pleases him. [...] He does not fear to eat fruit or cheese over an open book, or carelessly to carry a cup to and from his mouth; and because he has no wallet at hand he drops into books the fragments that are left.* »<sup>193</sup>. Dans le premier traité de bibliophilie du Moyen Âge, Richard de Bury, évêque de Durham dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, nous livre sans aucune pitié son jugement sur l'état dans lequel les lecteurs laissent les livres derrière eux. Et si nous déplorons n'avoir trouvé aucune trace de fromage dans notre corpus, des pages noircies de saleté nous avons pu en compter un certain nombre. Force est de constater que Richard de Bury était assez lucide sur les pratiques et les contextes de lecture de son temps et qui, il faut bien l'avouer, sont peut-être encore d'actualité (en tout cas dans notre bibliothèque...)

Les livres regorgent d'informations livrées fortuitement par leurs utilisateurs au cours du temps. Objets « vécus », ils portent les réminiscences des lecteurs dont ils ont traversé la vie : empreintes de doigts, signets et marque-pages, insectes écrasés entre les feuillets, fragments d'imprimés ou de manuscrits utilisés pour restaurer une page, taches de gras, éléments organiques difficilement identifiables... Utilisés de manière quotidienne par différentes personnes et en divers contextes comme nous l'avons vu précédemment, les missels sont peut-être parmi les livres qui comptent le plus de témoignages de cette sorte. Conservés dans des églises ouvertes aux quatre vents, accompagnant l'officiant lors des cérémonies parfois à l'extérieur, laissés ouverts sur le pupitre entre deux messes, mis entre les mains des

---

<sup>193</sup> BURY Richard DE, Michael MACLAGAN (ed.) et E. C. THOMAS (trans.), *Philobiblon*, Oxford, Basil Blackwell, 1960, p. 157-159. Cité dans SHERMAN William H., « "Rather Soiled By Use": Attitudes Toward Readers' Marks », *The Book Collector*, vol. 52, n° 4, Winter 2003, p. 477.

novices en apprentissage, sous la plume d'un prêtre à l'étude, le missel est un instrument central de la vie religieuse, et de ses aléas.

Tout cela, nous pouvons le déduire de ce que l'on observe entre les pages. En opposition à la partie précédente, nous les avons qualifiées d'interactions involontaires puisqu'il nous paraît difficile de concevoir que les taches et l'usure sont issues de la volonté du lecteur de laisser la trace de son passage de cette manière. Il se tournera plutôt vers les annotations et autres interventions que nous avons étudiées plus haut. Néanmoins, ces traces involontaires témoignent tout de même d'une proximité avec le livre qui peut presque être considérée comme beaucoup plus intime que seulement inscrire son nom sur une page de titre. En effet, elles nous racontent la manière dont les lecteurs font l'expérience réelle du livre. Cela a pour avantage de nous livrer les gestes répétés, spontanés et pourtant habituels, ceux que l'on fait sans y penser, à l'inverse des interactions volontaires, qui sont réfléchies et destinées à témoigner de la pensée d'un lecteur. Il y a donc entre ces pages dans la « crasse fétide » condamnée par Richard de Bury, un prosaïsme poétique que l'on peut aujourd'hui contempler avec émotion et étudier avec rigueur, ce que nous nous appliquerons à faire dans cet ultime chapitre.

# TACHES ET ACCIDENTS : LE LIVRE DANS SON CONTEXTE

## Lieux et gestes de lecture

Force est de constater que les travaux de références sont peu nombreux pour certains aspects de notre étude. Pour l'ensemble des interactions involontaires que nous observerons dans ce chapitre, seule l'usure issue de la façon dont ont été touchés et manipulés nos missels a été sérieusement étudiée, notamment par Kathryn Rudy et David Ganz, dans des ouvrages et des articles qui servent aujourd'hui de références<sup>194</sup>. Ces travaux reposent sur l'observation de livres liés à l'expression de la piété et dont la matérialité devient le réceptacle, voire l'incarnation, d'une spiritualité renforcée<sup>195</sup>. Les autres taches et traces qui résultent d'accidents survenus pendant les diverses activités citées précédemment sont quant à elles très peu étudiées, en partie parce qu'elles n'obéissent à aucune logique, à aucun geste réfléchi. Par conséquent, elles s'inscrivent toujours dans des contextes particuliers dont elles témoignent de manière indirecte. Nous nous efforcerons d'en proposer une analyse.

Commençons par établir un lien direct entre l'ensemble des annotations qui nous occupaient dans la précédente partie et les traces involontaires que ces mêmes interactions ont pu laisser entre les pages. Évoquons d'abord des taches d'encre qui parsèment les pages. De taille et de forme variables, elles sont causées par la pointe d'une plume ou directement par l'encrier dont se sert le lecteur. En observant leurs caractéristiques, nous pouvons analyser les gestes et les réactions des lecteurs lorsque ce type d'accidents se produit. D'abord, ces taches permettent de rendre compte de la position de l'encrier et de la plume sur le support d'étude, dans la main ou sur la page, nous renseignant sur les conditions de travail des annotateurs. Les petits accidents sont plutôt causés par la plume tandis que ceux qui recouvrent la moitié de la page ont davantage tendance à provenir d'une chute de l'encrier.

---

<sup>194</sup> Ces derniers ont déjà été cités en introduction.

<sup>195</sup> En effet, les travaux que nous avons trouvés sur l'usure portent tous sur des manuscrits religieux (livres de messe ou de piété personnelle) et beaucoup plus rarement sur d'autres types de corpus.

Ces dernières cachent en réalité des activités et des postures bien différentes. Certaines reflètent directement une écriture en action. Elles nous parlent du processus d'annotation, de l'état de concentration dans lequel est plongé le lecteur, au point d'oublier la plume encree qu'il tient dans sa main et qui se met dès lors à goutter discrètement sur le papier. Au contraire, une tache beaucoup plus marquée et qui semble s'étendre de manière concentrique témoigne d'un état de rêverie ou simplement de l'oubli de la plume posée sur la page qui se gorge d'encre. Il arrive également que l'outil s'échappe de la main de son propriétaire et tombe sur le livre ouvert, créant une éclaboussure moins nette qui témoigne de la brusquerie du geste et du roulement de la plume sur la page (fig. 70). Dans quelques cas, il s'agit d'un encrier directement renversé sur le texte (fig. 71), un accident d'autant plus vite arrivé si l'annotateur se sert d'un encrier portatif (plusieurs fois mis en scène dans les représentations qui vont suivre). Pour parvenir à ces hypothèses, il est instructif de réaliser des tests en se saisissant d'une plume, plus ou moins bricolée à partir d'une observation des modèles du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>196</sup> (ou simplement d'un stylo à plume), et d'une feuille pour tenter de reproduire les mêmes formes de taches. Cela permet de mimer la gestuelle et les dispositions d'esprit qui ont facilité leur apparition. Les représentations de personnages à l'étude, thème iconographique récurrent dans les peintures des manuscrits, nous renseignent également sur l'arrangement et la précarité de la position des instruments (fig. 70).

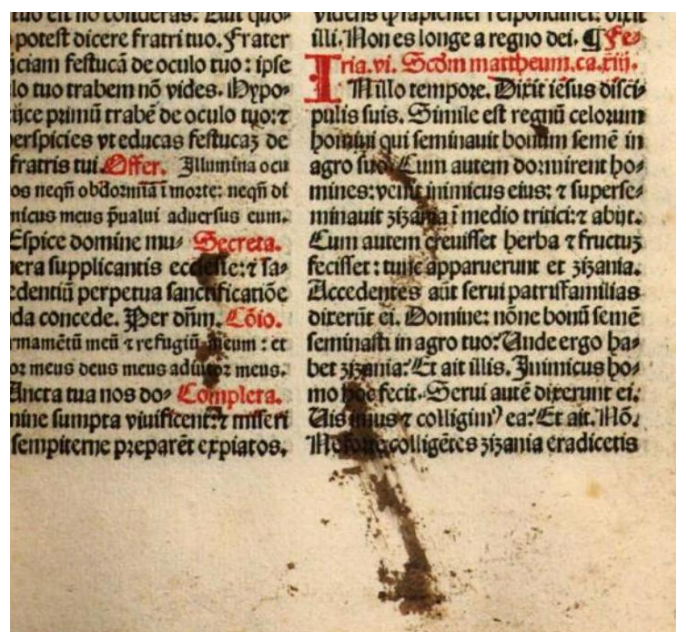


fig. 70 - Rés 317071, o6r.

<sup>196</sup> Dont on peut trouver des exemples dans les collections muséales du Louvres ou du Rijksmuseum par exemple.

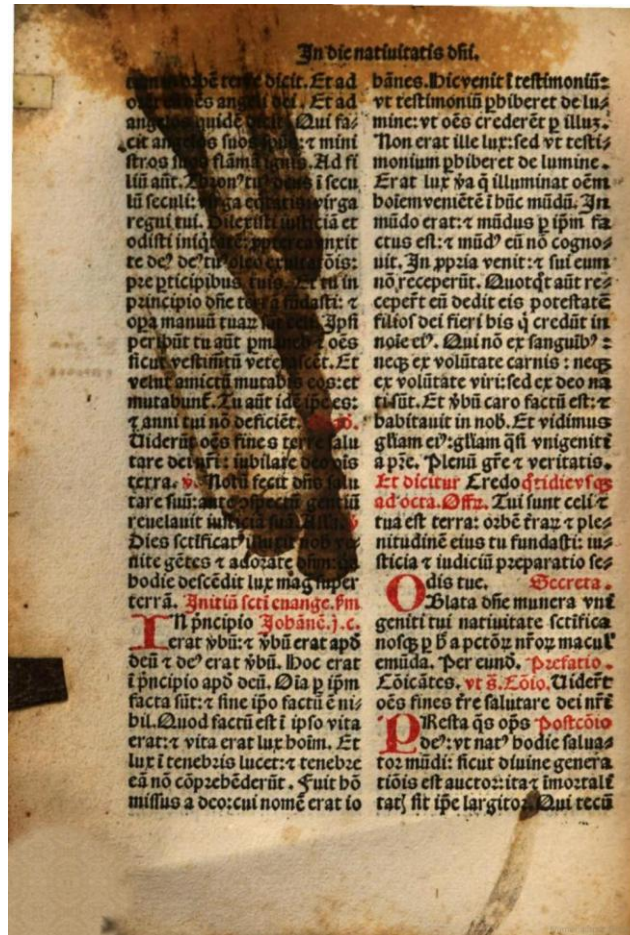


fig. 71 - Rés 317271, a8v.

Mais comment ces lecteurs maladroits réparent-ils leurs bêtises ? Là encore, les techniques diffèrent. Certains en voulant agir vite tentent d'essuyer la tache, ce qui a souvent comme résultat de l'aggraver (fig. 71 plus haut). D'autres, plus méticuleux, se résignent à l'éponger pour ne pas endommager davantage la page et attendent patiemment qu'elle sèche ; cela se voit clairement lorsque la tache ne s'étend pas sur la page d'en face. Nous avons également un exemple d'annotateur peu précautionneux auquel on peut attribuer un geste involontaire et un peu hâtif (fig. 72). Ces traces nous font voir avec beaucoup de netteté la manche de l'habit qui essuie peut-être malencontreusement l'encre pas encore sèche. Enfin, nous pensons que le lecteur s'amuse parfois de ces accidents (fig. 73) : comme si le lecteur avait appuyé la pointe de sa plume sur le papier et l'avait regardé s'imbiber à plusieurs reprises, avant de tracer un trait jusqu'à la marge.

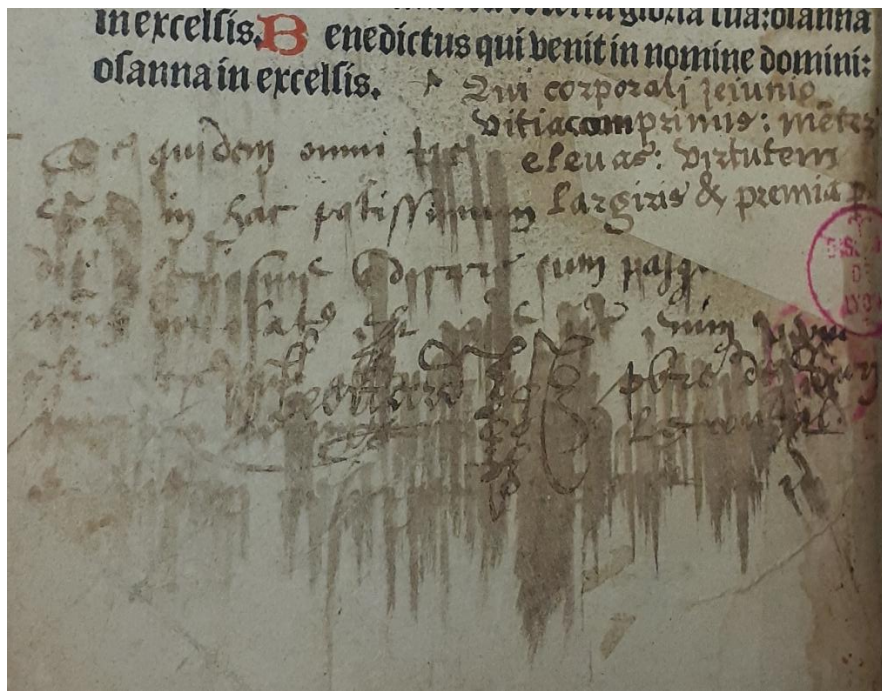


fig. 72 - Rés 317139, fin du canon.

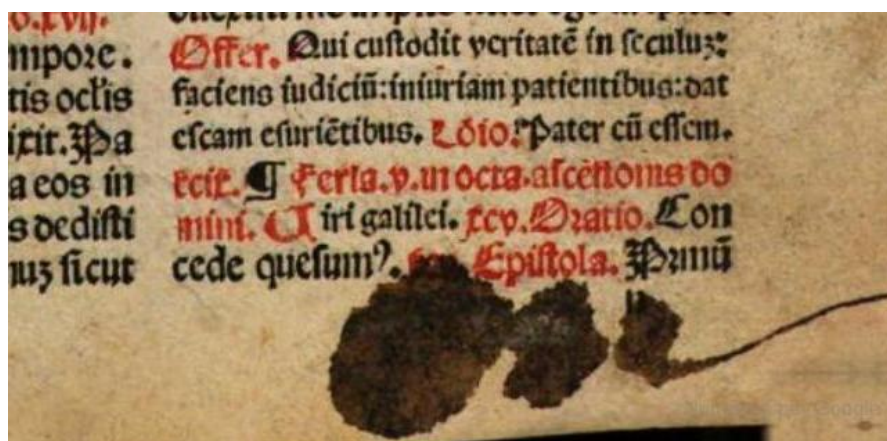


fig. 73 - Rés B 493008, n1r.

Quant aux taches de cire, elles sont également abondantes et réparties inégalement à la fois sur l'ensemble dans notre corpus (certains ouvrages n'en comportent aucune quand d'autres en regorgent) et au sein-même des livres (elles sont souvent concentrées sur un nombre restreint de feuillets). Leur intensité témoigne, comme pour les taches d'encre, du soin qui a été accordé au livre et du contexte dans lequel il a été utilisé. Rappelons-le les églises peuvent être des endroits plutôt sombres et l'utilisation de nombreuses bougies est nécessaire pour pouvoir lire le missel pendant les messes. Dans le contexte de son étude, le clerc est aussi amené à travailler à la lumière d'une bougie posée sur son pupitre ou sa table de lecture (fig. 74<sup>197</sup> et fig. 75<sup>198</sup>). Nous le savons, le feu et le papier s'accordent plutôt mal. Mais si étonnamment les traces de brûlures sont plutôt rares et discrètes, la cire et le papier ne font pas bon ménage non plus.



fig. 74 - Miracle de Notre Dame : le chartreux et le diable, miroir historial, Jean de Vignay, 1463. Paris, BnF, département des manuscrits, Français 50, folio 256v.

<sup>197</sup> BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice 653592 : Miracle de Notre Dame : le chartreux et le diable », sur *BnF Banque d'images*, s.d. (en ligne : <https://images.bnf.fr/#/detail/653592/19> ; consulté le 15 août 2025).

<sup>198</sup> BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice 817501 : Machaut écrivant », sur *BnF Banque d'images*, s.d. (en ligne : <https://images.bnf.fr/detail/817501> ; consulté le 15 août 2025).



fig. 75 - Machaut écrivant, *Œuvres de Guillaume Machaut : la Fontaine amoureuse*, 1390(?). Paris, BnF, département des manuscrits, Français 9221, folio 83.

L'étude des formes que prennent ces taches peuvent livrer de nombreux renseignements sur l'état de consommation de la chandelle, la qualité de la cire, le niveau de luminosité de la pièce (et donc, pourquoi pas, le lieu ou bien le moment de la journée, voire de la nuit, lors de laquelle la lecture prend place), sa position sur la table ou le pupitre, voire les conditions météorologiques (vents et courants d'air)... De plus, à l'image des taches d'encre, la façon dont ces accidents ont tenté d'être réparés apportent des informations sur la réaction qu'ils ont provoquée chez les lecteurs qui y ont été confrontés.

Le Missel Rés 134997 offre un bon aperçu de toutes ces caractéristiques. Dans le premier et le troisième quart de l'ouvrage, deux éclaboussures de cire couvrent chacune au moins la moitié d'une page (fig. 76 et fig. 77). La répétition de cette même forme, à grand intervalle de distance, nous indique que ces accidents ont dû survenir dans le même contexte, même s'il est difficile de le certifier et de s'assurer qu'elles sont contemporaines l'une de l'autre. Néanmoins, elles révèlent la quantité de cire fondue (assez importante) qui s'est

déversée sur la page et donc d'une certaine manière, elles indiquent que la lecture durait déjà depuis un certain temps. Le fait qu'elles soient plutôt situées en bas de page et qu'elles suivent un mouvement ascendant nous permet de penser que la bougie était placée en-dessous du livre. Or, comme dans ce cas elle serait positionnée entre le lecteur et l'ouvrage, ce qui est peu pratique, nous pouvons plutôt imaginer que ces taches sont le résultat d'un mouvement, sûrement un peu tremblotant, du bas vers le haut : le lecteur a cherché à déplacer sa bougie pour rendre sa lecture plus aisée. Par ailleurs, si elle avait besoin d'être si proche du livre et d'être déplacée en même temps que la lecture, nous sommes en droit de penser que le lieu devait être sombre ou bien l'heure avancée.

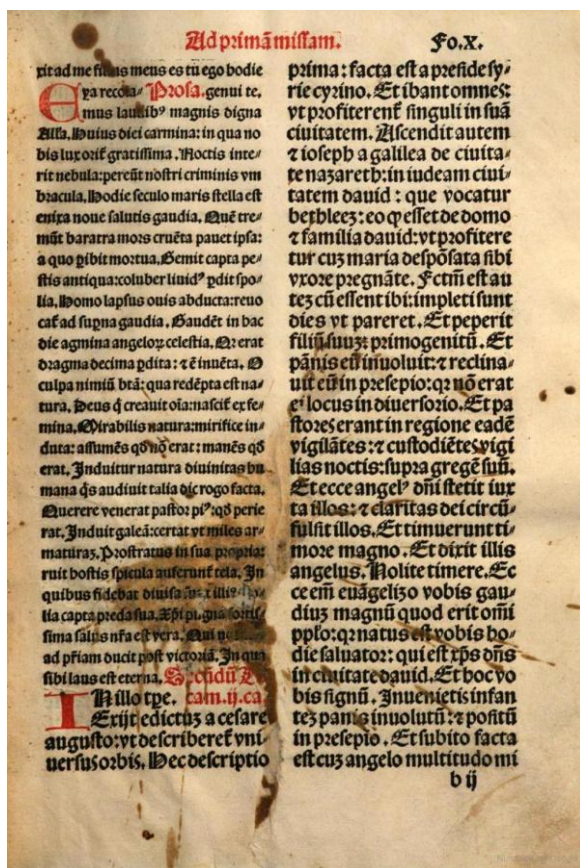


fig. 77 - Rés 134997, b2r.



fig. 76 - Rés 134997, r4v.

En réalité, ce missel est l'un des rares à présenter des taches de cire en bas de page, la plupart sont plutôt situées dans la partie supérieure de la page. À partir de cette géographie, nous supposons que dans la plupart des cas, la source de lumière était placée dans les coins

supérieurs. Leur taille varie également et laisse présumer leur cause. Outre les grosses éclaboussures dont nous avons précédemment parlé et qui font exception dans le paysage des taches de cire, ces dernières se divisent en deux catégories : des taches moyennes qui dépassent rarement la taille de l'ongle du pouce (entre 0,5 mm et 1 cm de diamètre) et qui sont plutôt isolées et dispersées dans l'économie du livre (fig. 78) ; et de toutes petites taches (> 2 mm), multiples et très concentrées dans les marges de la page (fig. 79).

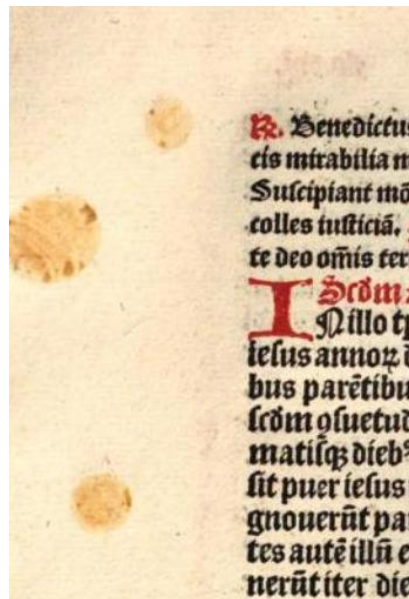


fig. 78 - Rés 155217, b8v.

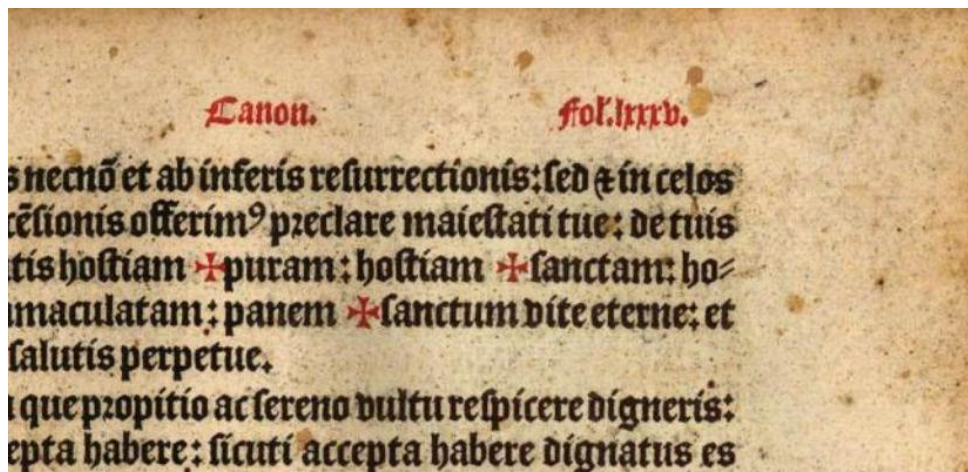


fig. 79 - Rés 156140, l5r.

À ces considérations, il faut ajouter la répartition géographique générale des taches de cire dans le missel. De manière générale, toutes ces taches sont concentrées au niveau du canon,

ce qui fait sens puisque c'est la partie qui compte le plus de données archéologiques. Toutefois, les deux éclaboussures, qui, on l'a dit, sont le résultat d'une activité d'étude plutôt que d'une activité strictement liturgique, ne s'y trouvent pas. De même, les taches moyennes sont plus également réparties dans l'économie générale de l'ouvrage tandis que les petites taches sont présentes uniquement au niveau de la prière eucharistique. Nous pensons donc que la forme et l'emplacement de chacune de ces taches nous renseignent sur le contexte dans lequel ces accidents sont intervenus et sur l'activité et les gestes qui les ont provoqués : les grosses et moyennes découlent d'une activité de lecture solitaire et privée ; les petites, en revanche, sont sûrement provoquées par le vent qui s'engouffre dans une porte ouverte alors que le livre est ouvert sur le canon<sup>199</sup> ou causées par le souffle d'un clerc qui éteint la bougie du pupitre à la fin d'une cérémonie avant de refermer le livre. Dans ce cas, elles s'inscrivent plutôt dans un contexte liturgique, dans un cadre où la lecture est performée. Bien sûr, cette distinction n'est pas une règle absolue et la cloison entre ces signes et ces activités est totalement perméable. Ces analyses mettent simplement en valeur des tendances qui ont parfois un caractère trop systématique pour être mis de côté.

Enfin, là encore, elles n'ont pas laissées les lecteurs indifférents. En effet, elles peuvent gêner la lecture en masquant le texte et empreindre la page d'une auréole à l'aspect grasseyé qui peut déteindre sur les feuillets voisins. De plus, certaines capturent, en séchant et en raison de la consistance un peu grasse de la cire, des saletés et de la terre, renforçant l'aspect usé de certaines pages (fig. 80). Face à cela, plusieurs réactions. Nous retrouvons les soigneux, les rageurs et tout un panel de sentiments vaguement perceptibles dans les réactions que provoquent la vue de ces plus ou moins discrets accidents. Certaines taches sont restées intactes, mais le plus souvent, les lecteurs n'ont pas pu résister à l'urgence de les effacer à peine formées (fig. 81), ou d'absorber rapidement l'excès de cire. Nous retrouvons également ceux qui de l'ongle (ou de la pointe d'une plume non encrée) n'ont pu résister à en gratter la croûte. Toutes ces interactions involontaires qui ont laissé leurs traces dans les ouvrages nous permettent donc de saisir l'image des lecteurs au travail, au gré des différentes activités qui rythment une journée et qui impliquent de manipuler le missel, voire un aperçu de son tempérament par le biais de ses réactions face à l'imprévu.

---

<sup>199</sup> Il est fréquent que le missel reste ouvert au canon entre deux messes : voir RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit. p. 87.



fig. 80 - Rés B 493008, k8r.

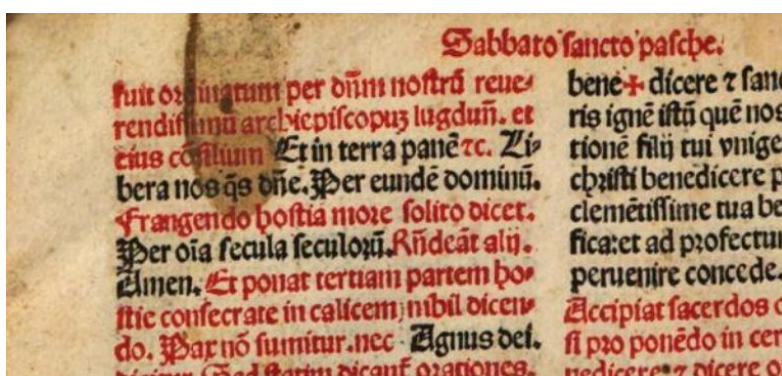


fig. 81 - Rés B 493008, i3v.

## Ranger le missel

Passons de Charybde à Scylla. Certes, les flammes et l'encre font des ravages sur le papier mais elles ne sont pas les seules... D'autres signes témoignent plus indirectement des lieux dans lesquels étaient consultés et conservés les missels : les taches d'humidité et de gras. Elles sont plus difficiles à analyser pour plusieurs raisons : elles ne découlent pas d'une activité précise dont nous connaissons les outils (la plume, l'encrier, la bougie) et, bien qu'elles soient présentes de manière quasi-systématique, elles sont presque impossibles à dater. Elles pourraient tout aussi bien être survenues au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècles. Néanmoins, cela n'empêche pas quelques observations.

Nous pensons qu'elles résultent d'accidents plus susceptibles d'advenir lorsque le livre est rangé que lorsqu'il est manipulé. Certes, il n'est pas exclu qu'elles soient liées à un contexte de lecture : de l'eau renversée lors d'une célébration, un lecteur qui prend son repas en lisant,

etc. Les hypothèses sont nombreuses et laissent beaucoup de place à l'imagination sans pouvoir être vérifiables. Les taches d'humidité concernent le plus souvent les parties liminaires du livre (pages de garde, page de titre et premiers feuillets). Toutefois, il arrive que nous les trouvions au cœur du livre et dans ce cas c'est tout le livre qui a pris l'eau, à partir de la couture dans l'exemple du Missel Rés 317133. En ce qui concerne les taches d'eau, elles pourraient provenir d'éclaboussures d'eau bénite<sup>200</sup>. Or, l'humidité caractéristique de notre corpus ne correspond pas véritablement à ce type de taches, ce qui n'empêche pas qu'il existe des sources d'eau à proximité du pupitre, redoublant le risque d'accident (fig. 82).



fig. 82 – Détail de *The Mass of Saint Gregory*, Michel Erhart et Friedrich Schramm, circa 1480. Berlin, Bode-Museum, Inv. 422. Le calice est renversé sur le pupitre, peut-être pour témoigner de la ferveur de la prière de Saint Grégoire.<sup>201</sup>

De même, les petites taches de gras sont réparties sur quelques feuillets qu'elles imprègnent mais ne s'étendent pas beaucoup plus loin, sauf pour le Missel Rés 317271. Ici, elle part de la tranche supérieure et descend parfois sur plus de la moitié de la page en recouvre l'ensemble de l'ouvrage. Ces contours et sa taille évoluent au fil des pages. Il semble que ce soit le résultat d'une substance grasseuse avec laquelle le livre a été en contact pendant un certain temps et que rien n'a été fait pour en empêcher la progression. Soit l'accident est arrivé

<sup>200</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit., p. 178.

<sup>201</sup> BASIRA PROJECT, « Notice : The Mass of Saint Gregory, dans Basira Project », sur *Basira Project*, mis en ligne le 5 juillet 2024 (en ligne : <https://basira.library.upenn.edu/documents/2921> ; consulté le 15 août 2025).

brutalement : le livre est tombé ou quelque chose s'est renversé sur le haut alors qu'il était fermé ; dans ce cas, la progression a pu être stoppée rapidement et le livre séché pour que les pages ne collent pas. Soit c'est arrivé alors qu'il était rangé et il a pu être au contact de cette matière pendant un certain temps.

En résumé, ces taches ne peuvent être éclipsées en raison de leur présence et de leur intensité importante : elles concernent huit missels sur onze. Leur étendue peut par exemple permettre de situer dans le temps les changements dans l'organisation de l'ouvrage. Nous pouvons également déduire leurs conditions de conservation et le soin qui leur a été accordé après avoir servi : nous savons que certains recoins des chapelles qui peuvent faire office de lieux de stockage sont plutôt humides. Ces accidents ont aussi pu avoir lieu à cause de la façon dont était rangé le mobilier liturgique réuni dans un même coffre : la conservation de différents types d'objets au même endroit crée des conditions favorables aux mésaventures. Finalement qu'en l'absence d'outils pour déterminer la composition des taches, ces dernières laissent davantage libre cours à l'imagination qu'à l'analyse...

## USURE : MESURER UNE INTENSITÉ D'UTILISATION

*« Great injury is done so often as they are touched by unclean hands »<sup>202</sup>*

L'usure est seul type d'interactions présent dans 100% des missels. Son aspect, très reconnaissable, est le résultat d'un certain nombre de gestes que performe le clerc lorsqu'il a recours au missel. L'interaction est volontaire dans le sens où elle ne résulte pas d'un accident impliquant la présence d'un objet intermédiaire entre le lecteur et le livre. Cependant, ce qui est beaucoup moins volontaire, ce sont les traces que ces gestes répétés laissent au fil du temps entre les pages. Aussi, nous considérons qu'à l'instar de Kathryn Rudy il faut distinguer l'usure « ciblée » de l'usure « accidentelle »<sup>203</sup>. La première répond à un besoin d'interaction avec le livre motivé par le dessein de mettre en scène une relation émotionnelle à l'objet. Le second type d'usure est davantage le résultat de la manipulation répétée de l'objet, sans que le geste ne participe à aucune autre démarche qu'utilitaire.

Là encore, dans l'historiographie l'analyse de l'usure accidentelle est souvent rapidement mise de côté pour s'appesantir sur l'usure ciblée. Néanmoins, les questions qu'elle soulève méritent que l'on s'y penche davantage. Elle se caractérise d'abord par des traces plus ou moins marquées, tirant du brun clair au noir de jais. Celles-ci sont situées dans un périmètre qui correspond peu ou prou à la moitié inférieure de la page. Sur la plupart des feuillets où on les retrouve, elles sont circonscrites à l'angle externe mais sur d'autres, elles s'étendent davantage sur la marge basse ou jusqu'en haut de la colonne de texte (fig. 83 et fig. 84). D'autres caractéristiques, plus difficile à percevoir sans avoir l'objet en main, entrent également dans cette catégorie : le papier est friable, ses couches s'affinent et il peut devenir presque transparent, ses nervures sont marquées, des trous ou des déchirures se forment, des empreintes de doigts sont visibles, l'encre s'érode (fig. 85)<sup>204</sup>. Ce type d'usure intervient dans un contexte de manipulation répétée dont les gestes sont fixés. Il y a une tension évidente entre la spontanéité de ces gestes et leur caractère répétitif : une continuité des pratiques s'instaure,

<sup>202</sup> BURY Richard DE, "Of showing due Propriety in the Custody of Books", dans MACLAGAN Michael (ed.), *op. cit.*, p. 477.

<sup>203</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, *op. cit.*, p. 29-32.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 188.

et pour laisser des marques aussi tenaces et noires, c'est qu'elles ont dû avoir lieu un nombre de fois conséquent, voire qu'elles ont dû se transmettre entre les clercs ou dans le temps.

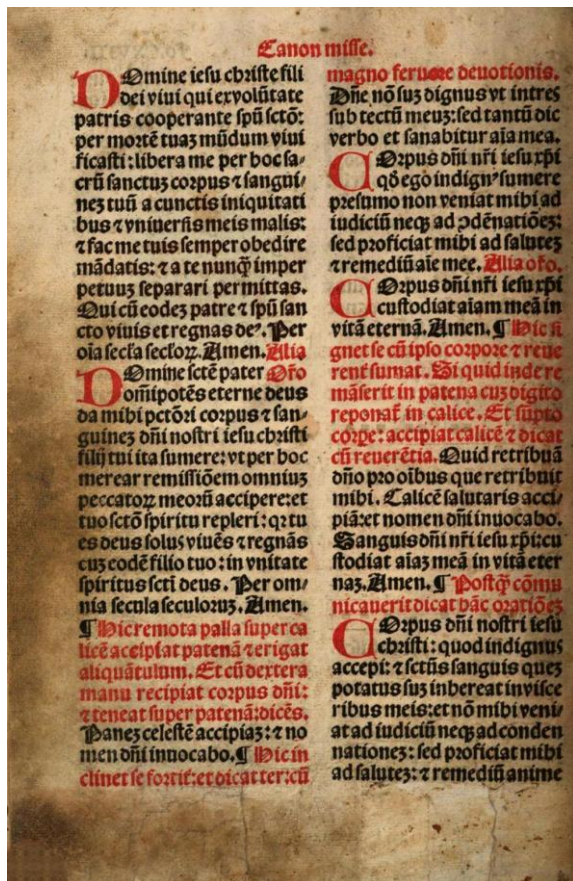


fig. 84 - Rés 134997, p6v.

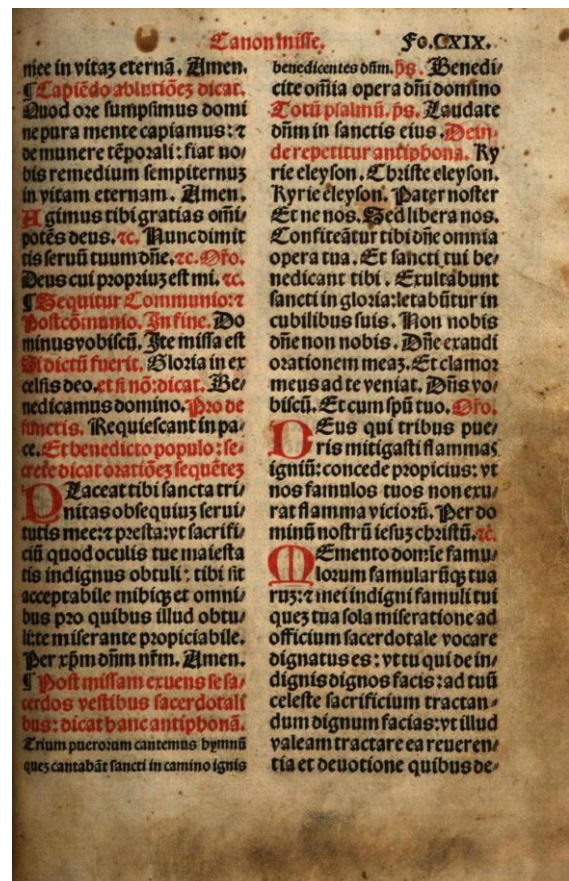


fig. 83 - Rés 134997, p7r.

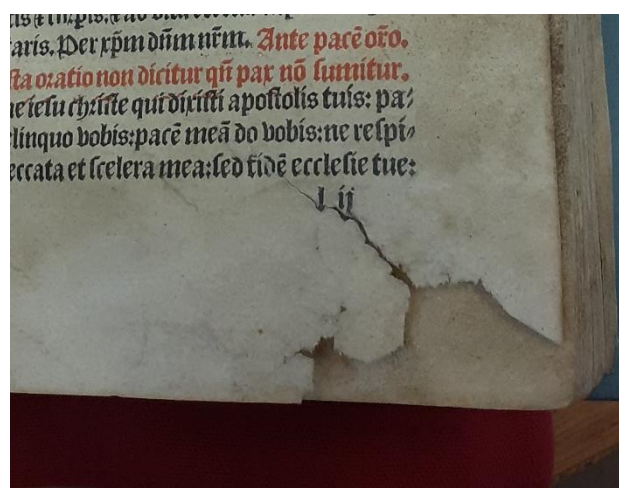


fig. 85 - Rés 317139, 12r.

Dans huit cas sur onze, nous relevons une intensité moyenne à forte. Ces données nous permettent aussi d'envisager l'état des mains par lesquelles ils étaient manipulés. Malheureusement, nous n'avons pas pu avoir recours à un densitomètre pour évaluer l'intensité de la saleté et appuyer notre propos de données chiffrées<sup>205</sup>. Néanmoins, à l'échelle de notre corpus, les observations à l'œil nu peuvent suffire puisque les différents degrés de coloration<sup>206</sup> des traces laissées dans les marges sont extrêmement visibles et facilement comparables (fig. 86 et 87). Richard de Bury a là encore raison lorsqu'il évoque les dégâts que causent les mains sales ou humides ; ces marges noircies en sont indubitablement le résultat. Plus encore, les traces de doigts parfois si précises que nous pourrions sans difficulté relever une empreinte sont la preuve qu'une gestuelle répétée n'est pas le seul élément qui explique que l'usage soit aussi marquée ; parfois il suffit d'une seule interaction entre le livre et une main particulièrement sale pour marquer la page durablement.

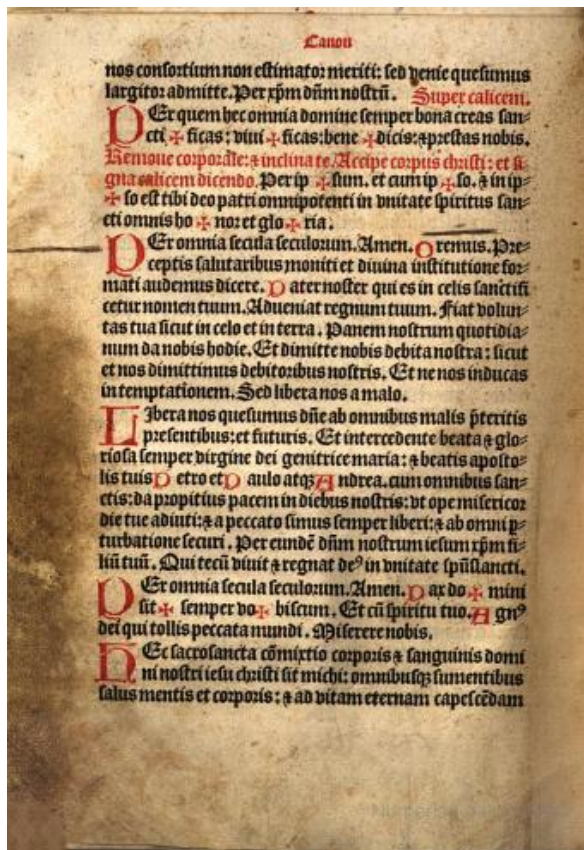


fig. 87 - Rés 155217, l5v. Intensité forte.

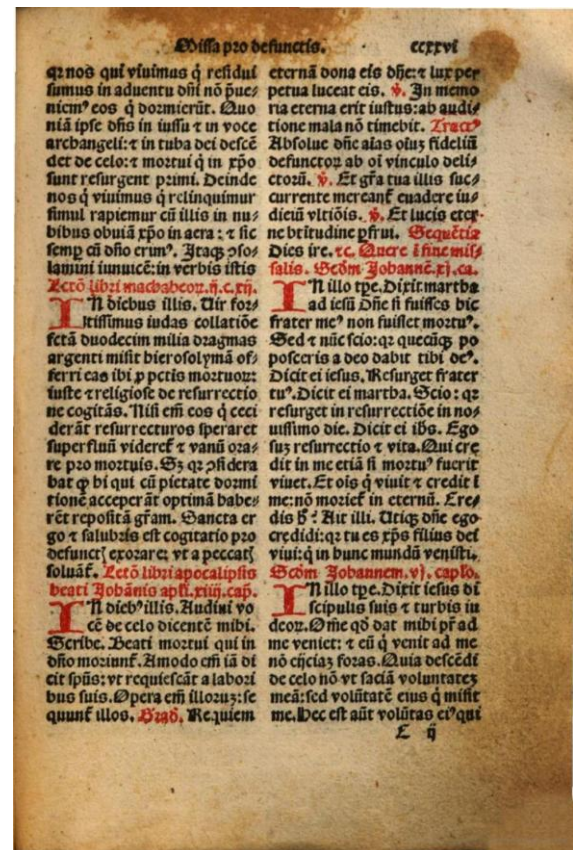


fig. 86 - Rés 317271, C2r. Intensité moyenne.

<sup>205</sup> RUDY Kathryn M., « Dirty Books: Quantifying Patterns of Use in Medieval Manuscripts Using a Densitometer », *Journal of Historians of Netherlandish Art*, Art 2:1-2, Summer 2010 (DOI : <https://doi.org/10.5092/jhna.2010.2.1.1> ; consulté le 3 juillet 2025).

<sup>206</sup> Les photographies et numérisations ne leur rendent pas forcément hommage. Rien ne vaudra d'avoir le livre sous les yeux.

Mais outre l'hygiène parfois douteuse des clercs, cette usure véhicule plusieurs informations. En premier lieu, la topographie de l'usure nous renseigne sur les pages les plus utilisées : indubitablement le canon. Elle reflète également la manière la plus commune de tourner les pages, c'est-à-dire par le coin inférieur pour la majeure partie du missel, et plutôt par la marge pour le canon. Cette différence pourrait être une manière de préserver les pages de la prière centrale de la messe, puisque le coin est plus susceptible de se fragiliser et de se déchirer rapidement tandis que la surface plus étendue de la marge permet de répartir la force exercée. Le missel est parcouru dans le sens de lecture, puisque les pages de droite sont généralement plus abîmées que celles de gauche. Ainsi, le lecteur se saisit toujours de la page au même endroit pour la tourner dans le même sens.

Enfin, une dernière considération pourrait expliquer le degré de saleté des feuillets du canon. Le contact physique avec le missel est également vécu comme une expérience intime du lien entre le monde terrestre et le monde céleste qui se tisse au moment de la prière eucharistique<sup>207</sup>. Le contact avec la page est un rappel au monde réel lorsque l'esprit est tourné vers Dieu<sup>208</sup>. Certes, ces observations interviennent plutôt dans le cadre d'une usure ciblée. Mais nous pensons que cela peut aussi être le cas dans le contexte d'une manipulation simplement mécanique de l'ouvrage. En effet, il est possible que des traces plus noires que d'autres s'expliquent par le fait que le desservant laisse reposer sa main sur les marges du livre pendant la lecture. Ainsi il prépare le geste qu'il aura à faire pour aller à la page suivante mais il s'attarde aussi de manière volontaire et plus insistante que pour les autres parties parce qu'à ce moment-là particulièrement le contact est important. Ce peut être notamment le cas lorsqu'il n'y a aucune trace d'usure ciblée dans l'ouvrage. En cela, le lecteur cherche donc à opérer un transfert du bout des doigts de son corps au livre, du livre au corps<sup>209</sup>. À nouveau, il y a cette tension entre préserver un objet liturgique qui a une forte valeur symbolique, voire sacrée, puisqu'il permet la réalisation de la présence réelle de Dieu lors de la messe, et le besoin de mettre en scène le lien particulier du clerc avec Dieu grâce à l'objet, ce qui implique de le toucher de manière intensive et répétée, accélérant ainsi sa détérioration.

---

<sup>207</sup> GANZ David, « Touching Books, Touching Art: Tactile Dimensions of Sacred Books in the Medieval West », *Postscripts: The Journal of Sacred Texts, Cultural Histories, and Contemporary Contexts*, vol. 8, n° 1-2, 2012, p. 85.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 91.

## La question de la restauration

Pour tenter de réparer tant bien que mal les dégâts causés par une manipulation répétée, certains lecteurs ont eu recours à des solutions variées selon les moyens à leur disposition. À ce sujet, les interventions sont nombreuses et s'étendent jusqu'à nos jours. C'est pourquoi, comme pour l'étude des autres éléments, nous avons décidé de limiter notre étude aux signes de restauration que l'on peut clairement identifier comme contemporains de l'utilisation du missel dans son contexte original. Les opérations de restauration qui interviennent dans le cadre du processus de patrimonialisation sont donc exclues. Elles sont heureusement plutôt reconnaissables au type de papier utilisé : nous avons déjà choisi de faire abstraction de toutes les restaurations impliquant l'utilisation de papier japonais. Mais à quel moment interviennent les restaurations plus anciennes ? Bien souvent, c'est difficile à dire. C'est pour cette raison que nous nous sommes concentrée sur les traces qui nous semblaient les plus significatives et qui nous permettaient d'émettre des hypothèses sur les temporalités d'utilisation.

Rappelons d'abord que les motivations à l'origine de ces opérations sont diverses. Elles constituent des interventions volontaires censées cacher ou corriger les dégâts provoqués par les accidents de la vie du livre. La première catégorie dans laquelle nous pouvons classer un certain nombre d'interactions repose sur des considérations « utilitaires ». Elle semble contemporaine de l'utilisation du livre à la fois dans un contexte liturgique et dans un contexte d'étude (dont nous avons vu qu'ils étaient eux-mêmes difficile à situer dans le temps l'un par rapport à l'autre). Elle est motivée par deux raisons corrélées : prolonger la vie du livre et continuer à l'utiliser dans le même contexte. Elle se caractérise par des indices visibles d'une utilisation postérieure à la restauration selon les mêmes modalités de manipulation qu'avant restauration (fig. 88). Le papier qui a servi à la restauration peut dans ce cas atteindre un niveau de dégradation aussi important que la page qu'il est censé recouvrir et protéger : empreintes, papier noirci ou cassant, déchirures, fragilités<sup>210</sup>. Un tel degré d'usure indique que le texte a continué à être lu de manière aussi intensive qu'auparavant. Cela permet d'établir un *terminus ad quem* qui correspond à une première phase d'utilisation intensive et un *terminus a quo* qui marque le début d'une deuxième phase d'utilisation intensive. L'existence de ces deux phases constitue déjà une information importante puisqu'elle inscrit le missel dans un temps long.

---

<sup>210</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit., p. 188.

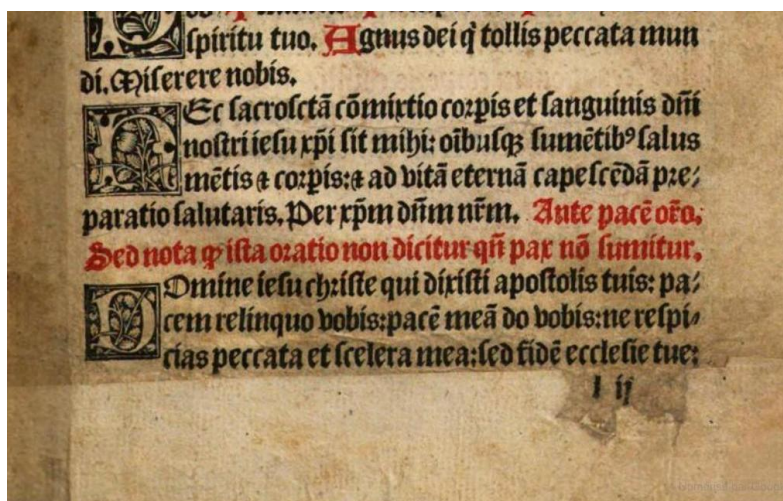


fig. 88 - Rés B 493008, détail de 12r. Ici deux hypothèses : le papier de la restauration est parti en lambeaux à l'endroit exact où le lecteur pose son pouce pour tourner la page, ce qui explique les traces d'usure ; ou bien il a déchiré volontairement le papier pour voir la signature. Dans les deux cas, le missel lui est encore utile.

Par ailleurs, ces opérations de restauration dont le but est de pouvoir continuer à utiliser un missel dont l'usure rend la manipulation de plus en plus compliquée, se matérialise par le remplacement de cahiers. Elles peuvent également être motivées par le souci de conserver une certaine apparence de propreté, notamment dans le cadre des rituels<sup>211</sup> : un missel en mauvais état peut témoigner du zèle d'un clerc autant que de sa négligence. Par ailleurs, l'usure peut aussi en venir à gêner la lecture lorsqu'elle s'étend sur les bords du texte. Dans ce cas, il est plus simple de procéder au changement du cahier, surtout pour le canon. Certains ateliers d'imprimeurs et de relieurs ont pu se spécialiser dans le remplacement des canons pour répondre à une forte demande, ce qui prouve qu'avant de racheter un nouveau missel, ses propriétaires cherchaient à réparer l'ancien<sup>212</sup>.

Cette façon de « consommer » l'objet que l'on cherche d'abord à remettre en état avant de le jeter ou de le reléguer sur le rayonnage d'une bibliothèque s'inscrit dans une économie du livre héritée des habitudes médiévales. Les manuscrits coûtaient en effet trop cher à produire pour se débarrasser du livre dès lors qu'une partie était endommagée. Nous pensons que la logique reste la même au XVI<sup>e</sup> siècle. Faire durer son missel le plus longtemps possible a aussi un intérêt financier. Ajoutons l'hypothèse que les éditions ne sont forcément régulières et

<sup>211</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit., p. 117.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 112.

plusieurs années s'écoulent parfois entre deux impressions<sup>213</sup>. L'institution est aussi dépendante du processus d'édition et d'impression. Dans ce laps de temps, il s'agit de faire durer les missels déjà acquis. En outre, n'oublions pas qu'un lien émotionnel peut se tisser entre un livre et son utilisateur. L'expérience intime du lecteur s'exprime, comme nous l'avons vu précédemment, dans des démonstrations physiques<sup>214</sup>. Il n'est pas interdit d'imaginer qu'un clerc peut avoir du mal à renoncer à utiliser un ouvrage auquel il est habitué et auquel il est émotionnellement attaché. Il aura donc davantage tendance à le faire durer, même pour un usage personnel, en passant par la restauration des feuillets les plus abîmés. Par ailleurs, les pages du canon, notamment celles qui comportent des illustrations, véhiculent une sacralité que libère l'interaction. Or, cette réserve de sacralité pourrait s'épuiser avec l'usage et la dégradation progressive des pages concernées<sup>215</sup>. Ainsi, lorsqu'elles deviennent trop abîmées pour continuer à performer ce rituel, elles sont remplacées.

En outre, ces opérations de restauration sont également motivées par des considérations esthétiques. Il convient d'abord de rendre compte visuellement de cette sacralité<sup>216</sup>. C'est pourquoi l'aspect du livre est si important ; mais ce n'est pas la seule raison. En effet, un certain nombre de restaurations ne portent pas les traces d'une utilisation aussi intensive que le papier qu'elles recouvrent. Nous pensons qu'elles marquent un *terminus ad quem* de l'utilisation du livre en contexte liturgique ; c'est néanmoins une limite extrême puisque cette utilisation a pu prendre fin bien avant. Cette restauration esthétique intervient dans le but de modifier l'aspect visuel de l'ouvrage. Elle répond à plusieurs exigences qui ont tendance à s'entremêler : l'adapter à des préférences visuelles, effacer la trace des lecteurs précédents, le conserver dans une bibliothèque institutionnelle ou privée, pouvoir le montrer. Cette restauration, plus qu'à prolonger la vie du livre, vise, à notre sens, à revenir à un état d'origine, à rendre à la page une forme de virginité (fig. 89).

---

<sup>213</sup> Se référer à la première partie sur ce point.

<sup>214</sup> GANZ David, « Touching Books, Touching Art: Tactile Dimensions of Sacred Books in the Medieval West », *op. cit.*, p. 85.

<sup>215</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, *op. cit.*, p. 220.

<sup>216</sup> GANZ David, *Ibid.*, p. 84.

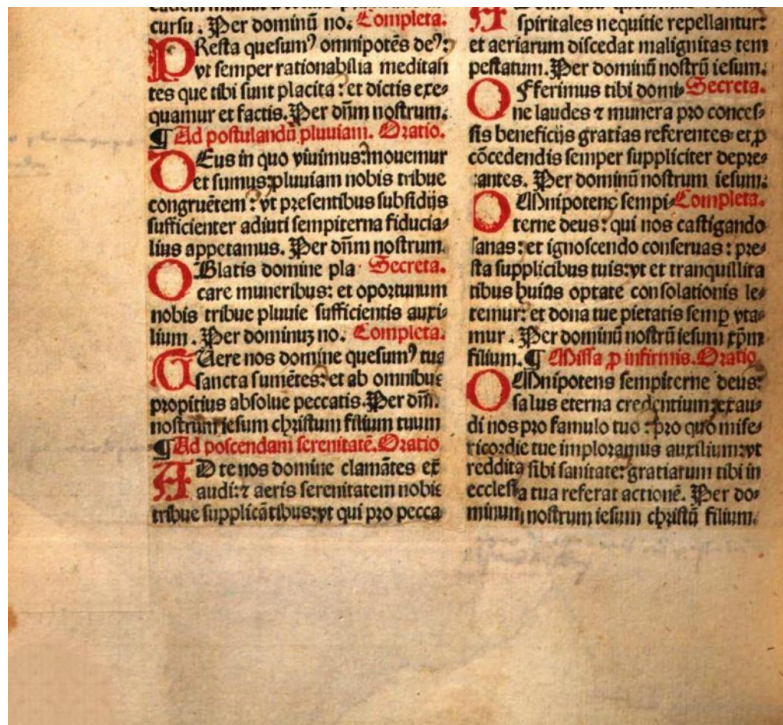


fig. 89 - Rés 317071, ~r3v. Difficilement visibles avec la numérisation, les marges de cette page ont été recouvertes de bandes de papier pour cacher les annotations apportées par un des précédents lecteurs.

Toutes ces dimensions peuvent coexister sur la même page où par ailleurs nous pouvons parfois distinguer plusieurs vagues de restauration. Le matériel utilisé varie du papier au parchemin et traduit, de la même manière que les signets, des ressources dont disposent les acteurs lorsqu'ils travaillent à leur pupitre. Les restaurations se caractérisent en bonne partie par le réemploi d'imprimés et de manuscrits (fig. 91). La plupart de ces fragments dont certains mots peuvent être identifiés proviennent de livres religieux et encore plus vraisemblablement de livres liturgiques (fig. 90). Les clercs ont donc sous la main un corpus d'ouvrages qu'ils peuvent détruire pour renforcer la structure d'autres livres. Cela nous donne un aperçu de la fin à laquelle auraient pu être destinés nos missels. Qu'est-ce qui explique qu'ils nous sont parvenus et qu'ils n'ont pas fini fragmentés dans d'autres livres ? Personne ne le sait, mais un seul livre réduit en fragments devait déjà suffire à restaurer un certain nombre de missels avant qu'il ne soit nécessaire de s'attaquer à un autre. La typographie et les fragments de gravures que l'on discerne, ainsi que les mains quand il s'agit de morceaux manuscrits indiquent que ces opérations ont été réalisées à partir de matériel du XVI<sup>e</sup> siècle ; il y a donc de fortes chances pour que ces restaurations soient contemporaines de cette période. Ainsi, nous avons une idée de la périodicité dans laquelle s'inscrit l'usure et les nécessités de restauration. L'usure n'est

donc pas le résultat de plusieurs siècles d'utilisation ; au contraire, quelques années peuvent suffire à amener un objet utilisé de manière quotidienne à un degré avancé de détérioration.



fig. 91 - Rés 155318, garde collée finale. Une partition manuscrite est visible sur le verso collé au plat de la reliure.

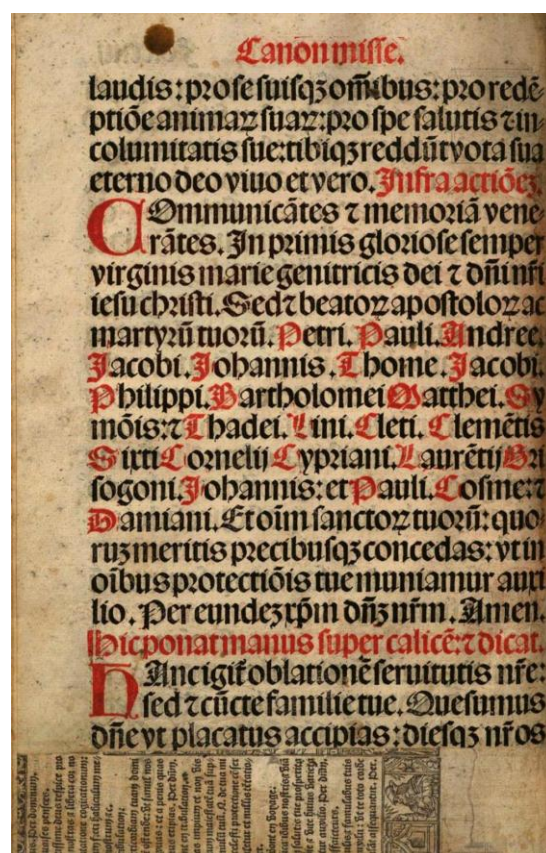


fig. 90 - Rés 134997, p2v. Fragment imprimé (de missel ?) collé dans la marge.

Le soin apporté à la restauration nous renseigne également sur l'usage qui sera fait du livre après coup. Nous pouvons supposer que si la restauration est bien menée, la moins invasive possible, le livre est fait pour continuer à servir dans un contexte où il est montré (pour sa valeur liturgique ou patrimoniale). Au contraire, un livre qui ne sert plus dans le cadre d'une mise en scène et où son aspect visuel importe peu peut présenter des restaurations moins soignées : le morceau n'est pas collé droit, le fragment ruine l'harmonie visuelle de la page, etc. Dans ce cas, nous supposons que c'est un livre relégué aux rayonnages d'une bibliothèque, conservé pour son contenu et utile dans le cadre de l'étude du texte. Les éléments de la reliure peuvent également faire l'objet d'opérations de restauration et, à vrai dire, rares sont les missels

qui ont encore leur reliure d'origine<sup>217</sup>. Ces éléments contribuent à donner un aspect « bricolé » au missel, une idée que nous avons déjà pu évoquer auparavant, et qui retranscrit bien comment ces objets s'augmentent et s'enrichissent de ces différentes interactions au fil du temps. Néanmoins, à trop bricoler un objet n'en arrive-t-on pas peu à peu à le dénaturer ?

---

<sup>217</sup> Se référer aux notices des ouvrages dans les sources pour le type et la datation des reliures de de chaque exemplaire.

# ÉMOTION ET SACRALITÉ

## L'objet sacré, du manuscrit à l'imprimé

Observons à présent l'usure ciblée que nous avons rapidement évoquée plus haut. Présente dans trois de nos missels, elle se caractérise le plus souvent par un filtre brun déposé dans un périmètre plutôt bien circonscrit. Elle s'étend beaucoup moins et est plus définie que l'usure accidentelle. Surtout, elle s'en distingue par sa position sur la page. Elle répond directement au besoin d'interagir avec l'élément qui est touché et correspond toujours à un geste guidé par l'émotion<sup>218</sup>. À nouveau, ce sont les images qui cristallisent ce phénomène. Ces traces sont le résultat d'une interaction « mouillée » ou d'une interaction « à sec »<sup>219</sup>. La première implique un transfert d'humidité qui se traduit par un assombrissement et une déformation de la page qui peut alors prendre un aspect huileux<sup>220</sup> ; l'encre peut également se mettre à baver et s'effacer progressivement. La seconde se traduit par le brunissement de la zone concernée, mais dont les contours sont plus flous<sup>221</sup> ; dans le cas où la zone est frottée de manière répétée, le papier devient plus fin et la couche imprimée se désagrége. Ces traces sont le résultat d'une interaction physique immédiate entre le lecteur et le livre. Nous avons en effet insisté à plusieurs reprises sur l'importance de la vue et le rôle que joue la couleur des illustrations sur l'imagination et la création d'un sentiment de proximité, voire d'identification, censé encourager la contrition. Cependant, nous pensons que la messe est un rituel qui s'accomplit grâce à une synergie des sens : la vue (images, couleurs, gestuelle et mise en scène des objets liturgiques, lumière des vitraux, etc), l'ouïe (lectures, récitation, chants, acoustique du lieu), l'odorat (encensoirs), le goût (l'hostie et le vin) et enfin le toucher (baiser ou contact des mains avec les objets liturgiques, baiser échangé avec son·sa voisin·e). Ces pratiques se matérialisent physiquement dans le missel.

Les représentations de l'époque déployaient subtilement un discours sur l'importance du contact avec le livre. Selon David Ganz, les ouvrages liturgiques sont un média activé par le

---

<sup>218</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit., p. 42.

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 32-42.

<sup>220</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 36.

contact physique ; la matérialité du manuscrit est associée à la corporalité de Jésus et renvoie à la double nature du Christ<sup>222</sup>. Selon ses termes, cette conception théologique est présente dans les usages que l'on fait du livre à la fin du Moyen Âge et renvoie à la puissance métaphorique de l'épisode biblique de Thomas l'Incrédule qui doute de la résurrection de Jésus jusqu'à toucher ses plaies. Cette identification de la chair au parchemin, du sang à l'encre expliquerait la mise en place d'une vénération du livre et notamment de ses images.

Parmi les objets liturgiques, le livre occupe une place particulière puisque c'est le réceptacle du texte qui permet l'accomplissement de l'Eucharistie. Les desservants avaient donc pour habitude d'embrasser les pages du canon et les images qui le précédaient. Ils théâtralisaient ce rituel pour mettre en scène leur respect, leur piété et l'intimité de la relation entre Dieu et son ministre sur terre<sup>223</sup>. Pour aller plus loin, embrasser l'image du Christ crucifié pourrait être une anticipation de la communion, une étape du processus qui permet la transsubstantiation<sup>224</sup>. Cette vénération peut aller jusqu'à remplacer un cahier, comme dans le Missel Rés 155318 (où par ailleurs nous n'observons pas d'usure ciblée sur la peinture). Le remplacement des gravures et de la messe imprimée sur du papier pour une peinture et un cahier manuscrit et rubriqué sur parchemin semble aller dans le sens de cette identification<sup>225</sup>. Ce type d'interaction intervient donc dans un contexte particulier et est une spécificité des livres religieux liés à la liturgie et la dévotion. Ces gestes sont performés dans le contexte d'une cérémonie publique mais peuvent aussi l'être dans le cadre d'une méditation intime au cours de laquelle ils sont reproduits pour se rapprocher du royaume céleste<sup>226</sup>. Ces interactions peuvent également survenir dans des livres qui ne sont plus d'utilité ; ils sont conservés pour la valeur sacrée de leurs images<sup>227</sup>.

C'est la raison pour laquelle il n'est pas certain que toutes les traces d'usure ciblée soient le résultat d'une médiation lors de la messe ; il est possible qu'elles aient été réalisées dans l'intimité d'une étude, comme signe d'une piété personnelle. Là encore, nous retrouvons cette difficulté à distinguer clairement des contextes d'utilisation et des figures de lecteurs. Il

---

<sup>222</sup> GANZ David, « Touching Books, Touching Art: Tactile Dimensions of Sacred Books in the Medieval West », *op. cit.*, p. 87.

<sup>223</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, *op. cit.*, p. 84-85.

<sup>224</sup> GANZ David, *Ibid.*, p. 94.

<sup>225</sup> RUDY Kathryn M, *Ibid.*, p. 118.

<sup>226</sup> GANZ David, *Ibid.*, p. 98.

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 92.

semble que coexistent dans chaque aspect que nous avons évoqué cette double dimension livre à usage collectif et livre à usage privé, lecteurs pluriels et lecteur particulier. Le missel se situe véritablement à cette jonction : la foi est un sujet profondément personnel et intime et en même temps un objet social qui s'exprime de manière collective et codifiée.

Nous avons plusieurs types d'usure ciblée dans notre corpus. Dans tous les missels qu'elle concerne, elle implique au moins la gravure de la crucifixion. Dans le Missel Rés 156140, l'usure ciblée concerne les deux gravures qui précèdent le Canon<sup>228</sup>. Elle est particulièrement légère sur le Christ en majesté puisque la trace s'étend de manière plutôt imprécise sur la partie inférieure gauche de l'image (fig. 93). Une hypothèse apparaît lorsque nous considérons la double page. En effet, cette gravure est directement précédée par une crucifixion (fig. 92) qui présente une trace d'usure d'aspect semblable dans sa partie inférieure droite. Ces traces qui agissent en miroir semblent donc refléter la position des mains du clerc sur le livre dans une posture de vénération, la paume ou le dos des mains en contact avec la page. Nous pensons qu'elles renvoient à un contact direct mais léger qui marque un court arrêt, une méditation de quelques instants sur les images avant de tourner la page pour accéder à la prière eucharistique. Cette organisation en double page du Fils et du Père permet la contemplation du sacrifice du Christ et de sa nature divine. S'y arrêter constitue un geste préparatoire qui met en scène le respect, le recueillement intérieur et une méditation sur la double nature du Christ.

---

<sup>228</sup> Là encore, ces phénomènes sont bien plus perceptibles directement dans les livres.



fig. 92 - Rés 156140, l2v.



fig. 93 - Rés 156140, l3r.

Dans le Missel Rés 155217, les gravures sont les mêmes et présentent la même organisation en double page. Or, dans cet exemplaire, seule la crucifixion est concernée par l'usure ciblée. La gestuelle est donc différente. La trace d'usure est située sur le corps du Christ, plus précisément centrée sur son ventre ; ces contours sont mal définis et débordent légèrement mais elle s'étend sur un espace assez restreint (fig. 94). La taille et la forme limitent les hypothèses quant au geste d'origine. Le clerc a sûrement touché l'image en utilisant un de ses

doigts ou en y apposant sa bouche. La crucifixion du Missel Rés 317139 porte les mêmes caractéristiques : une trace circonscrite au bas du ventre du Christ, mais également une autre au sommet de sa tête, dans la partie droite de l'auréole (fig. 95). Là encore, au vu de la forme ronde, il s'agit vraisemblablement de la trace d'un baiser et d'un doigt. Ces deux traces ont pu être faites de manière concomitante dans le temps, c'est-à-dire que pour retarder la dégradation de la page, le clerc avait la possibilité de changer ; il peut tout à fait s'agir aussi des traces de deux desservants différents dont les habitudes divergeaient et qui officiaient potentiellement à la même période ou non. En tout cas, il s'agit là aussi d'un geste de vénération, encore pratiqué dans le rituel romain aujourd'hui, qui revient à manifester le lien qui unit Dieu à l'Église et à mettre en scène cette relation hiérarchique<sup>229</sup>.

---

<sup>229</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit., p. 81.

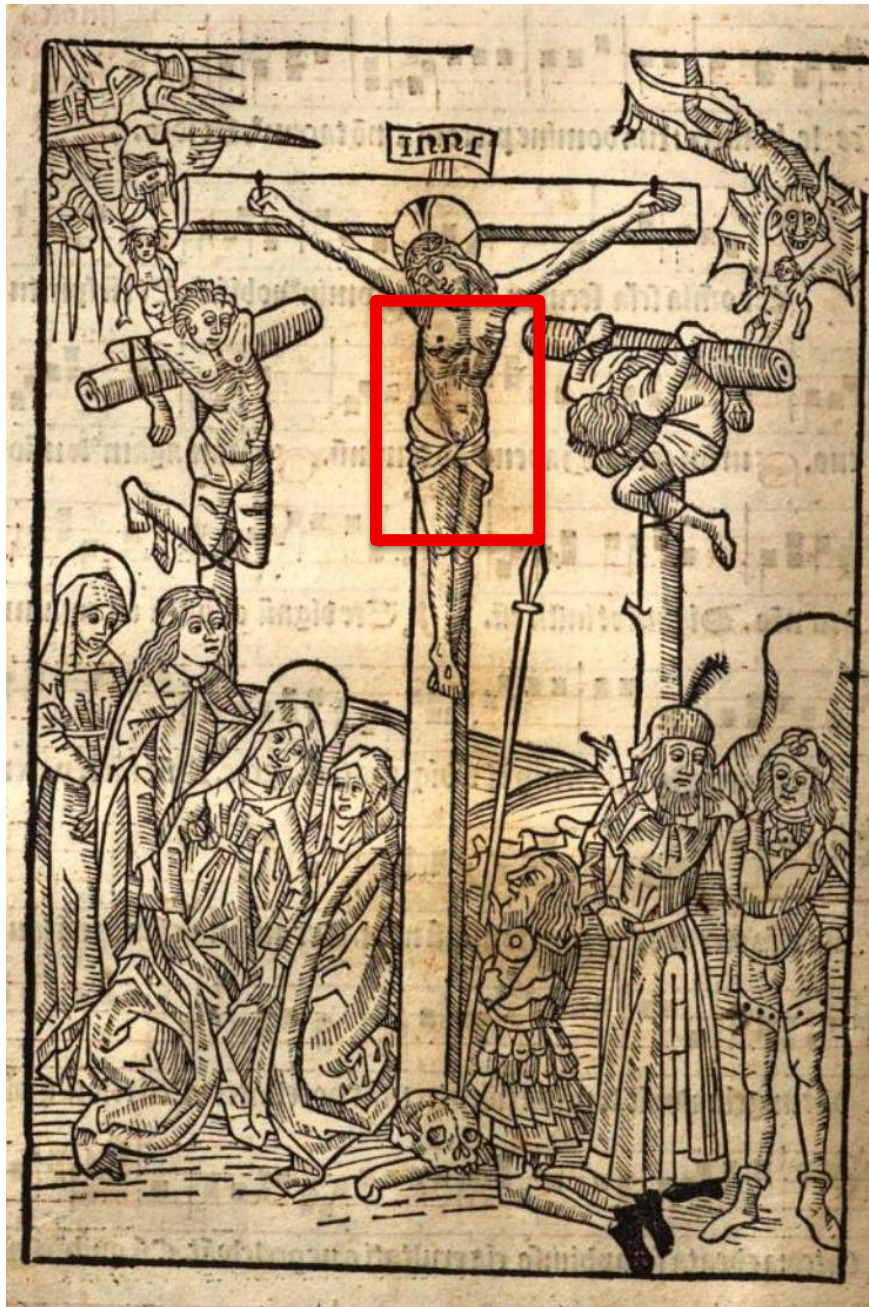
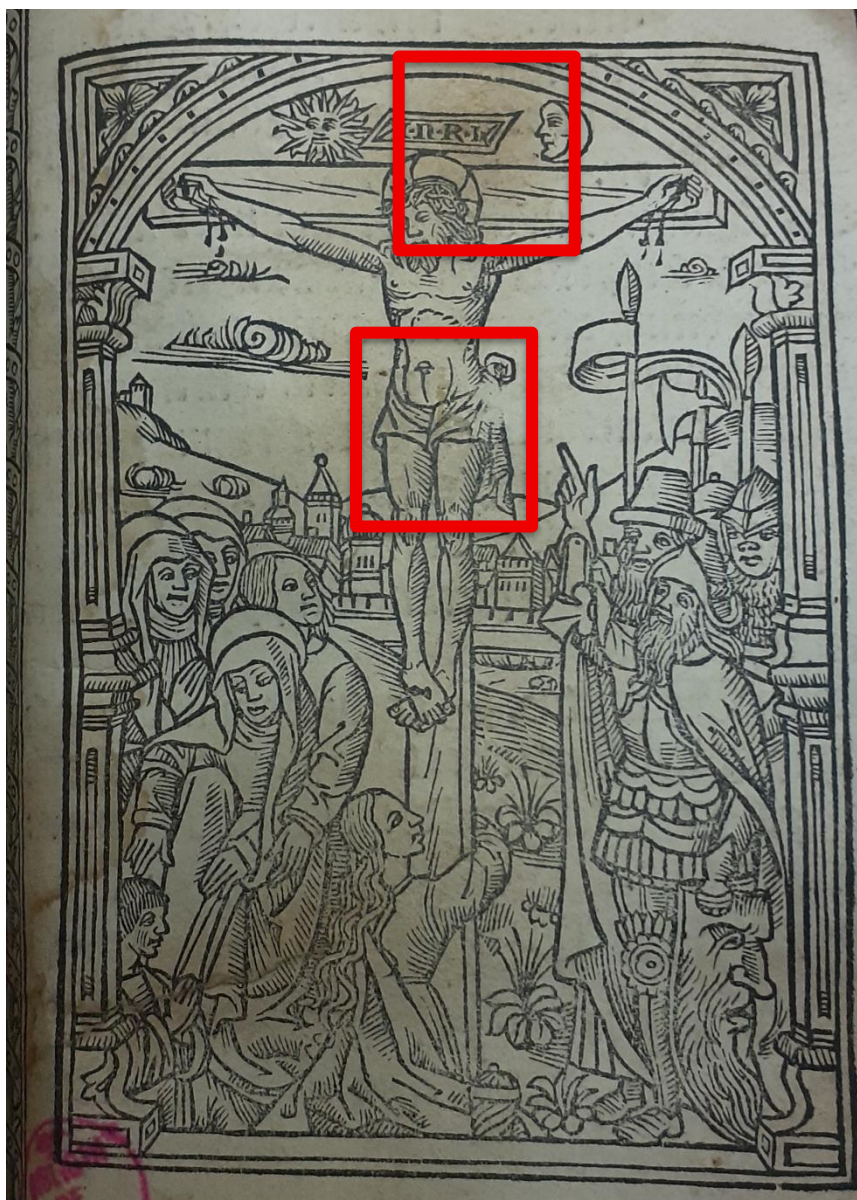


fig. 94 - Rés 155217, l2v.



*fig. 95 - Rés 317139, page précédant le canon.*

Ce dernier missel possède également une caractéristique qui retient l'attention. La page sur laquelle s'ouvre le texte du canon porte une trace marquée d'usure ciblée dans la marge inférieure (fig. 96). À l'endroit où elle se situe, cette marque a complètement effacé l'encre de la gravure qu'elle recouvre. En raison d'un mouvement de frottement répété l'épaisseur de la page s'est affinée. L'état de dégradation nous renseigne sur l'intensité de l'interaction. Cet espace de la page a pu être frotté de manière rituelle pour créer un échange physique entre le

corps de l'homme et la matière du livre identifiée avec le corps du Christ<sup>230</sup>. Cette marque peut également résulter de l'humidité laissée par la répétition d'un baiser. L'attention est détournée de l'image pour ne pas l'abîmer et se porte sur le texte. Entre l'image et le texte, l'objet de la vénération est donc moins clairement identifiable.

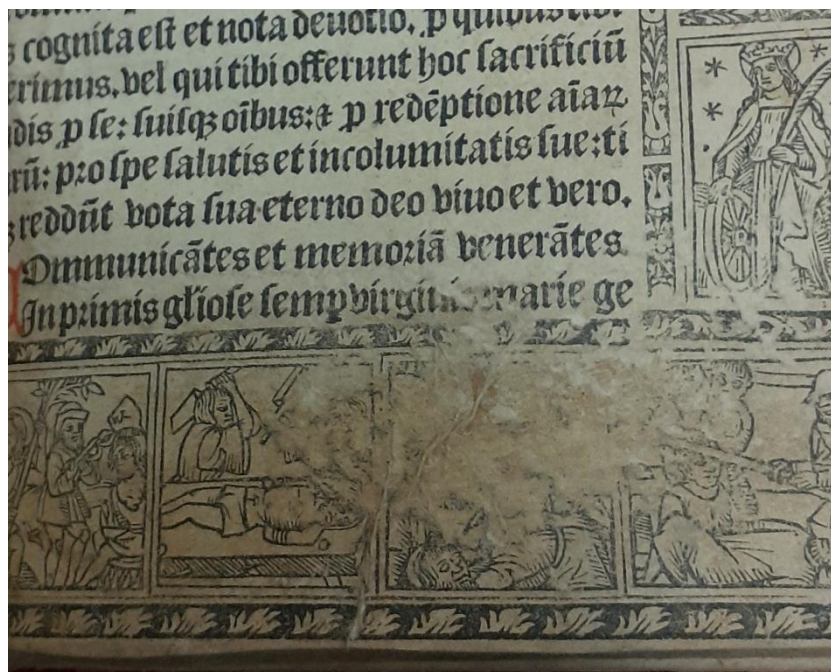


fig. 96 - Rés 317139, recto du canon.

Cette dernière interaction nous pousse à reconsidérer l'intensité de l'usure ciblée présente dans les autres missels qui apparaît comme plutôt légère en comparaison. L'état de dégradation relativement faible des images nous indique que ces actions n'ont pas été menées de manière extrêmement répétée sur un laps de temps étendu. En réalité, ces traces semblent davantage résulter des pratiques d'un nombre restreint d'individus ; ou alors elles interviennent dans un contexte particulier : ces gestes ne sont pas répétés de manière quotidienne. Nous le déduisons également en observant les effets de l'usure accidentelle issus d'une manipulation beaucoup plus régulière. Aussi, ces marques de vénération ne semblent pas complètement et uniformément intégrée dans le rituel. De même, leur nature varie peu. Si nous comparons avec les observations de Kathryn Rudy pour les manuscrits médiévaux, force est de constater que certaines pratiques ne sont plus d'actualité dans les imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle. Bien qu'elle ait

<sup>230</sup> RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit., p. 10.

plutôt travaillé sur des manuscrits chers et précieux, destinés à de grandes institutions<sup>231</sup>, nous ne pouvons nous empêcher de constater, au-delà des continuités, des évolutions qui distinguent les imprimés liturgiques.

Ainsi, selon les chercheurs que nous avons eu l'occasion de citer et dont les travaux portent sur les manuscrits, ces derniers agissent comme des réservoirs de sacralité. En l'absence d'études semblables pour les imprimés, nous sommes jusqu'à présent partie de cette idée mais il convient peut-être de la remettre en cause ici. En effet, l'usure ciblée est un des éléments archéologiques les moins présents. Nous savons que l'on ne manipule pas un imprimé comme un manuscrit. La matérialité de l'objet (sa taille, son poids, son apparence, ses matériaux) et son prix modifient la perception que l'on en a et les usages que l'on en fait. *In fine*, ces considérations influencent la liturgie au gré du remplacement progressif du manuscrit par l'imprimé. La période post-incunable se traduit justement par ce glissement lent et non linéaire d'un paradigme à un autre : la forme du livre s'émancipe du modèle du manuscrit mais des cahiers entiers sont encore écrits et rubriqués à la main, les fragments sont autant issus de manuscrits que d'imprimés, etc. Face à ses évolutions, les pratiques de lecture évoluent, notamment dans un contexte social<sup>232</sup>. Certains gestes se perdent ou se modifient, d'autres s'acquièrent.

En outre, les études sur le sujet portent encore sur des livres considérés comme précieux. Toutefois, notre travail s'intéresse aux missels de tous les jours. En cela, il permet de saisir la quotidienneté des pratiques, celles du rituel ordinaire et de ses gestes. La caractérisation des interactions physiques avec les manuscrits met en avant cette idée d'une sacralité contenue dans le livre que libère un certain nombre d'interactions<sup>233</sup>. Or, pour les imprimés sur lesquels nous avons travaillé ce schéma se réduirait à une portion congrue, surtout si l'on ne considère que les preuves que nous avons collectées. Peut-on en arriver à supposer qu'avec le passage à l'imprimé le missel a perdu une part importante de sa dimension sacrée ? Les matériaux moins nobles, les conditions de production, le prix moins élevé, l'augmentation du nombre de missels en circulation et au sein d'une même bibliothèque peuvent-ils rendre le missel moins précieux qu'il ne l'était auparavant, à la fois sur le marché et dans les esprits ? Il

---

<sup>231</sup> Rudy Kathryn M., « How the Grand Obituary of Notre-Dame (Paris, BnF, Ms. lat. 5185 CC) was Touched, Kissed, and Handled », vidéo mise en ligne sur Youtube le 22 septembre 2020 (en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=lxugb35bfcA> ; consulté le 16 août 2025).

<sup>232</sup> Rudy Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, op. cit., p. 214.

<sup>233</sup> Schéma à retrouver dans *Ibid.*

nous semble que notre étude est traversée par deux mouvements contradictoires. D'un côté, avec l'imprimé, l'augmentation du nombre de livres et la réduction des coûts de production permettraient aux clercs d'accéder plus facilement à la propriété ; le lien intime du lecteur avec son livre devrait donc être renforcé. Or, de l'autre, le missel imprimé est moins touché que le manuscrit et la variété des interactions diminue. En termes de quantité et d'intensité des interactions, il est d'ailleurs davantage marqué par les ex-libris et les annotations que par les signes associés à sa dimension sacrée. Par ailleurs, le passage du parchemin au papier chiffon doit constituer un changement majeur dans le processus d'identification de la matérialité du livre à la corporalité de Jésus. Est-il donc pertinent de proposer qu'avec l'imprimé le missel se désacralise ? C'est peut-être une conclusion un peu hâtive du fait du périmètre restreint de l'étude, de la différence de nature des corpus et de la perception rétrospective que nous avons des manuscrits par rapport aux imprimés.

Toutefois, la question des conséquences du passage du manuscrit à l'imprimé sur les rites et les gestes de la lecture se pose. Avec l'imprimé, disparaissent un ensemble de techniques de vénération des images et du texte, notamment celles qui impliquent de coudre des morceaux de tissu sur les images ou de les gratter par exemple, ce qui fait s'évanouir dans le même temps les objectifs que servaient ces gestes. Nous pensons que la différence de matérialité entre le parchemin et le papier (texture, résistance, épaisseur, qualité, réaction à l'usure, couleur, etc) est fondamentale pour comprendre la disparition d'un certain nombre de ces pratiques. Afin de témoigner visuellement de ce processus, nous avons réalisé un schéma appliqué aux imprimés (fig. 97), inspiré de celui de Kathryn Rudy. Il ne contient que les phénomènes observés dans le corpus de livres étudiés et pourrait être augmenté d'observations supplémentaires si d'autres cas se présentent. Enfin, si nous avançons que l'arrivée de l'imprimé est à l'origine de la perte d'un ensemble de gestes qui conféraient un surplus de sacralité au missel, notre ultime sous-partie révèle un phénomène qui participe également à ce mouvement.



fig. 97 - Caractérisation des gestes à l'origine de l'usure.

## Sortir le missel de l'église

L'iconographie chrétienne met en scène le livre ouvert sur le pupitre. Cette scénographie convoque un imaginaire pluriséculaire qui renvoie à la tradition scripturaire du christianisme (tables de la loi, apparition du codex, etc)<sup>234</sup>. Or, il arrive, et cette représentation est plus rare dans les œuvres d'art de cette période, que le missel s'échappe de l'église ; il n'est alors plus sur le pupitre mais entre les mains du clerc. Il n'est, en effet, pas rare que ce dernier doive quitter l'église paroissiale pour se rendre dans les chapelles des villages alentours, au chevet des mourants, ou sur des lieux symboliques dans le cadre de cérémonies<sup>235</sup>. Il amène avec lui son missel et on imagine que dans ce contexte le transport et la manipulation d'un livre imprimé sont plus aisés que pour un manuscrit. C'est à ces occasions que certaines taches et traces ont pu être causées. Dans l'église, l'officiant est censé faire des ablutions lors de la préparation du culte avant de toucher les objets liturgiques. Hors de l'église, cette opération peut être entravée par les moyens à sa disposition (ou plutôt leur absence). De plus, les livres sont davantage soumis aux aléas de la météo et des conditions dans lesquelles la cérémonie a lieu. Il n'est pas improbable que certains livres aient pris l'humidité à l'occasion d'une averse sous laquelle se trouvait le clerc<sup>236</sup>. Ce dernier a également pu les faire tomber dans la terre. L'étude de ces traces a jusque-là été éclipsée par la littérature ; l'ampleur du phénomène de ces messes en extérieur, de ces déplacements d'objets liturgiques et de ce que cela implique dans les données archéologiques sont donc difficiles à saisir.

Ainsi, nous savons qu'il arrive que le manuscrit comme l'imprimé voyagent et soient utilisés dans des contextes où les risques d'accidents et de dégradation sont plus élevés. Néanmoins, nos observations précédentes sur la désacralisation potentielle du missel imprimé sont corroborées par un autre phénomène qui semble nouveau : le missel ne sort plus seulement de l'église pour des rituels qui se déroulent à l'extérieur dans le cadre de missions prévues par la charge du ministre. Nous le disions précédemment, l'imprimé plus que le manuscrit peut permettre au prêtre d'accéder à la propriété : il est moins cher, produit en plus grande quantité et il circule facilement en dehors des cadres institutionnels, là où le manuscrit liturgique est uniquement produit sur commande pour des institutions. C'est ce que nous dévoilent les

---

<sup>234</sup> NUNBERG Geoffrey, *op. cit.*, p. 139-141.

<sup>235</sup> Rudy Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts*, *op. cit.*, p. 183.

<sup>236</sup> *Ibid.*, p. 185.

certain inventaires après-décès. Quand nous nous intéressons aux inventaires des prêtres du baillage d'Amiens conservés aux Archives communales d'Amiens et transcrits par Margriet Hoogvliet pour une publication à venir<sup>237</sup>, nous repérons un certain nombre de missels, accompagnés quelquefois d'autres objets liturgiques<sup>238</sup>. Il n'est pas souvent précisé la nature du livre (manuscrit ou imprimé) mais certains indices nous permettent de la déduire (lorsque les matériaux sont renseignés ou lorsqu'il est fait mention de plusieurs livres il est probable que ce ne soit pas des manuscrits). Ci-dessus, sont répertoriés quelques exemples qui illustrent cette entrée du missel dans la sphère privée :

**Transcription 1 : Jean Trouvain, 29 avril 1519, FF 163/1**

*[...] Jean Trouvain, dit Boulengier en une maison dite le Béguinage  
En une petite chapelle estant en la salette de ladite maison  
Ung messel avec l'estaplier...  
buiettes, chandelier, coussin, casure, estolle, fanon, obe, nappes,  
courtines etc....  
ung tableau de toille peinte, tinglé sur bos, ou est empraint l'ymage  
Nostre dame  
une autre tableau de toille, ou est emprainct Nostre Dame des sept  
douleurs  
[...]*

**Transcription 2 : Mathieu de Flesselles, prêtre, 14 juin 1520, FF 164/10**

*[...] 1 livre  
En une maison sur l'eau du don, devant les étuves à l'enseigne de saint-  
sauveur  
Trouue en la chambre bas respondant sur le jardin  
ung missel en pappier couuert de cuir noir [...]*

---

<sup>237</sup> Les extraits qui suivent proviennent de ses transcriptions. Nous remercions chaleureusement Margriet Hoogvliet pour nous avoir donné l'autorisation de les citer ici et nous renvoyons les lecteur-ice-s à la publication à venir de ses recherches.

<sup>238</sup> Bien sûr, nous regrettons de n'avoir pas eu le temps de nous pencher sur les inventaires après-décès du baillage de Lyon. C'est une piste à explorer pour de prochaines recherches. Cependant, il ne nous paraît pas absurde de commencer à tirer des leçons du contexte amiénois...

**Transcription 3 : Jean Ramoroy, prêtre, 3 janvier 1520, FF 163/38**

*[...] trouuez en une maison et tenement estant en ceste ville damiens  
en la rue des Jacobins  
ung missel, deux demi temps (= bréviaire)  
trois autres liures [...]*

**Transcription 4 : Jean de Quen, prêtre, en une maison rue du  
Marché au charbon, 14 octobre 1522, FF 170/11**

*[...] Ung petit Messel couvert de cuir rouge [...]*

**Transcription 5 : Jean Cretelot, marchand, 21 août 1525, FF  
181/19**

*[...] en une maison sur le grand marché  
Trouve en louvroir dudit maison dudit deffunct jehan cretelot  
Ung breviaire en pappier et Messel aussy en pappier, maulré  
[imprimé] [...]*

Certes, la constitution de bibliothèques privées par les clercs ou les laïcs contenant des missels n'est pas un phénomène fondamentalement nouveau, en témoignent des extraits des testaments établis dans la ville de Tournai entre 1420 et 1491<sup>239</sup>. Les missels y ont déjà leur place. Dès lors, il faut revenir sur notre propos initial et établir un troisième contexte général de lecture : le missel pénètre la sphère domestique. Cela peut, par ailleurs, contribuer à expliquer certaines taches dont il était difficile de trouver la cause si l'on considérait uniquement l'espace ecclésial comme lieu de lecture du missel (les taches de gras par exemple). Le lien émotionnel avec l'objet se renforce dans l'intimité. Dans le même temps, la distance qui était maintenue entre le livre et le lecteur permettait d'entretenir une forme de mystère et de respect, empreint de vénération. Or, la propriété peut être à l'origine à la fois de l'accélération de l'état de dégradation de l'objet (exposition à des éléments absents dans une église) mais aussi d'une attention et d'un soin particuliers que nous réservons à ce qui nous

---

<sup>239</sup> Ces sources m'ont également été transmises par Margriet Hoogvliet et sont à retrouver dans GRANGE Aumary DE LA, « Choix de testaments tournaisiens antérieurs à 1500 », *Annales de la société historique et archéologique de Tournai*, nouvelle série 2 (1897), p. 5-365.

appartient. Les nuances de la relation du lecteur à son livre se complexifient donc. Peut-être certains des livres de notre corpus n'ont-ils ainsi jamais servi dans le contexte d'une lecture collective... Ainsi, certaines hypothèses doivent peut-être elles aussi être révisées à la lumière de ces nouvelles considérations. L'imprimé circule-t-il davantage que le manuscrit et permet-il à une plus grande proportion de la société d'accéder en propre au livre, notamment au livre religieux<sup>240</sup> ? Cela étant dit, pouvons-nous défendre qu'avec l'imprimé ce mouvement de pénétration s'accélère ? Et quelles sont les conséquences à partir du moment où le mobilier liturgique quitte l'espace consacré de l'église ? Ce mouvement a-t-il un impact sur la sacralité du livre ?

---

<sup>240</sup> CORVISIER André, « Albert Labarre, Le livre dans la vie amiénoise du XVI<sup>e</sup> siècle. L'enseignement des inventaires après décès, 1503-1576 », Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 1975 (en ligne : [https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1975\\_num\\_22\\_1\\_2321\\_t1\\_0156\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1975_num_22_1_2321_t1_0156_0000_1) ; consulté le 30 juillet 2025).

## CONCLUSION

Ainsi, nous constatons les évolutions induites par le recul de l'usage du manuscrit et des pratiques qui lui sont associées au profit de l'imprimé. L'arrivée de ce dernier sur le marché du livre bouleverse le schéma économique en place, modifie le rapport d'une partie de la société à l'objet et a des conséquences dans les environnements où il est utilisé de manière quotidienne. La période post-incunable correspond à un moment-clé où permanences et ruptures coexistent et le livre imprimé modèle les pratiques et gestes de la lecture sociale et intime autant qu'il est modelé par l'imaginaire associé au manuscrit et à la lecture jusqu'alors. Ces changements sont visibles dans l'espace de l'église mais également et de manière surprenante en dehors de l'espace ecclésial. Avec l'imprimé, les livres ne sont plus réservés à des institutions et des élites capables de se les offrir mais pénètrent la sphère domestique et privée. Ce mouvement progressif est particulièrement perceptible avec les missels. Pendant longtemps réservés à un usage liturgique, ils sont accaparés par les laïcs au cours de l'époque moderne et deviennent des instruments d'expression de la piété personnelle, ce qui n'est pas sans provoquer de nouveaux changements dans sa forme et son contenu. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il est encore tôt pour saisir tout à fait ces bouleversements mais nous pensons qu'ils sont déjà en germe, comme nous le révèlent les sources étudiées plus haut. Ainsi, les missels qui ont survécu tout au long de la période moderne en changeant de propriétaires et de contextes d'utilisation traduisent cette évolution d'un paradigme à un autre que nous avons tant bien que mal tenté de saisir.

# CONCLUSION

---

Somme toute, notre étude a révélé que la lecture du missel revêtait des aspects beaucoup plus complexes que ce que l'on pouvait imaginer à première vue. En réalité, si nous avons tenté d'apporter quelques réponses aux problématiques que nous soulevions initialement, il semble qu'à la fin bien des mystères n'ont pas été totalement tirés au clair. L'épaisseur temporelle du groupe de lecteurs nous résiste et nous empêche d'isoler des caractéristiques et de les attribuer de manière définitive à un siècle, un contexte, une personne ou une assemblée. Pourtant, malgré la diversité des contextes d'utilisation, des cadres spatio-temporels, des figures de lecteurs, la similarité des traces archéologiques entre les ouvrages nous rappelle que le potentiel des gestes d'utilisation et de lecture existants est plutôt restreint. C'est le sens qu'on leur donne qui s'élargit... C'est pourquoi toutes nos observations se présentent sous la forme d'hypothèses. L'apport d'autres sources, notamment archivistiques, constitue un autre angle par lequel attaquer ce corpus et plus généralement mener une étude des livres liturgiques et des pratiques de lecture du début du XVI<sup>e</sup> siècle à la période à laquelle ils cessent d'être utilisés (tant et si bien qu'on puisse la saisir). Enfin, dans ce contexte, à la lumière de ce qui s'est perdu et de ce qui est resté, il faut bien reconnaître qu'il n'y a parfois pas de différences fondamentales entre les livres et les gestes d'hier et d'aujourd'hui (fig. 98).

Les religions du livre comme le christianisme se déploient grâce à un « groupe-lecteur » et l'écrit et son support constituent la pierre angulaire de leur mythologie<sup>241</sup>. Par conséquent, la tradition scripturaire est présente à tous les niveaux de la vie religieuse. C'est pourquoi dès l'invention de l'imprimerie à caractères mobiles par Gutenberg dans la décennie 1450 et l'installation à Lyon du premier atelier d'imprimerie par Barthélémy Buyer, Guillaume Fichet et Jean Heynlin en 1473, l'Église a entrepris de capter une partie de la production. Ce nouvel outil de diffusion des textes à l'échelle de l'Occident, plus rapide et moins coûteux que le manuscrit, bénéficie des réseaux de circulation des biens, des hommes et des idées déjà existants pour s'implanter. À Lyon, pôle commercial incontournable entre le sud et le nord de

---

<sup>241</sup> PAUL André, « **LIVRE** RELIGIONS DU », *Encyclopædia Universalis*, s.d. (en ligne : <https://www-universalis-edu-com.docelec.enssib.fr/encyclopedia/religions-du-livre/> ; consulté le 30 juillet 2025).

l'Europe, l'archevêché comprend le rôle que peut jouer l'imprimé dans l'amélioration de l'état de ses bibliothèques paroissiales dans un contexte d'émulation intellectuelle autour de l'idée de réforme. Le premier missel imprimé est pensé par l'Église lyonnaise en 1487. Les projets éditoriaux qui lui succèdent sont ensuite modelés sur le texte qui a été établi mais laissent également libre cours à l'inventivité des imprimeurs du début du XVI<sup>e</sup> qui jouent sur la forme de la page. Ainsi, entre enjeux liturgiques et enjeux commerciaux, la période post-incunable est un moment d'acculturation de la société à l'imprimé, dont la forme se définit peu à peu dans ce dialogue entre les moyens des imprimeurs et les attentes des lecteurs alors que tous tentent de fixer les limites de l'offre et de la demande pour ce nouveau marché.

C'est en étudiant les missels imprimés à Lyon entre 1501 et 1520 que nous sommes parvenue à saisir l'ampleur de ce qui se joue dans cette période de transition entre l'incunable et l'imprimé moderne, entre un imaginaire culturel modelé par le manuscrit et un nouveau paradigme socio-économique et culturel dominé par le livre imprimé. Ces évolutions sont perceptibles dans les interactions des lecteurs (seuls ou en groupe) avec les ouvrages grâce à un ensemble de signes laissés entre les pages qui sont autant d'indices sur la réception du missel imprimé. De façon volontaire ou involontaire, ces lecteurs laissent une trace de leur passage et du contexte dans lequel ils utilisaient leur missel. Un dialogue se met ainsi en place entre le sujet et l'objet, ce qui nous permet de pénétrer dans l'intimité de la pensée du premier et dans la nature de la relation qu'il noue avec le second. Le missel est le véhicule d'un ensemble d'émotions individuelles et/ou partagées qui s'expriment dans l'intimité de l'étude ou au cours de rituels collectifs qui renouvellent le sacrifice du Christ. Ce travail révèle également les continuités et les ruptures entre les pratiques de lecture caractéristiques des manuscrits liturgiques et celles que nous avons observées dans les missels imprimés. Cela permet de dresser une topographie des usages médiévaux que l'imprimé a progressivement fait disparaître et des nouvelles perceptions qu'il a engendrées et dont nous héritons. L'étude archéologique est une fenêtre sur ce monde.

Bien évidemment, des zones d'ombres persistent et certains éléments résistent encore et toujours à l'analyse. La bibliographie matérielle est un champ historiographique actif mais qui laisse encore beaucoup matière à l'exploration, en particulier du côté de ces livres « ordinaires ». En l'absence de références sur certains sujets, notre imagination a parfois été notre meilleur atout pour tenter de comprendre la signification des traces auxquelles nous avons

été confrontée. Nous avons le sentiment d'avoir lancé plus de pistes que nous avons pu en suivre et nous pourrions être tentée d'étendre notre étude et de comparer notre corpus de livres liturgiques à d'autres corpus de la même époque pour saisir l'ampleur des phénomènes évoqués précédemment. Ainsi, dans le contexte si particulier de ce XVI<sup>e</sup> siècle qui naît bercé par l'Humanisme et meurt dans le bain de sang des guerres de Religion, pourquoi ne pas nous tourner vers la Réforme, sa liturgie, ses livres, ses lecteurs ?



*fig. 98 - Sint-Jacobus de Meerderekerk, La Haye, Pays-Bas (photographie personnelle). Dans un coin de l'église, des missels et des livres de chants sont posés à même le sol... sont-ils discrètement rangés ou tout simplement oubliés ?*

# SOURCES ET ANNEXES

---

## CORPUS DE MISSELS

La présentation de chaque édition et des exemplaires étudiés suit un ordre chronologique. L'autorité utilisée pour les noms est le VIAF. Les notices de la BML ont servi de point de départ que nous avons complété avec nos observations. Pour des raisons de clarté, il nous a paru plus pertinent de faire figurer les annexes à la suite de la présentation de chacun des exemplaires. Pour chaque ouvrage, trois graphiques offrent une visualisation de l'organisation des parties et de la répartition des données archéologiques. Pour plus de lisibilité, nous avons distingué les interactions volontaires, les interactions involontaires qui résultent d'accidents et l'usure selon la typologie et la caractérisation établies tout au long de notre travail. Par ailleurs, cela permet de comparer l'intensité des interactions. Malgré tout, nous avons limité à 13 la limite maximum affichée même si les données réelles la dépassaient. De même, au cours de la lecture des tableaux, il faut prendre en compte la taille de chaque partie : par exemple, le sanctoral peut, à première vue, comporter le plus d'interactions, or il couvre près de la moitié du livre ; au contraire les cahiers consacrés au Carême ou au canon se comptent sur les doigts d'une main. Il faut donc croiser ses informations pour avoir une idée de la densité des traces. Les tableaux Excel que nous avons remplis lors de l'observation du corpus sont la source à l'origine des graphiques et schémas présentés dans cette étude. Cependant, en raison de leur taille et du volume de données qu'ils représentent, ils n'ont pas pu être édités en annexes de ce travail. Ainsi, pour le détail et la description plus précise des données collectées, vous pouvez me contacter afin d'obtenir les tableaux pour chaque exemplaire.

# ÉDITION 1

Titre court : Missale ad usum romane ecclesie

Titre long : Missale ad usum romane ecclesie peroptime ordinatum : ac diligenti cura castigatum : cum pluribus aliis missis tam olim quam de novo in presenti missali valde necessariis que nunquam in eiusdem usu fuerunt impressis

Éditeur commercial / libraire : aucun

Traducteur / annotateur / commentateur / éditeur scientifique : aucun

Imprimeur : Davost, Claude, 1473?-15..

Lieu d'impression : Lyon

Date d'édition : 1501 (12 janvier)

Format : in-octavo

Signature : \*<sup>8</sup> a-z<sup>8</sup> [~r]<sup>8</sup> [~c]<sup>8</sup> [~q]<sup>8</sup> A-D<sup>8</sup> E<sup>10</sup>

Foliotation : [8] CCXLV [5] f. [\$8 \$10, rom. sign]

Typographie : Impr. en rouge et noir, caractères gothiques, proche de la bâtarde mais aux angles moins prononcés, 2 col., titre courant., lettres ornées.

Illustrations : gravures sur bois (taille d'épargne)

- page de titre (Christ en majesté)
- canon (Crucifixion)

## Exemplaire

Cote : Rés A 491938

Reliure : reliure en basane

Provenance(s) :

- Ex-libris ms sur la page de titre : “Gualterum Antonitam pastorem [...]” du 1<sup>er</sup> janvier 1635

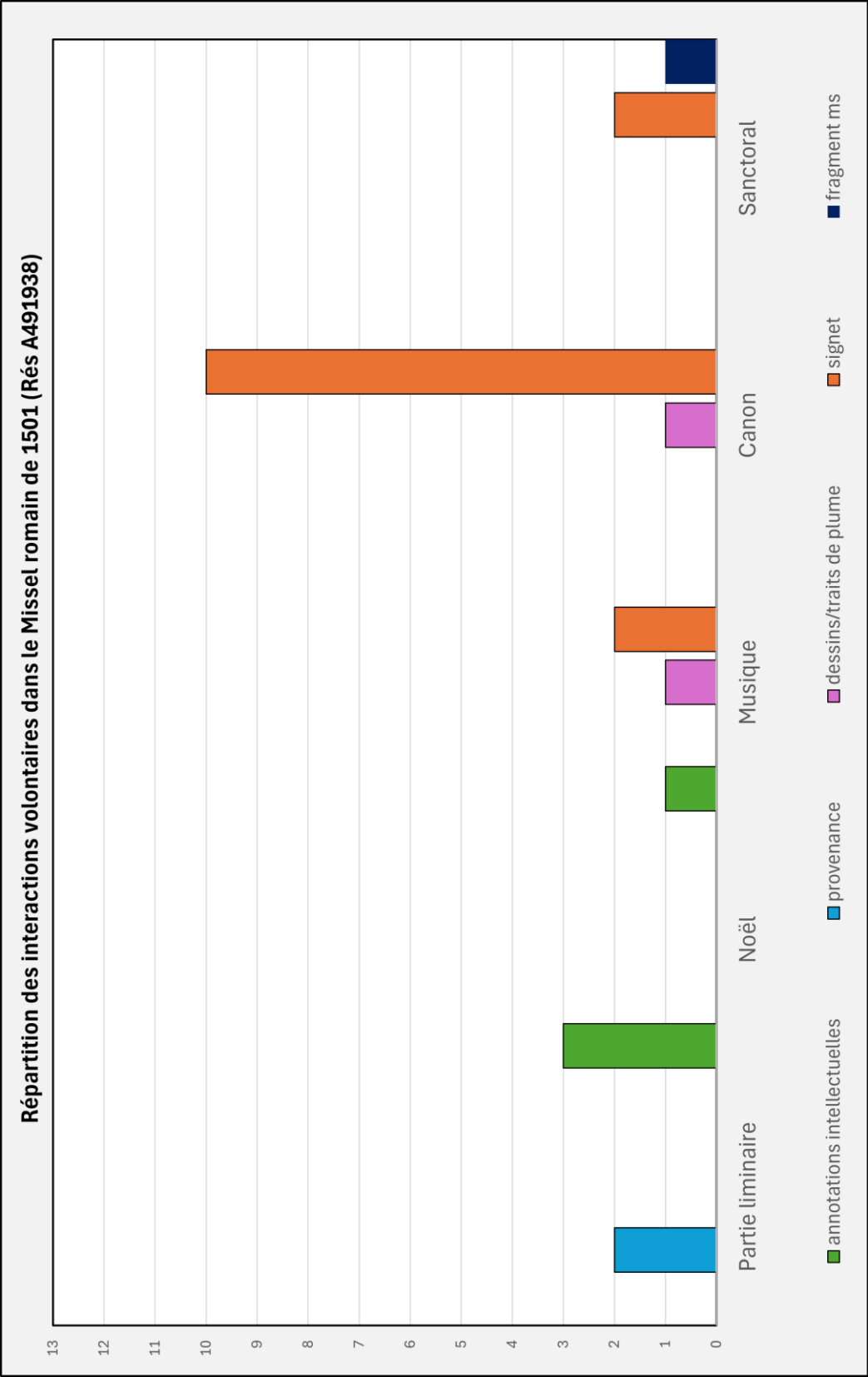
Remarques :

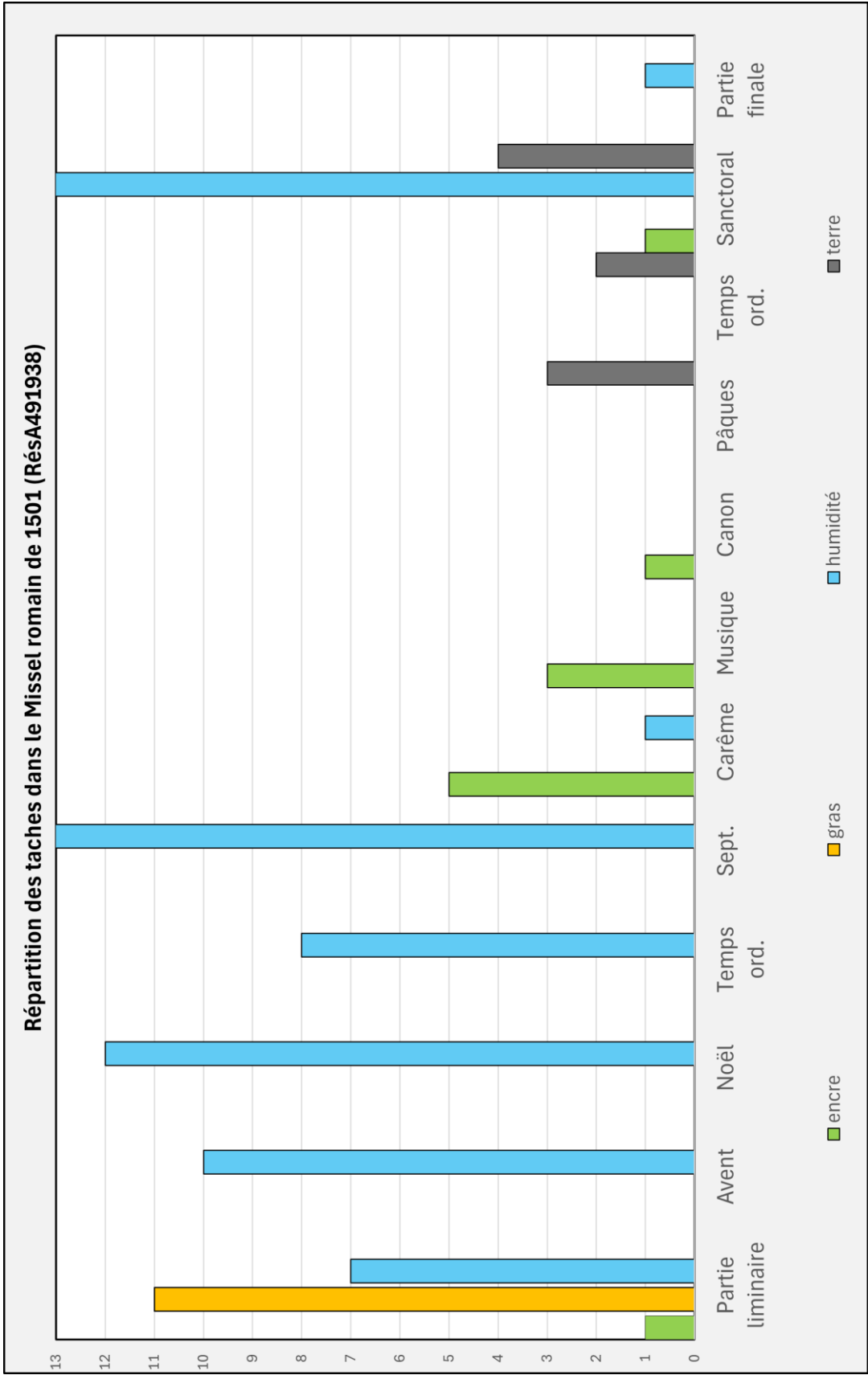
- Les 16 premiers feuillets de l’Avent ne sont pas foliotés (ajout récent à la main)
- Erreurs de foliotation au niveau de la musique : inversion des feuillets de n6r à n8v
- Inscription sur la tranche inférieure “Missale Rom”

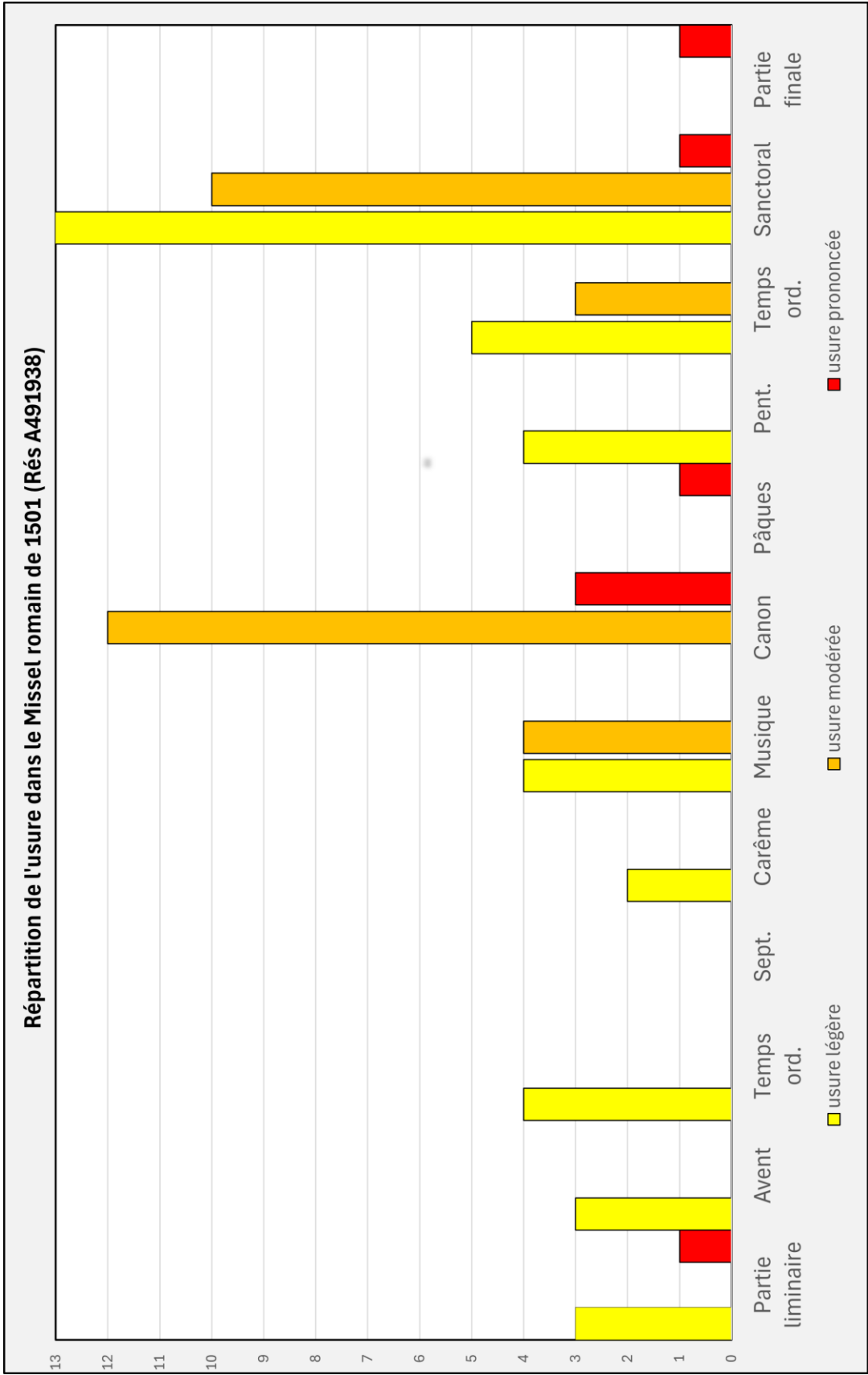
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/Missale\\_ad\\_vsum\\_romane\\_ecclesie\\_peroptim/pHvcztpe3QUC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+vsum+romane+ecclesie+peroptime+ordinatum+cum+pluribus+aliis+missis...+que+nunquam+in+eiusdem+vsu+fuerunt+impressis&pg=PP195&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Missale_ad_vsum_romane_ecclesie_peroptim/pHvcztpe3QUC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+vsum+romane+ecclesie+peroptime+ordinatum+cum+pluribus+aliis+missis...+que+nunquam+in+eiusdem+vsu+fuerunt+impressis&pg=PP195&printsec=frontcover)

Annexes







## ÉDITION 2

Titre court : Missale ad usum Lugdunum

Titre long : Missale ad usum Lugdunem. Ecclesie peroptime ordinatum : ac diligenti cura castigatum : cum pluribus aliis missis tam olim quam de novo in presenti missali valde necessariis que nunquam in eiusdem usu fuerunt impressæ.

Éditeur commercial / libraire :

- Huguetan, Jean, 14..-15..
- Gueynard, Étienne, 1460?-1530?

Traducteur / annotateur / commentateur / éditeur scientifique : aucun

Imprimeur : Davost, Claude, 1473?-15..

Lieu d'impression : Lyon

Date d'édition : 1502 (4 juillet)

Format : in-quarto

Signature : \*<sup>10</sup> a-z<sup>8</sup> [~r]<sup>8</sup> [~c]<sup>8</sup> [~q]<sup>10</sup>

Foliotation : [10] CCIX [1] f. [\$8 \$10, rom. sign]

Typographie : Impr. en rouge et noir, caractères gothiques, proche de la bâtarde, 2 col., titre courant., lettres ornées.

Illustrations : gravures sur bois (taille d'épargne)

- page de titre (Christ en majesté)
- canon (crucifixion)

## Exemplaire

Cote : Rés 317133

Reliure : reliure XVII<sup>e</sup> siècle, maroquin noir à la Du Seuil, estampée à chaud. Pages de garde marbrées grand tourniquet.

Provenance(s) :

- Ex-libris des comtes de Lyon imprimé et collé sur la page de garde
- Ex-libris ms raturé à l'encre noire sur la page de garde
- Ex-libris à l'encre noire sur la page de titre, daté de 1502
- Ex-libris à l'encre brune au nom de "Gullisumin Gallian" (\*7v)
- Tampon de la bibliothèque de Lyon daté de 1894

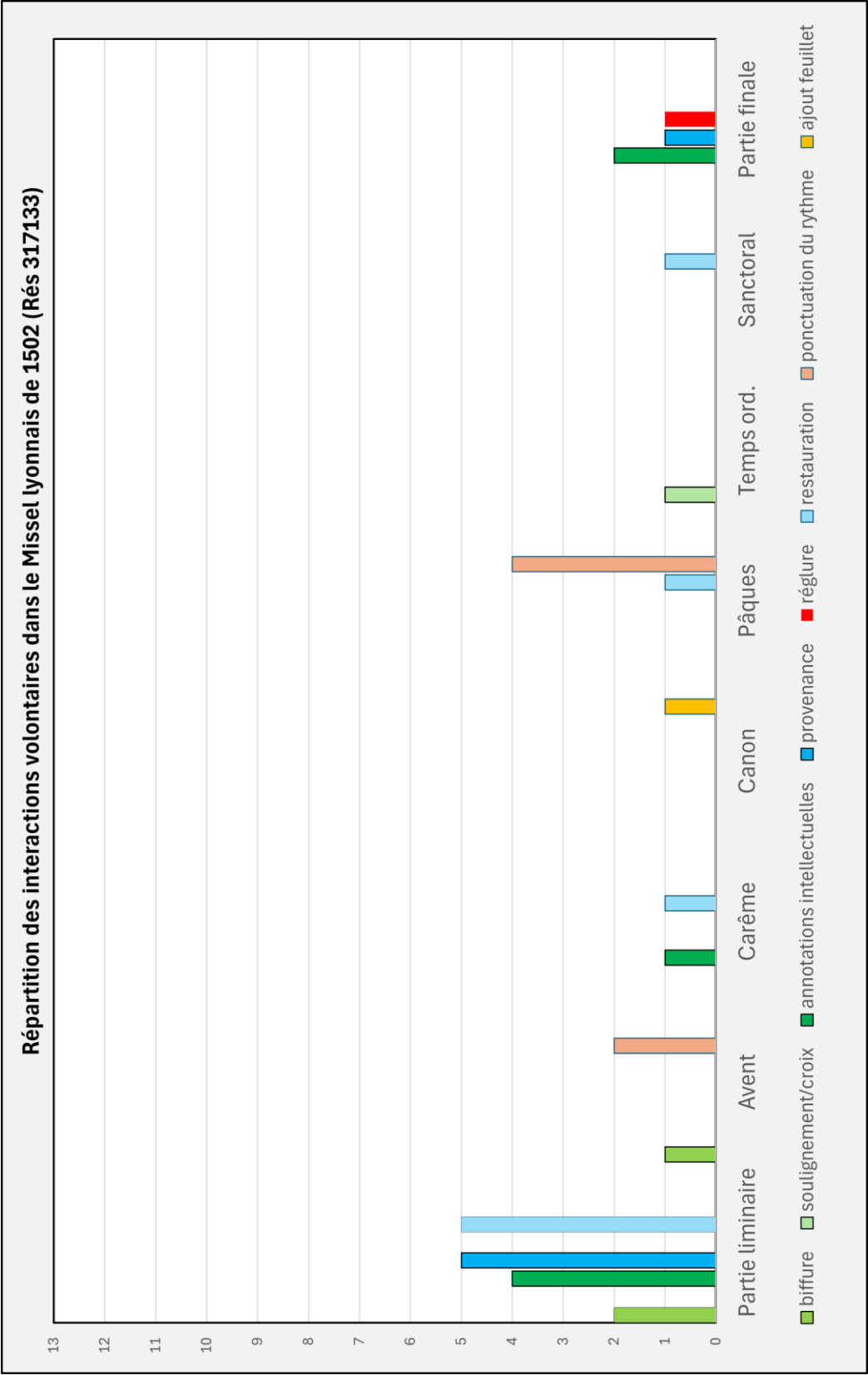
Remarques :

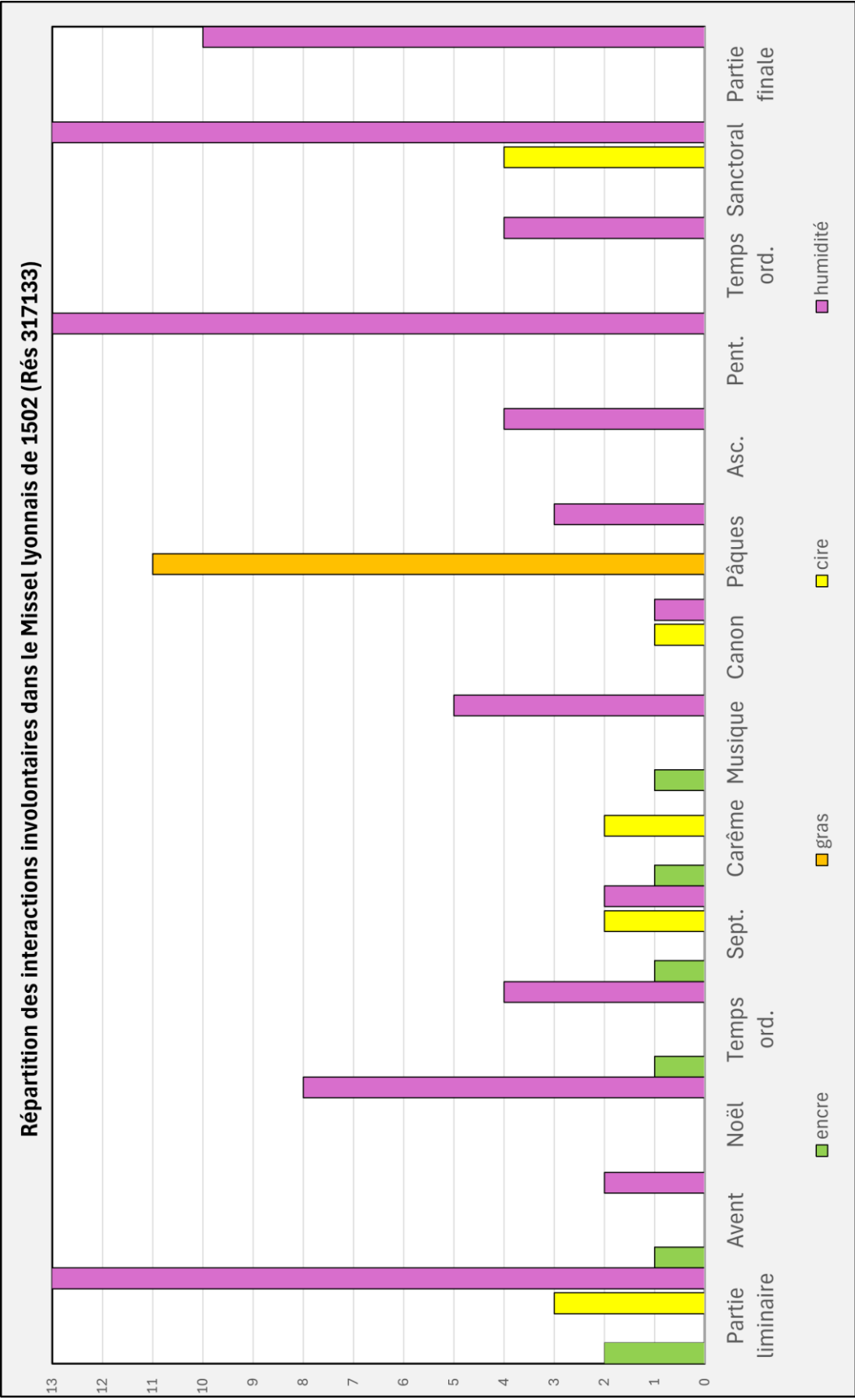
- Ajout ms sur le dernier feuillet d'une prière à l'encre noire, datée du 18 février 1766
- Ajouts ms dans le calendrier, à l'encre noire et brune (\*6r, \*7v)

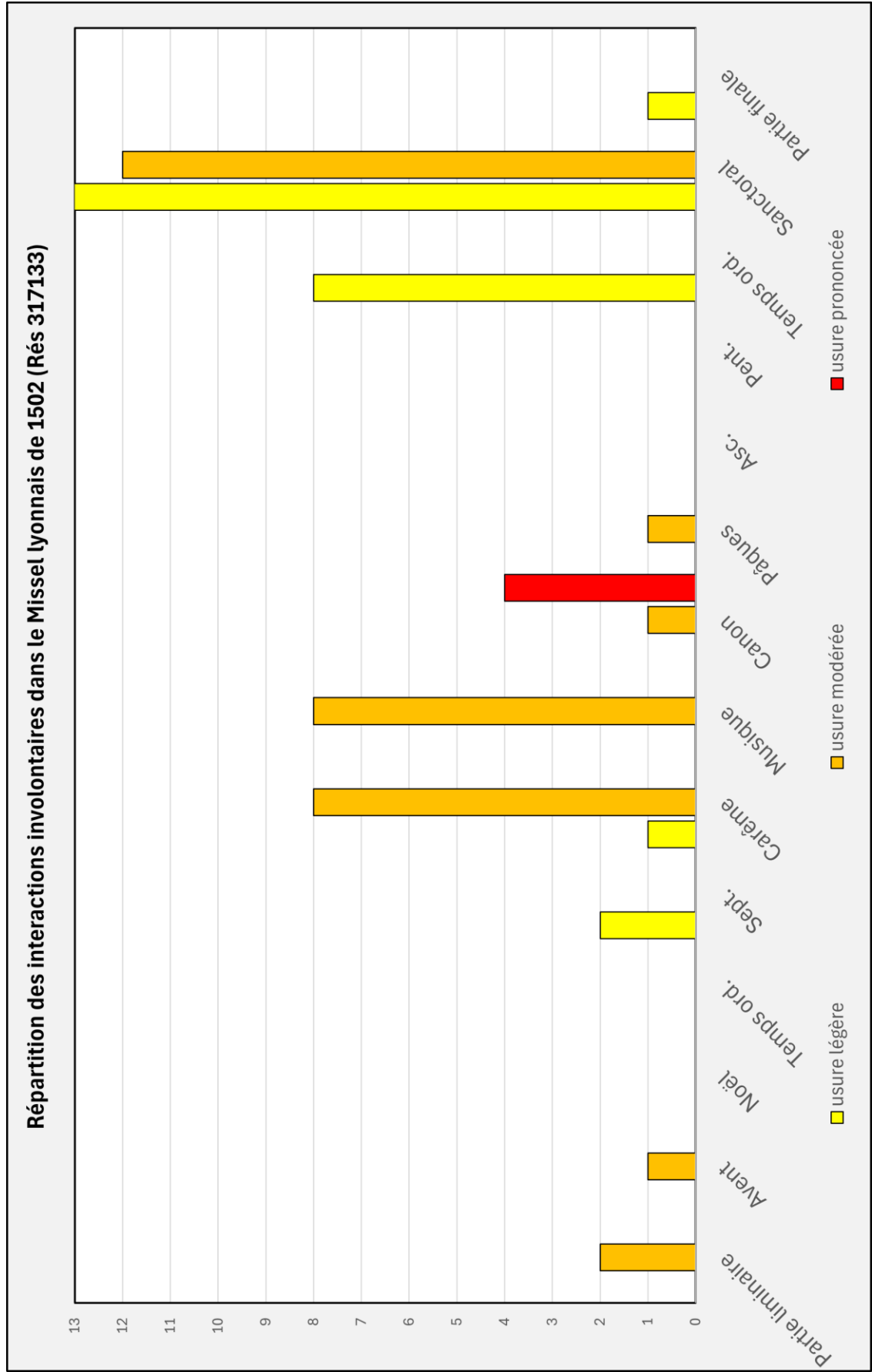
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/Missale\\_ad\\_vsum\\_Lugdunem\\_Ecclesie\\_peropt/-zpxT3xMK\\_QC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+vsum+Lugdunem.+Ecclesie+peroptime+or dinatum+ac+diligenti+cura+castigatum+%221502%22&pg=PP326&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Missale_ad_vsum_Lugdunem_Ecclesie_peropt/-zpxT3xMK_QC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+vsum+Lugdunem.+Ecclesie+peroptime+or dinatum+ac+diligenti+cura+castigatum+%221502%22&pg=PP326&printsec=frontcover)

Annexes







## ÉDITION 3

Titre court : Missale ad usum ecclesie Lugdunensis

Titre long : Missale ad usum ecclesie Lugdunensis.

Éditeur commercial / libraire : aucun

Traducteur / annotateur / commentateur / éditeur scientifique : aucun

Imprimeur : Carcan, Janon, 14..-1513

Lieu d'impression : Lyon

Date d'édition : 1503 (23 décembre)

Format : in-duo

Signature : \*<sup>10</sup> a-k<sup>8</sup> l<sup>6</sup> m-z<sup>8</sup> A-D<sup>8</sup>

Foliotation : [10] CCXIII f. [\$8 \$10, rom. sign]

Typographie : Impr. en rouge et noir, caractères gothiques, proche de la bâtarde mais aux angles moins prononcés, 2 col., titre courant., lettres ornées.

Illustration(s) :

Gravures sur bois (taille d'épargne)

- Crucifixion avant le canon
- Majestas avant le canon

Illustrateurs :

- Maître de l'*Artes moriendi* pour la crucifixion
- Leroy, Guillaume II, 14..-15.. (maître au nombril) pour la *majestas*

## Exemplaire A

Cote : Rés 155217

Reliure : reliure XVI<sup>e</sup> siècle veau fauve, dos moderne, estampée à chaud.

Provenance(s) :

- Tampon de la bibliothèque de la ville de Lyon

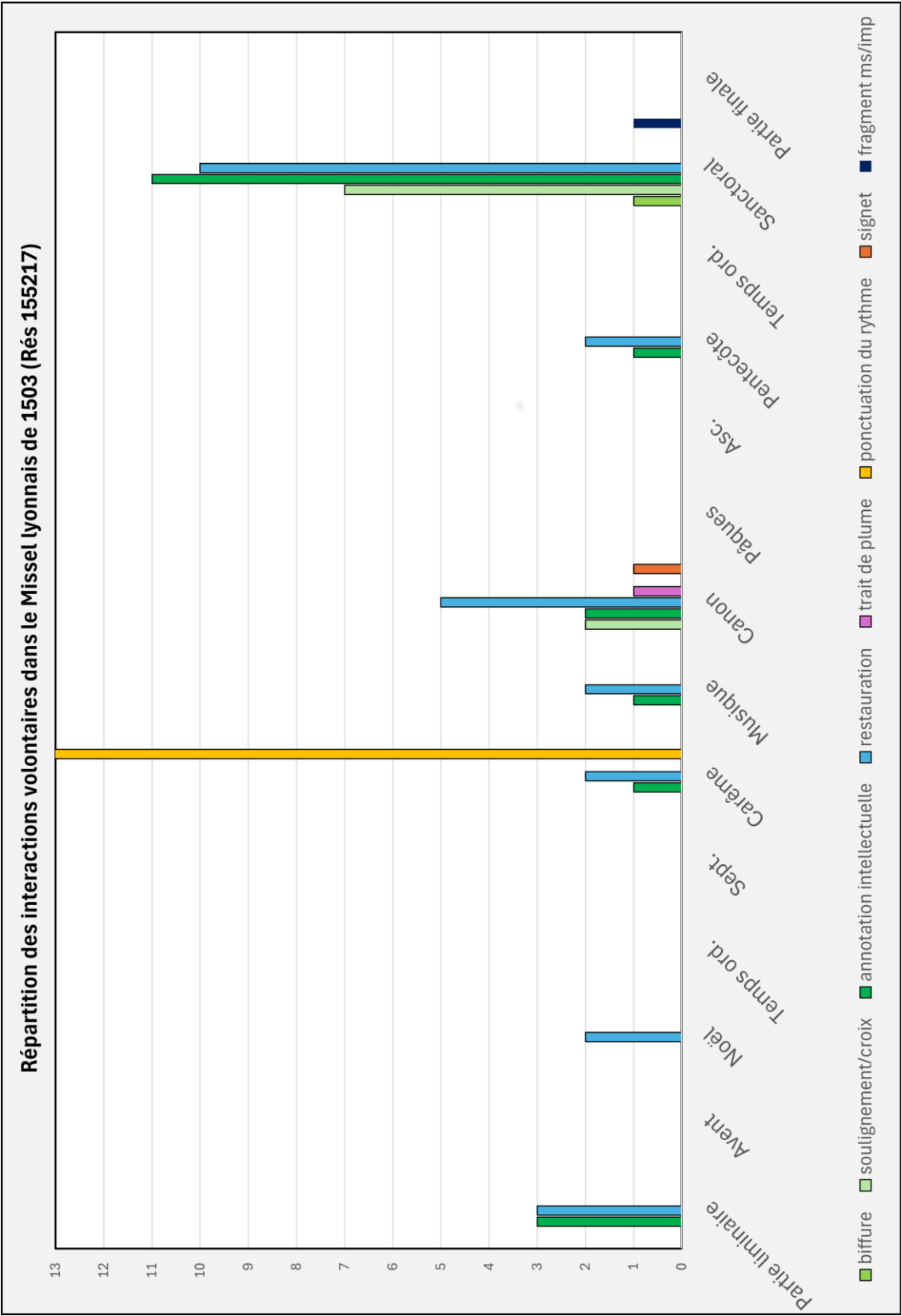
Remarques :

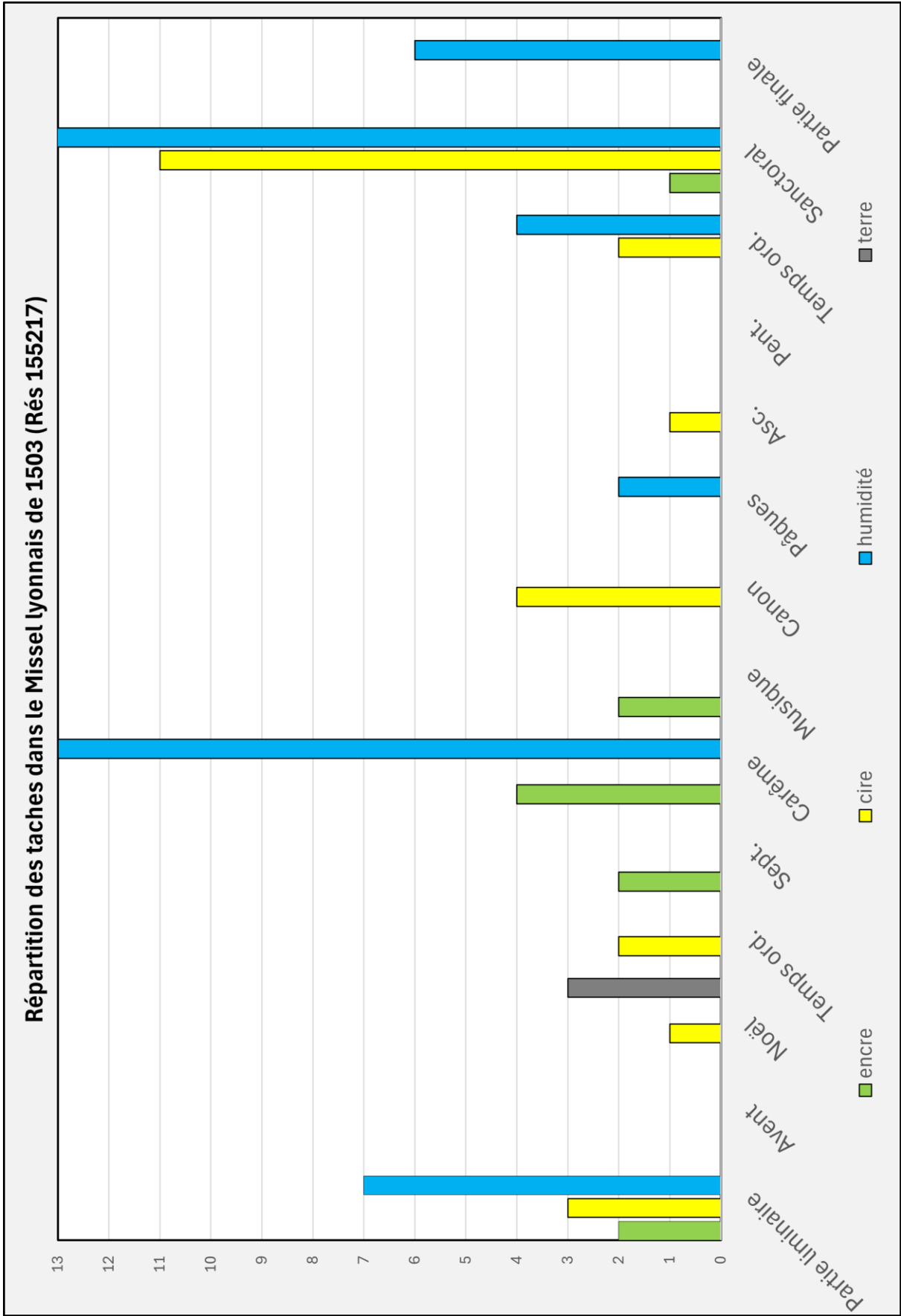
- Ajout d'un feuillet ms collé entre y3v et y4r, reprenant les notes mss sur y3v, y4r et y4v
- À la fin, 3 f. de parchemin dont 2 avec texte liturgique ms

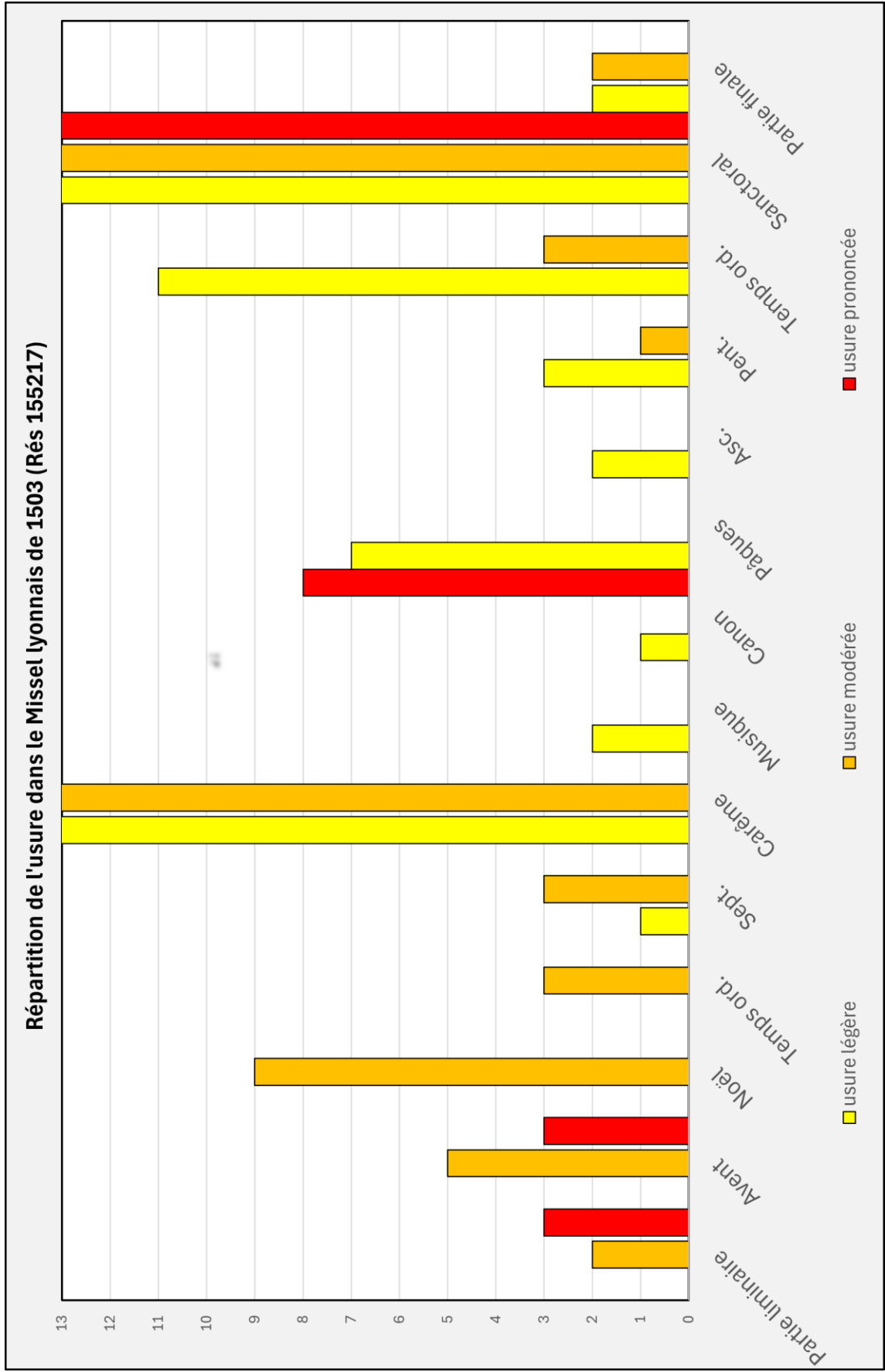
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/Missale\\_ad\\_usum\\_ecclesie\\_Lugdunensis/iBiVtDHePaoC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+ecclesie+Lugdunensis+%22Janonum+Carcan%22+%221503%22&pg=PP453&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Missale_ad_usum_ecclesie_Lugdunensis/iBiVtDHePaoC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+ecclesie+Lugdunensis+%22Janonum+Carcan%22+%221503%22&pg=PP453&printsec=frontcover)

Annexes







## Exemplaire B

Cote : Rés 156140

Reliure : reliure veau XVI<sup>e</sup> siècle, estampée à chaud, initiales G.V. estampées. Pages de garde marbrées veinées.

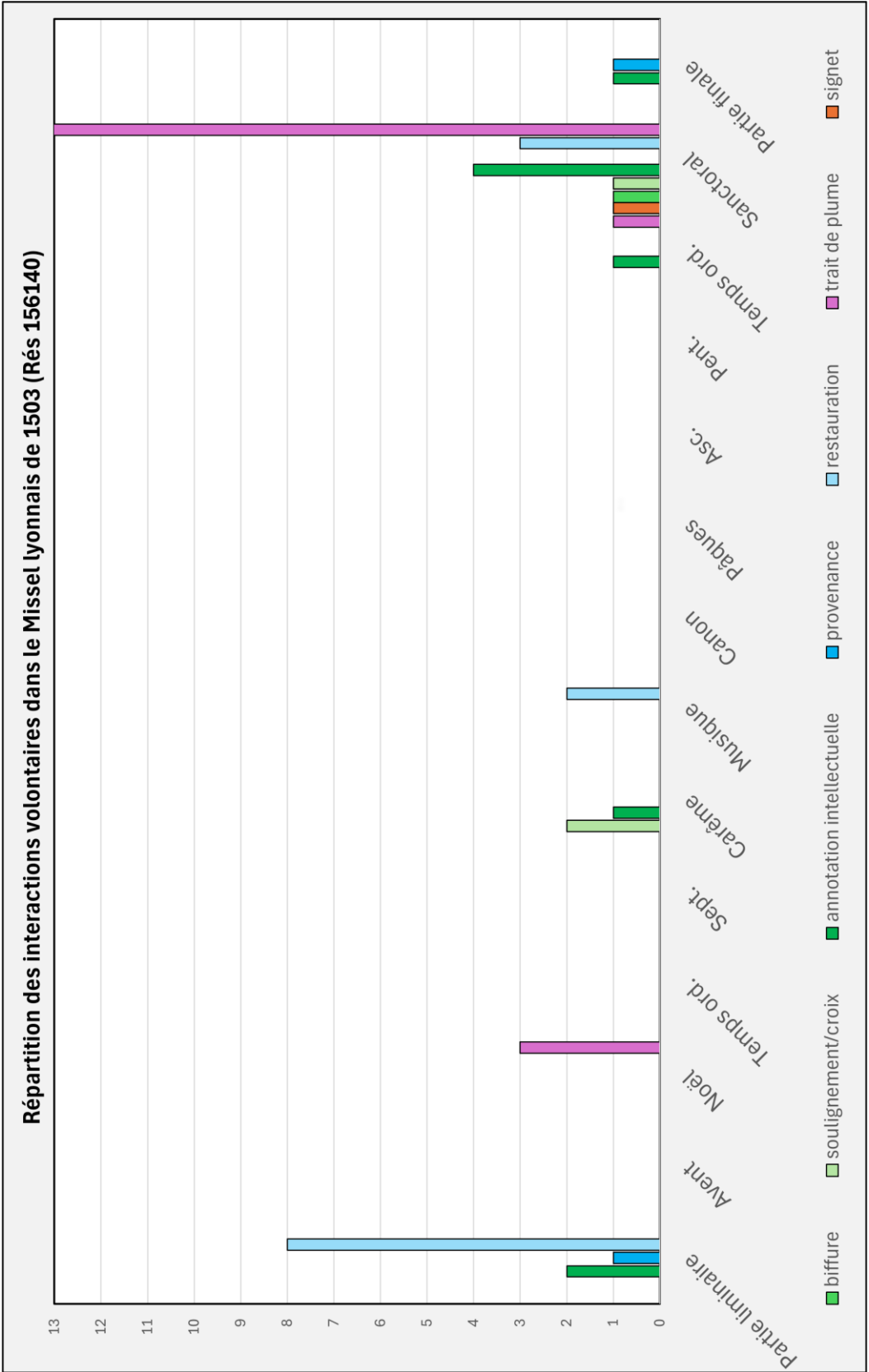
Provenance(s) :

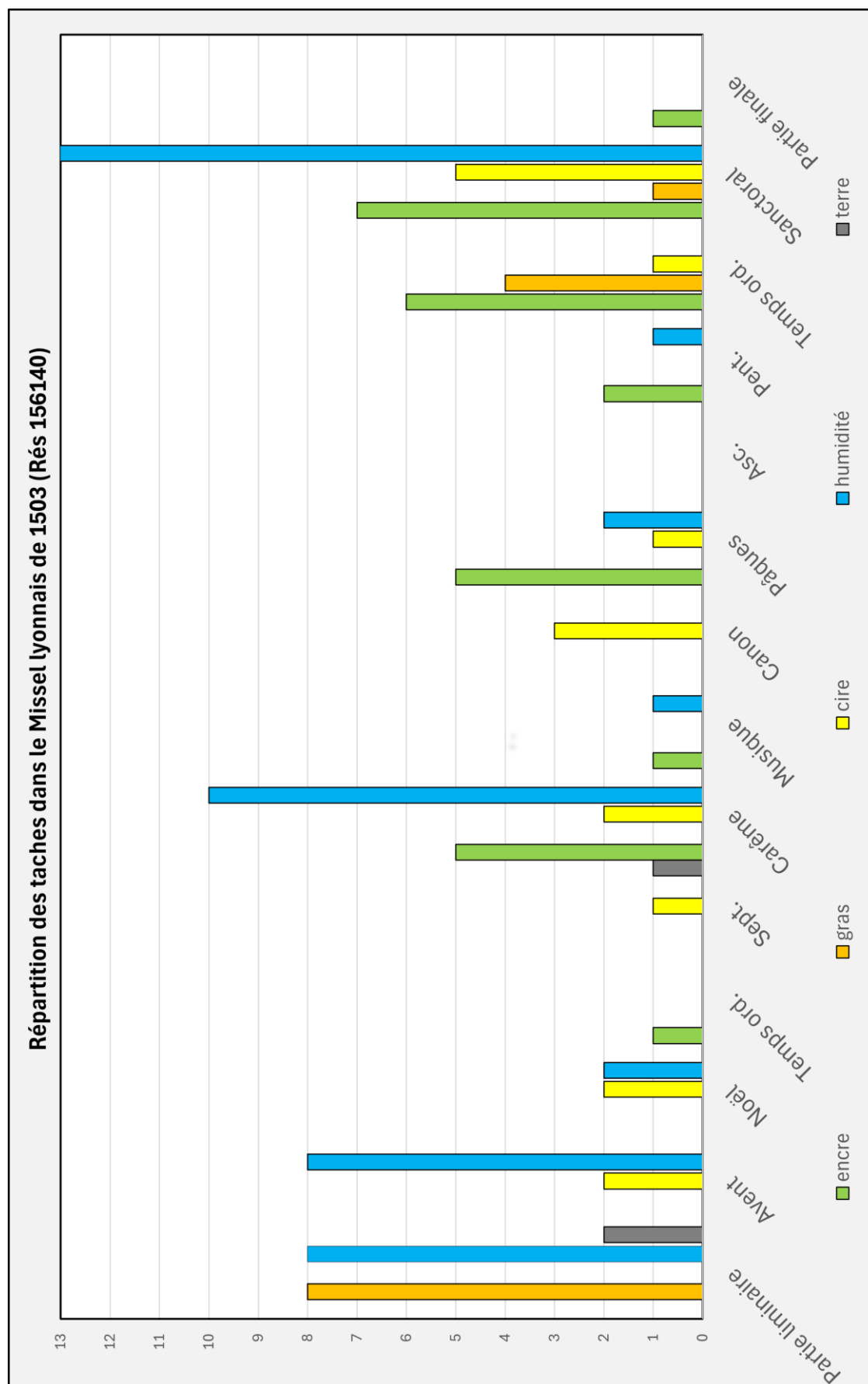
- Étiquette collée sur la page de gare “N°A43”
- Sceau de chapitre de Lyon, avec date ms “1905”
- Ex-libris ms daté de 1835 sur la page de titre

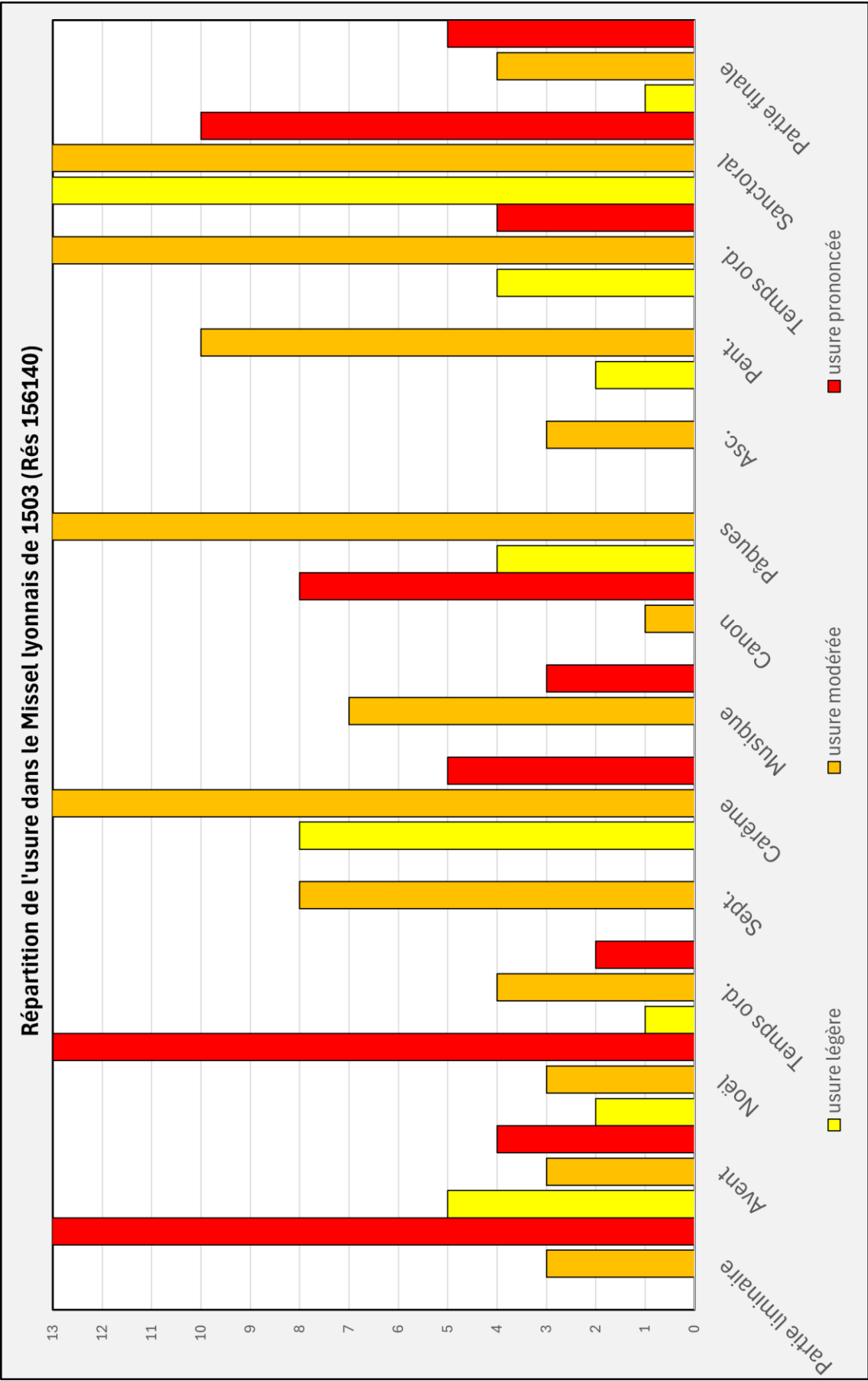
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/\\_/zLsKsi82NKUC?hl=fr&gbpv=1](https://www.google.fr/books/edition/_/zLsKsi82NKUC?hl=fr&gbpv=1)

Annexes







## ÉDITION 4

Titre court : Missale ad usum romane ecclesie

Titre long : Missale ad usum Romane ecclesie per optime ordinatum ac completum cum additione plurium missarium.

Éditeur commercial / libraire : Huguetan, Jacques, 1460?-1523

Traducteur / annotateur / commentateur / éditeur scientifique : aucun

Imprimeur : Benedict, Nicolas 14..-1519?

Lieu d'impression : Lyon

Date d'édition : 1504 (10 janvier)

Format : in-octavo

Signature : a-z<sup>8</sup> [~r]<sup>8</sup> [~c]<sup>8</sup> [~q]<sup>8</sup> A-D<sup>8</sup> E<sup>10</sup>

Foliotation : CCXLVI [4] f. [\$8 \$10, rom. sign]

Typographie : Impr. en rouge et noir, caractères gothiques, proche de la bâtarde, 2 col., titre courant., lettres ornées.

Illustration(s) :

Gravure sur bois (taille d'épargne)

- Crucifixion, avant le canon

Illustrateur : Leroy, Guillaume II 14..-15..

## Exemplaire

Cote : Rés 317271

Reliure : Parchemin (XX<sup>e</sup> siècle)

Provenance(s) :

- Tampon de la bibliothèque de la ville, daté de 1894

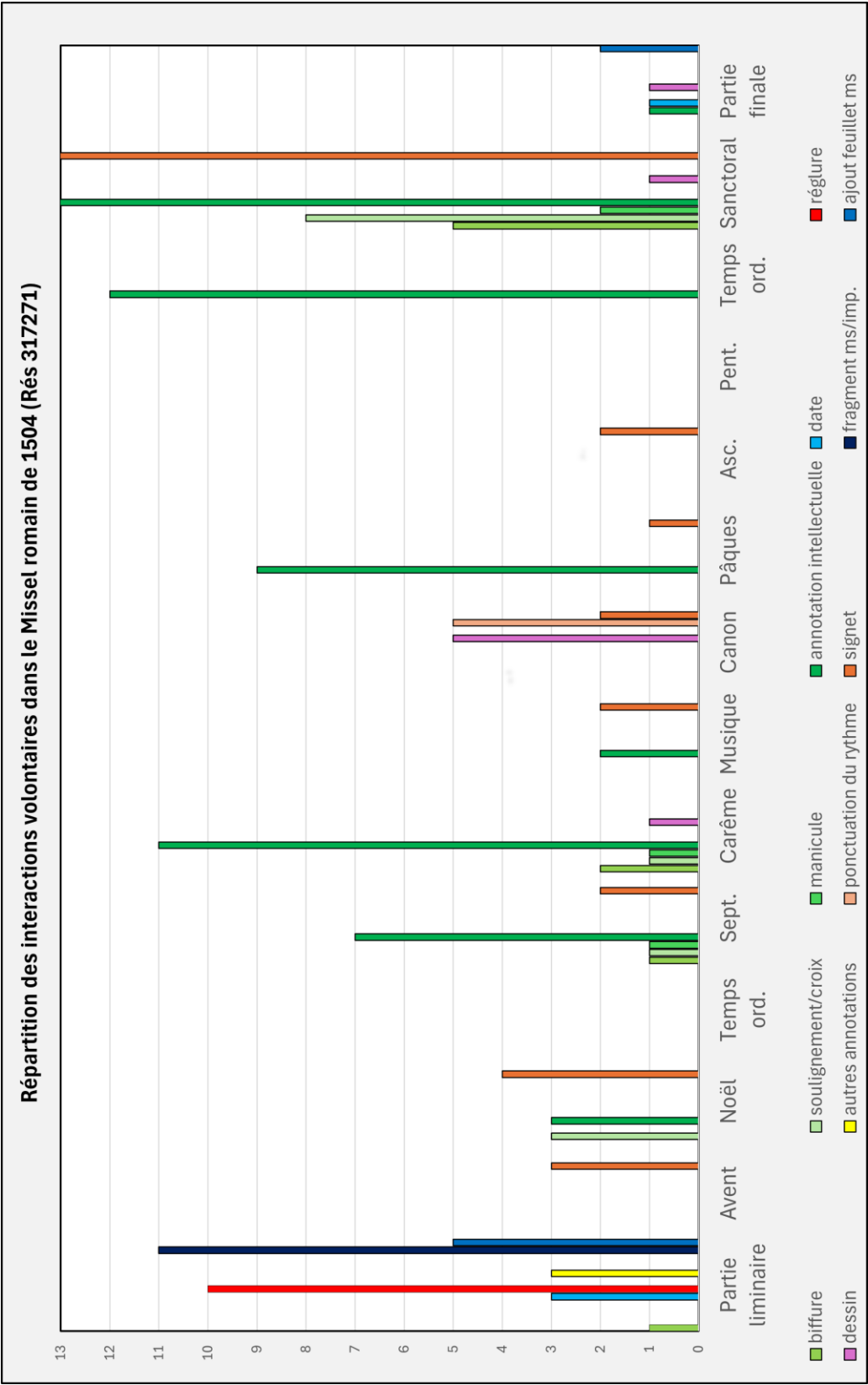
Remarques :

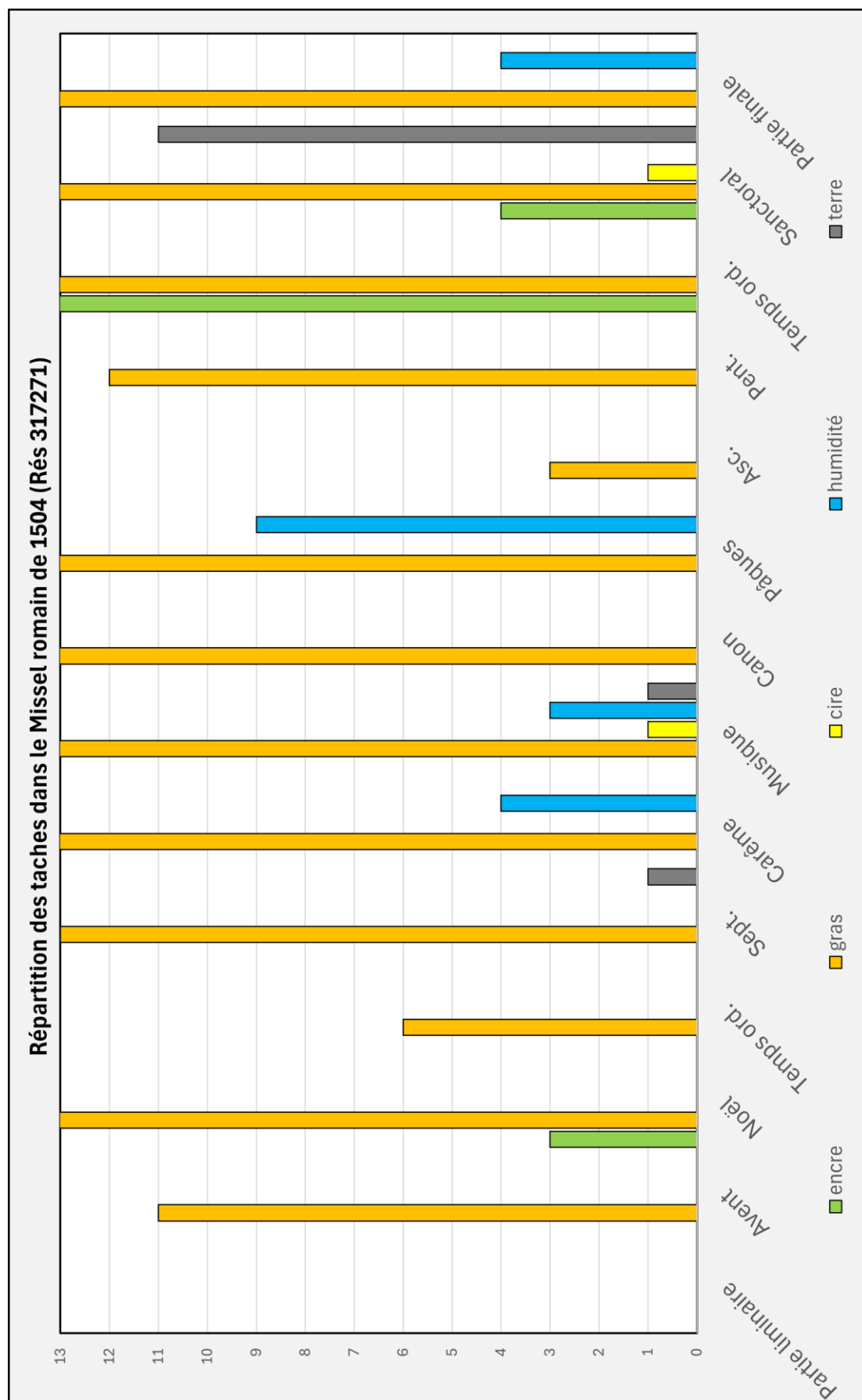
- 1<sup>er</sup> cahier absent (calendrier et table) remplacé par 10 f. mss sur montage de coupures de parchemin (fragments de textes mss coupés et de lettrines filigranées), présentant vraisemblablement un calendrier pour les Colettines de Chambéry (cf. inscription ms à l'encre noire à la fin du calendrier)
- À la fin, 6 p. mss de prières liturgiques et une recette de 1514
- Ajout de 4 feuillets imprimés

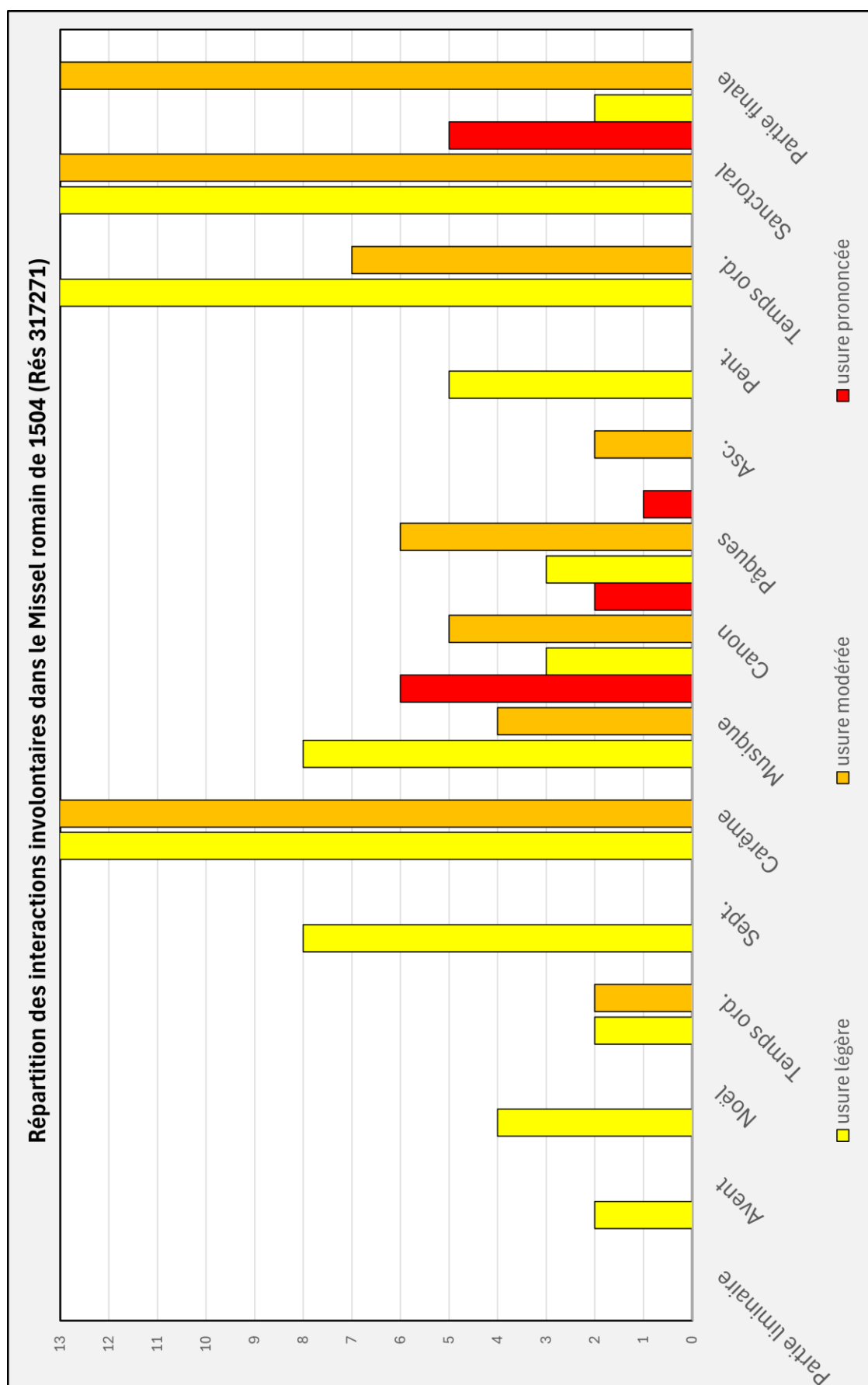
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/Missale\\_ad\\_vsum\\_romane\\_ecclesie\\_per\\_opti/lrsIWzdwmnEC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+vsum+romane+ecclesie+per+optime+ordinatum+%221504%22&pg=PA96-IA50&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Missale_ad_vsum_romane_ecclesie_per_opti/lrsIWzdwmnEC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+vsum+romane+ecclesie+per+optime+ordinatum+%221504%22&pg=PA96-IA50&printsec=frontcover)

Annexes







# ÉDITION 5

Titre court : Missale ad usum romane ecclesie

Titre long : Missale ad usum Romane ecclesie per optime ordinatum ac diligenti cura castigatum.

Éditeur commercial / libraire : aucun

Traducteur / annotateur / commentateur / éditeur scientifique : Pariset, Étienne

Imprimeur : Baland, Étienne, 1485?-15..

Lieu d'impression : Lyon

Date d'édition : 1505 (10 mars)

Format : in-quarto

Signature : \*<sup>8</sup> A-X<sup>8</sup> y-z<sup>8</sup> AA-BB<sup>8</sup>

Foliotation : [8] CXCIX [1] f. [\$6 \$8, rom. sign]

Typographie : Impr. en rouge et noir, caractères gothiques, proche de la bâtarde, 2 col., titre courant., lettres ornées.

Illustration(s) :

Gravures sur bois (taille d'épargne) :

- Crucifixion avant le 1<sup>er</sup> canon dans le 1<sup>er</sup> cahier
- Majestas avant le cahier vierge qui précède le 2<sup>e</sup> canon ms

Peinture de la crucifixion avant le 2<sup>e</sup> canon ms

Illustrateur :

- Gravure de la crucifixion : maître de l'Artes moriendi
- Majestas : Leroy, Guillaume II, 14..-15..
- Peinture de la crucifixion : inconnu

## Exemplaire

Cote : Rés 155318

Reliure : reliure de veau brun XVI<sup>e</sup> siècle, estampée à froid sur ais de bois, dos restauré, deux fermoirs, cinq ombilics par plat

Provenance(s) :

- Ex-dono ms du XVI<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement de 1550, découpé et collé sur une page de garde
- Don de Gillet, Charles, 1879-1972

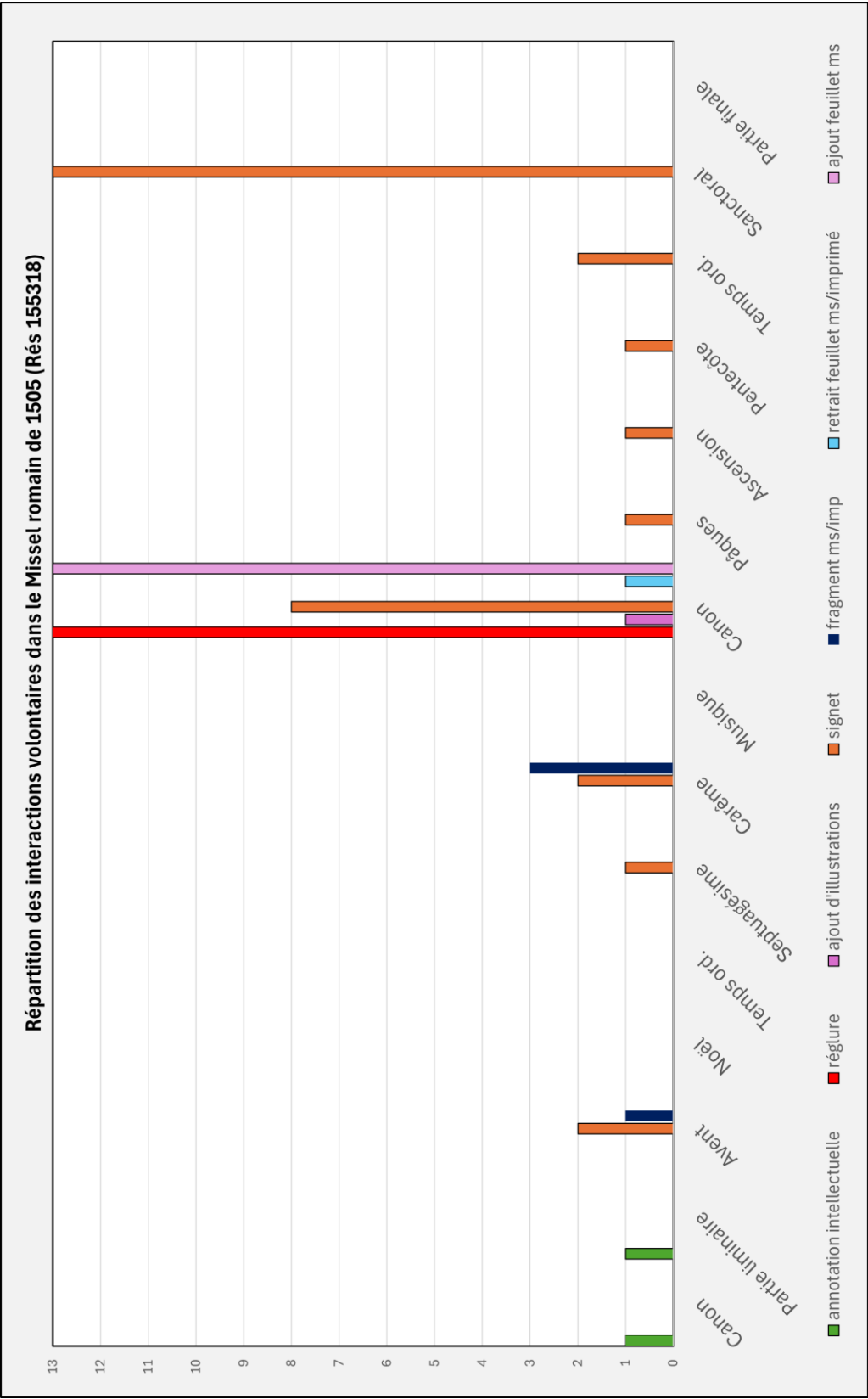
Remarques :

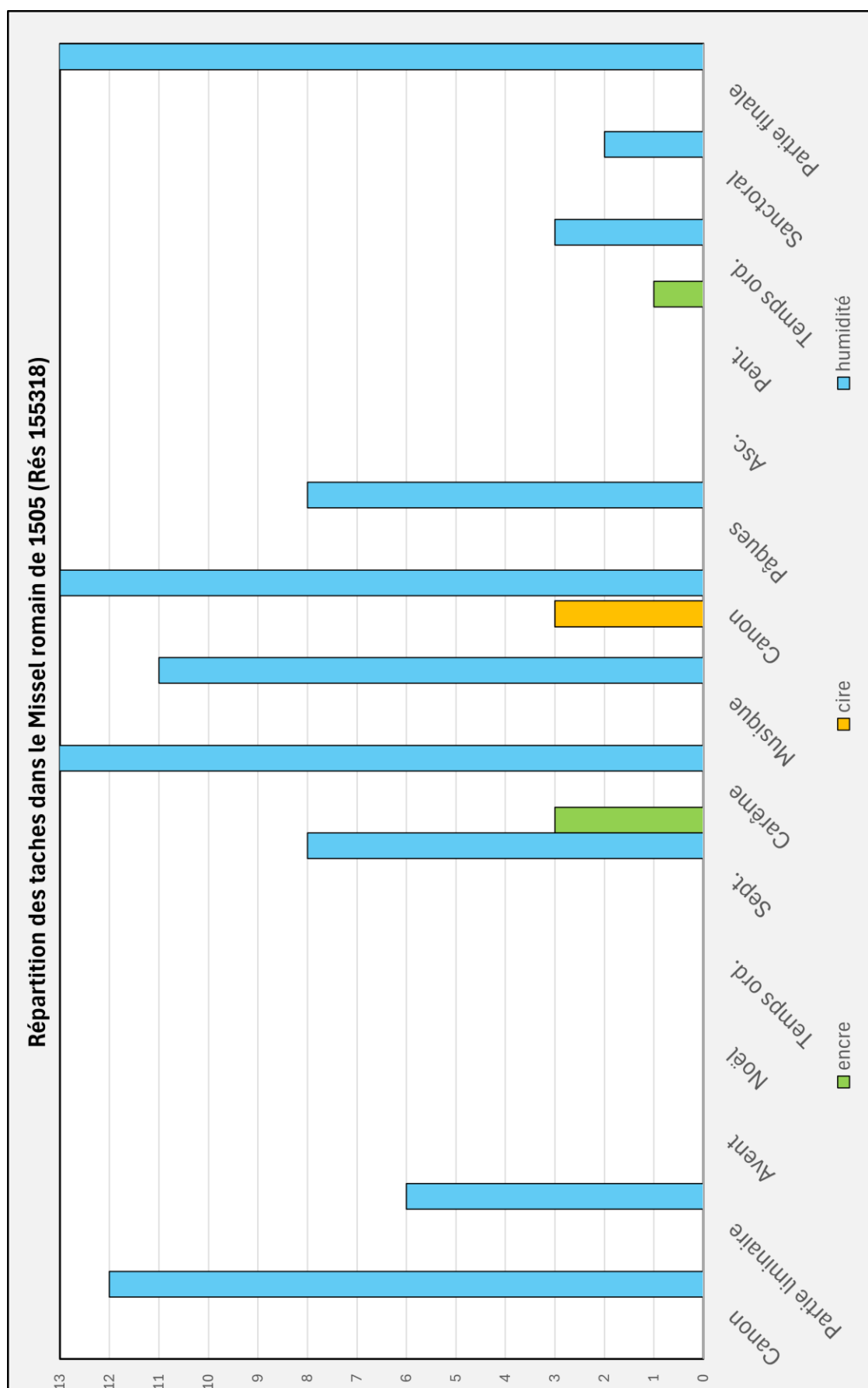
- Titre en cul de lampe
- Au début, avant le titre, ajout d'un cahier de 6 f. au moment de la reliure signés \*, vraisemblablement imprimés dans un autre atelier, peut-être celui de Jean Carcan qui a imprimé la gravure de la crucifixion avec les mêmes bois en 1503.
- Ajout d'un cahier de 8 f. vierges réglés à l'encre rouge suivi de l'ajout de 5 f. de vélin mss contenant une peinture et le canon de la messe (entre L8 et M1)
- Les pages de garde sont un réemploi de parchemin, le côté collé à l'ais a manifestement servi de partitions auparavant.

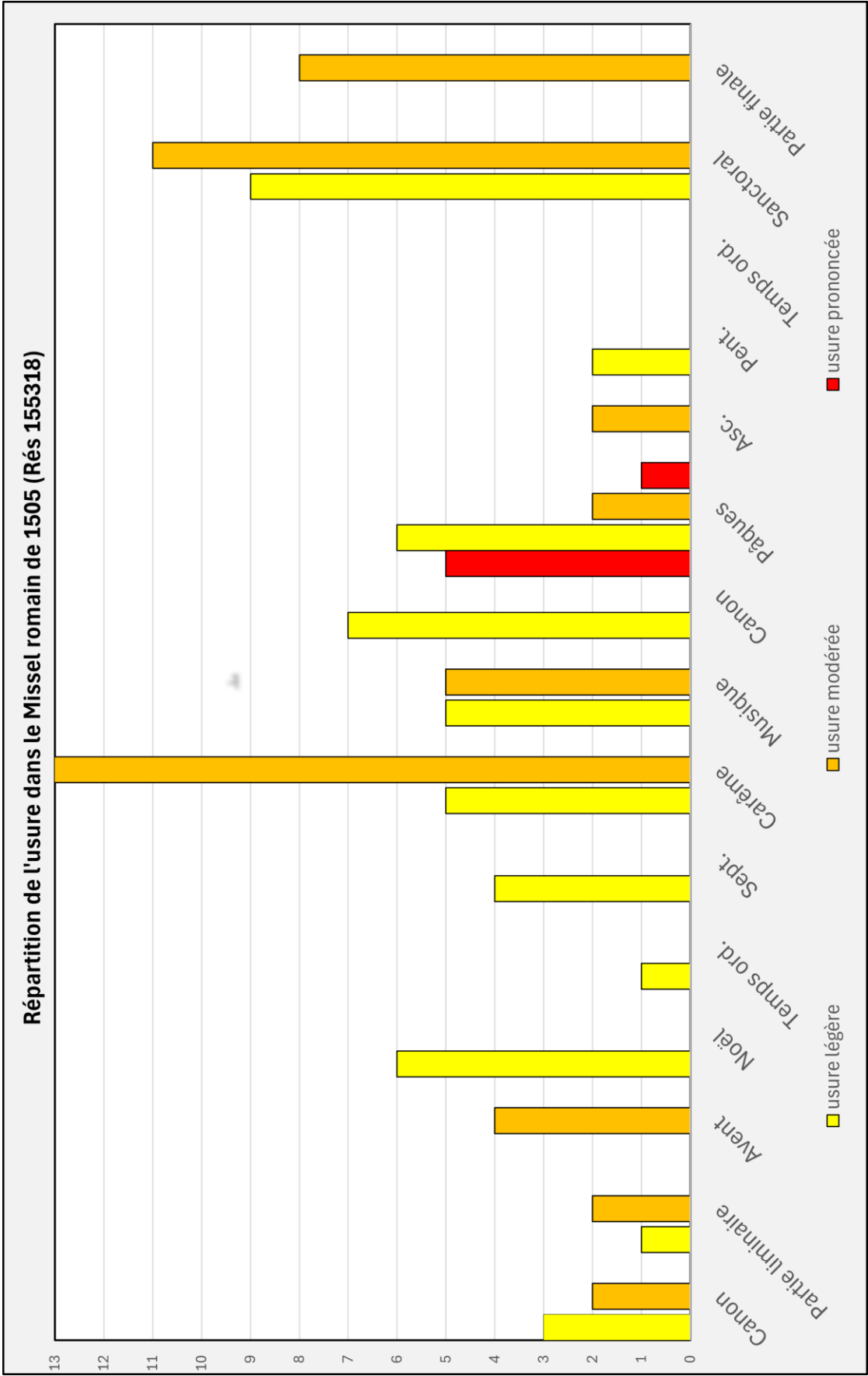
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/Missale\\_ad\\_usum\\_romane\\_ecclesie\\_peroptim/K\\_Otsx3FE3EC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+romane+ecclesie+peroptime+ordinatum+ac+diligenti+cura+castigatum&pg=PP23&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Missale_ad_usum_romane_ecclesie_peroptim/K_Otsx3FE3EC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+romane+ecclesie+peroptime+ordinatum+ac+diligenti+cura+castigatum&pg=PP23&printsec=frontcover)

Annexes







## ÉDITION 6

Titre court : Missale ad usum Lugdunensis ecclesie

Titre long : Missale ad usum Lugdunensis ecclesie ad longum : peroptime ordinatum : ac diligenti cura castigatum : cum pluribus aliis missis tam olim quam de novo in presenti missali valde necessariis : que nunquam in eiusdem usu fuerunt impresse.

Éditeur commercial / libraire : Huguetan, Jean, 1463-1526

Traducteur / annotateur / commentateur / éditeur scientifique : aucun

Imprimeur : Davost, Claude, 1473?-15..

Lieu d'impression : Lyon

Date d'édition : 1510

Format : in-quarto

Foliotation : [10] CCVI f. [\$6 \$8 \$10, rom. sign]

Typographie : Impr. en rouge et noir, caractères gothiques, proche de la bâtarde, 2 col., titre courant., lettres ornées.

Illustration(s) :

- gravures sur bois : page de titre (pénitent en prière devant la croix sans Christ), fin de la table (femme au bain), puis plusieurs compositions avec une image un bois central ou seulement du texte au début de chaque “partie” des missels

Illustrateur / graveur : inconnu

## Exemplaire A

Cote : Rés A 486753

Signature : \*<sup>10</sup> a-i<sup>8</sup> k<sup>10</sup> (-k9) l-z<sup>8</sup> [~r]<sup>8</sup> [~c]<sup>8</sup> [~q]<sup>6</sup> [~q]6)

Reliure : reliure XVII<sup>e</sup> siècle, maroquin noir à la Du Seuil, estampée à chaud. Pages de garde marbrées grand tourniquet.

Provenance(s) :

- 3 tampons différents de la bibliothèque de la ville de Lyon

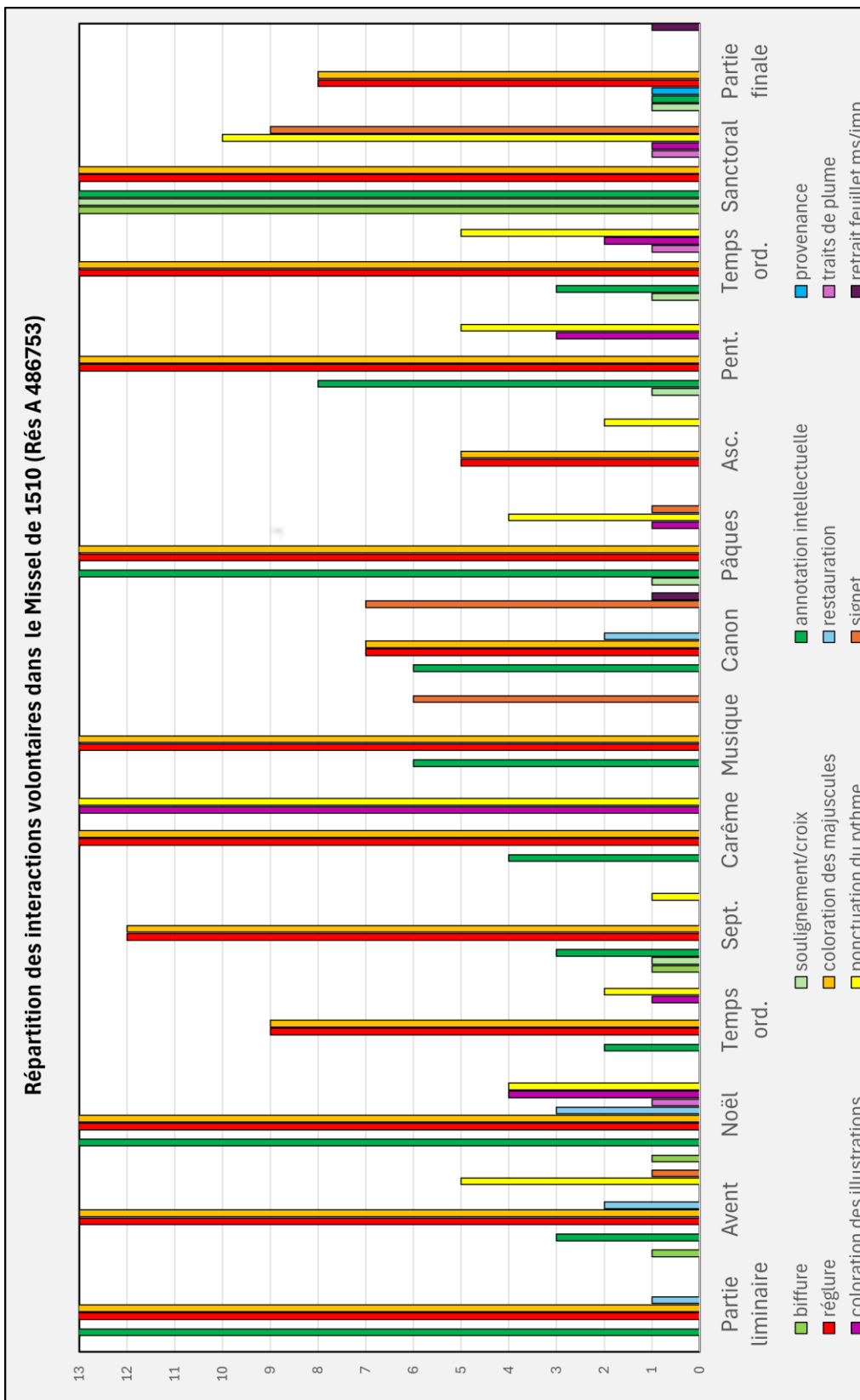
Remarques :

- Présences de notes mss et de signets
- Toutes les majuscules sont colorées

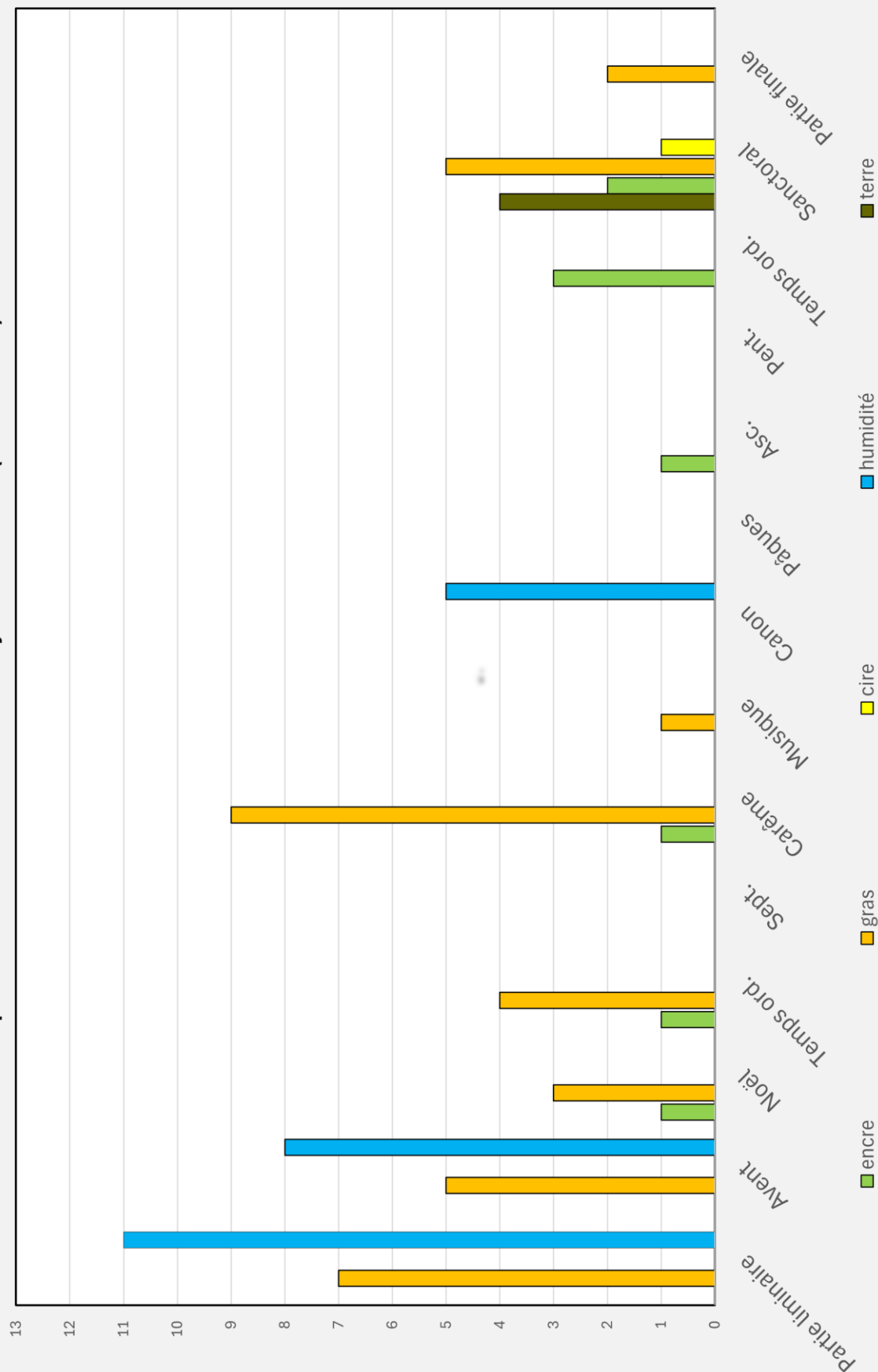
Accès à la version numérisée par Google Books :

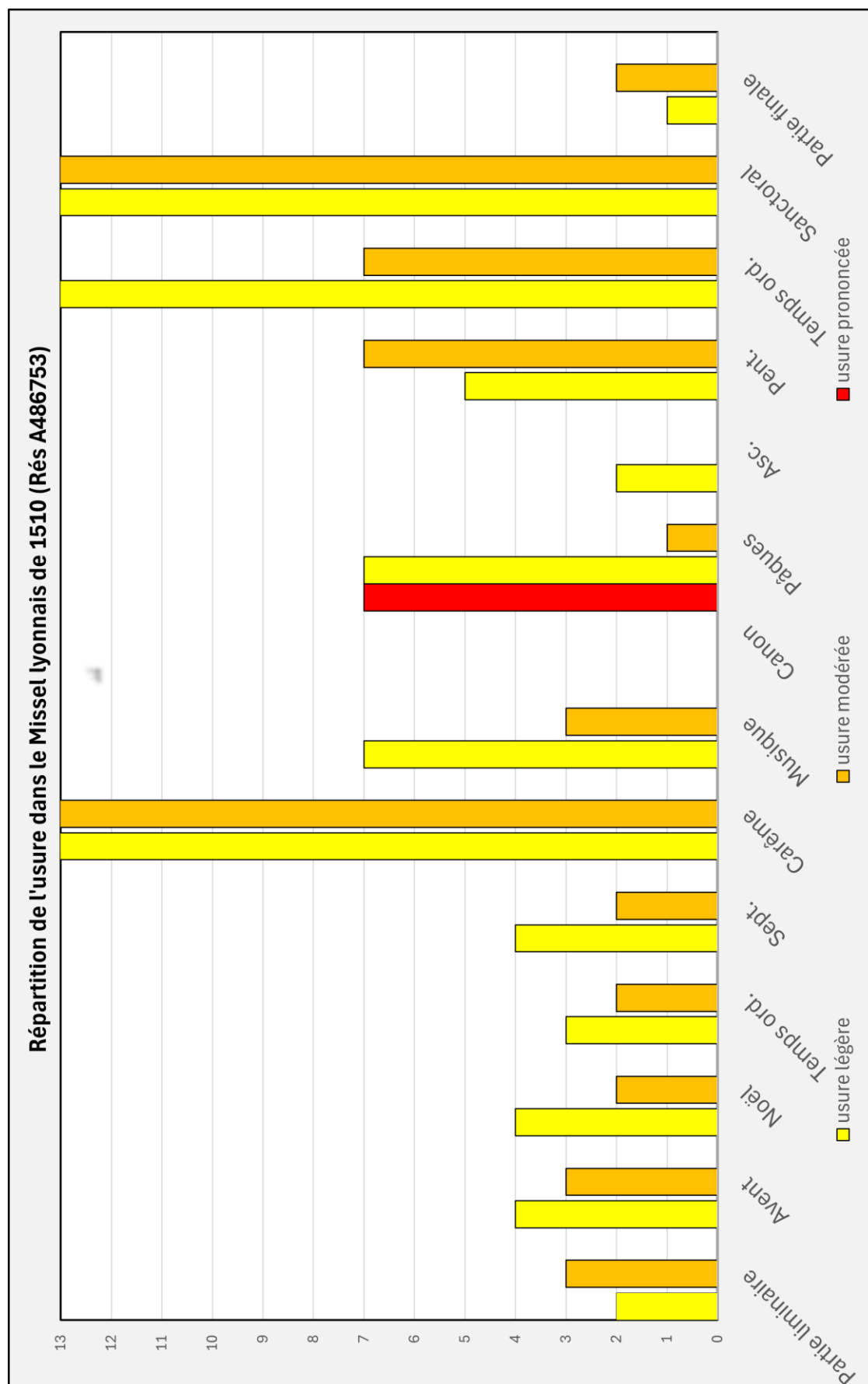
[https://www.google.fr/books/edition/\\_/5YcU3ceIxs0C?hl=fr&gbpv=1](https://www.google.fr/books/edition/_/5YcU3ceIxs0C?hl=fr&gbpv=1)

## Annexes



Répartition des taches dans le Missel lyonnais de 1510 (Rés A486753)





## Exemplaire B

Cote : Rés B 493008

Signature : \*<sup>10</sup> (-\*1-\*7) (-\*10) a-i<sup>8</sup> (-a1) (-a7) k<sup>10</sup> (-k9) l-z<sup>8</sup> [~r]<sup>8</sup> [~c]<sup>8</sup> [~q]<sup>6</sup> (-[~q]5) (-[~q]6)

Reliure : reliure XVII<sup>e</sup> siècle, maroquin à la Du Seuil, estampée à chaud.

Provenance(s) :

- Étiquette collée sur la page de garde “N°A40”
- Sceau du chapitre de Lyon, avec date ms “1905” sur la page de garde
- Ex-libris sur la page de garde au nom de “Benoît, ecclésiastique de St-Jean”

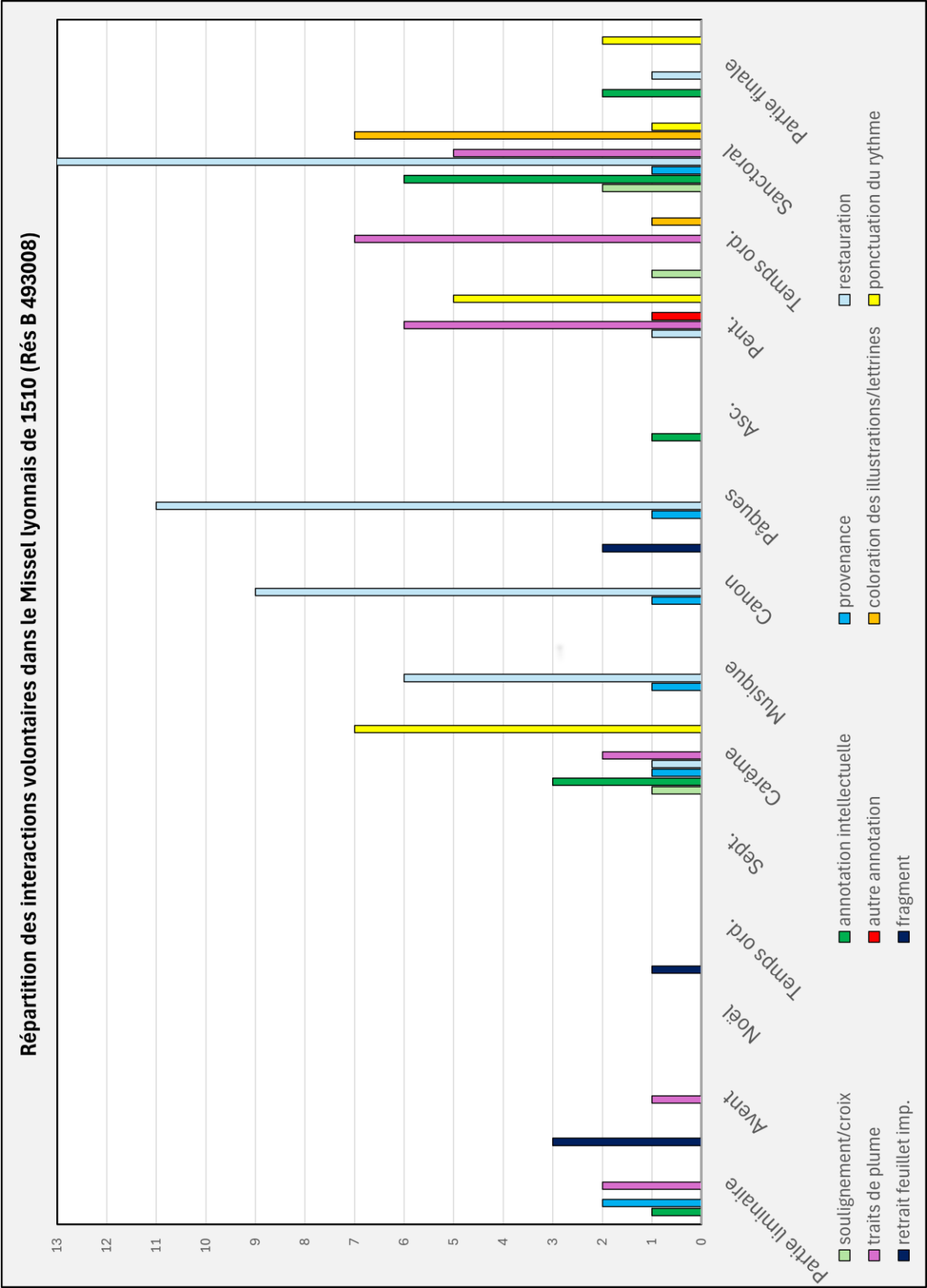
Remarques :

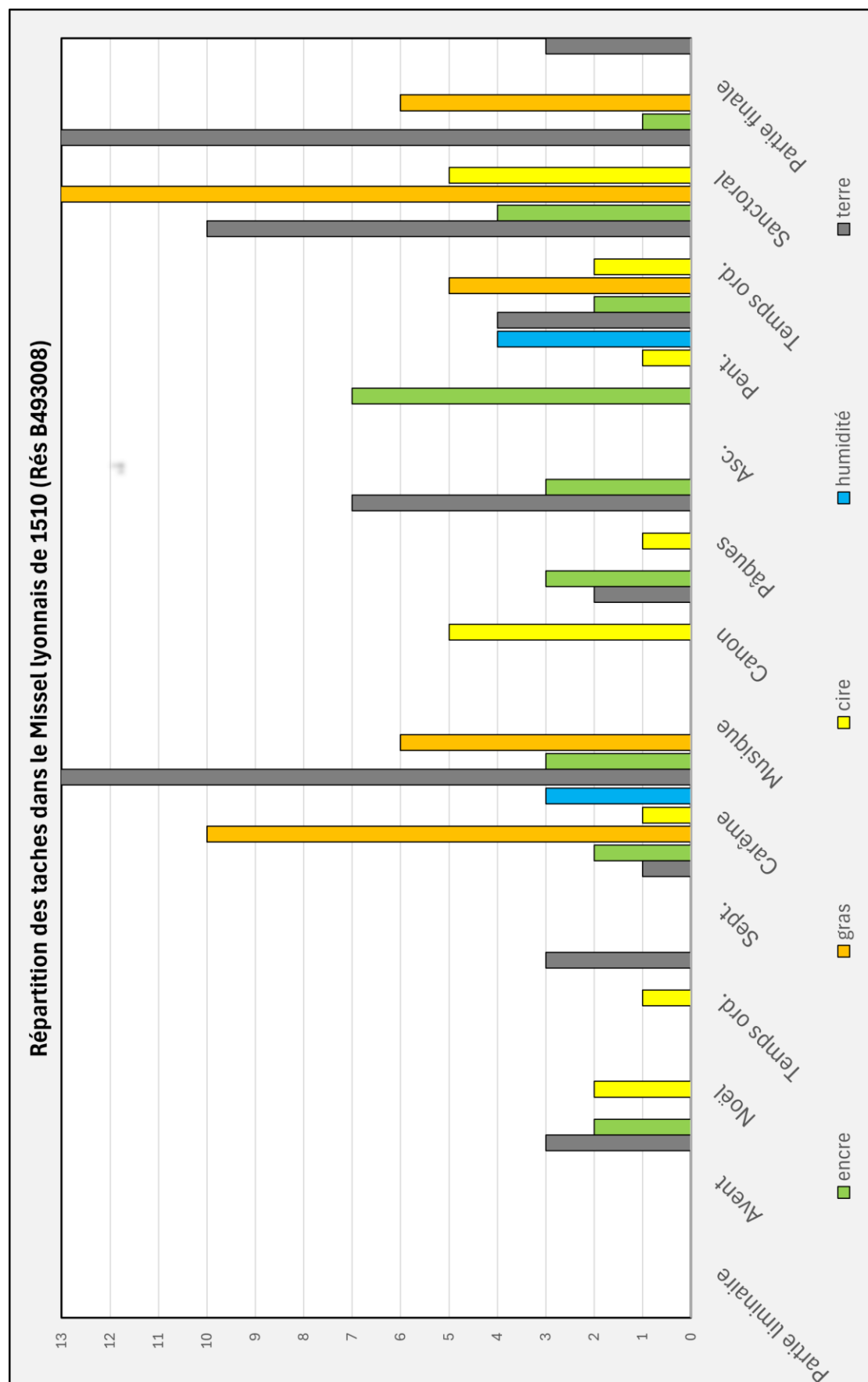
- Calendrier ms sur une page de garde pour le mois de décembre
- Présence de fragments dans la reliure \*9-\*10

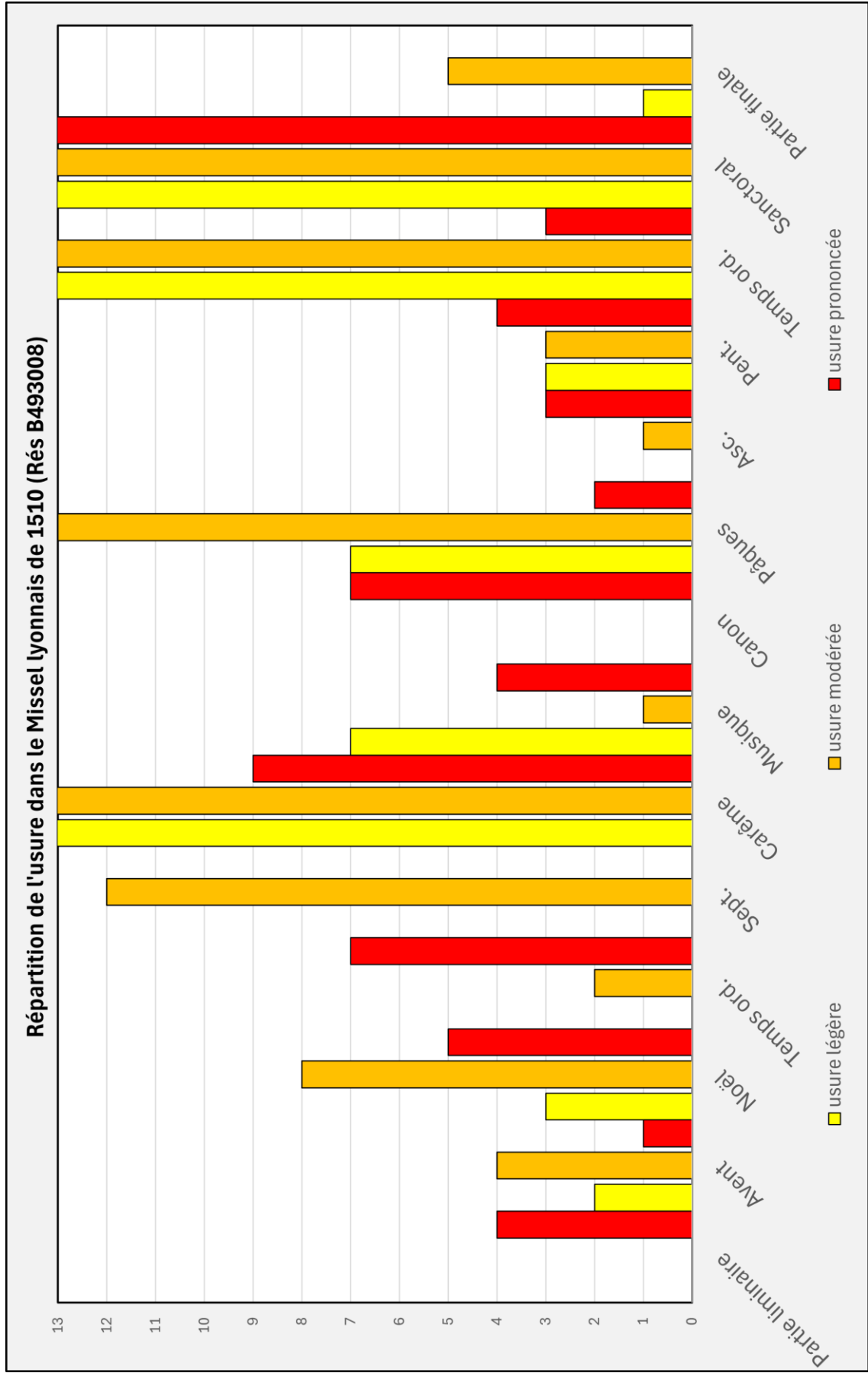
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/Missale\\_ad\\_usum\\_Lugdunensis\\_ecclesie/dGnexRF44rgC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+Lugdunensis+ecclesie+%221510%22&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Missale_ad_usum_Lugdunensis_ecclesie/dGnexRF44rgC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+Lugdunensis+ecclesie+%221510%22&printsec=frontcover)

Annexes







## Exemplaire C

Cote : Rés 371071

Signature : (-\*<sup>10</sup>) a-i<sup>8</sup> k<sup>10</sup> l-z<sup>8</sup> [~r]<sup>8</sup> [~c]<sup>8</sup> [~q]<sup>6</sup> (-[~q]6)

Reliure : reliure XVII<sup>e</sup> siècle, maroquin à la Du Seuil, estampée à chaud, inscription ms. Pages de garde marbrées peignées

Provenance(s) :

- Ex-libris des comtes de Lyon collé sur la page de garde

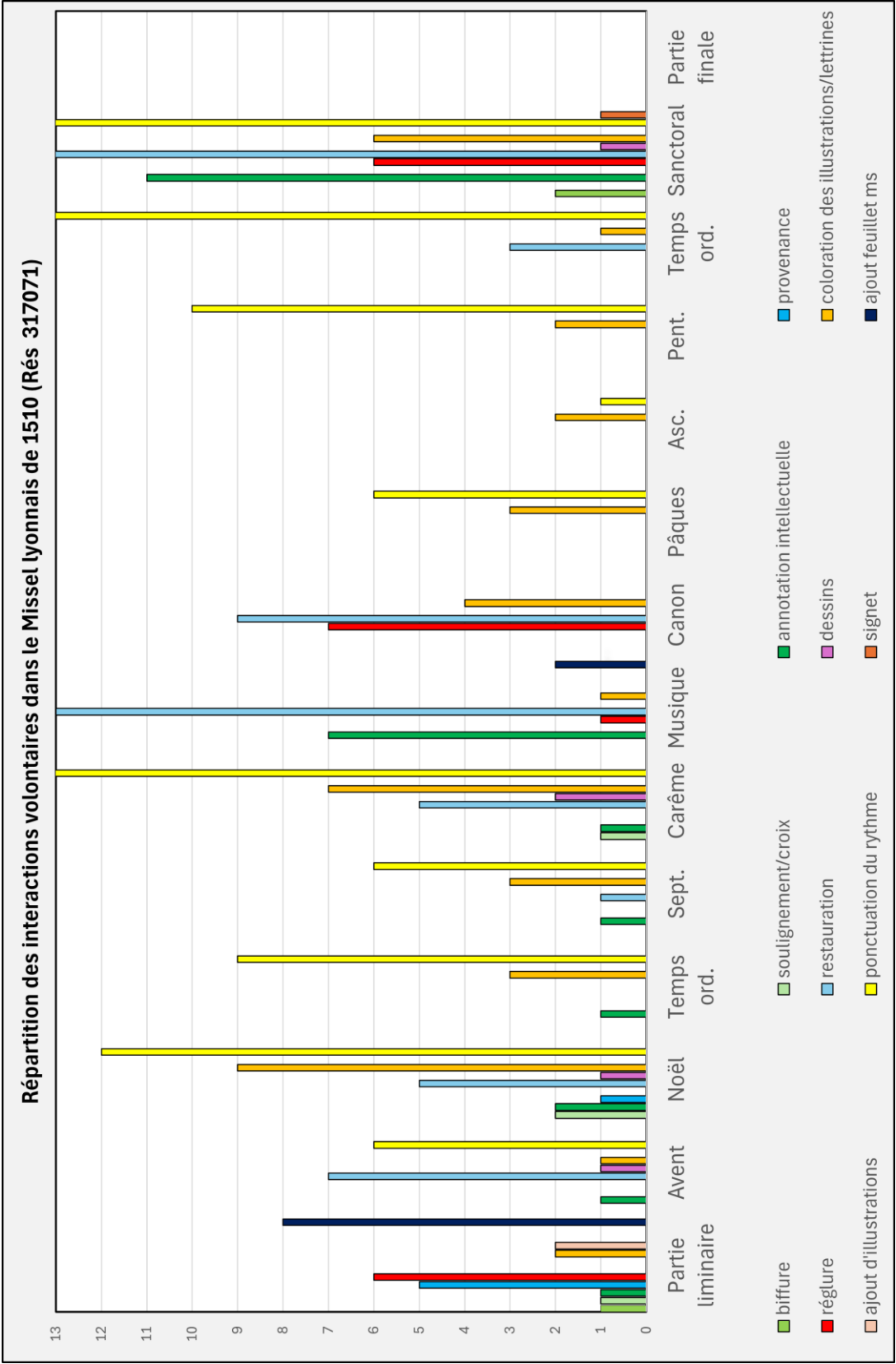
Remarques :

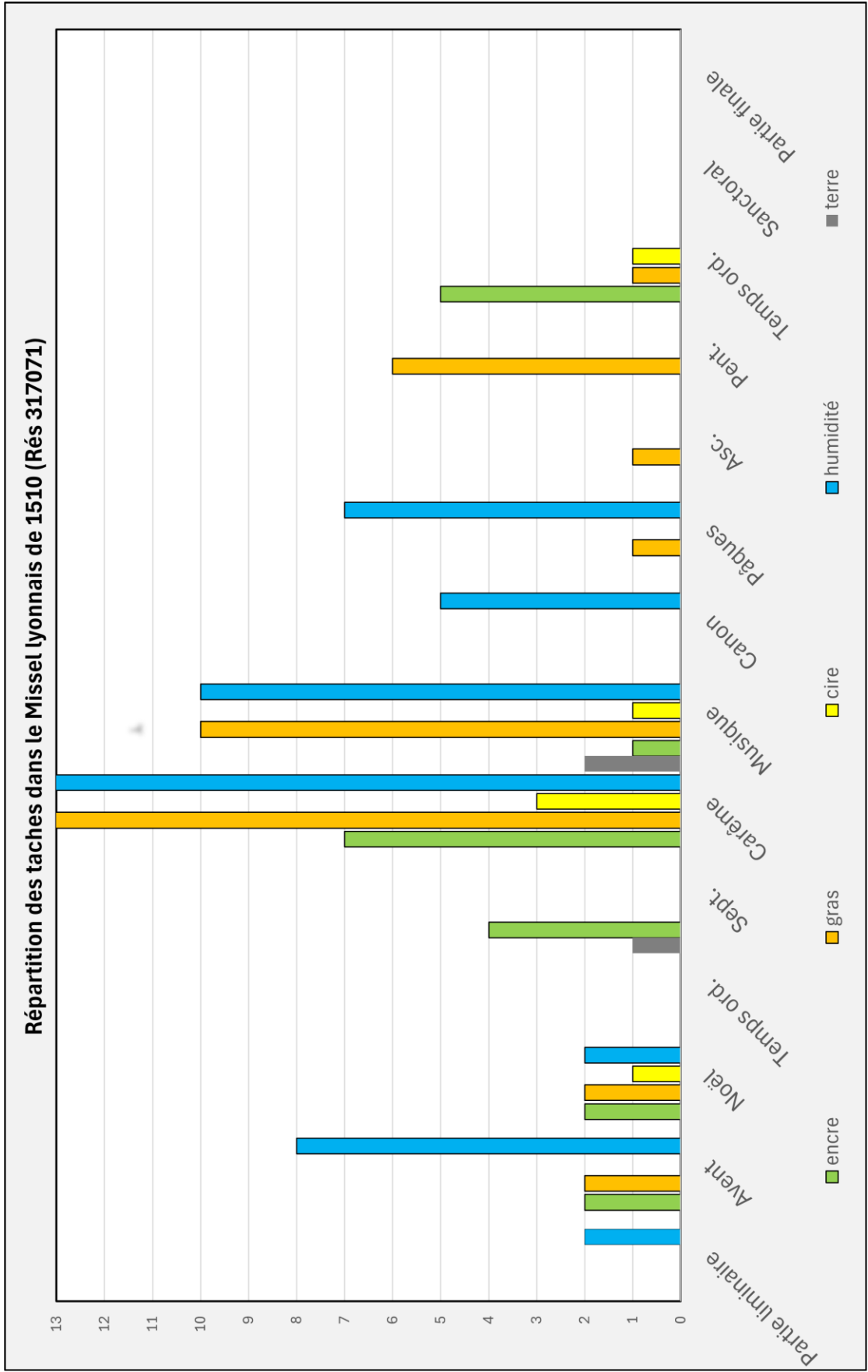
- Calendrier ms sur un f. ajouté
- 1 f. de papier bleu parmi les pages de garde
- Gravures colorées
- 2 gravures en creux dans le 1<sup>er</sup> feuillet ajouté
- Ajout de 2 f. de partitions entre k8 et k9

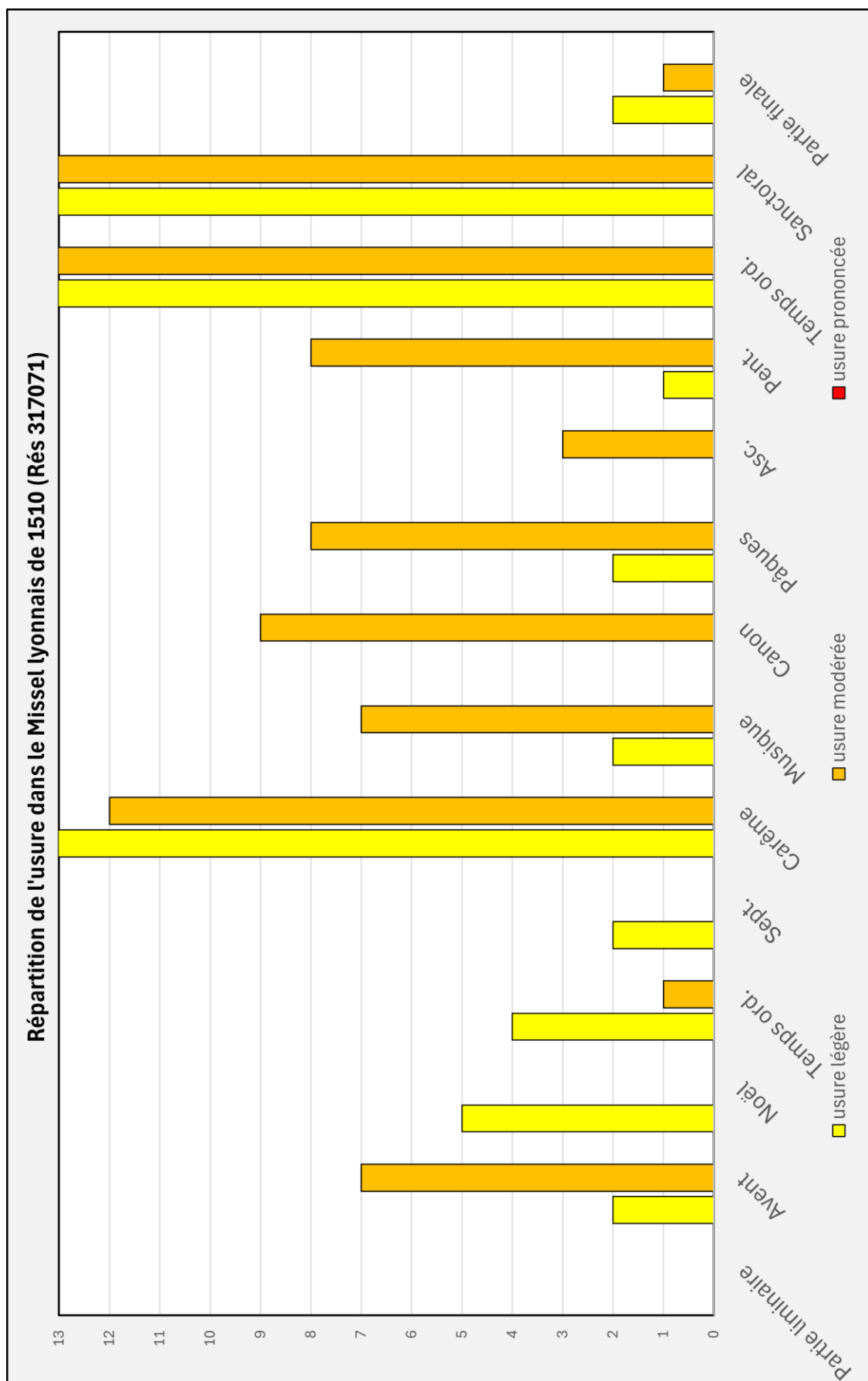
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/\\_/XI7ulEF29qoC?hl=fr&gbpv=1](https://www.google.fr/books/edition/_/XI7ulEF29qoC?hl=fr&gbpv=1)

Annexes







## Exemplaire D

Cote : Rés 317139

Signature : \*<sup>10</sup> a-h<sup>8</sup> k9 k10 k<sup>8</sup> (-k1) (-k2) (-k9) (-k10) l-z<sup>8</sup> [~r]<sup>8</sup> [~c]<sup>8</sup> [~q]<sup>6</sup>

Reliure : Demi-reliure XIXe

Provenance(s) :

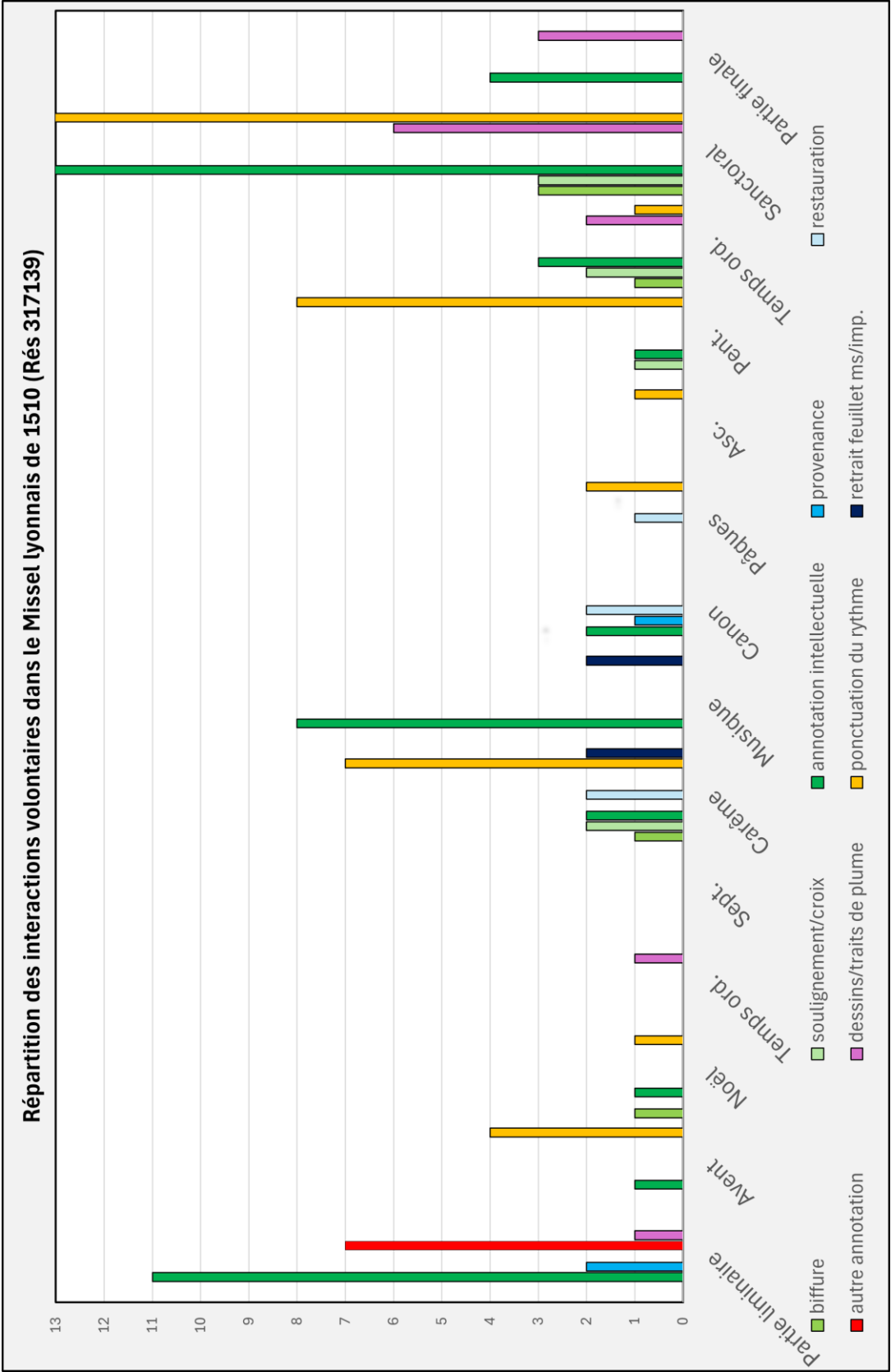
- Ex-libris ms de Mathieu Léonard accompagné de notes familiales mss au calendrier

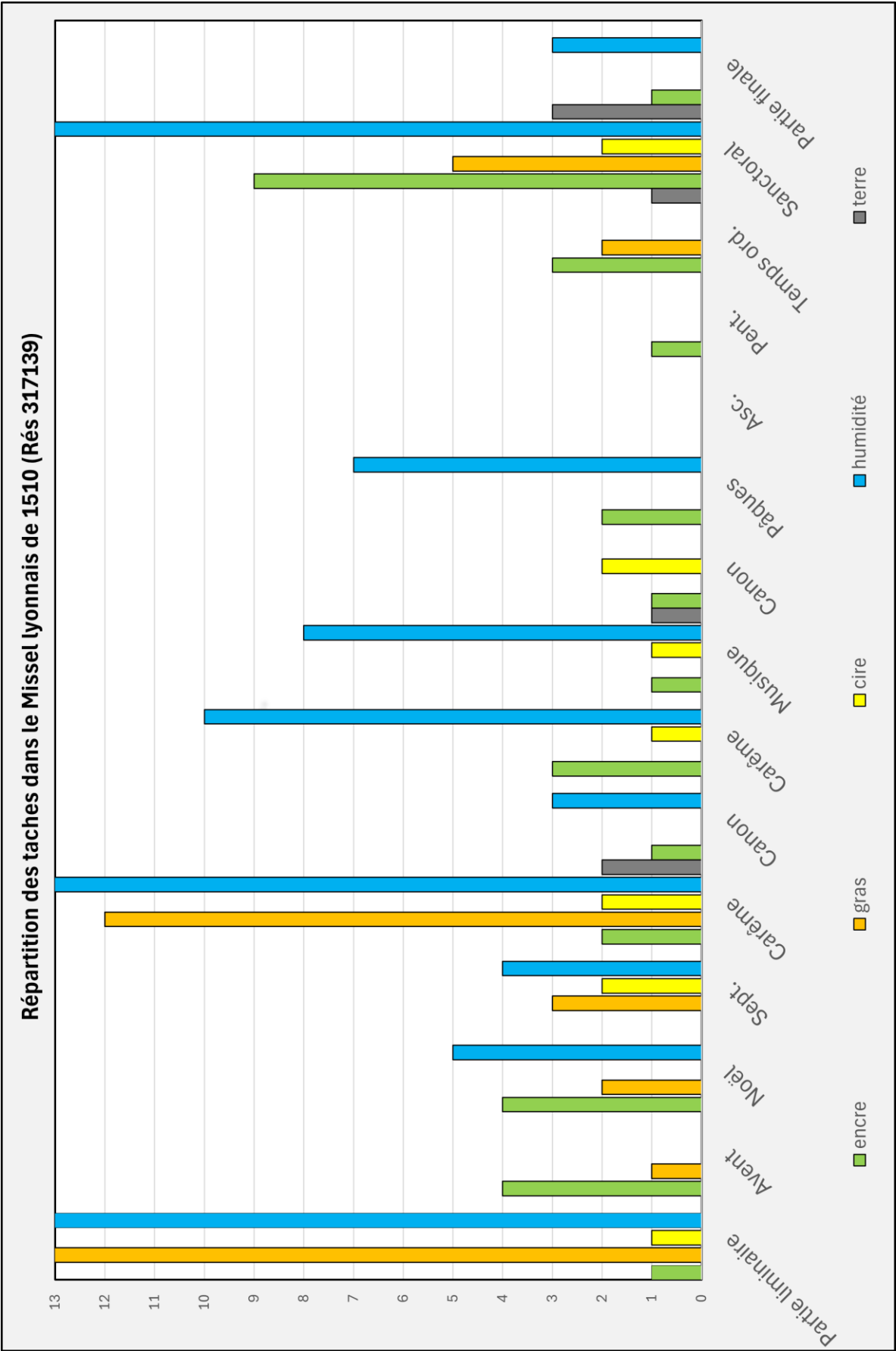
Remarques :

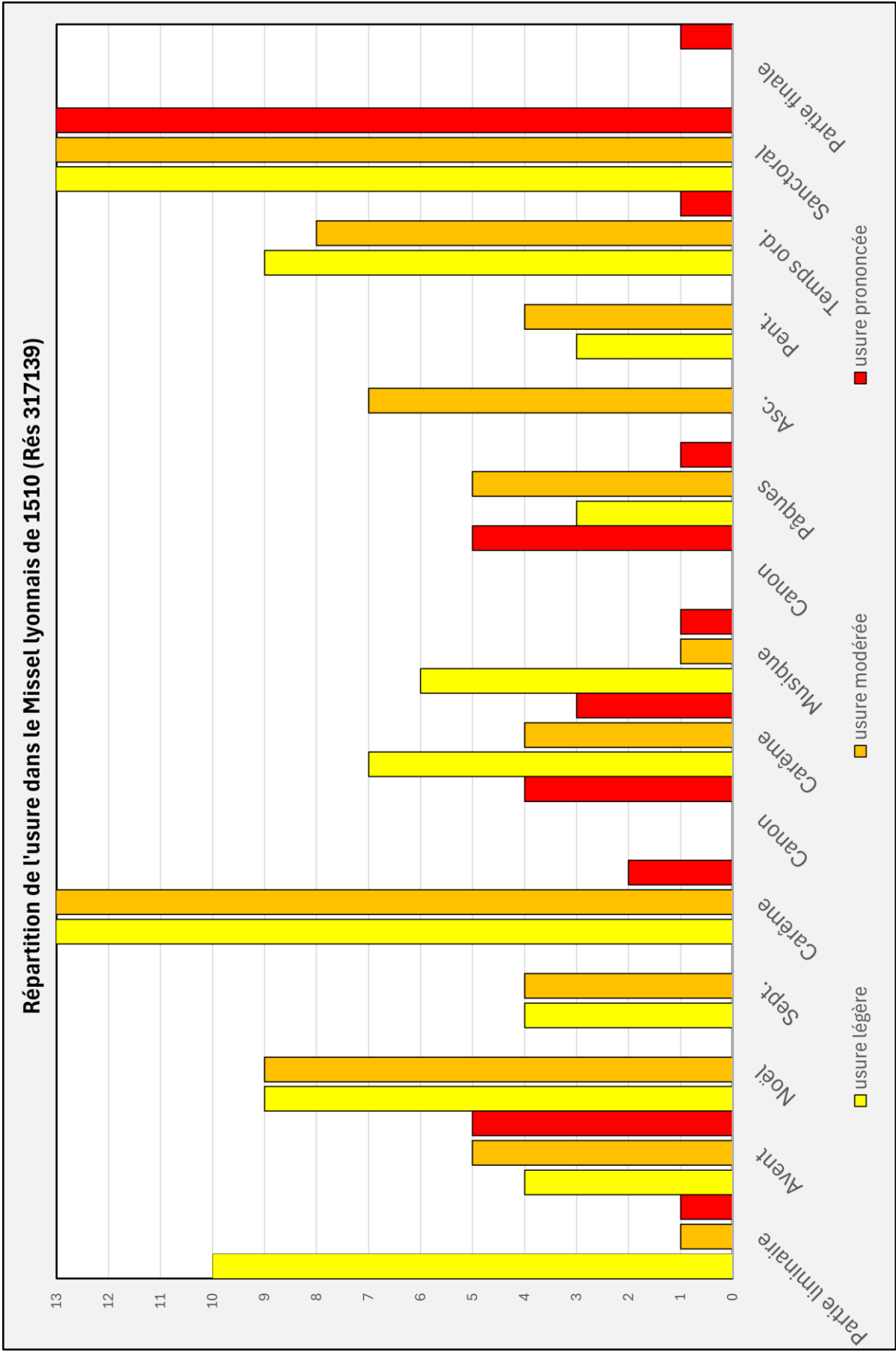
- Page de titre collée sur la page de garde
- a8 est reliée entre a1 et a2
- Déplacement de 2 f. du Canon, reliés entre h8 et i1 (gravure et canon)
- 2 p. mss après le colophon

*Exemplaire non numérisé*

Annexes







## ÉDITION 7

Titre court : Missale ad usum sancte Viennensis ecclesie

Titre long : Missale ad usum sancte Viennensis ecclesie. Ad laudem dei omnipotentis : et gloriose eius genitrus cis virginis Marie : sanctique Mauricii : et omnium sanctorum.

Éditeur commercial / libraire : aucun

Traducteur / annotateur / commentateur / éditeur scientifique : aucun

Imprimeur : Lescuyer, Bernard, 14..-15..

Lieu d'impression : Lyon

Date d'édition : 1519 (28/29? février)

Format : in-duo

Signature : \*<sup>8</sup> A<sup>6</sup> a-y<sup>8</sup> z<sup>6</sup> A-Q<sup>8</sup> R<sup>10</sup> (-R10)

Foliotation : [14] CCCXIX -[1] f. [\$6 \$8 \$10, rom. sign]

Typographie : Impr. en rouge et noir, caractères gothiques, proche de la bâtarde, 2 col., titre courant., lettres ornées.

Illustration(s) :

- gravure sur bois (taille d'épargne) : composition au début de l'Avent
- 2 gravures sur bois pleine page avant le canon (Christ en majesté et crucifixion)

Illustrateur / graveur : inconnu

## Exemplaire

Cote : Rés 134997

Reliure : reliure basane XVII<sup>e</sup> siècle à la Du Seuil, estampée à chaud, portant sur les deux plats le nom de Mattheus Verdier.

Provenance(s) :

- Ex-libris imprimé du Marquis de Regnaud de Bellescize, collé sur la page de garde
- Ex-libris de Matthieu Verdier, chanoine de Vienne, estampé sur la reliure

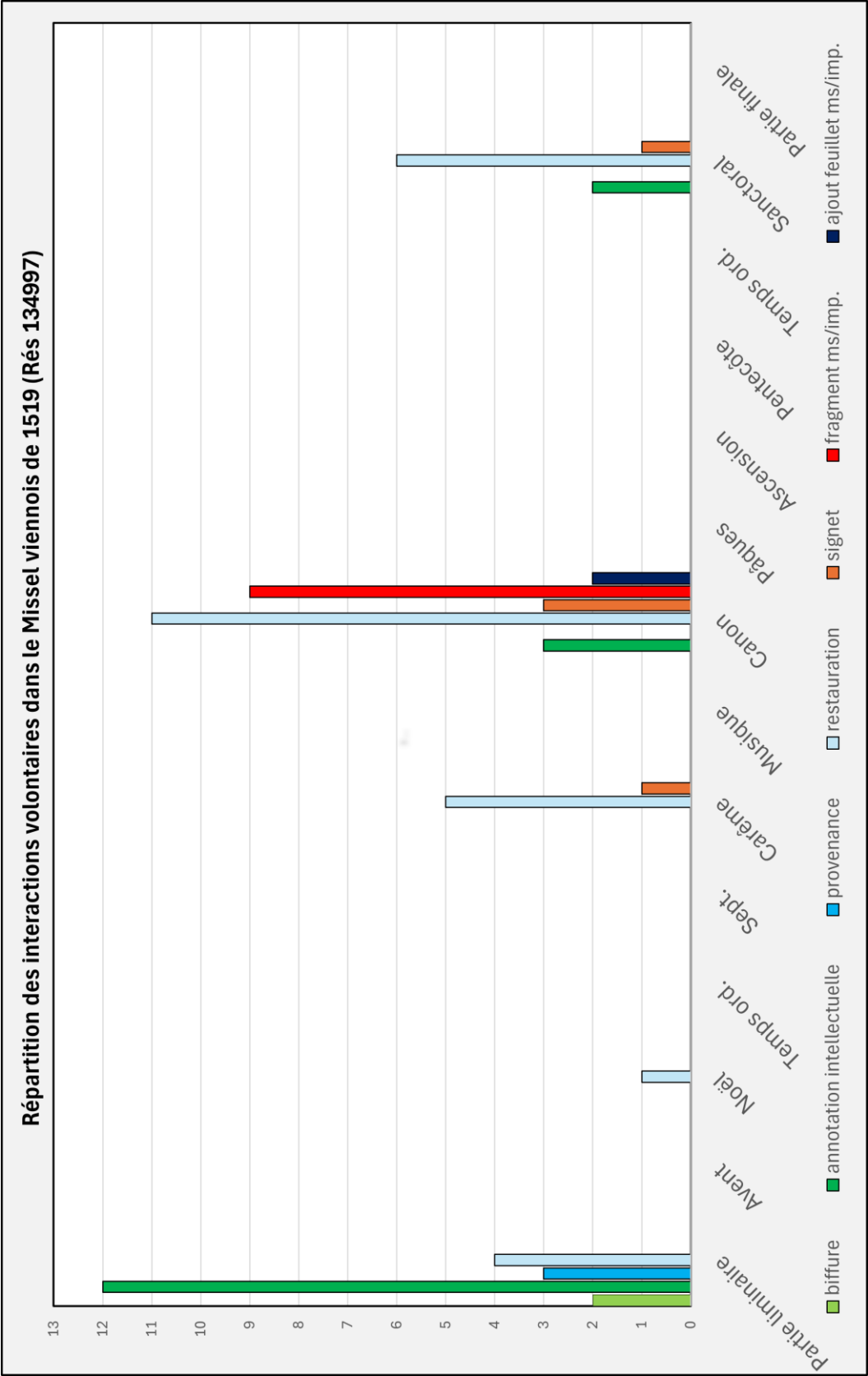
Remarques :

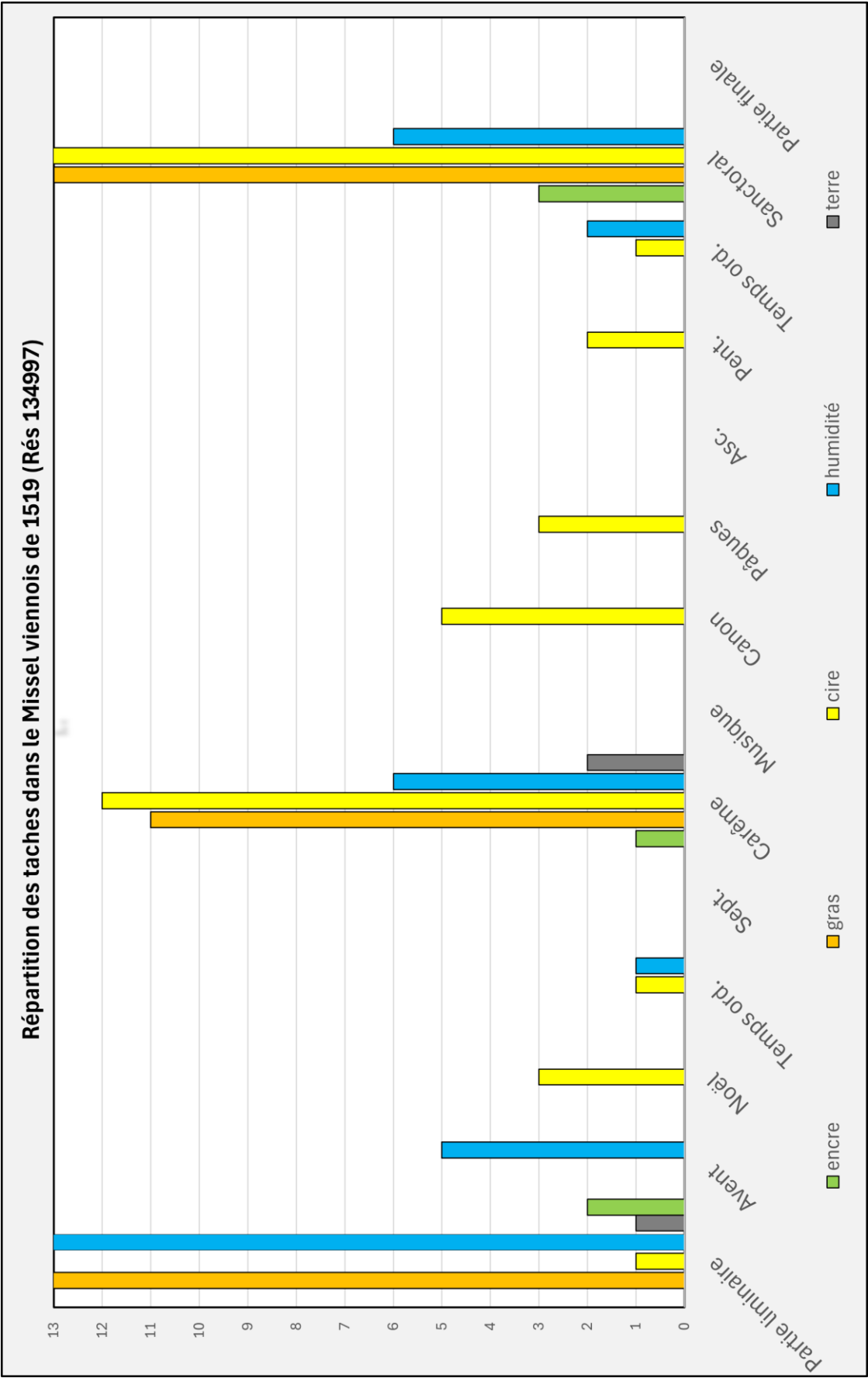
- 2 p. de notes mss collées entre p1 et p2 + un extrait d'une déclaration pontificale de Grégoire XIII (en fonction entre 1572 et 1585)
- Présence de fragments imprimés utilisés pour restaurer certaines pages (cf. p2v)

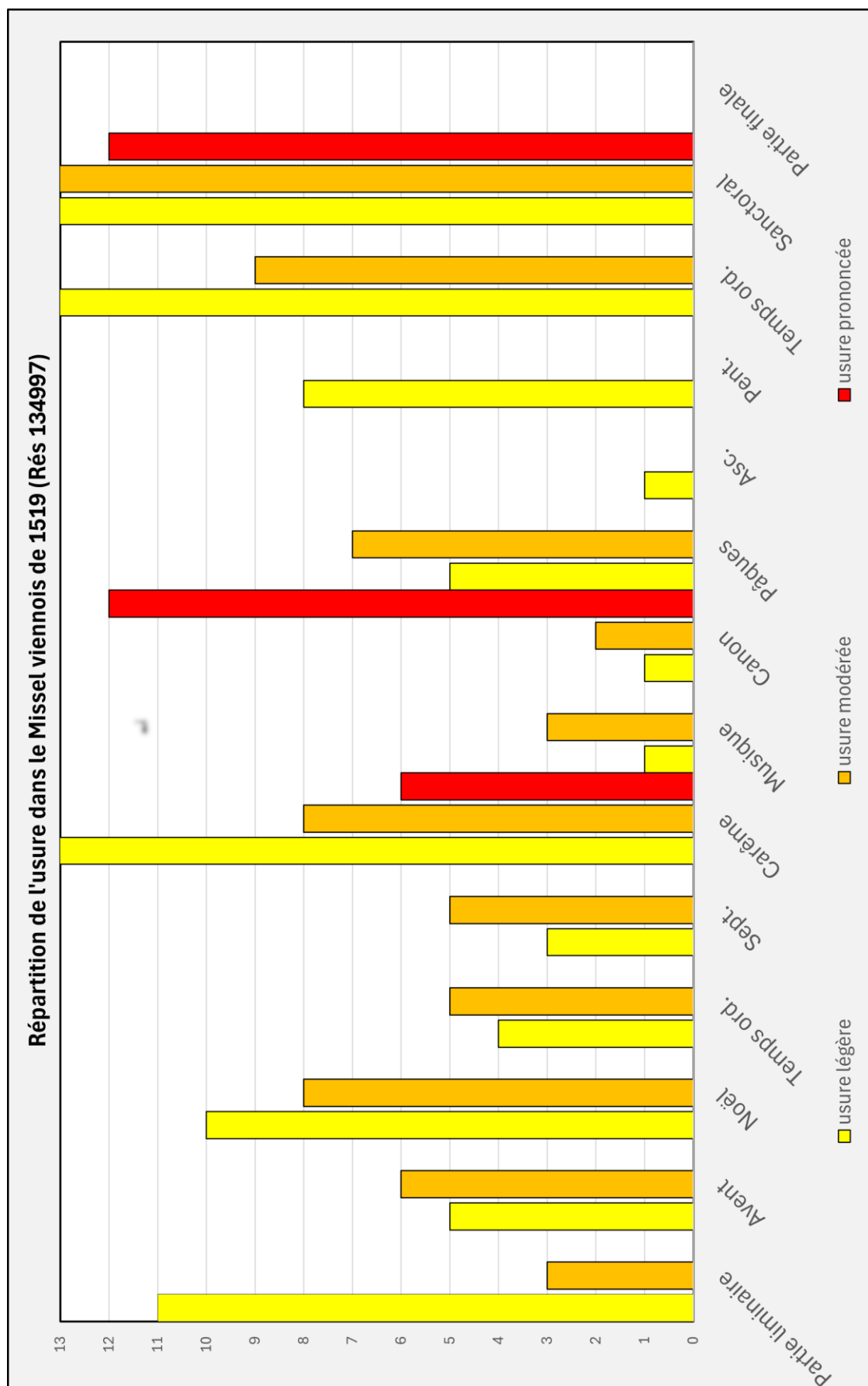
Accès à la version numérisée par Google Books :

[https://www.google.fr/books/edition/Missale\\_ad\\_usum\\_sancte\\_Viennensis\\_eccles/QdWv-LN9wBMC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+sancte+Viennensis+ecclesie&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Missale_ad_usum_sancte_Viennensis_eccles/QdWv-LN9wBMC?hl=fr&gbpv=1&dq=Missale+ad+usum+sancte+Viennensis+ecclesie&printsec=frontcover)

Annexes







# ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES D'AMIENS

## Série FF – archives anciennes (antérieures à 1790) – justice, procédures, police

ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS, FF 163/1, acte notarié : inventaire après décès de Jean Trouvain, à Amiens, le 29 avril 1519 (non publié ; extrait d'une transcription de Margriet Hoogvliet).

ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS, FF 164/10, acte notarié : inventaire après décès de Matthieu de Flesselles, à Amiens, le 14 juin 1520 (non publié ; extrait d'une transcription de Margriet Hoogvliet).

ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS, FF 163/38, acte notarié : inventaire après décès de Jean Ramoroy, à Amiens, le 3 janvier 1520 (non publié ; extrait d'une transcription de Margriet Hoogvliet).

ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS, FF 166/16, acte notarié : inventaire après décès de Jacques Forestier, à Amiens, sans date (non publié ; extrait d'une transcription de Margriet Hoogvliet).

ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS, FF 170/11, acte notarié : inventaire après décès de Jean de Quen, à Amiens, le 14 octobre 1522 (non publié ; extrait d'une transcription de Margriet Hoogvliet).

ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS, FF 181/18, acte notarié : inventaire après décès de Louis Hue, à Amiens, le 20 août 1525 (non publié ; extrait d'une transcription de Margriet Hoogvliet).

ARCHIVES COMMUNALES D'AMIENS, FF 181/19, acte notarié : inventaire après décès de Jean Cretelot, à Amiens, le 21 août 1525 (non publié ; extrait d'une transcription de Margriet Hoogvliet).

# BIBLIOGRAPHIE

---

## OUVRAGES ET ARTICLES

ADAM Renaud, « Livres et lectures aux confins du diocèse de Liège à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle : tentative de reconstruction de la bibliothèque de l'abbé d'Averbode, Gérard van der Scaeft († 1532) », *Bulletin du bibliophile*, vol. 368, n° 2, 2018.

AGNERAY Blanche, *Vie et mouvement du livre : la circulation des incunables toulousains aux XVe et XVIe siècles*, Mémoire de master en histoire du livre sous la direction de Malcolm WALSBY, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2023.

ALBARIC Michel, *Histoire du missel français*, Paris, Brepols, 1986.

AMIET Robert, *Inventaire général des livres liturgiques du diocèse de Lyon*, Paris, Éditions du CNRS, 1979.

AMIET Robert, *Les manuscrits liturgiques du Diocèse de Lyon : description et analyse*, Paris, Éditions du CNRS, 1998.

ANONYME, « Signets, marque-pages, pipes », *Mediaephile. Sources et re-sources médiévales*, 24 avril 2020 (en ligne : <https://mediaephile.fr/signets-marque-pages-pipes/> ; consulté le 18 juillet 2025).

BARBICHE Bernard et Ségolène DAINVILLE- BARBICHE, « La diplomatie pontificale à l'épreuve de la réception du concile de Trente en France (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », dans Patrick ARABEYRE et Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET (dir.), *Les clercs et les princes*, Paris, École nationale des chartes, 2013 (DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enc.394> ; consulté le 4 mai 2024).

BARKER Nicolas (ed.), *A Potencie of Life: Books in Society. The Clark Lectures 1986-1987*, London, The British Library and Oak Knoll Press, 2001.

BARKER Nicolas, « Marginalia », *The Book Collector*, vol. 52, n° 1, Spring 2003, p. 11-30.

BAUDRIER Henri, Georges TRICOU, Julien BAUDRIER, Henry JOLY et Humbert DE TERREBASSE, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de Lettres de Lyon au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, F. de Nobele, 1964.

BÉNÉVENT Christine, « Du bon usage de l'annotation manuscrite », *Bulletin du bibliophile*, vol. 352, n° 2, Éditions du Cercle de la Librairie, 2010.

BOHATTA Hans, *Bibliographie der Breviere: 1501-1850*, Leipzig, K.W. Hiersemann, 1937.

BOSSY John et Marie-Solange WANE-TOUZEAU, « Essai de sociographie de la messe, 1200-1700 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 36<sup>e</sup> année, n°1, 1981, p. 44-70 (DOI : <https://doi.org/10.3406/ahess.1981.282715> ; consulté le 24 janvier 2024).

BRAY Joe, Miriam HANDLEY et Anne C. HENRY (ed.), *Ma(r)king the text: the presentation of meaning on the literary page*, London, Routledge, 2000.

BRAYMAN-HACKEL Heidi, Jesse M. LANDER et Zachary LESSER (ed.), *The book in history, the book as history: new intersections of the material text*, New Haven and London, Yale University Press, 2016.

CARDON Lucie, *La lettre noire et la Ville des Lumières : étude technique des livres francophones en gothique édités à Lyon entre 1545 et 1599*, Mémoire de master en histoire du livre sous la direction de Malcolm WALSBY, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2023.

CHATELAIN Jean-Marc et Laurent PINON, « IV. L'intervention de l'image et ses rapports avec le texte à la Renaissance », dans Henri-Jean MARTIN (dir.), *La naissance du livre moderne. Mise en page et mise en texte du livre français (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000.

COLLECTIF, « Une brève histoire de la bibliothèque », *Florus. Nouvelles du patrimoine de la BmL*, n°1, juin 2023, p. 31-34.

COLLÉGIALE SAINT-JUST, « La liturgie lyonnaise », *Bulletin de la Fraternité de Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon*, n°108, juin/juillet/août 2017.

CORVISIER André, « Albert Labarre, Le livre dans la vie amiénoise du XVI<sup>e</sup> siècle. L'enseignement des inventaires après décès, 1503-1576 », *Persée - Portail des revues*

scientifiques en SHS, 1975 (en ligne : [https://www.persee.fr/doc/rhmc\\_0048-8003\\_1975\\_num\\_22\\_1\\_2321\\_t1\\_0156\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1975_num_22_1_2321_t1_0156_0000_1) ; consulté le 30 juillet 2025).

DELACROIX Christian, François DOSSE, Patrick GARCIA et Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies I. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2023.

DOMPNIER Bernard et Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, *Les religieux et leurs livres à l'époque moderne : actes du Colloque de Marseille, EHESS, 2 et 3 avril 1997*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2000.

DUGGAN Lawrence G., « Was Art Really the 'Book of the Illiterate'? », dans Marielle HAGEMAN et Marco MOSTERT (ed.), *Reading Images and Texts, Medieval Images and Texts as Forms of Communication. Papers from the third Utrecht Symposium on Medieval Literacy, Utrecht, 7-9 December 2000*, Turnhout, Brepols, 2005.

DUMONT Bérangère, *Guillaume II Leroy, graveur et enlumineur à Lyon au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Diplôme d'études approfondies, Université de Lyon, 2005.

DURAND Jean-Dominique, « L'histoire religieuse en France », dans *Le monde de l'histoire religieuse*, Éditions du LARHRA, 2012 (en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.larhra.2367> ; consulté le 1<sup>er</sup> juin 2024).

FEBVRE Lucien et Henri-Jean MARTIN (dir.), *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1999.

FOLLAIN Antoine, « Anne BONZON, *L'Esprit de clocher. Prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais, 1535-1650*, Paris, Éditions du Cerf, 1999 », *Persée - Portail des revues scientifiques en SHS*, 2000 (en ligne : [https://www.persee.fr/doc/hsr\\_1254-728x\\_2000\\_num\\_13\\_1\\_1135\\_t1\\_0194\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/hsr_1254-728x_2000_num_13_1_1135_t1_0194_0000_2) ; consulté le 21 juillet 2025).

GADILLE Jacques, René FÉDOU, Henri HOURS et Bernard DE VREGILLE, *Le diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983.

GANZ David, « Touching Books, Touching Art: Tactile Dimensions of Sacred Books in the Medieval West », *Postscripts: The Journal of Sacred Texts, Cultural Histories, and Contemporary Contexts*, vol. 8, n° 1-2, 2012, p. 81-113.

GUÉRANGER P., « Annexe III. Constitutions *Quod a nobis* sur le bréviaire (1568) et *Quo primum tempore* sur le missel (1570) », dans Vincent PETIT, *Église et Nation. La question liturgique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2019 (en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pur.110168> ; consulté le 03 juillet 2025).

GY Pierre-Marie et Jacques LE GOFF, *La liturgie dans l'histoire*, Paris, Éditions du Cerf, 1990.

HARVEY Elizabeth D., « Introduction: The “Sense of All Senses” », dans *Sensible Flesh: On Touch in Early Modern Culture*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2003.

HEDGES S. Blair, « Wormholes record species history in space and time », *Biology Letters*, vol. 9, n° 1, 23 février 2013 (DOI : <https://doi.org/10.1098/rsbl.2012.0926> ; consulté le 15 mai 2024).

HERMANT Maxence, « Un manuscrit exceptionnel de la Renaissance présenté au public. Le Missel de Jacques de Beaune », *MANUSCRIPTA : Manuscrits médiévaux conservés à la BnF*, mis en ligne le 3 mars 2020 (DOI : <https://manuscripta.hypotheses.org/2717> ; consulté le 12 juin 2024).

HULVEY Monique, « Sellers and Buyers of the Lyon Book Market in the Late 15th Century », *Studi di storia*, 24 février 2020 (DOI : [10.30687/978-88-6969-332-8/026](https://doi.org/10.30687/978-88-6969-332-8/026) ; consulté le 10 mai 2025).

HUREL Daniel-Odon, « Les Bénédictins de Saint-Maur et l'Histoire au XVII<sup>e</sup> siècle », *Littératures classiques*, n°30, printemps 1997, p. 33-50 (DOI : <https://doi.org/10.3406/licla.1997.2613> ; consulté le 1<sup>er</sup> juin 2024).

IMBART DE LA TOUR Pierre, « Les débuts de la Réforme française (1521-1525) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 5, n° 26, 1914, p. 145-181 (DOI : <https://doi.org/10.3406/rhef.1914.2103> ; consulté le 03 juillet 2025).

JACKSON H. J., *Marginalia: Readers Writing in Books*, New Haven and London, Yale University Press, 2001.

JOUANNA Arlette, « TALLON Alain, La France et le concile de Trente (1518-1563) » [compte-rendu], *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55<sup>e</sup> année, n°2, 2000, p. 481-484 (en ligne :

[www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_2000\\_num\\_55\\_2\\_279855\\_t1\\_0481\\_0000\\_3](http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_2000_num_55_2_279855_t1_0481_0000_3) ; consulté le 5 mai 2024).

JULIA Dominique, « L’historiographie religieuse en France depuis la Révolution française », dans Philippe BÜTTGEN et Christophe DUHAMELLE (dir.), *Religion ou confession*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, 2010 (en ligne ; <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.14167> ; consulté le 1<sup>er</sup> juin 2024).

KLEIN Alice, « Images de la vie du Christ imprimées à Strasbourg à la veille de la Réforme », dans Philippe MARTIN (dir.), *Produire et vendre des livres religieux (Europe occidentale, fin XV<sup>e</sup>-fin XVII<sup>e</sup> siècle)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022.

KRUMENACKER Jean-Benoît, « Un “art divin” : l’Église et le début de l’imprimerie », dans Philippe MARTIN (dir.), *Produire et vendre des livres religieux : Europe occidentale, fin XV<sup>e</sup>-fin XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2022.

KRUMENACKER Jean-Benoit, *Du manuscrit à l’imprimé : la révolution du livre à Lyon (1470-1520)*, Thèse de doctorat, Lyon, 2019.

KWAKKEL Erik, « Doodles in Medieval Manuscripts », sur *medievalbooks*, 5 octobre 2018 (en ligne : <https://medievalbooks.nl/2018/10/05/doodles-in-medieval-manuscripts/> ; consulté le 3 juillet 2025).

KWAKKEL Erik, « Getting Personal in the Margin », sur *medievalbooks*, 5 septembre 2014 (en ligne : <https://medievalbooks.nl/2014/09/05/getting-personal-in-the-margin/> ; consulté le 3 juillet 2025).

KWAKKEL Erik, « Making Books for Profit in Medieval Times », sur *medievalbooks*, 15 avril 2013 (en ligne : <https://medievalbooks.nl/2013/04/15/making-books-for-profit-in-medieval-times/> ; consulté le 13 août 2025).

KWAKKEL Erik, « Smart Medieval Bookmarks », sur *medievalbooks*, 22 septembre 2014 (en ligne : <https://medievalbooks.nl/2014/09/22/smart-medieval-bookmarks/> ; consulté le 3 juillet 2025).

KWAKKEL Erik, « The Enigmatic Premodern Book », Darwin College, conférence filmée et enregistrée le 24 février 2020 (en ligne : <https://sms.cam.ac.uk/media/3174479/> ; consulté le 3 juillet 2025).

LABARRE Albert, *Missels et paroissiens, un patrimoine religieux à conserver*, publié en ligne sur Hypothèse pour la bibliothèque du Saulchoir, s.d. (en ligne : <https://bibsaulchoir.hypotheses.org/files/2021/11/Missels-texte-Labarre.pdf> ; consulté le 14 août 2025).

LE GALL Jean-Marie et Isabelle BRIAN, « 1. La vie religieuse à l'aube de la Renaissance », dans *La vie religieuse en France*, Paris, Armand Colin, 1999.

LE GALL Jean-Marie et Isabelle BRIAN, « 2. Les débuts de la réforme catholique (1480-1540) », dans *La vie religieuse en France*, Paris, Armand Colin, 1999.

LEBIGUE Jean-Baptiste, « Initiation aux manuscrits liturgiques. École thématique : ateliers du cycle thématique de l'IRHT de l'année 2003-2004, dirigés par Oliver LEGENDRE et Jean-Baptiste LEBIGUE consacré aux manuscrits liturgiques », 2007 (en ligne : <https://cel.archives-ouvertes.fr/cel-00194063> ; consulté le 3 juillet 2025).

LONG Micol, « Monastic Practices of Shared Reading as Means of Learning », dans Mariken TEEUWEN et Irene VAN RENSWOUDE (ed.), *The Annotated Book in the Early Middle Ages*, Turnhout, Brepols, 2017 (DOI : <https://doi.org/10.1484/M.USML-EB.5.115032> ; consulté le 3 juillet 2025).

LORCIN Marie-Thérèse, « Des commandes pour les orfèvres : la visite pastorale du diocèse de Lyon en 1469 », *Cahiers d'histoire*, XXIV, 1979, p. 21-44.

LOVIE J., « L'histoire en Savoie - Chambéry », *Revue trimestrielle de culture et d'information historique éditée par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 8<sup>e</sup> année, n°31 et 32, décembre 1973 (PDF accessible en ligne : [https://www.ssha.fr/images/com\\_hikashop/pdf/gratuit/HS\\_31-32\\_chambery.pdf](https://www.ssha.fr/images/com_hikashop/pdf/gratuit/HS_31-32_chambery.pdf) ; consulté le 4 août 2025).

LYONS Martyn et Rita MARQUILHAS (ed.), *Approaches to the history of written culture: a world inscribed*, Cham, Palgrave MacMillan, 2017.

MACLEAN Ian, « Concurrence ou collaboration ? Sébastien Gryphe et ses confrères lyonnais (1528-1556) », dans Raphaële MOUREN (dir.), *Quid novi ? : Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450e anniversaire de sa mort*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2008.

MARTIN Henri-Jean, Jean-Marc CHATELAIN, Isabelle DIU et Aude LE DIVIDICH, *La naissance du livre moderne : XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Mise en page et mise en texte du livre français*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2000.

MARTIN Philippe, *Histoire de la messe : le théâtre divin, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du CNRS, 2016.

MARTIN Philippe, *Produire et vendre des livres religieux : Europe occidentale, fin XV<sup>e</sup> siècle-fin XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2022.

MEERSSEMAN Lara, « Étude du comportement mécanique d'une reliure de la fin du XVe siècle – Le Missel de Cambrai », *CeROArt*, EGG 3, 2013, mis en ligne le 12 mai 2013 (DOI : <https://journals.openedition.org/ceroart/3169> ; consulté le 12 juin 2024).

MCKENZIE Donald F., *Bibliography and the Sociology of Texts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

MUTH Olivier, « BONZON Anne, L'esprit de clocher : prêtres et paroisses dans le diocèse de Beauvais (1535-1650) » [compte-rendu], *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 159, livraison 1, 2001 (en ligne : [www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_2001\\_num\\_159\\_1\\_463068\\_t1\\_0300\\_0000\\_1](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2001_num_159_1_463068_t1_0300_0000_1) ; consulté le 3 mai 2024).

NUNBERG Geoffrey, *The Future of the Book*, Los Angeles, University of California Press, 1996.

PARMENTIER Isabelle, *Livres, éducation et religion dans l'espace franco-belge, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles : actes de la journée d'étude du 29 février 2008 tenue aux FUNDP Namur dans le cadre du Programme pluri-formations « Religion et éducation dans la France du Nord et les "Provinces belgiques" du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours »*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2009.

PAUL André, « RELIGIONS DU LIVRE », sur *Encyclopædia Universalis*, 19 janvier 1999 (en ligne : <https://www.universalis-edu.com/encyclopedia/religions-du-livre> ; consulté le 30 juillet 2025).

PERICARD Jacques, « Pour la « reformation des prestres et la manutention de la discipline ecclésiastique ». Les ordonnances synodales des archevêques de Bourges et des évêques de Limoges (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans AOUN Marc et Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU (dir.), *Conciles provinciaux et synodes diocésains du concile de Trente à la Révolution française*, Presses universitaires de Strasbourg, 2010 (DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pus.9159> ; consulté le 13 août 2025).

PETIT Nicolas, « Les incunables ou les livres imprimés au XV<sup>e</sup> siècle » sur *Les Essentiels*, BnF, s.d. (en ligne : <https://essentiels.bnf.fr/fr/livres-et-ecritures/histoire-du-livre-occidental/586fe06a-d438-4788-b994-c5b78c61634e-invention-imprimerie-15e-siecle/article/f560fb99-94d3-4630-b0c3-c56393174652-incunables> ; consulté le 10 juin 2024).

POUILLOUX Jean-Yves, « BRIÇONNET GUILLAUME (1472 env.-1534) », sur *Encyclopædia Universalis*, s.d. (en ligne : <https://www.universalis.fr/encyclopedia/guillaume-briconnet/> ; consulté le 12 août 2025).

POUILLOUX Jean-Yves, « LEFÈVRE D'ÉTAPLES JACQUES (1450 env.-1537) », sur *Encyclopædia Universalis*, s.d. (en ligne : <https://www-universalis-edu-com.docelec.enssib.fr/encyclopedia/jacques-lefevre-d-etaples/> ; consulté le 12 août 2025).

PRICE Leah, « Introduction: Reading Matter », *Special Topic: The History of the Book and the Idea of Literature*, Modern Language Association of America, Vol. 121, Issue 1, janv. 2006, p. 9-16.

RIFFAUD Alain, Isabelle PANTIN et Paul DÉSILES, *Une archéologie du livre français moderne*, Genève, Droz, 2011.

RUDY Kathryn M., « Adding Images to the Book as an Afterthought », dans Dot PORTER (ed.), *Reactions: Medieval/Modern*, Philadelphia, University of Pennsylvania Libraries, 2016.

RUDY Kathryn M., « Dirty Books: Quantifying Patterns of Use in Medieval Manuscripts Using a Densitometer », *Journal of Historians of Netherlandish Art*, Art 2:1-2, Summer 2010 (DOI : <https://doi.org/10.5092/jhna.2010.2.1.1> ; consulté le 3 juillet 2025).

RUDY Kathryn M., *Touching parchment: how medieval users rubbed, handled, and kissed their manuscripts. Volume 1: officials and their books*, Cambridge, Open Book Publishers, 2023 (DOI : <https://doi.org/10.11647/OBP.0337> ; consulté le 4 août 2025).

RUDY Kathryn M., *Piety in Pieces: How Medieval Readers Customized their Manuscripts*, Cambridge, Open Book Publishers, 2016 (DOI : <https://doi.org/10.11647/OBP.0094> ; consulté le 4 août 2025).

SHERMAN William H., « “Rather Soiled By Use”: Attitudes Toward Readers’ Marks », *The Book Collector*, vol. 52, n° 4, Winter 2003, p. 471-490.

SHERMAN William H., *Used books: marking readers in Renaissance England*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008.

SMITH Kathryn A., *Art, Identity and Devotion in Fourteenth-century England: Three Women and Their Books of Hours*, London, The British Library, 2003.

SPEDDING Patrick, « Book history at Monash in the 1960s », témoignage de Wallace KIRSOP mis en ligne le 19 juillet 2012 (en ligne : <https://patrickspedding.blogspot.com/2012/07/book-history-at-monash-in-1960s.html> ; consulté le 10 juin 2024).

STONES Alison, « L’illustration des Livres Liturgiques français au Moyen Âge », *Annuaire de l’École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques. Résumés des conférences et travaux*, n° 139, 1<sup>er</sup> octobre 2008, p. 175-180.

SWALES Lois et Heather BLATT, « Tiny Textiles Hidden In Books: Toward a Categorization of Multiple-Strand Bookmarkers », dans Robin NETHERTON et Gale R. OWEN-CROCKER (ed.), *Medieval Clothing and Textiles*, Suffolk, The Boydell Press, 2007.

TANSELLE G. Thomas, « Fifty Years On », *The Book Collector*, vol. 52, n° 4, Winter 2003, p. 459-470.

VARRY Dominique, « La bibliographie matérielle : renaissance d'une discipline », dans *50 ans d'histoire du livre*, Presses de l'Enssib, 2014 (DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.2685> ; consulté le 10 juin 2024).

VEYRIN-FORRER Jeanne, *La lettre et le texte : trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1987.

WALSBY Malcolm et Graeme KEMP (ed.), *The book triumphant: print in transition in the sixteenth and seventeenth centuries*, Leiden and Boston, Brill, 2011.

WALSBY Malcolm, « Les étapes du développement du marché du livre imprimé en France du XV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 673, n° 3, 7 octobre 2020, p. 5-29.

WALSBY Malcolm, *L'imprimé en Europe occidentale, 1470-1680*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

WANEGFFELEN Thierry et Pierre CHAUNU, *Une difficile fidélité. Catholiques malgré le concile en France : XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

ZEMON DAVIS Natalie, *Society and Culture in Early Modern France: Eight Essays*, Stanford, Stanford University Press, 1975.

## INVENTAIRES D'ARCHIVES ET INDEX

ARCHIVES DE SAVOIE, *Index alphabétique des noms de lieux, de personnes & de matières*, Chambéry, Archives départementales de la Savoie, s.d., (PDF accessible en ligne : <https://kelibia.eu/arbre/images/f/c/b4e700d74c87f4b34cf.pdf> ; consulté le 14 août 2025).

BERNARD Pierre, *Répertoire numérique de la série H (clergé régulier, ordres militaires, hôpitaux) - Archives antérieures à 1792*, Chambéry, Archives départementales de la Savoie, 1932 (PDF accessible en ligne : [https://archives-en-ligne.savoie.fr/ir\\_pdf/ANC/H/AD073\\_H\\_IR701.pdf](https://archives-en-ligne.savoie.fr/ir_pdf/ANC/H/AD073_H_IR701.pdf) ; consulté le 4 août 2025).

DE LA GRANGE Amaury, « Choix de testaments tournaisiens antérieurs à 1500 », *Annales de la société historique et archéologique de Tournai*, nouvelle série 2 (1897), p. 5-365.

## NOTICES EN LIGNE DES LIVRES ET DES IMAGES

BASIRA PROJECT, « Notice : The Mass of Saint Gregory », dans *Basira Project*, mis en ligne le 5 juillet 2024 (en ligne : <https://basira.library.upenn.edu/documents/2921> ; consulté le 15 août 2025).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice 817501 : *Machaut écrivant* », sur *BnF Banque d'images*, s.d (en ligne : <https://images.bnf.fr/detail/817501> ; consulté le 15 août 2025).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice 711758 : *Chronique* », sur *BnF Banque d'images*, s.d (en ligne : <https://images.bnf.fr/detail/711758> ; consulté le 15 août 2025).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice 653592 : *Miracle de Notre Dame : le chartreux et le diable* », sur *BnF Banque d'images*, s.d. (en ligne : <https://images.bnf.fr/#/detail/653592> ; consulté le 15 août 2025).

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Notice 657572 : *Boccace à son pupitre* », sur *BnF Banque d'images*, s.d. (en ligne : <https://images.bnf.fr/detail/657572> ; consulté le 15 août 2025).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Notice de « Missale ad usum Lugdunensis ecclesie... »*, dans *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon*, s.d. (en ligne : <https://catalogue.bm-lyon.fr/ark:/75584/pf0000285186.locale=fr> ; consulté le 16 août 2025).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Notice de « Liturgie. Rome. Missel. 1504 »*, dans *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon*, s.d. (en ligne : <https://catalogue.bm-lyon.fr/ark:/75584/pf0001161298.locale=fr> ; consulté le 16 août 2025).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Notice de « [Missale ad vsum romane ecclesie per optime ordinatum...] »*, dans *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon*, s.d. (en ligne : <https://catalogue.bm-lyon.fr/ark:/75584/pf0000285047.locale=fr> ; consulté le 16 août 2025).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Notice de « Missale ad usum ecclesie Lugdunensis »*, dans *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon*, s.d. (en ligne : <https://catalogue.bm-lyon.fr/ark:/75584/pf0000285046.locale=fr> ; consulté le 16 août 2025).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Notice de « Missale ad usum romane ecclesie peroptime ordinatum ac diligenti cura castigatum [per Stephanum Pariseti] »*, dans *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon*, s.d. (en ligne : <https://catalogue.bm-lyon.fr/ark:/75584/pf0000292555.locale=fr> ; consulté le 16 août 2025).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Notice de « Missale ad vsum romane ecclesie peroptime ordinatum cum pluribus aliis missis... que nunquam in eiusdem vsu fuerunt impressis »*, dans *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon*, s.d. (en ligne : <https://catalogue.bm-lyon.fr/ark:/75584/pf0000285101.locale=fr> ; consulté le 16 août 2025).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON, *Notice de « Missale ad usum sancte Viennensis ecclesie »*, dans *Catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon*, s.d. (en ligne : <https://catalogue.bm-lyon.fr/ark:/75584/pf0000285131.locale=fr> ; consulté le 16 août 2025).

## **BASES D'ILLUSTRATIONS ET D'IMAGES NUMERISEES**

UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, *BASIRA Project ~ Books as Symbols in Renaissance Art*, mis en ligne en 2015 (en ligne : <https://basira.library.upenn.edu/> ; consulté le 4 août 2025).

GOOGLE LIVRES, *Google Recherche de Livres*, mis en ligne en 2011 (en ligne : <https://books.google.fr/> ; consulté le 4 août 2025).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *BnF Banque d'images*, mis en ligne en 2018 (en ligne : <https://images.bnf.fr/#/home/> ; consulté le 15 août 2025).

RIJKSMUSEUM, *Collection*, s.d. (en ligne : <https://www.rijksmuseum.nl/en/collection> ; consulté le 15 août 2025).

MUSÉE DU LOUVRE, *Collections*, s.d. (en ligne : <https://collections.louvre.fr/> ; consulté le 15 août 2025).

# **BASES DE MÉTADONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES ET BASE DE DONNÉES BIOGRAPHIQUES, CATALOGUE EN LIGNE ET BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES**

BIBLIOPAT, « Liste hiérarchisée des termes relatifs aux marques de provenance portées sur les livres », *Référentiel sur les Marques de provenance (Provenance marks)*, sans date (en ligne : [https://www.bibliopat.fr/sites/default/files/provenances/referentiel\\_2.html#17](https://www.bibliopat.fr/sites/default/files/provenances/referentiel_2.html#17) ; consulté le 13 juillet 2025).

BRITISH LIBRARY et CONSORTIUM OF EUROPEAN RESEARCH LIBRARIES (CERL), *Incunabula Short Title Catalogue (ISTC)*, mis en ligne en 2016 (en ligne : [https://data.cerl.org/istc/\\_search](https://data.cerl.org/istc/_search) ; consulté le 4 août 2025).

KB, NATIONAL LIBRARY OF THE NETHERLANDS et CONSORTIUM OF EUROPEAN RESEARCH LIBRARIES (CERL), *Short-Title Catalogue Netherlands (STCN). The Dutch National Bibliography up to 1801*, mis en ligne en 2022 (en ligne : [https://data.cerl.org/stcn/\\_search](https://data.cerl.org/stcn/_search) ; consulté le 12 août 2025).

UNIVERSITY OF ST-ANDREWS, *Universal Short Title Catalogue (USTC)*, mis en ligne en 2011, (en ligne : <https://www.ustc.ac.uk/> ; consulté le 4 août 2025).

BOURGAIN Pascale, Dominique STUTZMANN et Francesco SIRI, « Iter liturgicum italicum », IRHT-CNRS, 2015 (en ligne : <https://liturgicum.irht.cnrs.fr/fr/> ; consulté le 27 juillet 2025)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, *Numélyo*, mis en ligne en 2012 (en ligne : <https://numelyo.bm-lyon.fr/> ; consulté le 4 août 2025).

ONLINE COMPUTER LIBRARY CENTER (OCLC), *Virtual International Authority File (Viaf)*, mis en ligne en 2012 (en ligne : <https://viaf.org/> ; consulté le 4 août 2025).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, *BnF Data*, mis en ligne en 2013 (en ligne : <https://data.bnf.fr/> ; consulté le 4 août 2025).

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

|                         |    |
|-------------------------|----|
| fig. 1 .....            | 34 |
| fig. 2 .....            | 56 |
| fig. 3 .....            | 56 |
| fig. 4 et détail. ....  | 58 |
| fig. 5 .....            | 60 |
| fig. 6 .....            | 61 |
| fig. 7 .....            | 61 |
| fig. 8 .....            | 62 |
| fig. 9 .....            | 62 |
| fig. 10 .....           | 64 |
| fig. 11 .....           | 64 |
| fig. 12 .....           | 64 |
| fig. 13 .....           | 64 |
| fig. 14 .....           | 70 |
| fig. 15 et détail ..... | 71 |
| fig. 16 .....           | 75 |
| fig. 17 .....           | 76 |
| fig. 18 .....           | 82 |
| fig. 19 - .....         | 84 |
| fig. 20 .....           | 84 |
| fig. 21 .....           | 85 |
| fig. 22 .....           | 87 |
| fig. 23 .....           | 88 |
| fig. 24 .....           | 88 |
| fig. 25 .....           | 90 |
| fig. 26 .....           | 90 |
| fig. 27 .....           | 90 |
| fig. 28 .....           | 91 |
| fig. 29 .....           | 93 |
| fig. 30 .....           | 94 |

|                |     |
|----------------|-----|
| fig. 31.....   | 95  |
| fig. 32.....   | 97  |
| fig. 33.....   | 97  |
| fig. 34.....   | 98  |
| fig. 35.....   | 99  |
| fig. 36.....   | 99  |
| fig. 37.....   | 100 |
| fig. 38.....   | 100 |
| fig. 39.....   | 104 |
| fig. 40.....   | 104 |
| fig. 41.....   | 105 |
| fig. 42.....   | 106 |
| fig. 43.....   | 106 |
| fig. 44.....   | 108 |
| fig. 45.....   | 110 |
| fig. 46.....   | 113 |
| fig. 47.....   | 114 |
| fig. 48.....   | 116 |
| fig. 49.....   | 120 |
| fig. 50.....   | 121 |
| fig. 51.....   | 121 |
| fig. 52.....   | 122 |
| fig. 53.....   | 122 |
| fig. 54.....   | 123 |
| fig. 55.....   | 123 |
| fig. 56.....   | 123 |
| fig. 57.....   | 124 |
| fig. 58.....   | 124 |
| fig. 59.....   | 124 |
| fig. 60.....   | 126 |
| fig. 61 -..... | 128 |
| fig. 62.....   | 128 |
| fig. 63.....   | 128 |

|              |     |
|--------------|-----|
| fig. 64..... | 128 |
| fig. 65..... | 130 |
| fig. 66..... | 131 |
| fig. 67..... | 132 |
| fig. 68..... | 133 |
| fig. 69..... | 133 |
| fig. 70..... | 139 |
| fig. 71..... | 140 |
| fig. 72..... | 141 |
| fig. 73..... | 141 |
| fig. 74..... | 142 |
| fig. 75..... | 143 |
| fig. 76..... | 144 |
| fig. 77..... | 144 |
| fig. 78..... | 145 |
| fig. 79..... | 145 |
| fig. 80..... | 147 |
| fig. 81..... | 147 |
| fig. 82..... | 148 |
| fig. 83..... | 151 |
| fig. 84..... | 151 |
| fig. 85..... | 151 |
| fig. 86..... | 152 |
| fig. 87..... | 152 |
| fig. 88..... | 155 |
| fig. 89..... | 157 |
| fig. 90..... | 158 |
| fig. 91..... | 158 |
| fig. 92..... | 163 |
| fig. 93..... | 164 |
| fig. 94..... | 166 |
| fig. 95..... | 167 |
| fig. 96..... | 168 |

|               |     |
|---------------|-----|
| fig. 97 ..... | 171 |
| fig. 98 ..... | 179 |